LA REINE VICTORIA

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE[1]

Les fragmens de cette correspondance qu'a publiés la *Revue*, ont excité la curiosité du public sans la satisfaire. On a entrevu quelques traits d'une physionomie singulièrement originale, on n'a pu en saisir l'ensemble. C'est le portrait tout entier que nous voudrions tracer aujourd'hui, en nous aidant des documens authentiques qu'a réunis la piété d'un fils, et qu'une très bonne traduction française met à la disposition de tous nos lecteurs. Ici, rien d'hypothétique, ni d'artificiel. Le caractère de la reine Victoria se dévoile au jour le jour, dans une série de lettres qui n'ont pas été écrites pour la publicité, où son âme s'ouvre sans contrainte, sous l'impression directe des circonstances. Elle est si assurée de l'affection des parens ou des amis auxquels elle écrit une partie de ces lettres, qu'elle n'éprouve même pas la tentation de leur dissimuler quelque chose de ses sentimens intimes. Elle leur dit volontiers ce qu'elle pense, tout ce qu'elle pense.

I

Avant de la mettre en scène, à l'âge où elle prend la plume, il n'est pas inutile de savoir quels ont été les commencemens de sa vie, dans quelles conditions, dans quel esprit elle a été élevée. La petite-fille de George III, la future héritière du trône de la Grande-Bretagne, a eu les débuts les plus modestes. Sa mère,

(1) Traduction française avec introduction et notes par Jacques Bardoux 2 volumes in-4, Hachette.

la duchesse de Kent, restée veuve de bonne heure, vivait petitement, presque sans fortune, jusqu'au jour où le gouvernement anglais, ému de cette situation, demanda au Parlement d'augmenter l'annuité qui devait servir à l'éducation de la jeune princesse. Éducation sévère, où, même après l'augmentation des revenus, la mère élève la fille dans des habitudes de simplicité, d'abnégation et d'obéissance. La reine Victoria elle-même, en racontant quelques souvenirs de son enfance, reconnaît qu'elle fut plutôt mélancolique. Un seul point lumineux au milieu d'une existence monotone : les séjours à Claremont chez l'oncle Léopold, le futur roi des Belges. Là, l'enfant s'épanouit en toute liberté; elle conservera toute sa vie la mémoire des bontés dont elle a été alors comblée, des attentions délicates et tendres dont elle a été l'objet. L'oncle remplacera pour elle le père qu'elle n'a jamais connu; elle l'aimera d'une affection toute filiale. Un sentiment domine cette éducation profondément chrétienne, presque puritaine : le sentiment du devoir, même dans ce que le devoir a de plus pénible. On sait combien il en coûte aux enfans de reconnaître leurs torts. C'est la première obligation qu'on impose à la princesse. Sa mère et son institutrice l'habituent à demander pardon des fautes qu'elle a pu commettre. L'habitude lui en restera. Même sur le trône, s'il lui échappe quelques vivacités de langage, elle s'en excusera auprès de ses inférieurs. A-t-elle offensé quelqu'un, fût-ce le plus modeste de ses serviteurs, elle ne retrouvera sa tranquillité d'esprit qu'après lui avoir adressé des excuses. Manière tout à fait noble et toute personnelle de comprendre les devoirs des supérieurs envers ceux qui sont au-dessous d'eux.

Voilà la jeune fille armée pour la vie de principes solides et de vertus chrétiennes. Cela n'assombrira pas son humeur naturellement gaie, cela ne l'empêchera pas d'aimer les plaisirs de son âge, la vie en plein air, l'équitation, la musique, la danse. Ainsi se développeront, sous une discipline généralement ferme, avec quelques échappées, les qualités foncières de sa nature. Mais à l'âge de dix-huit ans, cette jeune tête va porter le poids de la couronne d'Angleterre. Qui la préparera à ce rôle difficile? De qui recevra-t-elle les indications et les conseils dont son inexpérience a besoin? Alors apparaît dans sa vie la bienfaisante influence de l'oncle adoré. Le roi des Belges qui ne passe pas pour tendre, dont la politique positive paraît étrangère à toute

sentimentalité, trouve des accens paternels pour prémunir sa nièce contre les dangers dont elle est menacée. On tirerait, des lettres longues et nombreuses qu'il lui adresse, tout un code de morale pratique à l'usage des souverains. Il ne se dissimule pas que, depuis 1789, la situation des princes et des grands de ce monde est changée en Europe. On ne se contente plus d'une soumission lointaine. On les observe de près, et on les juge. Leur premier soin doit être de se défendre de la vanité qu'encouragera chez eux la bassesse des courtisans, de l'égoïsme qui risque de les faire détester. Les caractères bien trempés résisteront seuls à toutes les épreuves qui les attendent. S'ils obtiennent des succès, gare à l'infatuation! S'ils ne réussissent pas, gare au découragement! le mieux est de se fortifier d'avance contre toutes les éventualités. L'examen de conscience, le goût de la réflexion, le sérieux de l'esprit seront d'un grand secours. Le politique couronné recommande surtout à sa nièce le discernement. Qu'elle tâche de ne pas se tromper sur la valeur des choses! Si peu sont importantes! Le danger serait d'attacher de l'importance à celles qui n'en ont pas, de se laisser absorber par des frivolités et par des bagatelles.

Ces sages conseils rentrent au fond dans le cadre de l'éducation qu'avait reçue la princesse. Au début de leur correspondance, son oncle ne lui apprendra presque rien qu'elle ne sache déjà. Il lui sera bien autrement utile, lorsqu'il sortira des généralités pour aborder les questions de conduite et de tenue politiques. Là il est passé maître en expérience et en raison. Pendant les semaines qui précèdent la mort de Guillaume IV, lorsqu'on attend d'un jour à l'autre le dénouement fatal, et que la princesse touche au trône sans y être encore assise, le roi Léopold lui recommande la fermeté tempérée par la prudence. Pas d'abandon avec l'entourage royal dont on n'est pas sûr, où se trouvent certainement des personnes malveillantes; de la bonne grâce avec le Roi, mais sans rien accorder de ce qui aliénerait la liberté de la future souveraine. Surtout qu'elle se garde bien de laisser composer par d'autres que par elle sa maison personnelle. Elle ne doit accepter dans son intimité que des amis. Son oncle lui nommera tout de suite ceux en qui elle peut avoir confiance : en première ligne, le baron Stockmar, médecin et secrétaire particulier du roi des Belges. La Reine aura pendant des années en Stockmar, un conseiller discret, qui se montre le moins pos-

sible, qui se tient dans la coulisse, mais qui rend des services essentiels par son dévouement, par la haute culture de son esprit, par sa connaissance approfondie de l'histoire et de la politique. L'oncle sera ainsi représenté près de la nièce par un autre lui-même que la princesse aura sous la main, qu'elle pourra consulter en toute sécurité, chaque fois qu'elle rencontrera sur sa route un obstacle. Les entretiens de la Reine avec Stockmar sont comme le prolongement de sa correspondance avec le roi Léopold.

Avertie et soutenue comme elle l'est, elle ne paraît pas trop surprise par le grand événement, par la prise de possession de la couronne d'Angleterre. On lui a tant parlé de la nécessité du sang-froid que, loin de perdre la tête, elle reste admirablement maîtresse d'elle-même, C'est avec une sorte de sérénité épanouie, par momens même avec une pointe de gaieté juvénile, qu'elle raconte à son oncle ce qui vient de lui arriver. A six heures du matin, elle a reçu en robe de chambre, dans son petit salon, le grand chambellan qui lui a annoncé qu'elle était reine, et qui a fléchi le genou devant elle en lui baisant la main. A neuf heures, le premier ministre est entré chez elle, lui a baisé la main à son tour et lui a communiqué la déclaration qu'elle devait lire. Puis elle a tenu Conseil, et les conseillers privés ont prêté serment entre ses mains. Dans ce récit détaillé, aucune trace de timidité ni d'embarras. A force de s'être bien préparée, on dirait qu'elle est faite tout de suite pour la fonction qu'elle remplit. « Je n'étais pas le moins du monde nerveuse, écrit-elle, et j'eus la satisfaction d'apprendre qu'on était satisfait de ce que j'avais fait et de la manière dont je l'avais fait. »

Deux conseils de son oncle que la Reine met en pratique dès le premier jour vont singulièrement faciliter la tâche. Elle distribue son temps avec une régularité méthodique, elle fixe l'heure ordinaire des audiences, surtout elle n'entend pas se laisser surprendre et accepter au pied levé les propositions que ses ministres pourront lui adresser. Toutes les fois qu'une affaire n'est pas urgente, elle se fait une règle de ne pas prendre une décision immédiate. Elle demande à réfléchir, elle conserve les rapports et les documens qu'on lui apporte, soit pour les examiner à tête reposée, soit pour les soumettre à un conseiller qui est en général Stockmar. Le pli une fois pris, chacun s'habituera à cette manière de faire, comme elle s'y habituera elle-même. Ainsi que le lui a également conseillé le roi des

Belges, elle maintient en fonctions les ministres du feu roi, les représentans du parti whig auquel elle est attachée par ses traditions de famille. Ce qui la touche plus que tout le reste, c'est que leur chef, lord Melbourne, est un parfait honnête homme, d'une droiture et d'une loyauté à toute épreuve. Les réflexions qu'elle fait à ce sujet révèlent la prise qu'ont eue et que conservent sur elle les principes religieux de son éducation. Le talent sans le caractère l'inquiète comme une menace. Toute sa vie, dans ses relations, elle attachera plus d'importance aux qualités morales qu'à la valeur de l'intelligence.

L'oncle rend encore à la nièce un autre service, le plus grand qu'il pût lui rendre. Il découvre pour elle le mari idéal, l'homme vers lequel elle se sentira attirée à première vue par une sympathie instinctive, auquel elle s'attachera ensuite de toutes les forces d'un cœur aimant. Cette union qui doit faire deux heureux est préparée avec une sollicitude touchante. Le roi des Belges, qui a du goût pour le prince Albert, mais qui ne le connaît pas très bien, tient à s'assurer qu'il mérite la main de la reine d'Angleterre, et attache à sa personne pendant quelques mois le fidèle Stockmar. Dans l'intimité de la vie commune, celui-ci étudiera de près le caractère du prince et fera son rapport. Ce rapport est si concluant, si décisif, que toute hésitation disparaît. Il ne reste plus maintenant qu'à mettre en présence les deux jeunes gens qui se sont déjà rencontrés, mais sommairement. Une visite du prince et de son frère à Windsor sera pour eux l'occasion la plus naturelle d'un rapprochement. Il faut signaler ici, comme un trait de caractère, la spontanéité, la vivacité des impressions de la Reine. Au mois de juillet 1839, elle se demande encore ce qu'elle fera : elle ne sait pas bien si elle aime son cousin. En tout cas, elle ne veut faire cette année aucune promesse définitive, elle éprouve de la répugnance à changer d'état ; si elle s'engageait, elle ne voudrait pas que ce fût avant deux ou trois ans. Mais elle a compté sans l'attrait qui attire la jeunesse vers la jeunesse, sans la séduction que peut exercer sur les esprits les plus réfléchis la présence d'un être charmant et bon. Trois mois après, le prince Albert n'a encore passé que deux jours à Windsor, et déjà le cœur de la jeune fille est pris. En juillet, elle parlait de lui comme d'un cousin, comme d'un ami ; en octobre, elle éprouve pour lui le sentiment le plus vif et le plus fort. C'est le coup de foudre. « Il me

semble la perfection, écrit-elle au roi des Belges... Je l'aime plus que je ne saurais dire... je suis très, très heureuse. »

Au milieu des conventions de la Cour, dans un monde où tant de gens ont peur de laisser entrevoir une personnalité différente des autres, où, pour ne pas attirer l'attention, les sentimens intimes se dissimulent souvent sous des formules banales, quel charme de rencontrer, par exception, une nature si parfaitement sincère, si jeune et si vibrante! L'idylle amoureuse de la reine Victoria nous apparaît comme une source rafraîchissante dans une contrée aride. Elle raconte si gentiment ce qu'elle éprouve! Sans doute ses idées se sont modifiées. Elle ne désirait se marier que quelques années plus tard; mais comme elle le dit avec une ingénuité délicieuse, « la vue d'Albert a changé tout cela. » Aveu plein de franchise qui révèle toute la joie et toute la puissance de l'amour naissant! Comme une amoureuse ordinaire, elle porte partout avec elle le portrait de son fiancé. Bien loin de la diminuer, ces traits de ressemblance avec ce qu'il y a de plus général et de meilleur dans la nature humaine nous rendent la princesse plus chère en la rapprochant de nous. Elle nous plaît aussi infiniment lorsqu'elle se plaint d'être séparée de son fiancé par des raisons de convenance et qu'elle attend de ses nouvelles avec une impatience fébrile. Sa vue très nette et très pratique des choses ne l'abandonne pas pour cela. Elle se rend parfaitement compte des difficultés que va rencontrer le prince Albert dans la situation qui lui est faite. Il ne jouira d'aucun des attributs de la souveraineté, il ne sera pas le Roi, il ne sera que le mari de la Reine. De plus, sa qualité d'étranger va le rendre nécessairement suspect. On ne saurait prendre trop de précautions pour ne pas éveiller à son sujet les susceptibilités de la nation anglaise. Aussi, malgré l'avis du roi des Belges, refuse-t-elle résolument d'élever le prince à la dignité de pair d'Angleterre. S'il entrait dans la Chambre des lords, on l'accuserait tout de suite de vouloir jouer un rôle politique, et dans l'opinion de la Reine, c'est l'accusation qui lui ferait le plus de tort. Par la même raison, elle entend que la maison personnelle de son mari ne se compose que d'Anglais. Il aura le droit de nomination officiel, mais c'est elle qui dictera ses choix, et elle ne choisira que des membres de la noblesse d'Angleterre. Elle concilie de cette manière ce qu'elle doit à son pays et ce qu'elle doit à l'élu de son cœur.

II

Le bonheur conjugal qu'éprouve la Reine et dont elle parle avec effusion chaque fois que l'occasion s'en présente, puis la naissance de son premier enfant lui rendirent supportables les difficultés politiques qu'elle rencontra dès le lendemain de son mariage. En 1840, la question d'Égypte faillit amener un conflit entre la France et les puissances européennes. Nulle part la crise ne parut plus aiguë qu'en Angleterre. Là elle se compliquait de l'antagonisme de deux hommes d'un caractère bouillant : M. Thiers et lord Palmerston. S'ils avaient été tous deux livrés à eux-mêmes, les choses auraient pu s'envenimer jusqu'à la guerre. Heureusement, les souverains des deux pays se rencontrèrent dans un désir commun de pacification. La reine Victoria ne se laissa pas plus entraîner par lord Palmerston que Louis-Philippe par M. Thiers. Tous deux montrèrent alors que si, en vertu du régime constitutionnel, le souverain règne et ne gouverne pas, il lui est néanmoins possible d'exercer par ses conseils une influence décisive. La correspondance de la Reine nous apporte à cet égard deux témoignages bien significatifs : une lettre du roi des Français adressée au roi des Belges qui la transmit à sa nièce pour qu'elle fût communiquée au ministère anglais, et une note écrite de la main de la Reine en réponse à une lettre de lord Palmerston. Louis-Philippe affirme son désir de maintenir la paix en Europe, mais demande en même temps qu'on ne lui rende pas sa tâche impossible en humiliant la France, en laissant croire par des procédés blessans qu'on veut la réduire au rang de puissance secondaire. De son côté, la Reine, en écrivant à son ministre des Affaires étrangères, prend la peine de réfuter les argumens qu'il emploie contre la France et s'efforce de le ramener à des sentimens plus impartiaux. Elle ne lui cache pas qu'elle attache une extrême importance au rétablissement des bons rapports entre les deux pays. Ni l'honneur, ni la dignité de l'Angleterre ne sont intéressés dans la question. Qui se douterait que la personne qui pense si sagement et si fortement n'est qu'une jeune femme de vingt et un ans ! Il ne nous déplaît pas d'apprendre par là que le premier usage qu'a fait la reine Victoria de son autorité dans les questions de politique extérieure a été fait en faveur de la France.

Après les ennuis de la politique étrangère viennent les soucis beaucoup plus douloureux de la politique intérieure. La Reine a recueilli des mains de son prédécesseur un ministère whig qui répondait à ses idées personnelles et dont le chef, l'excellent lord Melbourne, est devenu, dans la conduite ordinaire de la vie, le plus dévoué, le meilleur des conseillers. Les billets qui s'échangent entre eux presque tous les jours témoignent de l'étroite union de leurs esprits. Mais le régime parlementaire n'est pas favorable à la longue durée des ministères. Une heure arrive où les Whigs, mis en minorité, sont obligés de remettre leur démission à la Reine. Elle en éprouve un profond chagrin. Il lui en coûte infiniment d'appeler au pouvoir un parti qui remplace le confident habituel de sa pensée politique, et dont les membres, au moment de son mariage, ont usé de procédés peu courtois, presque offensans à son égard et surtout à l'égard de son mari. Ne sont-ce pas eux qui ont réduit la liste civile proposée par le gouvernement pour le prince-consort? Il faut cependant se résigner à offrir le pouvoir au chef de ces Tories détestés. La Reine ne le fait pas sans une révolte intérieure, avec une sourde colère. Si la souveraine cède aux nécessités du régime parlementaire, la femme proteste, et voudrait au moins conserver ses étroites relations d'amitié avec lord Melbourne. On a beaucoup de peine à lui faire comprendre que, malgré le désir qu'elle en témoigne, il lui est impossible de recevoir dans l'intimité le chef du parti vaincu, lorsque les vainqueurs sont au pouvoir. Il devient nécessaire que Stockmar intervienne et explique à lord Melbourne que, s'il conservait la même faveur, les mêmes entrées qu'autrefois, la Reine aurait l'air de trahir ses ministres du jour au profit des ministres du passé.

Dans cette crise qui lui est extrêmement douloureuse, dont elle parle au roi des Belges avec une profonde émotion, la Reine est soutenue par le dévouement et par l'affection du prince Albert. Lord Melbourne, en se séparant d'elle, a indiqué le remède : associer le prince aux affaires du gouvernement. Jusque-là, malgré toute sa tendresse, la Reine le tenait à l'écart des affaires publiques, par un sentiment très net de la souveraineté qui n'appartenait qu'à elle, peut-être aussi pour ne pas donner prise au patriotisme ombrageux de son peuple. Bien des indices lui faisaient craindre que la moindre apparence de l'intervention

d'un étranger dans les questions nationales ne suscitât contre lui une opposition formidable. Mais, dans cette circonstance, on n'avait pas le choix. La souveraine se serait trouvée bien isolée, si, en face d'un ministère nouveau qu'elle connaissait à peine et qui ne lui inspirait aucune sympathie, elle n'eût trouvé dans son intérieur aucun réconfort. Elle ne se décida cependant que sur les instances de lord Melbourne, lorsque lui-même eut garanti la discrétion et la réserve du prince. Cette hésitation témoigne de la haute idée que se faisait cette jeune femme des devoirs royaux. Même dans l'entraînement de l'amour conjugal le plus ardent, elle ne voulait pas s'exposer à subir une influence, un ascendant dont auraient pu souffrir les intérêts de l'Angleterre. Lord Melbourne lui garantissant que le prince n'abuserait jamais de la confiance qu'on lui témoignerait, lui permettait de se livrer en toute sécurité au penchant de son cœur. L'harmonie politique du ménage tint alors en grande partie à l'extrême prudence du prince Albert, décidé à ne donner son avis que sur les questions au sujet desquelles on le consulterait, à ne se mêler de rien en dehors de ce qui lui serait soumis. S'il exerçait une action par la justesse de son esprit, cette action toute désintéressée, on ne pouvait lui reprocher ni de l'avoir provoquée, ni même de l'avoir désirée.

Forte de l'appui qu'elle est sûre de trouver dans son intérieur, la Reine ne laisse évaporer entre les mains des nouveaux ministres aucune parcelle de son autorité. Dès le premier jour, elle indique ce qu'elle a le droit d'attendre d'eux. Le nouveau premier ministre, sir Robert Peel, ayant oublié d'informer la Reine que la Chambre des communes vient d'être ajournée, la Reine fait remarquer cet oubli et demande en même temps à recevoir chaque jour, comme sous le précédent ministère, un court rapport sur les séances des deux Chambres. Il ne lui convient pas non plus que les nominations de quelque importance puissent être faites sans qu'on lui ait demandé son avis. Il est bien probable qu'elle ne fera pas d'objections aux nominations qui lui seront proposées, mais elle tient à ce qu'on n'informe pas l'intéressé avant qu'elle ait eu le temps d'apprécier elle-même les qualités et la capacité de la personne. Sir Robert Peel accepte très loyalement cette situation, à condition toutefois que la Reine n'entretienne aucune correspondance politique avec son prédécesseur. Le fidèle Stockmar est averti par lui que

si l'influence de lord Melbourne s'exerçait encore au Palais, il n'hésiterait pas à donner sa démission motivée et à porter la question devant le Parlement. Il ne le fit pas, n'ayant pas de preuves, mais il aurait certainement bondi s'il avait appris que la Reine continuait à correspondre avec lord Melbourne et le consultait quelquefois sur des questions délicates. Quels que fussent les inconvéniens et les dangers de cette correspondance, la Reine ne pouvait se résigner à être complètement séparée de l'homme qu'elle avait vu presque chaque jour pendant quatre années, qui ne lui avait donné au début de son règne que des preuves de dévouement et d'affection. Sous la correction politique de la souveraine, s'étonnera-t-on, s'indignera-t-on lorsque les sentimens de la femme reparaissent par instans?

Sir Robert Peel soupçonnait-il ou redoutait-il quelque chose de ce genre lorsqu'il éprouvait en présence de la Reine un embarras qu'il ne réussissait pas à surmonter? Aux yeux des témoins impartiaux, pendant les premiers mois de leurs relations, ils ne se sentaient à l'aise ni l'un ni l'autre. Ils surveillaient leurs gestes et leurs paroles pour ne pas laisser transparaître leurs sentimens intimes. En pareil cas, la femme est toujours supérieure à l'homme; elle sait mieux que lui composer son attitude et son visage. Il arrivait quelquefois à la Reine de prendre un air dégagé, tandis que le pauvre Premier s'empêtrait dans ses saluts et dans ses phrases. Embarras passager du reste, que fit cesser plus tard l'estime mutuelle dont les deux interlocuteurs ne purent se défendre en se connaissant mieux. Au commencement de 1843, le roi des Belges félicitait sa nièce d'avoir un chef de gouvernement aussi ferme et aussi honorable que sir Robert Peel, et la Reine répondait qu'elle le croyait tout à fait supérieur à l'esprit de parti. Elle était si bien entrée dans son rôle constitutionnel qu'elle s'attacha à sir Robert Peel et qu'elle le regretta lorsqu'un changement de ministère l'obligea à se séparer de lui, comme elle s'était séparée de lord Melbourne. Les regrets sont presque les mêmes, exprimés tout au moins avec une vivacité analogue.

III

De toutes les questions politiques que soulève la correspondance de la reine Victoria, la plus intéressante pour nous est

certainement celle de ses rapports avec la France. Au fond, aimait-elle notre pays? S'il subsiste quelques doutes à ce sujet, si la libre pensée française inquiétait par momens son âme de chrétienne, si le souvenir des luttes soutenues par l'Angleterre contre Napoléon la rendait très attentive à toutes les manifestations de la politique française en Europe, et très résolue à les surveiller de près, on ne peut méconnaître son sincère attachement pour le roi Louis-Philippe. Le beau-père du roi des Belges a droit à toute son affection. Il ne s'agit nullement de politique. La politique n'a rien à voir avec ses sentimens de famille; elle en profite néanmoins, comme nous l'avons montré à propos des événemens de 1840. Dans la lutte engagée presque violemment entre lord Palmerston et Thiers, l'amitié personnelle des deux souverains l'un pour l'autre a contribué plus que tout le reste à la pacification des esprits. Depuis lors, la Reine ne laisse échapper aucune occasion de témoigner au roi des Français l'affection qu'elle lui porte. Elle parle sans cesse avec le plus vif intérêt de lui et de sa famille dans les lettres qu'elle adresse à Bruxelles. Aucune maison souveraine d'Europe n'est plus touchée que la maison d'Angleterre par la mort tragique du Duc d'Orléans. Les condoléances qu'envoie la Reine à Paris n'ont rien de banal; elles partent du plus profond d'un cœur affligé. Quelle douceur en revanche lorsque l'année suivante le couple royal peut faire une visite au château d'Eu, puis réunir à Windsor le Duc et la Duchesse de Nemours! La visite que compte faire le Duc de Bordeaux en Angleterre à la même époque contrarie la Reine; elle trouve l'idée « stupide, » mais elle s'arrangera pour que les princes français n'en souffrent pas; eux seuls seront officiellement invités et reçus; le prétendant ne recevra de la Cour aucune marque d'intérêt, il sera comme s'il n'existait pas. Cet attachement à la dynastie qui règne en France n'implique pas l'approbation nécessaire de la politique étrangère de cette dynastie, comme on devait le voir un peu plus tard. On aime personnellement le Roi et les princes ses fils. Mais s'il leur arrive de contrarier sur un point les traditions de la politique anglaise, on leur fera bien voir qu'on n'entend rien leur céder de ce qui concerne les intérêts de l'Angleterre.

On le vit au moment de la crise des mariages espagnols. Au sujet de l'Espagne, le point de vue des deux gouvernemens était différent, presque opposé. L'Angleterre, qui sous Napoléon avait

contribué à délivrer l'Espagne de la domination française, n'admettait pas que la France essayât d'y reprendre une influence prépondérante. Elle aurait été disposée à favoriser le mariage de la jeune reine Isabelle avec un prince de la maison de Cobourg qui lui offrait toute sécurité. Elle s'en abstint cependant pour ne pas donner d'ombrage au gouvernement français. Il semblait alors entendu entre les deux pays que, si un des fils du roi Louis-Philippe prétendait à la main de l'Infante, sœur de la Reine, ce ne pourrait être qu'après que la Reine elle-même se serait mariée et aurait eu des enfans. — Victoria parle d'un engagement verbal qui aurait été pris à Eu sur ce point par le roi des Français. Aussi, lorsqu'on apprit en Angleterre que le mariage de la reine d'Espagne avec don François d'Assise et celui de l'Infante avec le Duc de Montpensier avaient été déclarés simultanément, on cria à la trahison. Par ces mariages simultanés, Louis-Philippe préparait évidemment la possibilité de l'avènement de son fils au trône d'Espagne. La reine d'Angleterre en témoigna le plus vif mécontentement; elle écrivit au roi des Belges dans les termes les plus véhémens. « On a commis une infamie, dit-elle en propres termes. Il faut que le Roi sache que nous sommes extrêmement indignés, et que ce n'est pas en agissant ainsi qu'il maintiendra l'entente qu'il désire. » On n'en veut pas au pauvre Montpensier, qui a parfaitement réussi dans un récent voyage à Londres, mais on accuse son père de duplicité. La reine Marie-Amélie, dans une lettre très caressante adressée à sa bonne sœur d'Angleterre, essaie bien de transformer le mariage en un simple événement de famille. Mais la bonne sœur d'Angleterre n'entend point de cette oreille. Les effusions sentimentales ne sont plus de saison; d'un ton sec, elle remet les choses au point en exprimant sans aucun ménagement sa surprise et son regret. Retrouvera-t-elle jamais la confiance qu'elle avait autrefois dans l'amitié du roi Louis-Philippe? La perspective d'un tel malentendu avec le gouvernement français l'attriste et l'inquiète pour l'avenir. Elle sent bien que la faute n'est pas tout entière à la France et que les procédés de lord Palmerston y sont pour quelque chose. Elle n'en souffre pas moins d'avoir compté à tort sur la parole du roi des Français. « Aucune querelle, écrit-elle, ne pouvait m'être plus désagréable et plus cruellement pénible, car ce conflit a un caractère très personnel et bouleverse toutes nos communications et correspondances. »

Comment traiter la question librement à Bruxelles avec le gendre et la fille de l'adversaire?

La gêne persiste jusqu'au jour où Louis-Philippe perd sa sœur, Madame Adélaïde, qui lui a rendu tant de services, qui avait pour lui une affection si profonde et si active. Encore la reine Victoria, qui autrefois aurait écrit spontanément à l'annonce d'un si grand malheur, ne veut-elle pas le faire sans l'assentiment de son premier ministre. Elle demande à lord John Russell si la reprise de la correspondance interrompue depuis les mariages espagnols ne sera pas considérée en France comme l'indice d'un rapprochement politique. Elle plaint sincèrement Louis-Philippe, frappé de nouveau dans une très chère affection, elle ne voudrait cependant rien faire qui pût être interprété comme l'oubli des griefs récens de l'Angleterre. La réponse de lord John Russell mérite d'être citée comme un rare exemple de noblesse morale. Il n'éprouve aucune hésitation à dire que la Reine fera bien de suivre sa propre et généreuse impulsion et d'écrire une lettre au roi des Français. « Il y aura quelques personnes, — et M. Guizot sera peut-être du nombre, — qui y verront un acte politique; mais il vaut mieux s'exposer à une fausse interprétation de ce genre que de ne pas accomplir un acte de sympathie envers le Roi si cruellement frappé. » La Reine s'exécute galamment, mais si on compare le court billet qu'elle écrit aux lettres antérieures, quel changement de ton! C'est correct, ce n'est que correct. L'ancienne tendresse a disparu momentanément, toute prête à reparaître si les circonstances la réveillent.

Ces circonstances furent les journées de Février. Lorsque Louis-Philippe eut quitté Paris et se fut réfugié à Honfleur, c'est le consul anglais au Havre, l'agent de lord Palmerston, qui trouva le moyen de soustraire le Roi à la curiosité publique, peut-être même à quelque malveillance, et de le faire embarquer ainsi que la Reine sur un bâtiment britannique. C'est à l'Angleterre que les exilés demandaient asile et, en s'adressant personnellement à la Reine, ils escomptaient d'avance l'accueil qui les attendait. Accueil plein de cordialité et de pitié sincère. La Reine entend ne pas se mêler des affaires intérieures de la France; elle ne tentera aucun effort pour replacer Louis-Philippe sur le trône; mais sur le sol anglais, partout où ils voudront s'établir, elle offre au Roi dépossédé et à sa famille la plus

affectueuse hospitalité. Elle aimera à les revoir dans ce délicieux Claremont qui lui rappelle tant de chers souvenirs, où elle a passé les meilleures années de sa jeunesse.

Qu'allait maintenant devenir la France? La Reine se rendait bien compte que la chute de Louis-Philippe était due en partie à l'obstination avec laquelle il avait maintenu au pouvoir un ministère impopulaire. Elle avait encore sur le cœur les mariages espagnols. Elle n'en regrettait pas moins les seize années de tranquillité que l'Angleterre et le Continent devaient à l'entente cordiale. Les passions révolutionnaires déchaînées à Paris gagnaient déjà l'Allemagne et l'Italie. Qui les arrêterait désormais ? Il fallait que l'avenir fût bien sombre pour que l'empereur de Russie, dont les intérêts étaient si différens de ceux de l'Angleterre, adressât un appel pressant à la Reine en lui demandant de s'unir à lui contre les forces croissantes de la Révolution. Il convient de se reporter à cette date et d'entrer dans la pensée des gouvernemens conservateurs d'alors, pour comprendre la faveur avec laquelle fut accueillie l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République. Il représentait un principe de résistance, un arrêt de l'esprit révolutionnaire. En Angleterre particulièrement où il avait vécu, on espérait qu'il se souviendrait de l'hospitalité reçue et qu'il serait facile d'entretenir avec lui des rapports cordiaux. Il sentait si bien lui-même les avantages de cette situation qu'un de ses premiers soins fut d'écrire à la Reine une lettre où il rappelait avec autant d'habileté que de bonne grâce l'accueil bienveillant que lui avait fait la nation anglaise, pendant les années de son exil. Le nom de Napoléon, le coup d'État, la proclamation de l'Empire ne sont pas sans causer de sérieuses appréhensions à la Reine et à son gouvernement. Cependant la confiance dans le caractère et dans la conduite du prince fait peu à peu des progrès. Dès le 4 décembre 1852, la Reine en donne elle-même une preuve significative dans la lettre personnelle qu'elle écrit au nouvel Empereur pour accréditer auprès de lui un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. C'est plus et mieux qu'une lettre simplement officielle. La Reine y parle de « son invariable attachement, de son estime et de sa sincère amitié. »

La glace est désormais rompue. Un courant de très amicales relations va s'établir entre les deux souverains et les deux gouvernemens. La guerre de Crimée en fut la conséquence immé-

diate. Jamais la France, qui avait fait autrefois l'expédition de Morée contre les Turcs, ne serait entrée en campagne pour maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman, si l'empereur Napoléon n'avait saisi l'occasion de s'associer aux vues de l'Angleterre. L'ancienne diplomatie française n'envisageait pas la situation au même point de vue que le Cabinet britannique. Toute marche en avant de la Russie vers Constantinople, toute mainmise des Russes sur une partie quelconque de l'Empire ottoman prenait pour la politique traditionnelle de l'Angleterre l'apparence d'une menace. Pénétré de cette vérité, l'ambassadeur du gouvernement anglais en Turquie, lord Stratford de Redcliffe, d'un tempérament combatif, signalait le péril avec véhémence et poussait à la lutte. Comment s'engager cependant sans un allié sur le Continent? L'Angleterre dont la flotte est puissante, mais l'armée peu nombreuse, a toujours eu besoin pour partir en guerre de trouver des soldats hors de chez elle. Elle en a pris tantôt en Prusse, tantôt en Autriche, tantôt en Espagne, quelquefois même dans plusieurs pays en même temps. Cette fois, par une bonne fortune inespérée, l'allié le plus inattendu s'offre à elle, l'ennemi héréditaire, celui qu'elle a combattu à outrance, dont elle a détruit la puissance sous Louis XIV et sous Napoléon, la France.

Les informations particulières de la Reine lui permettaient de connaître exactement les dispositions intimes de l'Empereur des Français. Non seulement celui-ci témoignait en toute circonstance son désir de s'entendre avec l'Angleterre sur la question d'Orient, mais une confidence recueillie à Paris dans son intimité et transmise au roi des Belges laissait entrevoir qu'il aurait peut-être besoin d'une guerre pour consolider ou pour illustrer son gouvernement. Entre un allié et un ambassadeur également belliqueux la Reine essayait de conserver son sang-froid. La visite que lui avait faite autrefois l'Empereur de Russie et l'appel qu'il lui avait récemment adressé ne la laissaient pas insensible. Elle et le prince Albert continuaient à correspondre avec lui dans des termes amicaux. Mais en lui écrivant, elle ne pouvait s'empêcher de lui faire observer qu'il adressait à la Turquie des demandes qu'aucun gouvernement indépendant n'aurait consenti à accepter, et que l'occupation des principautés Danubiennes par l'armée russe créait depuis quatre mois une situation inquiétante pour la paix européenne. Même lorsque les hostilités ont réellement commencé, lorsque le bruit se répand

que les bâtimens turcs ont été incendiés à Sinope par la flotte russe, la Reine veut douter encore; il lui reste un vague espoir de ne pas être obligée de recourir aux armes. On n'a pas le récit authentique de l'événement, peut-être la Russie pourrait-elle l'expliquer et l'excuser. Jusqu'à la dernière heure elle résiste autant qu'elle le peut à la double pression du gouvernement français et de ses propres ministres, beaucoup plus excités qu'elle.

Au moins si, presque malgré elle, elle est acculée à la guerre, elle juge nécessaire de ne l'engager qu'avec des forces suffisantes. On parle d'augmenter l'armée anglaise de 10000 hommes. Qu'est-ce que cela pour faire figure en Orient? Elle demande à son ministère une augmentation immédiate de 30000 hommes. Une fois le drapeau de l'Angleterre déployé et la guerre décidée, l'attitude de la Reine change tout à fait. Autant elle a mis de bonne volonté et de patience à conserver la paix, autant elle est résolue dans l'action. C'est du sang de soldat qui coule dans ses veines, elle aime à le rappeler. Rien ne l'émeut davantage que les combats livrés par ses armées dans les Indes, en Afghanistan, en Chine. Les récits de guerre l'ont toujours enthousiasmée depuis son enfance; elle se fait raconter les traits de courage de ses officiers et ne leur ménage pas les récompenses. L'homme de son temps qu'elle a le plus admiré, avec lequel elle ne s'est jamais entretenue sans un frisson d'orgueil, c'est Wellington, le héros de la guerre d'Espagne et de Waterloo. Il représente pour elle les plus glorieux souvenirs de l'Angleterre moderne. Puisque celle-ci, après quarante ans de paix en Europe, est obligée à nouveau de tirer l'épée, qu'elle le fasse noblement et fièrement! Que les marins et les soldats qui vont combattre au loin pour la patrie se sentent soutenus par les sympathies de la nation tout entière! Aussi la Reine recommande-t-elle à ses ministres de serrer les rangs, de faire cesser entre eux toutes les divisions qui les affaibliraient, et chaque fois qu'a lieu un départ pour la guerre, se fait-elle un devoir de saluer ceux qui partent.

Du balcon de Buckingham-Palace, à sept heures du matin, au mois de février, elle voit défiler les fusiliers écossais qui présentent les armes et acclament avant de s'embarquer le couple royal. « Ce fut un touchant et magnifique spectacle, » écrit-elle au roi des Belges. Elle raconte également à son oncle le départ

de sa « noble flotte » pour la Baltique. Sur un petit bâtiment elle est passée la première, elle a vu successivement sortir tous les navires par un vent favorable. En passant devant elle, « de chaque bord montaient à trois reprises de chaleureuses acclamations. Ils partent glorieusement, suivis par les prières et par les bons vœux de tous. »

Le revirement qui s'est produit dans l'esprit de la Reine après l'échec des négociations avec la Russie est exprimé à merveille dans une lettre fort spirituelle qu'elle adresse au roi de Prusse. Celui-ci lui demandant d'examiner la question dans un esprit d'amour de la paix et même de construire un pont pour l'honneur impérial: « Je puis vous assurer, répond-elle, que tous les dons d'invention, toute l'architecture de la diplomatie et de la bonne volonté ont été employés inutilement pendant ces neuf derniers mois, à construire des ponts. Les projets de notes, de conventions, de protocole, ont été produits à la douzaine par les chancelleries des différentes puissances, et on pourrait appeler une autre Mer-Noire l'encre qui a été gaspillée à cet usage. Mais toutes les tentatives ont échoué contre la volonté de votre honorable beau-frère. » C'est bien au fond la pensée de la Reine. Seulement, le ton ironique qu'elle emploie par exception fait supposer à M. Jacques Bardoux, l'habile traducteur de la correspondance, qu'elle a eu ce jour-là un collaborateur. Serait-ce le prince Albert? Il n'est pas impossible non plus que la reculade du roi de Prusse, qui, après avoir paru s'engager, lâchait pied, ait excité la verve et aiguisé l'esprit d'une personne aussi sincère que la reine d'Angleterre. On lui a tant recommandé depuis sa jeunesse le culte de la vérité, elle s'efforce si constamment d'être vraie, qu'elle démêle peut-être plus finement que personne les subterfuges et les faux-fuyans des autres.

IV

Une fois la guerre engagée, la pensée de la Reine se tourne tout entière vers la Crimée. Elle attend des nouvelles avec angoisse. La bataille de l'Alma la remplit de joie et d'orgueil. « Mes nobles troupes, écrit-elle, se sont conduites avec un courage et un acharnement admirables... je suis si fière de mes nobles et chers soldats! » Il y a malheureusement un revers de médaille auquel elle est infiniment sensible : les malades, les blessés, les

morts. Pendant que l'armée anglaise est à la peine, elle veut qu'on ne ménage rien pour la secourir. Si on a besoin de son propre yacht, elle l'offre volontiers, on pourra y installer un millier d'hommes de renfort. « La tête me tourne, dit-elle. Je suis si bouleversée et agitée, et mon esprit est tellement absorbé par les nouvelles de Crimée que j'en arrive à oublier le reste. Toute mon âme et tout mon cœur sont en Crimée. » Quelle émotion ne dut-elle pas éprouver lorsqu'elle reçut du prince Édouard de Saxe-Weimar, aide de camp de lord Raglan, le récit navrant de la bataille d'Inkermann, les Anglais surpris jusque sous leurs tentes par l'attaque impétueuse des Russes, l'héroïsme de la résistance dans des conditions si difficiles, le spectacle horrible du champ de bataille, l'amoncellement des soldats morts, des tas de bras et de jambes, coupés par des chirurgiens, encore couverts de pantalons et de chaussures. Une allusion à l'arrivée si opportune des Français qui sauvèrent ce jour-là l'armée anglaise d'une destruction complète serait ici bien naturelle. On regrette de n'en trouver aucune trace dans la correspondance. Cette lacune s'explique d'autant moins que tous les organes de la presse anglaise rendaient alors hommage à l'esprit de fraternité militaire et à la vaillance dont nos soldats avaient fait preuve dans cette sanglante journée. J'ai eu la bonne fortune de passer en Angleterre une partie des années 1854 et 1855. Nous étions alors au pinacle. Dans les réunions publiques, au théâtre, dans les chaires, on saisissait toutes les occasions de parler des Français, « ces vaillans alliés » de l'Angleterre.

L'admiration dont nous étions l'objet fit explosion lorsque, au mois d'avril 1855, l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie se rendirent à Londres. L'enthousiasme de la population fut indescriptible. « Depuis mon couronnement, écrit la Reine, à l'exception de l'ouverture de la grande exposition, je ne me souviens de rien de semblable. » Elle même reste sous le charme de cette visite qu'elle voit finir avec regret, comme finit un rêve brillant et heureux. Les lettres que s'écrivent après le voyage les deux souverains témoignent d'une sympathie réciproque. Le portrait pénétrant que la Reine trace de l'Empereur indique qu'il lui avait beaucoup plu, qu'elle faisait grand fond sur le sérieux et sur la solidité de son caractère, mais qu'on sentait bien qu'il y avait des parties de lui-même qui échappaient à l'observateur. Sous sa discrétion, sous son calme, sous sa grande douceur, que cachai

ce séduisant personnage? Comment concilier avec ces qualités apparentes l'expédition de Boulogne organisée après une promesse solennelle de ne pas rentrer en France, le coup d'État avec ses rigueurs et la confiscation si injuste des biens de la famille d'Orléans? En cherchant une explication bienveillante, la Reine en arrive à conclure que l'Empereur est surtout dominé par sa confiance en son étoile. Le sens moral des actes qu'il accomplit disparaît à ses yeux lorsque la destinée les lui impose en quelque sorte. Ils ne sont plus ni cruels, ni injustes, dès qu'ils deviennent nécessaires. Comment peut-elle croire ensuite l'Empereur incapable « des ruses et des fourberies » du roi Louis-Philippe? S'il en a besoin pour accomplir sa destinée, pourquoi la tromperie lui coûterait-elle plus que l'injustice ou la cruauté? Pauvre roi Louis-Philippe! qu'est devenue l'affection d'autrefois? Faut-il que l'affaire des mariages espagnols ait mis un bandeau sur les yeux de la Reine pour que le caractère mystérieux et fermé de Louis-Napoléon lui inspire plus de confiance que la loquacité cordiale et bon enfant du roi des Français?

La séduction personnelle qu'exerce l'Empereur sur la Reine s'augmente encore après le voyage qu'elle fait à Paris en compagnie du prince Albert. La grandeur des souvenirs, la beauté des monumens la transportent d'admiration. Elle parle de l'enchantement où elle est plongée par la variété et par la magnificence des spectacles qu'on lui présente. « Je ne me suis jamais autant amusée, dit-elle... Je ne peux plus penser à autre chose, et j'en parle sans cesse. » Quelle scène inoubliable en effet, quarante ans après Waterloo, que la présence de la reine d'Angleterre devant le tombeau de Napoléon donnant le bras à l'héritier de son nom et de son trône! Comment ne serait-elle pas reconnaissante de tout ce qu'on a fait pour lui plaire? Comment pourrait-elle sans émotion voir défiler l'armée française, « une si belle armée, la compagne de ses troupes bien-aimées. » Mais, au milieu de ces élans d'admiration et de reconnaissance pour notre pays, la note qui domine est un sentiment très affectueux pour la personne de l'Empereur. La Reine vient de passer dix jours dans sa compagnie, douze ou quatorze heures par jour, souvent en tête à tête. Jamais elle n'a éprouvé avec lui aucun embarras; elle s'est toujours trouvée à son aise, en mesure de traiter tous les sujets, même les plus intimes et les plus délicats. Elle admire son tact, son calme, sa simplicité, la distinction de

ses manières. La dignité, la tenue parfaite de la Cour la frappent également. Quel contraste entre cette correction élégante et le désordre qui régnait aux Tuileries du temps de Louis-Philippe! Décidément, le vieil ami d'autrefois est tout à fait détrôné par l'ami nouveau. Comme le remarque avec raison M. Jacques Bardoux, si on excepte les lettres consacrées au roi des Belges ou au prince Albert, jamais la Reine n'a exprimé pour un de ses parens ou de ses amis une admiration aussi vive que pour l'empereur Napoléon. Sans qu'il essayât de rien faire pour qu'on s'attachât à lui, sans qu'il eût rien de particulièrement séduisant dans son extérieur, il exerce sur elle, comme sur tous ceux qui l'approchent, une sorte de fascination.

En attendant, la guerre que les alliés s'étaient flattés de terminer si rapidement continue avec toutes ses horreurs. Pendant que nous avons l'air d'assiéger Sébastopol, nous sommes nous-mêmes bloqués sur le plateau de la Chersonèse, sous un climat extrême, dans les conditions les plus déplorables pour la patience et pour la santé de nos soldats. Les Anglais, plus habitués que nous au confort, qui n'ont pas appris à se débrouiller comme nous dans les guerres d'Afrique, souffrent cruellement. Le cœur de la Reine est touché de ces souffrances. Elle voudrait les soulager, offrir à ceux qui rentrent en Angleterre, aux malades et aux blessés, des locaux salubres et gais. Les visites qu'elle multiplie dans les hôpitaux militaires ne la satisfont pas. Les fenêtres sont trop hautes, les chambres trop petites. Il n'y a pas de réfectoire. Les malheureux mangent dans la pièce où ils couchent. On parle de les installer sur des pontons : triste séjour, où ils se trouveraient peut-être bien physiquement, mais qui ne leur offrirait aucun agrément moral. Le seul remède est la construction d'hôpitaux nouveaux pour lesquels le pays ne marchandera pas les sacrifices. Elle visite avec le prince Albert une soixantaine de blessés des Coldstream et des fusiliers écossais. « C'était un spectacle intéressant et touchant : de si beaux hommes, si braves et si patiens, si prêts à repartir et à leur tomber dessus encore! » Une idée heureuse qui lui appartient en propre et qui indique sa connaissance du cœur humain est la création de la médaille de Crimée avec agrafe. Elle devine que la perspective d'une récompense de ce genre déterminera dans le pays un certain nombre de vocations militaires. Aussi tient-elle à faire elle-même solennellement la remise des premières médailles. C'était

le premier spectacle de ce genre dont l'Angleterre eût été témoin. « Le plus haut prince du sang aussi bien que le plus humble simple soldat reçurent la même distinction pour leur vaillante conduite dans de rudes batailles, et la main rugueuse du brave et honnête simple soldat fut pour la première fois en contact avec celle de sa souveraine, de la Reine. Nobles gens! j'avoue que j'ai pour eux les mêmes sentimens que s'ils étaient mes propres enfans. Mon cœur bat pour eux autant que pour mes plus proches et plus chers parens. »

La mort inattendue de lord Raglan ajoute une douleur à toutes celles qu'avait déjà causées la guerre de Crimée. Quelle pitié de penser qu'après avoir si souvent bravé la mort sur les champs de bataille, il n'a pas eu la consolation de tomber à la tête de ses soldats! Les événemens décisifs approchent. Qui pourra le remplacer, quel chef inspirera à l'armée anglaise la confiance qu'il inspirait? La Reine ne cache pas qu'il y a là pour son gouvernement, pour elle-même, une cause de soucis et d'inquiétude. Heureusement, peu de semaines après, le 8 septembre, la prise de la Tour Malakoff amène la chute de Sébastopol. L'échec partiel qu'avaient éprouvé les Anglais à l'attaque du Grand-Redan disparaît dans la joie générale de la victoire. La Reine sent bien cependant que cette victoire nous est due et, dès le premier moment, elle charge le commandant en chef de l'armée anglaise de porter ses félicitations personnelles au général Pélissier. J'étais alors en Écosse où l'opinion publique accueillit la nouvelle avec moins de satisfaction. Assurément on était content de savoir terminé un siège qui avait duré si longtemps et coûté tant de vies humaines, mais on se sentait humilié que les troupes anglaises eussent échoué là où les Français avaient réussi. « Quel désastre! me disait un habitant d'Édimbourg très patriote. Vous avez battu les Russes qui avaient battu les Anglais. Nous ne venons donc qu'en troisième ligne. » La Reine partage très vivement les sentimens de son peuple. Elle qui ne voulait pas la guerre, qui ne s'y était résignée qu'à la dernière extrémité, maintenant elle ne voudrait plus déposer les armes. Pourquoi? par une raison bien simple. L'armée anglaise, dont la dure campagne de Crimée a révélé les imperfections, dont le cri public a dénoncé les vices, vient enfin d'être réorganisée, outillée pour de nouveaux combats. Jamais elle n'a été plus brillante. Au moment où elle atteint son apogée, va-t-on la

laisser sous l'impression de l'échec du 8 septembre? Rentrera-t-elle dans la mère patrie avec l'humiliation d'une défaite? La France n'a plus rien à attendre de la prolongation de la guerre. Elle a obtenu ce qu'elle voulait, un renouveau de gloire; elle a inscrit sur ses drapeaux les noms de l'Alma, de Malakoff, de Sébastopol. L'empereur Napoléon satisfait n'aspire plus qu'à la paix; la Reine a l'ambition de ne la signer qu'après une victoire éclatante.

V

Premier germe de dissentiment entre les deux alliés. Un simple nuage qui grossira avec le temps, qu'on voit déjà poindre à l'horizon dans l'azur du ciel. La Reine met une insistance particulière à obtenir que l'Empereur ne se laisse tenter par aucune proposition des Russes. Décidée, s'il le faut, à profiter de l'état de son armée et des dispositions belliqueuses de l'opinion publique en Angleterre pour continuer la campagne, même seule, même sans le secours de la France, elle craint que celle-ci ne fléchisse et ne donne aux plénipotentiaires l'impression que l'Empereur accepterait la paix à tout prix.

Si telle est au fond la pensée de Napoléon, du moins qu'il ne le montre pas! Que les puissances représentées au Congrès de Paris ne puissent soupçonner aucune divergence de vues entre les deux alliés! La Reine prend à cet égard les précautions les plus minutieuses. Elle écrit personnellement à l'Empereur, elle lui envoie lord Clarendon pour qu'il sache bien ce qu'elle désire, elle met en jeu dans une lettre gracieuse et habile l'influence de l'Impératrice. Elle est récompensée de la peine qu'elle prend. C'est bien elle, elle seule, qui dicte les conditions de la paix et qui peut dire à son pays avec un légitime orgueil : Oui, nous aurions pu continuer la guerre, comme vous le désiriez, avec de grandes chances de succès; mais la guerre a ses hasards et ses douleurs; les grands résultats que nous avons obtenus nous dispensent de courir ce risque en assurant à l'Angleterre la situation la plus forte dans les conseils européens.

Grâce à l'énergie de la Reine et à la condescendance de l'Empereur, la politique anglaise triomphait. Quel était le sort de la nôtre? Le gouvernement impérial avait recueilli de la gloire, beaucoup de gloire, mais rien de plus. Dès le lendemain

de la guerre de Crimée, il rencontrait à Constantinople les limites de la bonne volonté de l'Angleterre. Le Cabinet britannique était représenté auprès de la Sublime-Porte par un homme d'une singulière énergie, lord Stratford de Redcliffe, habitué à parler en maître dans les conseils du Sultan. Lorsqu'un des plus distingués des diplomates du second Empire, Édouard Thouvenel, fut envoyé à Constantinople, il y arrivait avec le prestige de nos victoires et avec l'espérance que le gouvernement turc reconnaîtrait le service que nous venions de lui rendre. Si, avant la guerre de Crimée, les représentans de la France et de l'Angleterre en Turquie avaient pu suivre une politique différente, leur accord semblait désormais la conséquence nécessaire de la politique commune que leurs deux gouvernemens avaient suivie sur les bords de la Mer-Noire. Quoique Thouvenel, qui avait été pendant plusieurs années chargé d'affaires en Grèce, connût déjà l'Orient et les habitudes d'esprit de lord Stratford, il comptait entretenir avec lui des rapports cordiaux. Quelle ne fut pas sa surprise en s'apercevant que les faux-fuyans, les réponses dilatoires et les équivoques perpétuelles des ministres turcs étaient encouragés officieusement par l'ambassadeur d'Angleterre! Chaque fois qu'il demandait quelque chose à la Sublime-Porte, il sentait, derrière ses résistances, derrière ses lenteurs calculées, la main de lord Stratford. En face d'une hostilité si persistante, il en vint un jour à faire descendre solennellement le pavillon tricolore sur la terrasse de l'Ambassade et à menacer le Divan de rompre les relations diplomatiques en s'embarquant sur un bâtiment de guerre français. L'affaire ne put s'arranger que dans une entrevue personnelle de la reine Victoria et de l'Empereur.

Au fond, le désaccord qui ne pouvait manquer de se produire commençait entre les vues pratiques du gouvernement anglais et l'esprit chimérique de Napoléon III. Le rêveur couronné, dont M. Jules Lemaître a tracé un portrait si ressemblant, portait au fond de sa pensée, souvent obscure pour lui-même, un idéal très différent de celui de l'ancienne diplomatie. Des relations de sa jeunesse avec les révolutionnaires italiens, de la société cosmopolite dans laquelle il avait vécu, de ses longues rêveries entre les murs de la prison de Ham, il conservait un ensemble d'idées peu compatible avec le droit public européen. La marotte des nationalités, qui allait devenir le principe initial de sa politique

extérieure et la cause de sa perte, s'agitait déjà devant son esprit. De la question d'Orient il tirait une conclusion assez inattendue pour les chancelleries européennes : la nécessité de donner la parole aux Principautés Danubiennes et de les consulter sur la forme de gouvernement qui leur conviendrait le mieux. C'est sur ce sujet que Thouvenel s'escrimait à Constantinople, sans beaucoup de conviction et sans beaucoup de succès. C'était juste, c'était humain, mais était-ce d'accord avec le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman pour lequel on venait de se battre? L'attitude respective des puissances semblait indiquer le contraire, car, sur ce point spécial, nous trouvions plus d'appui de la part de la Russie que de la part de l'Angleterre et de la Turquie. Les rôles se retournaient cette fois, la Russie ne demandant pas mieux que de favoriser l'autonomie des principautés aux dépens de la suzeraineté du Sultan.

Dans ces chevauchées à travers les principes, l'Angleterre ne comprenait plus et surtout ne suivait plus l'Empereur. Le 20 mai 1857, après une longue conversation avec M. de Persigny, lord Clarendon entretenait le prince Albert des utopies de Napoléon III. Si celui-ci avait été si pressé de conclure la paix, c'est qu'il désirait ménager la Russie et s'entendre ensuite avec elle et l'Angleterre pour remanier la carte de l'Europe. Aux traités de Vienne conclus contre son oncle, et qui consacraient le droit de conquête, il voulait opposer le principe des nationalités et la volonté des peuples. Suivant M. de Persigny, on voyait déjà percer chez lui la haine de l'Autriche, puissance conquérante, et le désir de lui reprendre une partie de ce que lui avaient donné les traités de 1815. L'ancien insurgé des Romagnes, le carbonaro imprégné des idées révolutionnaires reparaissait sous l'Empereur, au grand étonnement de la diplomatie anglaise. Il convenait de ne jamais perdre de vue, de surveiller de près un allié si entreprenant. La Reine craint qu'il n'échappe un beau jour à l'influence anglaise et qu'il n'entre en conflit avec l'Autriche. Elle fait tout ce qu'elle peut pour le retenir; elle va jusqu'à lui déclarer qu'elle se détacherait entièrement de lui, s'il tentait de déchirer les clauses des traités existans.

Mais, avec la hantise qu'il avait du principe des nationalités, avec l'idée fixe de l'indépendance de l'Italie, qui pourrait le retenir sur la pente fatale? Même sachant qu'il ne sera pas suivi

par l'Angleterre, même après que la Reine l'a supplié de maintenir la paix en Europe, il se décide à prendre les armes. L'entêtement et la maladresse du gouvernement autrichien, la mauvaise administration des États italiens ne lui fournissent que trop d'occasions de partir en guerre. Jusqu'au dernier moment, la Reine fait tous ses efforts auprès des deux parties pour prévenir le conflit. Avec la clarté habituelle de son esprit, elle résume la situation dans une lettre adressée au roi des Belges : « Bien qu'à l'origine ce soit la criminelle folie de la Russie et de la France qui ait été cause de cette crise terrible, c'est la stupidité et l'aveuglement de l'Autriche qui ont amené la guerre maintenant. » Qu'est devenu le cantique entonné si souvent autrefois en l'honneur de l'alliance française? Il suffit que la France soit soupçonnée d'un rapprochement avec la Russie, quoiqu'on n'en puisse donner aucune preuve positive, pour que l'opinion publique en Angleterre se retourne contre nous et que la Reine elle-même fasse chorus avec son peuple et rejette sur nous la responsabilité de la guerre. Dans les documens officiels qui doivent être soumis au Parlement, elle demande avec insistance qu'on ne se contente pas de blâmer l'Autriche et la Sardaigne, comme si elles avaient seules engagé la partie, mais que, sans rien dire de blessant pour la France, on indique qu'elle aussi a sa part dans les événemens qui troublent l'Europe. M. de Persigny essaie de défendre son maître en niant qu'on ait pris des engagemens envers la Russie, en disant qu'à l'origine l'Empereur ne voulait pas la guerre, mais que M. de Cavour l'a menacé de publier sa correspondance confidentielle et l'a ainsi forcé à prendre les armes. Cette explication même laisse planer une équivoque fâcheuse sur l'attitude de l'Empereur. Qu'est-ce que cette correspondance confidentielle, sinon la preuve qu'il entretenait des relations intimes avec les meneurs de la politique italienne? A la Cour d'Angleterre, la confiance des premiers temps n'existe plus et ne reviendra pas. Si la Reine revenait sur le portrait qu'elle a tracé autrefois de Napoléon III, elle serait amenée à y faire de singulières retouches, et à reconnaître sans doute que la naïveté n'était pas, comme elle le croyait, un des traits de son caractère.

Dans l'esprit de la Reine, à la confiance succède un sentiment d'abord vague et indéterminé, puis de plus en plus précis, l'inquiétude. Quelles sont, chez l'Empereur, les idées de derrière

la tête? Quelles sont les convoitises ambitieuses qui se cachent sous cette apparence flegmatique? L'Empereur a certainement des visées. Lesquelles? Que signifie l'attitude qu'il prend avec ses anciens adversaires? Qu'attend-il de leur bon vouloir? En tout cas, il noue avec eux les relations les plus étroites. Après avoir battu la Russie, il en fait son amie; après avoir battu l'armée autrichienne, il entre en coquetterie marquée avec l'empereur d'Autriche. Au milieu de ces menées obscures dont la Reine s'efforce sans succès de pénétrer le sens, deux rayons de lumière viennent tout à coup frapper ses yeux : un avertissement du roi Léopold, qui croit que les Prussiens seront les premières victimes de la politique impériale française, une phrase où, à propos de l'annexion de la Savoie, l'Empereur parle des « frontières naturelles de la France. » Les frontières naturelles, voilà le grand mot lâché. La Reine comprend aussitôt que le Rhin est menacé, et comment n'en serait-elle pas émue? Fille d'une Allemande, femme d'un Allemand, elle vient de marier sa fille aînée avec le prince royal de Prusse. Cette pensée ne la quittera plus. Elle veillera d'un œil inquiet sur ce que fait et sur ce que médite le gouvernement français.

De telles appréhensions conçues de si loin, en détachant complètement la Reine de son ancien allié, nous expliquent ce qui s'est passé en 1870. La politique étrangère de l'Angleterre était jusque-là bien formelle : maintenir à tout prix l'équilibre européen; ne pas souffrir l'établissement en Europe d'une puissance prépondérante qui dominerait les autres. C'est pour cela que l'armée et la flotte britannique avaient fait résolument échec à la monarchie de Louis XIV et à l'Empire de Napoléon, tous deux trop absorbans. Les éclatantes victoires que les troupes françaises avaient remportées en Crimée et en Italie trompèrent la Reine sur notre force. Elle nous crut invincibles, elle nous vit déjà, comme elle l'indique dans une de ses lettres, vainqueurs de l'Allemagne, maîtres du Continent, menaçant l'Angleterre elle-même. Si l'Empereur continuait le cours de ses succès, le gouvernement anglais se trouverait un jour obligé, soit de lui obéir, soit de le combattre, avec de terribles désavantages. C'était ne voir qu'un côté de la question. Un autre danger pouvait naître et s'est produit, en effet, après la guerre de 1870 : la création au centre de l'Europe d'un État formidable, beaucoup plus peuplé et beaucoup plus menaçant pour l'équilibre euro-

péen que n'aurait pu l'être la France. L'Angleterre, qui n'avait pas vu le péril, n'a pas su le conjurer et en porte aujourd'hui la peine. Au moment où la Prusse ressuscitait contre nous le droit de conquête, le gouvernement britannique n'a pas prononcé la parole décisive qui aurait peut-être empêché l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Il ne l'avait pas prononcée non plus en 1866, lorsque M. de Bismarck annexait à la Prusse le duché de Nassau, la ville libre de Francfort, le royaume de Hanovre, que tant de liens rattachaient à l'Angleterre. Quelle fut la part de la Reine dans cet effacement de la politique traditionnelle de son pays? Les craintes que lui inspirait la France, ses sympathies pour l'Allemagne ont-elles influé sur son gouvernement? Cela paraît vraisemblable, sans qu'on puisse le dire avec certitude, la correspondance publiée s'arrêtant en 1861, à la mort du prince Albert. Ce qu'on sait, par exemple, c'est qu'en 1860, elle annonçait une croisade contre ce perturbateur universel qui s'appelait Napoléon III.

VI

Les rapports politiques de l'Angleterre et de la France tiennent une place très importante dans la correspondance de la reine Victoria, mais ils sont bien loin d'en être l'unique objet. L'attention de la souveraine se porte à chaque instant sur toutes les questions qui intéressent l'Angleterre en Europe, hors d'Europe, aux Indes, en Chine, au Cap. Il n'y a pas une des parties de son immense empire sur laquelle elle n'exige des rapports détaillés qu'elle lit avec un soin scrupuleux. Son application au travail, son souci de tout savoir et de répondre à tout, faisaient l'admiration de l'empereur Napoléon, lorsqu'il était son hôte. Elle jouit infiniment de la vie de famille. Elle donne une large part de son temps à ses enfans et surtout à son mari. Mais ses chères affections n'empiètent jamais sur ses devoirs de souveraine. Elle les remplit tous ponctuellement, religieusement. Un principe domine sa conduite, une idée inspire ses résolutions : l'intérêt de l'Angleterre. Sur cet intérêt même elle a des vues personnelles et hautes. La grandeur morale de son pays la préoccupe autant que sa grandeur matérielle. Dans les notes écrites qu'elle adresse si fréquemment à ses ministres, elle blâme toutes les paroles ou toutes les mesures qui pourraient faire dou-

ter de l'esprit d'équité de la politique anglaise. Reine constitutionnelle, avec des ministres qui gouvernent pour elle, elle n'obtient pas toujours ce qu'elle voudrait. Elle l'essaie néanmoins chaque fois qu'une question capitale est en jeu; elle lutte pour les idées qu'elle croit justes jusqu'à la dernière limite de son pouvoir. Après la guerre de Crimée, après la sanglante révolte des Indes qui lui ont révélé les parties faibles de l'organisation militaire anglaise, elle insiste pour obtenir une meilleure méthode et plus d'argent. Ce sont les misérables économies d'autrefois qui ont souvent paralysé les efforts de ses soldats. Qu'on ne lésine ni sur le nombre des hommes de l'armée de terre, ni sur le nombre des bâtimens de la flotte, ni sur le chiffre des subsides nécessaires. Elle a le sentiment très vif qu'une grande nation, telle que l'Angleterre, avec son passé de gloire et de prospérité, ne doit pas se laisser surprendre par les événemens. Quelles que soient les apparences et même les garanties de la paix, il faut se tenir aussi prêt à faire la guerre que si la guerre devait éclater demain.

La correspondance journalière que la Reine entretient avec ses ministres nous permet d'étudier de près le mécanisme du gouvernement constitutionnel. Lorsque, à l'âge de vingt-deux ans, elle a perdu le chef de son premier ministère, lord Melbourne, auquel elle témoignait l'affection d'une fille, nous avons vu qu'elle en éprouva un profond chagrin. Les mêmes émotions ne se renouvelleront pas à chaque changement de ministère. Elle s'habituera et s'endurcira; ses ministres ne seront pas tous des amis personnels, mais elle exigera de tous un minimum d'égards sur lequel elle ne transigera pas. Elle considère comme un droit de sa charge d'être consultée sur les nominations importantes; elle entend également qu'aucune communication ne soit faite aux membres du Parlement ou aux gouvernemens étrangers sans qu'elle en ait eu connaissance. En général, elle est obéie. De temps en temps néanmoins, des billets courts et un peu secs attestent qu'elle n'est pas contente. Elle ne laisse passer aucune incorrection sans la relever, elle croirait manquer à un devoir essentiel si la royauté perdait entre ses mains le plus mince de ses privilèges. Toute jeune, dès son avènement au trône, elle s'est fait une loi de n'aliéner aucun des droits qu'elle tient de sa naissance et de la tradition. Même avec lord Melbourne, qu'elle aime si tendrement, il lui arrive de manquer de patience, lors-

qu'elle apprend par des tiers les décisions de ses ministres qui devraient toujours lui être communiquées directement. Elle se plaint à sir Robert Peel qu'un ambassadeur nommé à l'étranger soit parti sans avoir été reçu par elle. Elle exige qu'à l'avenir tous ceux qui seront chargés de représenter l'Angleterre au dehors sollicitent d'elle une audience qu'elle accordera toujours, si sa santé le lui permet.

Lorsqu'il s'agit de politique étrangère, la Reine ne se contente pas de prendre communication des dépêches envoyées par son gouvernement. Elle en discute les termes, elle y propose souvent des modifications importantes. Celui de ses ministres avec lequel elle s'entend le moins, auquel elle se croit obligée de donner des conseils de modération et de prudence, est précisément celui qui, pendant une partie de son règne, a été chargé des Affaires étrangères, lord Palmerston. Elle voudrait souvent adoucir le ton de ses dépêches, éviter que le gouvernement anglais n'ait l'air d'intervenir dans les questions intérieures des autres États. Lord Palmerston a une tendance à favoriser partout l'opposition, les élémens révolutionnaires. La Reine se place à un point de vue tout opposé, celui du respect des traités. Elle n'est pas non plus sans s'apercevoir qu'afin d'échapper au contrôle royal, on lui communique certaines dépêches trop tard pour qu'elle ait le temps de les lire à loisir et de les modifier. Elle n'admet pas qu'on triche ainsi avec elle, et elle réclame un service de transmission mieux organisé. L'obligation où elle se trouve de répéter plusieurs fois les mêmes recommandations finit par l'irriter. Sa correspondance avec lord Palmerston s'en ressent. Il y règne par instant un ton de mauvaise humeur auquel elle ne se laisse jamais aller lorsqu'elle écrit à ses autres ministres. On dirait qu'elle sent chez lui une résistance et une mauvaise volonté qui la poussent à bout. Elle ne cède pas néanmoins, elle aime mieux lutter, fût-ce au détriment de sa santé et de son repos, qu'abandonner quelque chose de ses droits. Elle s'en explique nettement avec son premier ministre. En 1848, au moment où l'Italie entre en ébullition contre l'Autriche, sous l'impulsion de la Sardaigne, elle s'indigne de la politique suivie malgré elle par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Elle l'accuse de vouloir bouleverser la Péninsule, de ne s'intéresser qu'aux ambitions sardes et de méconnaître les droits que le gouvernement autrichien tient des traités au bas desquels l'Angle-

terre a mis sa signature. Elle déclare à lord John Russell qu'elle n'a aucune confiance en lord Palmerston, qu'elle craint pour la sécurité du pays aussi bien que pour la paix de l'Europe, qu'elle vit dans une anxiété continuelle de ce qui peut survenir d'un jour à l'autre. On ne fait pas de la politique avec des passions, on ne peut en faire qu'avec du sang-froid et du bon sens. N'est-ce pas montrer une partialité révoltante, indigne du bon renom de la Grande-Bretagne, que de donner toujours raison à Charles-Albert, toujours tort à l'empereur d'Autriche ?

Au fond, dans ce désaccord entre elle et son ministre, la Reine voudrait qu'on retirât à celui-ci la direction des Affaires étrangères. Mais le Cabinet ne peut se soutenir devant le Parlement que grâce à la popularité de lord Palmerston, popularité qu'il doit précisément à l'esprit dans lequel il dirige la politique extérieure de l'Angleterre. Étant donné que le Cabinet ne peut se passer de lui, comment lui proposer un changement qu'il n'accepterait pas, qui serait mal vu par l'opinion? Par qui d'ailleurs le remplacer? Qui pourrait, au poste qu'il occupe, donner au public la même impression de capacité et de connaissance des affaires? A ces objections présentées par le premier ministre, la Reine ne veut pas encore se rendre. Elle comprend qu'il sera difficile d'opérer le changement qu'elle demande; mais, d'un autre côté, elle se doit à elle-même, elle doit au pays de ne pas laisser la direction des Affaires étrangères entre les mains d'un homme qui s'est mal conduit à son égard et dont elle a tant de raisons de se défier. Elle est convaincue qu'il n'y a pas d'affaire délicate et dangereuse dans laquelle lord Palmerston ne se permette d'engager arbitrairement le pays, sans en référer ni à ses collègues, ni à sa souveraine.

Rencontrant des difficultés insolubles pour obtenir ce qu'elle désirait, la Reine voulut du moins régler elle-même la nature des relations qu'elle entretiendrait désormais avec son ministre des Affaires étrangères. Lord Palmerston protestant qu'il n'avait jamais eu l'intention de lui manquer de respect, elle accepte ses excuses et l'expression de ses regrets. Mais pour empêcher tout malentendu à l'avenir, elle exige : « 1° qu'il expose clairement ce qu'il propose dans un cas donné, pour que la Reine puisse savoir aussi clairement de son côté ce à quoi elle a accordé sa sanction royale; 2° qu'une fois qu'elle a donné sa sanction à une mesure, celle-ci ne soit ni changée, ni modi-

fiée par le ministre. » Elle ajoutait énergiquement que toute infraction à ces règles serait considérée par elle comme un manque de sincérité envers la couronne et qu'elle n'hésiterait pas en ce cas à se servir du droit constitutionnel qui lui permettait de se séparer d'un ministre incorrect. Lord Palmerston se le tint désormais pour dit et rentra dans le rang.

Cette application à défendre les droits de la royauté n'allait pas sans une dépense d'énergie qui affaiblissait les forces physiques de la Reine et lui inspirait même des accès de découragement. Heureusement, la femme trouvait dans la douceur et dans la chaleur du foyer domestique de larges compensations aux ennuis de la souveraine. La Rochefoucauld a tort de dire qu'il n'y a pas de mariages délicieux. Il y en a eu au moins un, celui de la reine d'Angleterre et du prince Albert. Elle ne parle jamais de son mari qu'avec une infinie tendresse. Au bout de dix ans de mariage, comme au bout de deux mois, il est toujours « l'ange bien-aimé, » le modèle de toutes les perfections. L'idée de passer quelques heures loin de lui la plonge dans la tristesse, la moindre séparation lui paraît « épouvantable. » Les souverains étrangers qui visitent l'Angleterre ne peuvent causer un plus grand plaisir à la Reine que de lui faire l'éloge du prince. Quelques mots bienveillans de l'empereur de Russie la transportent de joie. Elle saura le même gré à l'empereur Napoléon III d'apprécier les qualités de son Albert. D'après elle, il les a toutes. Mari empressé, père de famille excellent, adoré des enfans, il possède en même temps le jugement le plus droit et le plus sûr. Avec cela, travailleur infatigable, n'ayant besoin d'aucune distraction, ne se reposant d'un labeur acharné que dans de courtes parties de chasse. La Reine le plaint quelquefois de mener une vie si monotone, elle l'oblige à se distraire, elle lui met elle-même le fusil à la main.

On sait comment ce bonheur fut détruit par le coup le plus inattendu. Le 22 novembre 1861, le prince qui paraissait en bonne santé prit froid à Windsor, s'alita pendant trois semaines et ne se releva plus. Jusqu'au bout, les médecins espéraient ou tout au moins laissaient espérer. La Reine qui ne sortait pour prendre l'air que deux heures par jour, qui passait le reste de son temps auprès du malade, n'était pas inquiète. Elle fut surprise et anéantie par la rapidité de la catastrophe. Le cri de douleur qu'elle poussa alors, l'appel désespéré qu'elle

adressa au roi des Belges, ont quelque chose de poignant. Dans cette crise suprême, à cet oncle qu'elle aime comme un père, elle a besoin d'ouvrir son cœur, elle montre à nu la plaie saignante ; la pauvre petite orpheline de huit mois qu'il a bercée et recueillie jadis est maintenant une veuve de quarante-deux ans dont le cœur est complètement brisé. « Il n'existe plus pour elle de bonheur dans sa vie, le monde entier ne lui est plus rien. » Elle confesse alors ce qu'elle a laissé entrevoir de loin en loin dans quelques-unes de ses lettres, mais ce qu'elle n'a jamais exprimé aussi nettement, que le rôle de souveraine est antipathique à sa nature de femme. Elle l'a rempli courageusement et même joyeusement pendant des années, parce que son cœur débordait de bonheur domestique, parce qu'elle sentait auprès d'elle à son foyer le meilleur et le plus tendre des soutiens. Maintenant, elle ne désertera pas le devoir, ce serait manquer à la mémoire de celui qui n'est plus ; mais elle le remplira sans joie, uniquement pour continuer l'œuvre du prince, pour faire en toutes choses ce qu'il aurait désiré qu'elle fît.

Le roi Édouard VII arrête à cette date fatale la publication de la correspondance de son auguste mère. Ce n'est pas que les événemens aient manqué dans la dernière partie de la vie de la Reine, ou qu'elle y ait joué un rôle moins important. Mais la correspondance ultérieure ne nous apprendrait rien de nouveau sur son caractère. Nous la connaissons maintenant telle qu'elle doit rester dans la mémoire des hommes, telle que son peuple l'a comprise et aimée, comme l'expression la plus haute des trois qualités qui sont la marque principale des classes moyennes en Angleterre : le sentiment du devoir, le bon sens robuste et le culte de la vie de famille.

A. Mézières.

CIEL ROUGE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

— C'est une fille ! s'écria la grand'mère, et au-dessus du lit de douleur elle éleva la petite chair qui, toujours, vient au monde en gémissant.

Toute faible, Laurence contempla le chétif visage de l'enfant, la bouche vorace, les pauvres yeux éblouis; elle toucha le crâne chauve, ouvrit les menottes dont la peau trop large plissait aux jointures. Tout cela lui inspira une stupeur mêlée de pitié. Elle aurait voulu parler, mais sa lèvre inférieure était chevrotante. Des larmes brillèrent à la pointe recourbée de ses cils.

Mme Bertal se souvenait de la première minute décevante qui suit le grand effort de la création ; elle encouragea sa fille.

— Voilà de quoi désormais étancher ta soif de tendresse !

Laurence eut un soupir.

— Croyez-vous que cela soit assez pour me remplir tout le cœur ?

— Tu verras.

Et se reportant à ce qu'avait été pour elle sa Laurence, Mme Bertal songea tristement : « Maintenant, je pourrais disparaître. »

Le mari entra. Il avait les yeux clairs et le visage coloré. Une tunique d'officier de dragons faisait valoir sa stature athlétique. Il dit d'un ton compatissant :

(1) *Published, June fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Fasquelle.

— Vous avez beaucoup souffert?...

L'accouchée leva vers lui un regard où rayonnait la gloire de ce qu'elle venait d'accomplir.

— Atrocement!.. Mais c'est passé. Je n'ai plus besoin que de repos.

Et, dans une sorte d'extase, elle semblait remercier la souffrance qui, actuellement, faisait d'elle une créature intangible.

M. de Kermor s'approcha avec précaution. L'idéale immobilité de cette malade toute pâle sur ses oreillers lui causait un étrange malaise... Il se trouvait, pour la première fois de sa vie, timide, gauche, embarrassé. Ses larges mains le gênaient; il ne savait à quoi employer leur manie d'agir.

Sa belle-mère s'empressa de lui présenter le bébé.

— Voyez! quelle superbe enfant!...

Cette petite chose vagissante, issue de lui, n'éveillait pas encore la fibre paternelle. Il éclata d'un gros rire à l'idée qu'on pût la trouver superbe.

Le temps des relevailles fut, pour Laurence, une trêve pleine de douceur où elle se reprit à goûter la vie. Entre ses rideaux clairs, environnée des fines lingeries qui recouvraient son lit comme des nappes d'autel, elle accueillait son mari souriante. Les baisers qu'il lui mettait au front provoquaient en elle un renouveau de sentiment presque tendre, la joie de se sentir aimée comme dans une chapelle.

Un jour, Mme Bertal lui dit :

— Te voilà tout à fait bien. Tu pourrais t'habiller, mettre la robe que je t'ai apportée de Paris.

Laurence prétexta quelque fatigue encore. Elle ne songeait qu'à reculer l'instant où sa beauté de femme reviendrait dominer les grâces débiles de la convalescente. Mais bientôt la santé recolora délicieusement son visage; sa jeunesse, malgré elle, la fit désirable et tentante. Son mari redevint exigeant. Et la routine conjugale reprit son cours

Laurence n'avait pas choisi Ivan de Kermor; elle l'avait accepté de parens qui exerçaient sur elle une dictature incontestée. Lieutenant bien noté, en garnison au quai d'Orsay, possesseur d'une jolie fortune présente et d'un avenir riche qu'assurait une mère retirée au fond d'un manoir breton, il était ce qu'on nomme un parti inespéré.

L'étonnement se peignit sur le visage de la jeune fille lorsqu'on le lui présenta.

— Pourquoi celui-là? demanda-t-elle.

Son père en fit valoir les avantages. Elle objecta le peu d'envie qu'elle avait de se marier, à moins qu'un goût personnel ne l'y amenât. Mais M. Bertal attachait peu de valeur aux exigences sentimentales. Ses idées sur le bonheur des femmes n'étaient pas bien nettes. Il avait toujours trouvé commode de se persuader qu'une fois mariées, celles qui ont des principes ne pensent plus à l'amour. Et ce n'était pas Mme Bertal qui aurait pu le détromper sur ce point! Quelques écarts de conduite qu'il se fût permis, l'excellente femme avait toujours affecté de les ignorer. Elle était bien trop absorbée par le sentiment maternel pour attacher de l'importance à de telles vétilles. Il suffisait que son mari fût le père de leur Laurence, pour qu'elle lui eût voué un de ces dévouemens que rien n'altère. La fidélité lui semblait un mérite simple et facile, une de ces habitudes essentielles, impossibles à transgresser. Fière de sa vie d'épouse irréprochable, elle se flattait d'avoir élevé sa fille de telle sorte, qu'en aucune circonstance, celle-ci ne pût cesser d'être une honnête femme. Elle ne vit donc pas d'inconvénient à la presser d'accepter, quoiqu'il ne lui convînt qu'à moitié, le mari désigné par M. Bertal.

Le mariage déçut Laurence cruellement. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'en exauçant l'amoureux, elle s'était donné un maître. Et quel maître! Chaque heure lui fit sentir une volonté contre la sienne, un joug l'opprimant, la privant de se déployer.

Pourtant, Ivan de Kermor aimait sa femme : ou du moins il subissait l'attrait émanant d'elle. Il était de ces hommes qui s'attachent à leur propriété, à leur famille, à leur terre, à tout ce qu'ils possèdent, sans discerner, chez les êtres pas plus que dans les choses, d'autre qualité que celle de leur appartenir. Aussi, n'admettait-il pas, ne tolérait-il jamais, que personne s'arrogeât sur son bien un semblant de partage, même légitime.

Tout d'abord, la froideur que témoignait Laurence lui parut la garantie d'une fidélité dont un mari, quelque peu sensé, ne pouvait guère songer à se plaindre. Cette indifférence toutefois ne tarda pas à exciter en lui un dépit de bel homme qui ne se sent pas apprécié. Sa rancune se fixa sur la seule personne qui pût véritablement lui porter ombrage : Mme Bertal. L'étroite intimité

qui l'unissait à Laurence la désigna. Dès la première entrevue, soit qu'il eût deviné l'ascendant que donne la ferveur maternelle, soit que ses sentimens fussent le reflet de ceux qu'il inspirait, il conçut contre sa belle-mère l'une de ces haines dont on se dit : « Patience, mon heure viendra. »

Rien, en effet, n'aurait été plus facile au mari que de se substituer à cette première éducatrice de la sensibilité, par les ressources que fournit l'amour pour s'emparer de l'âme et des sens. Mais ce pouvoir-là, ce magnifique droit régalien de la passion, il n'était pas donné à Ivan de savoir l'exercer. La guerre, après le mariage, éclata, sourde d'abord, puis quotidienne, sournoise. On n'était du même avis sur rien, et quoique, à présent, Mme Bertal s'effaçât devant l'époux, celui-ci n'était pas satisfait. Il fut jaloux; non pas en amoureux exalté qui manifeste sa souffrance par un redoublement de passion, un suppliant besoin d'être guéri à force de tendresse. S'il avait recouru à cette façon touchante de se plaindre, Laurence, qui était bonne, l'aurait eu en pitié; elle l'eût aimé peut-être. Il préféra se venger du mal qu'il éprouvait à aimer sans retour. Lorsque son rang arriva d'être promu au grade de capitaine, il sollicita une garnison lointaine, et cette demande ne rencontra que peu de concurrence.

Un beau matin d'avril, alors que la jeune verdure des marronniers préludait à la fête du printemps, un ordre de départ pour la frontière de l'Est tomba rue de Tilsitt. Ce fut un désastre. Le père et la mère de Laurence n'avaient jamais imaginé que leur fille les quitterait. Grâce aux appuis dont il disposait, M. Bertal se faisait fort de la maintenir en des parages privilégiés. Lorsqu'il sut que son gendre lui-même avait sollicité l'exil, une indignation éclata. Emmener Laurence !... La séquestrer entre les murs d'une petite ville, presque un village ! Laisser sans elle ses parens languir de tristesse et d'ennui !... Non, cela n'était pas admissible. Les mots de fraude, trahison, félonie bourdonnèrent. Accoutumé à ce que sa volonté fît loi, le père jugea que le pacte de bonne entente entre époux méritait d'être aboli.

— Laisse aller ton tyran où bon lui semble, décréta-t-il, et demeure avec nous.

Si rudement que fût, du même coup, frappée Mme Bertal, elle montra plus de sagesse. Une soumission aveugle avait été la règle de sa vie. Elle n'en pouvait conseiller d'autre. Son cœur discipliné aux vertus chrétiennes lui prescrivit l'abnégation.

Elle qui ne vivait, qui ne respirait que pour son unique enfant, proféra elle-même l'arrêt de leur séparation.

— Il faut suivre ton mari.

Si elle avait dit : « Reste, » Laurence se serait pour toujours affranchie d'un joug dont elle avait assez expérimenté qu'il la blessait. Toute en larmes, elle gémit :

— Que vais-je devenir ?

Mme Bertal eut une tendre expression de reproche.

— Ne m'as-tu pas annoncé que tu allais être une maman ?

Laurence baissa la tête. Elles se dirent adieu.

Quelles que fussent ses joies de grand'mère à voir le bébé pomper la vie au sein de sa plantureuse nourrice, à entendre les gouglous de lait au long de la petite bouche rose, Mme Bertal n'attendit pas le souhait de son gendre pour s'éloigner.

Le jour où l'accouchée, complètement rétablie, fut debout, elle boucla ses malles. Sa tâche était terminée. Une foi robuste allégeait son sacrifice. Elle pensait : « La semence qui a germé de ces deux êtres mal assortis va croître, mûrir et jeter entre eux d'indestructibles racines. » Comment aurait-elle pu en douter, elle dont l'âme et la chair paisibles n'avaient eu d'autre passion, d'autre but, d'autre raison d'être que sa fille?

Restée seule, Laurence eut un indicible sentiment d'abandon. Elle osait à peine manier le doux fardeau passé des bras de Mme Bertal sur les siens. Elle lui souriait tristement. Songeant aux joies, aux douleurs futures endormies à l'ombre du berceau, elle disait : « Saurai-je te faire un chemin de velours? » Ce doute fut l'affaire d'une journée. Au premier cri, elle se sentit mère jusqu'aux entrailles. Elle saisit l'enfant, le dorlota, l'apaisa, et personne mieux qu'elle ne sut désormais en venir à bout. Elle tenait entre ses mains adroites le petit corps perdu dans les robes disproportionnées, l'imprimait à sa poitrine en fredonnant et l'y gardait, le sommeil venu, afin de le sentir plus longtemps contre elle vivant et chaud. Chaque réveil était une surprise. Cela n'était-il pas véritablement merveilleux qu'un si minuscule petit être ouvrît les yeux, sourît, tendît des doigts vers la lumière ?

Comme beaucoup de femmes qui n'ont pas trouvé à placer leur fonds d'amour dans le mariage, Laurence risqua tout sur la maternité. Elle enveloppa sa fille d'une de ces atmosphères

ardentes qui sont le vrai climat du cœur. Odette grandit, préservée contre le vent froid des sévérités, des reproches, des paroles grondeuses; elle s'éleva à l'abri des sécheresses où trop souvent s'endurcit la jeune sève.

Seul, M. de Kermor lui fit parfois sentir l'âpreté d'une punition. Il s'était réservé le rôle de censeur et se plaisait à l'exercer. Il avait des théories sur l'éducation; il en avait sur tout: « On doit élever les enfans pour leur propre bonheur, et non pour celui des parens... Il faut laisser pleurer les marmots jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de larmes... Qui aime bien châtie bien, etc. » Et ces clichés, en passant par sa bouche, prenaient une solennité d'inspirations personnelles. Certes, il aimait sa fille, mais à sa manière, avec ce cœur rigide qui semblait n'être fait que pour imprimer des volontés.

Inutile de dire qu'Odette ressentait à l'égard de son père plus de crainte que de tendresse. Le voyait-elle approcher, c'étaient des regards de gazelle à l'adresse de sa mère, comme pour en implorer une sauvegarde. Cette préférence engendra bientôt dans l'âme envieuse de M. de Kermor une nouvelle rivalité. Il entra en compétition avec sa femme et, pour l'avenir du moins, se promit de la supplanter. « Un temps viendra, grommelait-il, où je mettrai bon ordre à ces gâteries ridicules. Quelques années encore et Odette ira au couvent. »

Hélas! il n'y a pas que les jaloux pour désenlacer les bras de ceux qui s'aiment!... On croirait parfois que Dieu lui-même a ses motifs pour exercer d'affreux pouvoirs!

Une après-midi, Laurence s'en allait par les champs, traînant au bout des doigts son enfant. La saison était magnifique. Sous un soleil vibrant, les grands monts pacifiques bleuissaient. Une odeur de résine descendait les pentes et se mêlait au miel des prairies. Çà et là, des vaches couleur de terre cuite ajoutaient la paix de leurs formes à celle des arbres immobiles. La jeune femme s'assit sur l'herbe et de tout près respira l'haleine sucrée du trèfle et de la mauve. Elle contemplait Odette, pas beaucoup plus haute que les fleurs. Émue par la bonté intarissable de l'été qui mûrit les moissons et fait épanouir les petites joues enfantines, elle était heureuse, de ce grave bonheur sage que donne la nature.

Soudain, une voix appela. Elle pensa qu'une visite l'attendait. Mécontente d'être dérangée, elle se leva, reconnut son

mari. Il tenait à la main un papier bleu. Une dépêche ! Sans rien prévoir, elle sentit un grand froid lui descendre entre les épaules.

— Qu'y a-t-il ?

Et comme Ivan ne répondait pas, elle lui arracha la feuille. M. Bertal la réclamait en toute hâte auprès de sa mère malade.

Les sapins vacillèrent comme des mâts de navire.

— Mon Dieu !... Mon Dieu !... dit-elle seulement.

Et, la tête égarée, elle se mit à courir, portant sa fille entre ses bras.

En quelques instans, ses préparatifs furent faits. Un train pour Paris s'arrêtait à la station une demi-heure plus tard. Elle s'élança dehors en criant à la vieille servante qui, le cœur gros, la regardait s'éloigner :

— Ne pleurez pas, Francine; c'est à vous que je confie Odette.

Recommandation superflue. Francine corps et âme appartenait à Mme de Kermor : elle lui était tout dévouement. Un seul défaut rendait parfois ses services bourrus : elle ne pouvait supporter que d'autres approchassent sa maîtresse. Avec ses prunelles aux aguets, son nez camus, sa forte mâchoire de dogue, elle faisait penser à ces chiens de garde mauvais, mais dévoués, prêts à mordre quiconque approcherait de trop près.

Irrité par ce départ subit, M. de Kermor se sentait partagé entre l'impossibilité de s'y opposer et le dépit que, pour la première fois, sa femme se décidât, agît, se mît en mouvement sans même l'avoir consulté. Il lui en voulait de ne s'inquiéter ni de lui, ni de sa fille, d'oublier tout ce qu'elle laissait derrière elle.

Brisée d'inquiétude, Laurence arriva le soir à la porte de ses parens. Derrière une vitre, la figure vieillie, M. Bertal attendait

Elle n'eut qu'un mot :

— Vivante ?...

Il fit signe que oui, mais pas davantage.

— Est-ce que c'est sans espoir ?

Comme il restait muet, elle comprit et se jeta entre les bras de son père. Ils pleurèrent ensemble.

Sur un lit de milieu dressé en face des fenêtres, Mme Bertal agonisait. Sa peau était cireuse; sa bouche de travers disait le désordre du cerveau. L'entrée de sa fille ralluma une lueur aux ténèbres de son inconscience. Elle lui fit signe d'approcher.

— Toi ! Ma chérie !...

Et ses mains hésitantes enveloppèrent la chère tête soyeuse que tant et tant elle avait caressée. Sur les joues, ses doigts sentirent des larmes : leur chaud contact lui rappelèrent celles que, nombreuses au cours de sa morne existence, elle avait secrètement répandues.

— Ne pleure pas ! balbutia-t-elle. Ne pleure pas, je t'en prie. Ne te reste-t-il pas ta petite ?

Suffoquée par les sanglots, Laurence répétait, comme s'il n'y avait plus eu que ce mot sur la terre :

— Maman !... Maman !

Mme Bertal poursuivit :

— Aime Odette autant que je t'ai aimée : elle te consolera de tout. Il n'y a rien qu'une enfant ne puisse remplacer...

Mais Laurence protesta de toutes ses forces :

— Ne dites pas cela. Oh ! non ! Ce n'est pas vrai !

Et comme si, à tout prix, elle voulait se prémunir contre quelque terrible prévision, elle se jeta sur le visage blême et lointain déjà de la mourante ; elle s'y accrocha désespérément afin de le retenir, de se réfugier en lui. Mais, insensible désormais à ce qui avait pour elle été le ciel et l'univers, Mme Bertal retomba aux limbes de la paralysie. Le reste d'elle-même acheva de s'éteindre le lendemain à la naissance de l'aube.

Laurence ferma les fenêtres. Elle ne voulait pas voir le soleil, ni entendre chanter les oiseaux. Quelque chose d'épouvantable se révélait à elle : la mort. On ne la connaît que lorsqu'elle vous vole votre propre bien. Elle n'inscrit en vous son affreuse réalité que le jour où nous pensons : « Je n'ai plus ce que j'aimais ! Contre quel cœur me blottir si quelqu'un me fait mal ? » Les souvenirs de la prime jeunesse affluèrent à sa mémoire d'orpheline comme s'ils craignaient de s'ensevelir, de disparaître pour toujours avec celle qui en était l'âme. Des mots, certains gestes, un regard, la multitude de petits détails touchans dont la plus intime des intimités est faite traversèrent sa mémoire. Sa mère ne la caresserait plus avec de longs doigts en fuseaux... Elle ne soulèverait plus sur son front ses cheveux qui paraissaient plus lumineux quand elle les avait touchés. Elle ne lui dirait plus : « Souris-moi, ma Laure ; j'aime tant quand tu souris ! » Qui maintenant s'occuperait de la voir sourire ?... Ah ! elle ne serait plus heureuse jamais, elle le sentait bien, heureuse avec cette confiance qui se dit : Une autre a le souci de mon bonheur.

Et elle pleurait, pleurait, sur elle-même, ce qui, à propos des morts, est le plus indiscutable hommage de regret que puissent leur rendre les vivans.

M. de Kermor arriva pour la cérémonie. Son maintien correct, son visage impassible qu'il négligea de composer, glacèrent Laurence. Elle crut démêler qu'une sensation atroce libérait l'âme de son mari pendant qu'elle-même suffoquait de désespoir. Et celui-là était son compagnon pour toujours !...

Des années ont coulé. Le flot du temps s'est brisé au même rivage. Les semaines, les mois, les heures se sont déroulés monotones, pareils à des figurans qui passent et repassent.

Ce jour-là pourtant, Laurence s'est levée de bonne heure afin de surveiller elle-même les préparatifs du départ. Elle tient à s'assurer que rien n'en retardera l'heure. Et maintenant que tout est prêt, qu'Odette a avalé un grand bol de lait chaud et dévoré deux tartines de pain beurré, que les malles finies, bouclées, cadenassées sont descendues au vestibule, on n'attend plus que l'omnibus de la gare.

Sur sa chevelure blonde, blonde à en être pâle lorsque le soleil ne la dore pas, elle enfonce une toque de loutre qui rend plus éclatante la finesse de son teint. Elle s'enveloppe d'une pelisse où disparaît sa forme mince, et, déguisée ainsi en voyageuse, l'âme en route vers sa nouvelle destinée, elle ouvre la fenêtre et donne un dernier regard au pays.

Une brise piquante s'engouffre dans la chambre. Quoiqu'on soit au commencement d'avril, l'hiver cingle encore les rudes contreforts vosgiens. La mitre blanche des sommets s'enfonce jusqu'à mi-côte et la vallée couverte par le givre ressemble à un large fleuve de glace. On dirait de grosses poignées de sel jetées sur les toits de la petite ville de Lure. C'est là que Laurence, il y a bientôt dix ans, a été amenée en larmes. Son souvenir retourne presque indifférent à cette crise qui l'a toute bouleversée. Tant les désenchantemens ont nivelé, usé l'angle de ses désirs ! Elle compare ses jours au paysage figé sous la couche neigeuse. A peine quelques-uns émergent-ils : le voyage entrepris chaque année pour aller, en son sépulcre de château breton, visiter la douairière de Kermor, sainte femme à moitié ravie à la terre par une piété surnaturelle ; le court arrêt de l'aller et du retour chez M. Bertal. Le reste étend sa grande nappe

tranquille où les espoirs de jeunesse et les révoltes se sont ensevelis. Le ménage troublé à ses débuts s'est pacifié, unifié fondu. Tout élément de discorde étant détruit, M. de Kermor est devenu un mari très supportable. Assurément, les égards qu'il témoigne à sa femme ne la mettent point en émoi; elle n'en ressent qu'une impression fastidieuse, mais elle s'est résignée; elle accepte que les matins soient ternes et que les soirs s'achèvent sans chauds accablemens. Elle se dit, en souriant, comme à une amie ancienne. « Autrefois vraiment, je bondissais!... Je buvais l'air! L'avenir m'apparaissait comme un jardin plein de promesses. Qu'attendais-je?... Des jours couleur d'Adriatique; des musiques pénétrantes; des paroles qu'on n'a pas besoin de distinguer pour répondre: oui. — Bah!... est-ce que la vie donne jamais ce qu'on avait rêvé?... »

Elle fit une dernière tournée du haut en bas de la maison, afin de s'assurer que rien n'était oublié. Dans sa chambre, une étagère suspendue au-dessus du bureau gardait un livre: *Le Lys dans la vallée*, seul échappé à la dispersion d'un Balzac complet. Elle le prit, émue de ce que ce volume de prédilection aurait pu être égaré, et lui fit place à l'intérieur de son sac. Elle aimait ces pages de chaste sentimentalité, sorte d'oasis au milieu du plus aride désert d'amour que le génie littéraire ait jamais parcouru. Souvent, elle les relisait, s'y complaisait, s'y reposait comme auprès d'une source où se serait reflétée son image. Pourquoi, elle aussi, ne rencontrerait-elle pas une de ces affections fortes et pures qui aident à surmonter la banale laideur de la vie?

Elle terminait son exploration lorsqu'un joli timbre clair résonna:

— Maman!... maman!... Dépêche-toi; on va partir.

Odette parut, menue, blonde comme sa mère, avec une adorable frimousse où des yeux verts rayonnaient comme des émeraudes. Son petit corps frétillant était serré dans un costume de voyage. Elle avait les jambes guêtrées de cuir jaune. Un feutre tyrolien, crânement posé sur la tête, lui donnait un gentil air garçonnier, et la pochette qu'elle brandissait à la main sonnait joyeusement le départ. C'était la centième fois depuis le matin qu'elle entrait ainsi en coup de vent. Impétueusement, Laurence l'attira contre elle, l'y serra comme pour l'imprimer à la place des images moroses que venait d'évoquer sa mémoire. Son en-

fant!... Sa petite Odette!... Et elle respira le doux fumet de nid qui persiste si longtemps aux chevelures des petites filles.

Serrées l'une contre l'autre, la joue câline de l'enfant appuyée au cou délicat de sa mère formant un idéal groupe d'amour, elles s'embrassèrent, s'embrassèrent. Un autre jour, elles seraient restées là, sans fin, à se dire mille cajoleries; mais aujourd'hui, il ne s'agissait pas de se mettre en retard.

— Allons, viens, maman. Voilà l'omnibus de la gare.

Un bruit de voiture en effet se fit entendre. Sur le pavé sec et dur, les roues sonnèrent la ferraille; des grelots tintèrent, et une énorme guimbarde ventrue accosta le perron. Le cocher, raidi dans sa houppelande, descendit de son siège et s'ébroua en frappant l'un contre l'autre ses gants difformes en peau de mouflon. L'haleine des chevaux mettait devant leurs naseaux de mouvans flocons d'ouate. On commença le chargement des colis. Il y en avait de toutes formes et de toute espèce. Quoique le mobilier appartînt à la maison, c'était un vrai branle-bas de déménagement, car on ne reviendrait plus à Lure. Par un juste dédommagement du sort, le régiment, qui avait si longtemps surveillé la frontière, était envoyé à Versailles. Est-ce que ce nom n'est pas comme une récompense?

Le capitaine, en bottes et képi, les mains derrière le dos serrées au pommeau de sa cravache, occupait le milieu de la cour. Il avait vieilli, sans rien perdre de sa robustesse, ni de cette rigidité du torse qui caractérise l'officier de cavalerie. Au souffle rude des vents d'Est, le cou, les joues, les oreilles s'étaient tannées, vermillonnées, culottées comme un cuir.

Ce matin-là, M. de Kermor avait sa mine des mauvais jours. Les ordres qu'il distribuait étaient brefs, cassans, comme si les hommes ployés sous les bagages avaient été responsables du départ qui le contrariait. Ce départ, il en éprouvait on ne sait quel malaise d'animal dérangé dans son gîte. Depuis dix ans, il s'était si bien acoquiné à ce pays de sangliers, si étroitement pris au piège des habitudes!...

— Eh bien!... Descendez-vous? cria-t-il du vestibule, enveloppé de sa cape noire d'ordonnance, le képi enfoncé, les mains très basses au fond des poches.

— Nous voilà!... Nous voilà!... répondirent à l'unisson les voix d'Odette et de Laurence.

La mère et la fille descendaient l'escalier en se tenant par la

main; elles sautaient deux marches à la fois, tant elles étaient contentes. Dès qu'elles virent M. de Kermor, leur allure se modéra, leur démarche se fit plus posée. Ensemble, sans s'être rien dit, elles venaient de sentir ce qu'il y avait de choquant à montrer tant de plaisir à celui qu'elles allaient quitter.

— Allons, fit-il. J'ai juste le temps de vous conduire à la gare avant l'heure du pansage.

Il les fit monter en voiture. Odette sauta la première et se glissa tout au bout de la banquette. Déjà Francine s'y était installée, sous un amoncellement de paquets qu'elle comptait et recomptait.

— Dans quelle malle as-tu mis ma poupée? demanda la petite...

Sa vieille bonne lui avait fait une surprise. La poupée était sous son châle; elle l'y tenait cachée comme un nourrisson et la tirerait de là dès qu'on serait en chemin de fer.

Les époux s'assirent l'un vis-à-vis de l'autre; ils gardaient le silence, car les cahots de la voiture rendaient difficile de s'entendre. Intérieurement, chacun s'en félicitait. Une gêne régnait entre eux, la gêne qui vient des divergences d'impressions dans une même conjoncture. C'était presque malgré lui que M. de Kermor avait consenti à ce que Laurence, sous prétexte de préparer leur nouvelle résidence, partît la première. Elle avait insisté en faisant valoir qu'elle logerait provisoirement à Paris chez son père, où Ivan se déclarait incapable de supporter plus de deux jours; de là il lui serait aisé de multiplier les courses à Versailles et de veiller aux détails d'une bonne installation. « Soit! » avait-il fini par accorder. Mais presque aussitôt il s'en était repenti. Il allait rester seul avec une maison démontée; il ne retrouverait plus ses habitudes du soir; il ne saurait à qui s'en prendre en lisant ses journaux. Le sentiment désagréable qu'il éprouvait n'était pas de la tristesse; il n'aurait pas su dire au juste ce que c'était: une sorte de dépouillement, de dépossession, l'ennui d'un fonctionnaire à qui on retire son emploi.

Le trajet était long de la ville à la gare. Les chevaux, lentement, gravissaient une côte escarpée. Sur la hauteur, les constructions manufacturières prenaient un aspect de forteresse Arriverait-on à temps?... Laurence ne pouvait croire à la réalité de sa libération. Elle redoutait on ne sait quel ultime accident qui les mettrait en retard, l'emprisonnerait un jour de plus. Elle

comprimait son inquiétude avec une peur affreuse de la laisser voir.

Désireux d'attirer l'attention de sa femme, comme s'il la sentait déjà loin de lui, M. de Kermor lui adressa la parole.

— Alors, nous allons nous séparer?...

Elle tressaillit. Ce n'était pas à cela qu'elle pensait; ou du moins le ton dont cela était dit ne s'accordait pas avec la manière qu'elle avait d'y penser.

— Oh ! pas pour longtemps, fit-elle.

Ivan aurait voulu qu'elle s'inquiétât de lui davantage. Il l'examina. La mèche ondulée qu'elle avait sur le front lui parut plus blonde qu'à l'ordinaire. N'aurait-elle aucun regret à le quitter? Une acrimonie lui serra le cœur. Il était dévoré par l'envie de dire : « Eh bien ! non, décidément, vous ne partirez pas. »

On arrivait à la station. Sous la livide clarté du vitrage, la locomotive essoufflée palpitait d'impatience. Devant les portières ouvertes, des voyageurs en manteaux longs allaient et venaient avec cet air de fous qu'ont les gens pressés. Au milieu de l'agitation, chacun oubliait ses soucis, pour ne penser qu'à l'affairement des bagages. Insouciante et légère, Odette gambadait derrière les camions.

Agacé de la voir si contente, M. de Kermor l'interpella :

— Cela t'amuse donc bien de t'en aller?

Le regard limpide, elle avoua :

— Oh ! papa, j'ai si envie de voir du nouveau !

Il eut un haussement d'épaules.

— Petite sotte ! On sait ce qu'on quitte; sait-on ce qu'on aura?...

En ce moment, comme en réponse à l'espoir d'Odette, une rafale traversa la gare et balaya les nuages qui obscurcissaient la direction de l'Ouest. Il y eut au ciel un morceau de bleu pas plus grand que la main, mais ouvrant tout un infini d'espérance.

La locomotive envoya son signal. « En voiture ! » On s'embrassa : « A bientôt. » Et le train s'ébranla grondant, grinçant, tout noir sur la campagne de neige.

M. de Kermor le suivit un instant des yeux et le vit s'engouffrer dans le trou noir du tunnel; on eût dit qu'il s'y perdait pour toujours.

II

L'hôtel, qu'occupait, rue de Tilsitt, M. Bertal, avait été construit d'après ses plans à la mesure des panneaux, des bahuts, des peintures qu'il destinait à chaque pièce. Cela avait été l'œuvre importante de sa vie que de disposer en valeur les choses rares, qu'avec une sûreté de goût étonnante il avait dénichées. Personne n'était plus que lui habile à présenter un tableau sous le jour favorable, à grouper les bibelots, à faire que l'éclat d'une faïence persane ne nuisît pas aux délicatesses d'un vieux Saxe. Mais s'il était capable de s'attendrir pour une pâte de Sèvres et de rimailler agréablement à propos d'un vieil éventail, il ne réservait à l'humaine misère qu'une tiédeur de cendre consumée. La vie l'intéressait moins que le reflet de la vie dans les arts. Ses gestes précautionneux, sa voix de confessionnal, la recherche un peu surannée, répandue comme une patine sur toute sa personne, l'appariaient plutôt aux objets qu'aux êtres vivans. Veuf à cinquante-quatre ans, il avait accordé quelques semaines de regret à l'excellente Mme Bertal, puis, comme rien ne pouvait le rendre longtemps malheureux, il la relégua parmi ces pieux souvenirs qu'on se garde bien d'évoquer. Ses jours coulèrent dans un délicieux égoïsme. Il reprit le train de ses réceptions et, moins par vice que par élégance, il eut une liaison avec une femme de théâtre qui s'habillait à ravir.

Le retour de sa fille cependant l'enchanta. Elle lui revenait embellie, mûrie, dédoublée du maussade compagnon auquel il n'avait pas pardonné l'enlèvement d'autrefois. Que souhaiter de mieux? Tout de suite il sut évaluer le prix que la grâce de Laurence ajouterait à ses dîners hebdomadaires. Il l'accueillit en véritable connaisseur, avec une nuance d'hommage et cet orgueil qui est, chez certains hommes frivoles, le meilleur gage du sentiment paternel. S'il n'existait pas entre eux de ces ressemblances d'âmes qui soudent les êtres plus solidement que le lien du sang, un agrément réciproque à se voir, une sorte d'admiration, de déférence en tenait si bien lieu, qu'on n'aurait pas pu dire qu'il manquât à leur intimité quoi que ce fût d'essentiel. Laurence jugeait son père spirituel et distingué, infaillible s'il s'agissait d'un conseil de bon ton; elle estimait en lui des qualités d'affinement, dont l'absence, chez son mari, lui avait été particulièrement sensible.

La brusque transition du climat montagnard à la tiédeur de l'avril parisien lui donna l'impression d'avoir passé de la planète terrestre à une autre où tout serait plaisir, charme et liberté. Depuis la minute où elle s'éveillait derrière les rideaux de la chambre que son père lui avait fait meubler au second étage de hôtel, jusqu'à ce qu'elle fermât sa fenêtre sur les clartés nocturnes de la place de l'Étoile, elle n'en revenait pas, de se dire : « Je puis faire tout ce que je veux ! » Très grande, très haute cette chambre avec son plafond arrondi où des Amours peints jouaient à se culbuter parmi des enroulemens de nuages. De quelque côté qu'on s'y tournât, ce n'étaient que boiseries en délicate grisaille, médaillons, trumeaux anciens qui gardaient l'attendrissement du temps passé. Les murs recouverts d'une soie à bouquets, choisie selon ses goûts à l'époque de son mariage, étonnaient à présent Laurence. Elle ne s'y reconnaissait plus, s'y sentait changée, différente d'elle-même, un peu comme sous un déguisement. Mais de l'autre côté des vitres, avec quel *Alleluia* elle saluait son cher Paris !... Les larges avenues dont le nom sonne la victoire déployaient au loin leurs perspectives de verdure; l'Arc de Triomphe ouvrait successivement au soleil ses quatre portes glorieuses, et là-bas en plein ciel montait toute droite la flamme rose de l'Obélisque. Devant ce décor de beauté, elle avait vécu son enfance. Sa mère était auprès d'elle. Ses espoirs étaient vifs et chantans. Elle avait eu quinze ans, puis dix-huit. Que restait-il des jours finis? Est-ce que ce rayon qui oblique vers sa fenêtre ne vient pas en messager lui apporter quelqu'une des gaietés de jadis? Est-ce que de la brume matinale de la Seine ne va pas surgir la chère forme évanouie ?... O mère si tendre et protectrice, comme on aurait besoin de vous aux heures où la vie change de route !... Hélas ! pour s'abriter contre le sort, pour la soutenir et la défendre, pour la préserver de tout mal, Laurence n'a plus qu'un rempart bien fragile : les deux bras de sa fille noués autour de son cou.

Chaque matin, avant onze heures, elles étaient dehors toutes les deux. Alertes, affairées, elles allaient d'un bon pas, l'épaule d'Odette à hauteur des jupes de sa mère, la main prise dans sa main. Elles descendaient vers les rues commerçantes. Entre la Madeleine et l'Opéra, les trottoirs s'encombraient, les vitrines resplendissaient; les charrettes des quatre saisons faisaient, au milieu de l'asphalte, éclore de prodigieux petits jardins. Et rien

que de respirer leur arome on avait tout un printemps dans l'âme.

Ce matin-là, le ciel avait une transparence de nacre; les maisons semblaient construites avec des matières précieuses; l'air était si riche en effluves vitaux qu'on croyait, à le humer, emplir ses poumons d'allégresse. Odette réclama une promenade au Bois de Boulogne. Elle adorait les vastes espaces vides; ils lui rappelaient tant de belles excursions faites avec sa maman à travers les campagnes! Dès l'entrée de l'avenue, le sol blondissant lui mit aux jambes l'envie de gambader en liberté. Elle dégagea sa petite main, but une large gorgée de cet air vif qui sentait bon la terre fraîche et la feuille, et prit un galop de poulain. Des voitures la dépassaient dont les roues soulevaient un double sillon de poussière; des lézards peureux s'enfuyaient à son approche et, comme pour l'accompagner dans sa course, les oiseaux chantaient à tue-tête.

Avec une complaisance attendrie, Mme de Kermor suivait la grâce agile de son enfant. Elle pensait: « Est-ce heureux cet âge où l'on court sans but, pour le plaisir, afin de se donner la sensation violente d'exister. Remuée d'élans dont elle ignorait la cause, si elle n'avait pas été arrêtée par la présence des promeneurs, elle aussi aurait ramassé ses jupes à deux mains et se serait mise à courir. Arrivait-il à quelque passant de la dévisager, de la suivre un bout de chemin, elle ne se fâchait pas. « Suis-je donc encore bien? » pensait-elle. Et l'idée que sa jeunesse, qu'elle croyait finie, ne faisait que commencer, lui mettait sur les lèvres une saveur de fruit juteux. Trente ans! Elle avait trente ans! On n'est peut-être pas dans sa première fraîcheur à cet âge, mais on est si femme!

L'heure du déjeuner approchait. Quel dommage de quitter si vite l'enchantement des allées vertes! Laurence aurait voulu presser entre ses mains, étreindre avec tendresse la nature qui semblait partager avec elle ses forces de sève. Du moins, elle ne rentrerait pas sans emporter une moisson.

A l'angle des Champs-Élysées, sous un auvent de toile bise, une jolie fille s'abritait contre le soleil et le vent; des branches humides encore de rosée chantaient autour d'elle la symphonie mauve et blanche des lilas.

— Étrennez-moi, ma bonne dame, lui dit-elle, cela vous portera bonheur.

Les feuilles ressemblaient à de petits cœurs repliés; une suave odeur de bosquet s'échappait des corolles ouvertes. Laurence et sa fille se penchèrent sur cette haleine, avides comme si elles y voulaient boire.

— Oh! maman, achète les fleurs. Et c'est moi qui les porterai.

Laurence paya le prix de la plus grosse botte et la posa entre les bras tendus d'Odette.

— Cela ne va-t-il pas être trop lourd pour toi?

La mioche mit à protester une importance toute comique.

— Allons donc!...

Et contre sa poitrine, comme elle eût fait d'une poupée précieuse, elle écrasa le bois des tiges, pendant que le visage clair des lilas se balançait par-dessus son épaule.

Aussitôt à la maison, Laurence reprit les fleurs. Elle ne s'en fiait qu'à elle-même du soin de leur fournir l'eau nécessaire. Une à une, elle les émonda, en forma de belles gerbes et, avec des soins infinis, les distribua dans des vases de cristal où leur splendeur achèverait de s'épanouir jusqu'à la réception du soir. Elle aurait souhaité, pour cette réception, que le salon ressemblât à une forêt embaumée.

Mieux que quiconque, M. Bertal excellait à réunir aux hommes agréables les femmes les plus recherchées de Paris. « Nos invités, avait-il coutume de dire, se confient à nous pour la durée d'un soir pendant lequel nous assumons la charge de leur bonheur. » En conséquence, il ne négligeait rien de ce qui pouvait y contribuer. Son goût se révélait en toutes choses: il attachait autant d'importance à la confection d'un menu qu'au choix des convives. Soit par sa situation, soit par sa valeur individuelle, chacun devait montrer patte blanche. Quant aux dames, la beauté ou du moins l'agrément était de rigueur. Et l'amphitryon de prétendre : « Les hommes n'ont d'esprit que devant un joli sourire. »

Dans cette société si parfaitement triée où l'on causait de tout sans fadeur et sans pédanterie, où la musique était excellente, où beaucoup de bons mots circulaient, l'entrée de Mme de Kermor fut un véritable événement. Expressif encore plus que joli, son visage avait une signification profonde. Deux élémens principaux en constituaient la personnalité : des yeux clairs pleins de courage et de franchise; une bouche où le rouge des lèvres avait une mobilité fascinante. Avec cela d'éton

nans cheveux de lumière qui faisaient songer tantôt à ceux d'Ophélie flottant à la clarté pâle des étoiles, tantôt aux nattes d'or qu'Isolde laissait tomber sur ses épaules.

Ainsi qu'il arrive aux personnes longtemps exilées, la jeune femme se montra curieuse du mouvement mondain. Elle imaginait, lui venant de là, quelque prestigieuse distraction, une sorte de bouleversement agréable dont son ennui serait distrait, Le cercle intime fut élargi. On lui présenta tout ce qui, dans la littérature ou les arts, avait un renom. Une sorte de fringale intellectuelle excita son esprit. Elle aimait à causer de choses sérieuses; et cela paraissait naturel qu'elle en parlât, car on voyait qu'elle y avait réfléchi. Les femmes la laissèrent indifférente. Elle les jugea frivoles et rusées, plus vaniteuses que fières, en somme très différentes de ce qu'elle était. De leur côté, elles la critiquèrent. Ses manières libres, ses idées, sa façon de se vêtir n'avaient pas cette banalité qui plaît au grand nombre et détourne l'élite. « Leur conversation m'ennuie, pensa-t-elle, que ferais-je de leur amitié ? »

Au contraire, son esprit attentif au mérite lui conquit la sympathie des hommes. Sans le provoquer, elle excitait le désir, par cette véhémence de nature qu'on devinait en elle. Les hommages ne lui déplurent pas. Elle crut, dans le murmure de cette vogue qui montait vers elle, distinguer l'amour venant, comme, au fond d'un coquillage, on distingue la rumeur du flot. Mais bientôt, elle en découvrit le mensonge. Là où elle avait cru rencontrer des amitiés droites, elle ne tarda pas à démêler les ruses de la convoitise. Elle s'aperçut que les hommes qualifiés d'éminens ne le sont que par un don spécial d'exprimer leur pensée sous une forme attrayante, en dehors de quoi ils sont, autant que les autres hommes, sujets aux pires défaillances. Ceux qui l'avaient charmée l'effarouchèrent; leurs louanges lui firent l'effet de mains impudiques posées sur elle. Elle eut faim et soif de confiance et de sincérité.

C'est à l'heure de cette nouvelle orientation que le baron Varennes offrit à son ami Bertal d'amener, au prochain soir de réception, un jeune homme dont le premier livre occupait l'opinion. C'était la spécialité de cet aimable désœuvré que de servir, dans le monde, de cornac aux renommées en train d'éclore. Il adoptait certains auteurs, musiciens, peintres, artistes de toute sorte en qui il avait foi, et se vouait à les patronner. Il allait

par les salons, vantant leurs mérites, prédisant leur bel avenir, les servant comme s'il devait lui en revenir quelque chose. Leurs succès l'emplissaient d'orgueil, le consolaient de n'être rien par lui-même. Peut-être, en dépit de l'expérience, comptait-il sur une gratitude !

David Mériel avait la beauté noble d'un jeune dieu. La régularité de son visage semblait l'expression même d'une perfection intérieure, la forme d'une âme où tout serait charme et tendresse. Sa chevelure un peu ondée lui ornait le front de douceur ; ses yeux pleins de rêve avaient la couleur des sources vues à l'ombre. Sa bouche souriait avant même qu'il n'eût parlé. Orphelin de bonne heure et portant en lui l'hérédité d'une race indolente, il n'avait rien entrepris, rien tenté, après sa sortie du régiment. Seuls les voyages l'attiraient. Au retour d'un second hiver en Italie, l'idée lui vint de réunir en volume des notes jetées çà et là. Subitement, son nom, ignoré la veille, se trouva presque célèbre. A l'égard de ce débutant, la critique, si avare d'éloges quand il s'agit de confirmer une réputation, se montra indulgente et presque généreuse. Elle le loua sans mesure, l'opposa aux confrères déjà consacrés, lui prédit un avenir superbe, une route lisse et pavoisée.

A cette aurore d'un rayon, l'espoir s'alluma. Le jeune homme eut un si merveilleux soulèvement qu'il crut atteindre les cimes suprêmes de la vie. Il vit venir à lui les trophées, la richesse, les femmes, tout l'éblouissant cortège du succès. Véritablement, il crut que le soleil se levait sur une montagne nouvelle. Mais bientôt, les nostalgies auxquelles il pensait avoir échappé reparurent : l'horizon se décolora, ne retrouva plus l'éclat des premiers jours. Énergie, joie, effervescence de l'idéal tombèrent. Le bonheur factice que donne l'orgueil n'avait fait qu'effleurer la superficie de son cœur. Les profondes, les ferventes aspirations de sa nature restaient insatisfaites. A quoi bon la gloire sans amour ?

Jusqu'alors, l'excès même de sa sensibilité l'avait préservé d'aimer. Il fuyait les femmes par peur du mal qu'elles auraient pu lui faire, ou du moins il ne leur demandait que le plaisir. Quoique sa maîtresse fût à souhait, il ne l'aimait pas : du moins, elle ne le contentait qu'à moitié, car l'illusion qu'il ne pourrait se passer d'elle lui manquait. Qu'est-ce qu'un sentiment qui n'apparaît pas éternel ! Si impérieux que fût le pen-

chant de David vers l'absolu, il ne lui était guère possible d'imaginer que la gentille Rose Noël fût pour lui le terme et l'aboutissement de tout. Avec sa vivacité d'oiseau, ses rires carillonnans, ses caprices imprévus et le nuage de poudre de riz évaporé autour de sa personne, elle aurait plutôt symbolisé l'instant qui passe. Pendant les minutes d'étourdissement où son amant oubliait près d'elle tout ce qu'elle n'était pas, tous deux se fondaient, s'identifiaient presque; puis, il revenait à lui conscient, désolé. « Quelle misère, pensait-il, de se retrouver au fond de tout! Ne rencontrerai-je donc pas la créature en qui je me perdrais, je m'anéantirais, qui serait plus vivante en moi que ma propre existence? »

C'était la première fois que David abordait une réunion mondaine. Ses deuils, ses voyages, autant que son goût personnel, l'avaient jusqu'alors écarté des salons. Il en dédaignait l'oisiveté bruyante et l'aimable sottise. Les femmes en falbalas et dentelles étaient, de toutes, celles qu'il redoutait le plus. Il leur supposait une petite âme cruelle, pareille au dard de ces beaux insectes qui parcourent l'azur en bourdonnant.

Dès son entrée, il fut un point de mire. Les yeux des hommes se fixèrent sur les siens: les lèvres des femmes chuchotèrent. Timide jusqu'à en être torturé, il souffrit de se sentir ainsi regardé comme un objet curieux qui n'a pas encore de place. Il maugréa contre lui-même. Qu'était-il venu chercher au contact de ces indifférens? Quel démon l'avait enlevé à ses habitudes solitaires pour le confronter avec ces visages inconnus? Qu'en attendait-il? Quel bienfait? Il s'examina. Peut-être venait-il épier le semblant d'intérêt que son nom nouvellement imprimé ajoutait à sa personne? Bah!... Il se souciait bien de cela!... Espérait-il entendre parler de son livre? Mais, parmi les personnes présentes, qui l'aurait lu? Et d'ailleurs, il ne méprisait rien tant que le banal compliment du lecteur sans culture. Alors, quelle force secrète l'avait amené là? Il l'ignorait. Aucune intuition ne lui avait soufflé: « C'est ici! C'est ce soir. » Aucun pressentiment ne lui avait crié: « Prends garde! » Sait-on ce qui, certains jours, vous incite à sortir ou à rester à l'abri du sort? Sait-on ce qui vous fait prendre une rue, plutôt qu'une autre, et aborder quelqu'un à qui, depuis dix ans, on évitait d'adresser la parole? Sait-on quelle puissance mystérieuse vous saisit soudain, vous entraîne et vous lâche, l'œuvre du destin

accomplie? Et c'était le baron Varennes, ce neutre et falot personnage, qui avait été cette puissance-là. Le hasard d'une rencontre les avait mis en présence. David était dans une de ces dispositions où l'on accueille n'importe quoi, pourvu que ce soit une diversion : il s'était laissé conduire rue de Tilsitt.

M. Bertal fit au protégé de son ami l'accueil empressé d'un connaisseur, qui sait ce que valent et talent et jeunesse pour achalander un salon.

Puis il lui dit :

— Venez; je vais vous présenter à ma fille.

Près d'une lampe qui versait sur elle la clarté rose de son abat-jour, Mme de Kermor était assise. Un cercle de causeurs, autour d'elle, cherchaient à l'intéresser.

Il y avait Trémines, le peintre des fêtes officielles; un jeune mélomane, récemment débarqué d'Australie, sur lequel le baron Varennes comptait pour révolutionner les salons parisiens; Jean Stace qui avait eu du talent au début de sa carrière de sculpteur, et qui maintenant s'était adonné aux bustes de grandes mondaines. On causait d'un mariage annoncé et d'un retentissant divorce. Mais aucune de ces choses n'absorbait Laurence. Toute son attention était portée sur ce nouveau venu dont elle avait, dans la journée, lu le volume. De l'autre bout du salon, elle le vit venir à elle. Comme il était jeune!...

Tout de suite, elle eut envie de lui plaire.

— Vous avez en moi, monsieur, une admiratrice fervente; je ne connais vos vers que d'aujourd'hui, et ils me hantent comme une musique.

Il remercia d'une inclination, flatté du compliment, séduit par la grâce de celle qui le lui décernait.

Comme si un vent les avait balayés, ceux qui entouraient Mme de Kermor se dispersèrent. Aussitôt seule avec le poète, à demi-voix ainsi qu'une confidence, elle cita le sonnet qu'elle avait préféré. Ce fut l'impression d'une fenêtre qui s'ouvre, d'un parfum qui répand sa douceur. Par le divin accomplissement du rythme, la poésie flotta dans l'air ; la fade atmosphère du salon devint celle d'un jardin où fument les héliotropes, où défaillent les roses.

En entendant cette voix de femme à peine élevée d'un degré au-dessus du silence qui lui soupirait la pensée intime de son œuvre, le jeune homme éprouve une impression d'indicible bonheur.

Soudain elle se tait : l'enchantement cesse... Ce que ressent David est trop poignant, trop étrange pour être exprimé. Sa timidité d'ailleurs le retient; elle ne lui laisse que des formules de gratitude courtoise. Seul son regard, dont il ne peut dissimuler l'ivresse dit : Vous avez le contour et l'accent de mon rêve.

Mais Laurence n'a, pour le comprendre, qu'à écouter son propre cœur. En une irrévocable seconde, elle se sent soulevée au-dessus de ses sentimens ordinaires, pénétrée d'une sorte d'irradiation. Retrouvera-t-elle jamais un instant pareil à celui-là?...

Elle propose :

— Voulez-vous que nous fassions connaissance?

Ils s'assirent sur un canapé à l'écart. Les larges feuilles d'un palmier, inclinées au-dessus de leurs têtes, les préservaient de la lumière trop vive des candélabres. Ils se sentirent à l'aise pour causer. Ce fut comme s'ils étaient éloignés des endroits connus, qu'ils se fussent tout à coup trouvés ensemble sur un sommet ignoré de tous, inaccessible et pour ainsi dire hors du monde. Leurs idées s'échangeaient avec un plaisir insolite lors d'une première conversation. Leurs enthousiasmes concordaient. Chaque fois que l'un exprimait une idée, l'autre croyait l'avoir eue de tout temps. Quoique leurs existences eussent été dissemblables, tout en eux formait une symétrie. Est-ce que le désir ou le regret qu'ils ont des mêmes choses n'assortit pas les êtres mieux que des circonstances identiques?

Les récits de voyages agissaient très puissamment sur l'imagination de Laurence? Elle interrogea David sur ce qu'il avait vu. Gentiment, modestement, il raconta que, ne se sentant bon à rien, il avait couru le monde. Sa rêverie curieuse l'avait transporté de l'Espagne au Caucase, mené boire aux fontaines de l'Alhambra et conduit pieds nus dans les mosquées de Scutari. Il avait traversé les plaines dorées de l'Égypte et navigué sur les eaux du Bosphore. L'Italie surtout l'avait retenu. Successivement il avait aimé Rome pour ses âmes disparates fondues en une seule âme de beauté; Florence, pour la pureté de ses horizons, ses parfums, ses cyprès en quenouille et le jeu sur le ciel de ses clochers ajourés. Mais, ce qu'il préférait à tout, c'était Venise; il y était allé comme on répond à un appel et longtemps n'avait pu s'en déprendre. Pour parler des bras d'eau enlacés autour de la ville mourante, du visage fardé des palais, des îles qui sont comme des perles, mortes parce qu'on les a

abandonnées, il avait la voix vibrante d'un amant qui se souvient.

Laurence l'écoutait avec le mélange de crainte et d'attraction qu'on a pour ceux qui viennent de loin. Oh! les yeux qui ont vu ce que les nôtres brûlent de voir! Venise!... Ce nom évoquait en elle toute une magie. Elle se représentait, caché là, quelque fervent bonheur. On eût dit que les innombrables soupirs exhalés sur le flot depuis des siècles par tant et tant de couples passionnés la fît palpiter à son tour. Anxieuse, elle s'enhardit à poser la question qui, pendant que David parlait, soulevait et creusait sa poitrine :

— Amoureux, l'avez-vous été déjà?

Il fut un peu interloqué. Est-ce que vraiment c'était aimer, ce qui, parmi tant d'aventures, n'avait pas réussi à lier son cœur? Et pourtant, peut-on affirmer qu'on n'a pas été amoureux quand, si souvent, on a cru l'être? Il prit le parti de la franchise.

— L'amour, jusqu'ici, m'a fui ou mis en fuite. Plusieurs fois j'ai cru le saisir : ce n'en était que l'ombre.

Sans se rendre compte de ce qui se détendait en elle, Laurence éprouva un soulagement. Rieuse presque à l'idée que David fût libre, qu'il n'appartînt à personne, elle le félicita :

— Vous avez ainsi évité la pire des douleurs.

Vivement il s'en défendit :

— Détrompez-vous, madame ; on pâtit faute d'amour comme par la soif ou par l'inanition.

Elle le regarda. Parlait-il de lui seul où venait-il de deviner en elle une disposition identique à la sienne ? Il sembla à Laurence qu'ils se tendaient l'un à l'autre la coupe vide de leurs cœurs.

De nouveaux invités survenaient. Elle en prit prétexte pour s'éloigner quelques minutes et s'acquitter des devoirs de politesse. Son trouble dissipé, elle revint à David. Il était demeuré à la même place, ayant aux lèvres un sourire vague. Dès qu'elle reparut, il vit avec peine qu'elle n'avait plus la même expression.

— Est-ce que vous aimez la peinture? demanda-t-elle d'un ton enjoué qui contrastait avec le point où ils en étaient restés.

La brusquerie de ce changement mit l'esprit du jeune homme en déroute. Il balbutia :

— Mais... certainement.

— Venez, alors ; je vous montrerai une très intéressante acquisition de mon père.

Il la suivit devant un tableau de Romney qui représentait une jeune femme avec une fillette appuyée à son épaule. Toutes deux étaient vêtues de ces ondoyantes mousselines de l'Inde, sortes de nuées molles, neigeuses, qui épousent le corps, et dont la transparence laisse entrevoir les carnations chaudes L'éclat du teint et des yeux, l'ampleur aérée du paysage, la jeunesse virginale des blancs faisaient de ce double portrait une œuvre d'art incomparable. Mais c'était, par-dessus tout, un poème de maternité. La tendresse de la pose, la flamme des regards, la véhémence pour ainsi dire animale avec laquelle la mère étreignait son enfant, attestaient l'union étroite de ces deux créatures.

— Qu'en pensez-vous? demanda Laurence au jeune homme. David appréciait particulièrement la grâce des portraitistes anglais. Il vanta le modelé souple et franc, la fraîcheur de l'atmosphère, les étoffes, mais ne donna point d'opinion sur le sentiment des figures. Or, c'était là précisément que Laurence l'attendait. Trop intelligente pour ne pas saisir le sens complet de la peinture, elle était pourtant, ainsi qu'il arrive à la plupart des femmes, plus sensible à la signification sentimentale des traits, au ressort de la passion dans le geste, qu'à la technique même de l'art. Elle fit observer ce qu'il y avait de puissant, d'indissoluble dans ces deux corps pétris de la même pâte et amalgamés de telle sorte qu'on ne les pût concevoir l'un sans l'autre. Elle se complut à l'expression chaleureuse de la mère, à l'anxiété de la main qui protégeait l'enfant, à tout ce drame des êtres cramponnés l'un à l'autre, car elle y voyait une ressemblance avec elle et sa fille et comme une représentation de leur embrassement.

Il fut évident pour David qu'une dévotion particulière l'attachait à cette œuvre; on eût dit qu'elle se mettait sous sa protection, qu'elle l'invoquait comme si c'eût été une image pieuse. Il en conclut :

— Sans doute, madame, vous avez un enfant?

— Oui! Une adorable fillette de dix ans.

Ce « oui » avait été exhalé d'un grand souffle. Sans s'expliquer ce qui survenait en lui, le jeune homme sentit tout à coup ses dispositions modifiées : le tableau lui parut moins plaisant; une faute de dessin qu'il n'avait pas remarquée tout d'abord lui sauta aux yeux : les bras de l'enfant avaient une longueur excessive.

Les salons se dépeuplaient; la conversation, parmi les groupes, commençait à languir. Du côté du vestibule, on voyait glisser des traînes d'étoffe. Aux hommes qui venaient lui présenter leurs hommages, Mme de Kermor tendait une main distraite.

Un des derniers, le baron Varennes s'approcha d'elle.

— Eh bien! madame; comment trouvez-vous mon jeune poète?

Elle ne s'attendait pas à cette question. Pour un peu, elle l'eût trouvée indiscrète.

Un petit frémissement lui agita les lèvres.

— Monsieur Mériel?... Mais, il me paraît avoir un esprit délicat.

Le baron pensa qu'il fallait corser l'impression faite par son protégé.

— Ne vous y trompez pas, madame, avec sa modestie et sa réserve, c'est un garçon exceptionnellement doué. Je le connais depuis son enfance : quand il était gamin, on le croyait destiné à la peinture, tant il dessinait joliment; puis, il s'est mis à faire des vers. La défiance qu'il éprouve de lui-même le rend incertain sur sa vraie voie. Ce qui lui manque, c'est une direction, quelqu'un qui s'intéresse à lui. Sa mère, romanesque, et de bonne famille, avait épousé contre le gré de ses parens un musicien sans grand talent; mais elle l'aimait, elle lui croyait du génie. Tous deux sont morts jeunes, laissant ce fils unique. Il vit seul; souvent il disparaît pour des exils subits, revient et parle de repartir.

Quoiqu'elle n'apprît rien qu'elle ne sût déjà, Mme de Kermor se gardait d'interrompre. Elle mettait, au contraire, toute une complaisance à se laisser instruire sur David. A mesure qu'on le dépeignait faible et désemparé, elle s'intéressait à lui davantage; l'envie d'être bonne, secourable, entrait en elle, s'y insinuait par la pitié, cette brèche toujours ouverte à la place la mieux défendue des cœurs de femmes.

A quelques pas de là, le poète attendait, pour avoir son tour, que ce dialogue fût terminé. Il n'entendait pas ce qui se disait, mais, contemplant le visage de la jeune femme, se demandait « Est-ce que je désire la revoir tous les jours de ma vie, ou jamais? » Soudain, il remarqua avec quelle attention elle écoutait son interlocuteur. Elle semblait lui dire : « Encore, encore, parlez-moi. » Que pouvait-il raconter qui la captivât à ce point?

David prêta l'oreille : c'était de lui qu'il était question. Surprise lumineuse ! Perspectives ouvertes ! O ciel déchiré de printemps !...

Avertie par un secret instinct, Laurence retourna la tête. Ils se trouvèrent tous les deux face à face, et se regardèrent sans oser parler, avec une même rougeur aux joues.

Il n'y avait plus que les intimes, dont c'est le privilège de s'attarder les derniers dans une maison. Un séjour plus long du nouveau venu pouvait sembler étrange. Il ne lui restait qu'à prendre congé.

— J'espère que vous vous plairez ici, monsieur, et que vous y reviendrez souvent, lui dit M. Bertal.

Et elle, que serait son adieu ?...

Le cœur palpitant, il l'aborda.

Elle confirma l'invitation de son père, presque dans les mêmes termes; mais l'accent en ôtait toute banalité.

Aussitôt la résolution du jeune homme fut fixée.

— Certes, madame, je n'y manquerai pas.

— A mardi, alors?...

Déjà, il n'envisageait plus la longueur d'une semaine sans impatience.

— Ne pourrai-je pas, auparavant, vous faire une visite?

Quoi de plus naturel que de consentir? Elle avait sur les lèvres : « Oui, venez, » lorsqu'un vague effroi la retint. C'était comme si, à l'improviste, elle s'était trouvée au bord d'une falaise.

Suspendu à sa réponse, le jeune homme surprit le geste qu'elle avait eu de reculer. Une expression d'enfant malheureux se peignit sur ses traits. Il implora :

— Dites oui.

Ce fut irrésistible.

— Vous me trouverez tous les jours vers six heures, accorda Laurence, et elle lui tendit sa fine main gantée de blanc.

Il s'inclina. Peut-être la garda-t-il entre ses doigts au delà de la seconde autorisée. Peut-être, contre sa bouche, l'appuya-t-il plus que cela n'était séant. Du moins, la jeune femme le crut, car elle la retira précipitamment. Mais, elle-même, avait-elle tout le sang-froid qu'il faut pour apprécier les choses à leur juste valeur?...

Aussitôt dehors, David respira largement. Il ressentait l'acti-

vité de quelqu'un pour qui vient de s'accomplir un événement considérable. L'air nocturne était vif et piquant; les trottoirs luisaient comme des dalles d'église. Dans un besoin de se mouvoir, d'agir, il descendit à pied jusqu'à la place de la Concorde. Là il balança sur ce qu'il allait faire. Entrer au cercle? L'idée des conversations qu'on y tient lui fit tourner les talons. Rentrer chez lui? A quoi bon, puisqu'il était sûr de ne pas pouvoir dormir. Où aller? Les toits de la Madeleine et de la Chambre des Députés opposaient leurs triangles énigmatiques. La ligne des quais s'étendait calme et solitaire. Il la suivit distraitement. Parfois il heurtait un arbre, parfois il s'arrêtait, les coudes appuyés à la pierre du parapet. L'eau noire du fleuve paraissait immobile : des reflets verts et rouges alternaient au-dessous des ponts. Soudain, derrière les dentelures de Notre-Dame, l'horizon rougeoya. Un flot clair jaillit de l'ombre. L'aube!... C'était l'aube!...

Les derniers hôtes partis, Laurence s'était attardée dans un fauteuil. Elle avait le corps alangui, comme si un souffle chaud l'eût pénétrée. Sans s'en apercevoir, elle souriait. Étonnement merveilleux!... Attente!... Ah! qu'ils sont beaux ces premiers instans où les terres inconnues se dessinent! On imagine qu'on vivra là des jours non pareils à ceux qui les ont précédés. Certains pourront bien encore être obscurs ou brumeux, mais ne suffit-il pas d'un phare de place en place pour que la plaine morne des eaux resplendisse?

La rêverie de la jeune femme était si absorbante, que son père rentra au salon sans qu'elle l'entendît. Inquiet de la trouver là encore, il eut une sollicitude...

— Serais-tu souffrante?...

— Non, père; seulement un peu lasse.

— Tu ne t'es pas ennuyée, au moins?

C'était sa coquetterie à cet aimable homme qu'on trouvât de l'agrément chez lui. Il tenait à ce que ses convives en sortissent avec le goût d'y revenir. Le désir de ce succès, où se prolongeait l'art qu'il avait toujours eu de plaire, était si vif en lui, qu'il s'étendait même à sa fille.

Elle se récria.

— M'ennuyer!... J'étais triste, au contraire, en pensant au jour prochain où je ne serai plus ici.

— Bah!... Est-ce que ton mari parle de retour?

— Oui, dans une quinzaine.

— Mais cette fois, tu ne vas pas loin ; tu reviendras souvent, très souvent.

Elle eut un soupir gros d'alarmes.

— Le pourrai-je?

M. Bertal secoua énergiquement la tête. Ne se sentait-il pas prêt à lutter pour garder cette fille charmante, l'orgueil et le succès de sa maison ?

— Tu ne vas pas, j'imagine, te laisser mettre en cage.

Elle se leva, belle de résolution.

— Oh! il n'y a pas de danger!...

D'un geste galamment paternel il lui entoura la taille et la conduisit à la porte de la chambre, qu'à l'étage supérieur elle occupait avec Odette. Au moment de lui souhaiter le bonsoir, il la détailla des pieds à la tête. Elle était exquise dans sa robe blanche en dentelle brodée d'édelveiss au cœur d'or : une vraie fée descendue des montagnes.

Il grommela.

— Je voudrais bien voir que cet animal t'empêchât de m'assister à chacune de mes réceptions!

— Comptez sur moi, mon père.

Laurence entra chez elle sur la pointe des pieds, attentive à ne pas réveiller sa fillette dont le lit était proche du sien.

Furtivement, une petite voix s'échappa des rideaux.

— C'est toi, maman?

— Comment!... Tu ne dors pas?

Odette pleurait sous ses couvertures.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Rien; mais impossible de fermer les yeux avant de t'avoir revue.

— Pourquoi?

— Tu vas me gronder!

— Dis toujours.

— Je m'imaginais que tu n'allais pas revenir.

La mère ne songeait pas à gronder, elle était ébahie. S'en passe-t-il, des choses, dans ces petites cervelles!...

Elle fit semblant de plaisanter.

— Et où donc aurais-je été, mon Dieu!...

Odette n'avait pas cherché si loin. Pendant les heures de demi-sommeil où elle avait entendu la rumeur du salon, ses nerfs

s'étaient exaspérés. Des étrangers, des inconnus lui prenaient un peu de sa mère!

— Si tu savais les peurs que j'ai, dès que tu n'es pas là!

Laurence fit semblant d'être sévère.

— Quelle absurdité!

Mais en même temps, elle entourait les petites épaules moites, et couvrait de baisers le front humide de sueur.

Pelotonnée dans sa chemise, Odette recevait ces caresses avec des ronrons de chatte. Elle humait sa chérie, la palpait comme pour bien s'assurer de l'avoir reconquise. De ses mignons doigts, elle lui parcourait les cheveux, ces cheveux habituellement départagés par une raie et qui ce soir-là se dressaient en un beau casque de guerrière. Elle caressait la blanche poitrine, le cou que serrait un rang de perles :

— Est-ce toi? Est-ce bien ma maman?

— Folle! folle aimée! fit Laurence.

Puis elle tenta de se dérober.

— Allons, il faut faire dodo maintenant.

Mais Odette n'était pas tout à fait rassurée. Il y avait encore de ces choses qu'elle n'osait pas dire.

— Qu'est-ce qu'il y a, voyons?

— Je voudrais que tu me fisses une promesse.

La mère ne demandait qu'à ce que sa chère despote fût heureuse.

— Laquelle, dis?

— Jure-moi de ne jamais te coucher sans m'avoir embrassée?

— Est-ce que j'y ai jamais manqué?

— Non! mais, plus tard, quand je serai grande.

Dans un éclair de lucidité, Laurence vit l'avenir : Odette grandie, mariée, ne réclamant plus sa présence. Son cœur se serra; mais elle se garda bien de surexciter la déjà trop vive sensibilité de l'enfant.

— Plus tard!... Qu'y aura-t-il de changé? On s'embrassera tous les soirs de la vie.

Soulevée, comme suspendue à ce qui était pour elle la parole de Dieu, Odette répéta :

— Bien vrai? Tous les soirs?

— Bien vrai. Imagines-tu un temps où je pourrais m'endormir sans t'avoir serrée sur mon cœur?

Et sur cette assurance, Mme de Kermor replaça la tête can-

dide au creux de l'oreiller, remonta les couvertures jusqu'au petit menton rose, et ferma les paupières avec deux baisers doux... si doux !

— Dors, mon ange.

Subitement allégée, les membres détendus dans un bien-être de sécurité, Odette s'endormit bercée de songes heureux.

III

Chaque jour, à l'heure où, derrière l'Arc de Triomphe, le couchant tend ses draperies de pourpre, David Mériel se présentait rue de Tilsitt. Quelquefois Mme de Kermor n'était pas rentrée. Il l'attendait, craintif, énervé, anxieux, de ce qui la retenait loin de lui. D'autres fois, c'était elle, qui du fond de la bergère où son impatience essayait de se contenir, regardait sur la cheminée avancer les aiguilles au cadran du petit temple en marbre blond. Un coup de sonnette activait sa respiration. C'était lui : son ami ! Oh ! le charme de ces fins de journées où chacun prend tout ce qu'il a recueilli, pensé, éprouvé depuis la veille pour le mêler à l'âme de l'autre, pour en faire un de ces bouquets assortis, dont les nuances sont plus riches d'avoir été mises en commun !

Confiante en ce qu'il y a de grave et d'un peu tutélaire dans le sentiment qui la domine, Laurence s'y abandonne sans scrupule. Elle ne voit, elle ne veut voir en David qu'un cher être faible, l'ami de son intelligence, un enfant presque à protéger. Est-ce que son cœur regorgeant de maternité ne la met pas à l'abri de ce qui serait dangereux ? Parfois, il arrive bien qu'une lueur jaillisse trop vive aux prunelles du jeune homme. Alors elle a l'impression d'une digue entre eux qui va se rompre ; sa parole expire ; son regard se détourne ; la force muette de sa pâleur demande grâce... et l'orage passe sans éclater.

Il y a pourtant des jours où David croit qu'il ne pourra pas se contenir davantage. Il est sur le point de tomber à genoux, de crier : « Vous êtes tout ce que je chéris au monde. » Mais la peur de perdre ce qui lui est devenu plus nécessaire que l'air et le pain l'arrête. Qu'adviendrait-il de leur intimité, s'il parlait ? Que ferait Laurence ? Elle-même l'ignore. Logée dans ce palais d'illusions que les femmes sont si habiles à se construire, elle évite de penser que leur camaraderie peut avoir une fin. Chaque

heure passée ensemble les clôt dans un cercle d'enchantement plus étroit. Chaque adieu leur fait sentir la rupture de quelque divin sortilège. Jusqu'au lendemain ils ne pensent qu'à la minute du revoir. Ils oublient que leur bonheur est menacé par toute journée qui s'écoule. Comment croire que ce qui est indispensable peut n'être plus?

Un matin, au réveil, on remet à Laurence une lettre de son mari. Il annonce qu'à la fin de la semaine il sera de retour. Toute normale, toute prévue que soit cette nouvelle, la jeune femme en est frappée comme par l'annonce d'un désastre. Elle se laisse retomber sur ses oreillers, et regarde avec stupeur l'enveloppe de grand format qui porte le timbre du régiment. L'image de M. de Kermor est devant elle, en casque et en sabre, tel que si souvent, à pareille heure elle l'a vu entrer dans sa chambre, couvert de la poussière des manœuvres. Oh! cette carrure de lutteur, cette face sanguine, ces mains... ces mains que jamais elle n'a pu regarder sans frémir!... Comment va-t-elle, après des jours d'émancipation, retrouver leur contact? L'aversion qu'elle en a contracte d'avance sa gorge. Mais, que peut-elle? Avant trois jours, Ivan sera près d'elle. A peine a-t-elle le temps de pourvoir à leur nouvelle résidence de garnison.

Plusieurs fois déjà elle a été à Versailles, mais sans rien décider. Les longues avenues qui mènent à des carrefours inhabités; les rues au pavé sonore; les places où l'herbe pousse, chétive, entre les dalles, lui ont suggéré un effroi de tombeau. Comment vivre là? s'est-elle demandé, oubliant les années acceptées dans un site autrement nostalgique.

Allons! Il le faut! Il le faut!... Et résolue à en finir elle sonne.

— Habillez-moi vite, dit-elle à Francine; je prends le train.

La servante ne peut manquer de remarquer le visage bouleversé qu'a sa chère maîtresse. Elle s'alarme des gestes fébriles, de la brusquerie de mouvemens qui remplace les soins lents et minutieux donnés ces derniers temps à la toilette.

— Madame n'a pas reçu de mauvaises nouvelles?

— Si!... répond précipitamment Laurence... Puis confuse elle se reprend : — Non... Monsieur arrive samedi.

Sans avoir soin de refriser les mèches claires de son front, elle prend des mains de Francine le chapeau que celle-ci lui réd-

sente et le fixe par de longues épingles dont la pointe acérée semble une menace contre son crâne.

En quittant la gare, elle se fait conduire à la grille du château. C'est le moyen qu'elle a trouvé de se réconcilier avec Versailles. Il lui semble que ces ruines, où les passions, avant que de se taire pour toujours, ont mené si grand tapage, lui communiqueront un peu de leur quiétude.

Sur un ciel gris, traversé de nuages rapides, la royale façade ressemblait à un immense mausolée. Les ifs tout noirs taillés en pyramides alternaient avec la blancheur des urnes; et, jusqu'aux extrémités des terrasses, les statues, attristées par la lumière blafarde de cette journée sans soleil, semblaient les gardiennes de quelque jardin funéraire. Tout en parcourant les allées dont le sable garde l'empreinte de tant de pas disparus, les pensées de Laurence inclinèrent vers la mort. Est-ce que le sort de ceux qui ont achevé de débattre leurs ambitions, leurs amours, leurs peines, n'est pas plus enviable que le sien?... Deux douleurs combattent en elle dont elle ne sait quelle est la pire: dans peu de jours elle fléchira de nouveau sous la servitude conjugale; demain, il faudra dire adieu à son ami. Le pourra-t-elle? En aura-t-elle le courage? Jusqu'alors lâche par tendresse, elle a reculé l'instant de prononcer l'arrêt inévitable... Son cœur saigne à l'idée qu'elle devra dire: « Nous allons être désunis. David, vous ne me verrez plus. Je n'entendrai plus votre voix si douce. Notre amitié deviendra morne comme un veuvage. Vous ne m'oublierez pas, je le sais; mais qui sera votre confidente? »

Elle était parvenue sur la rive du grand canal. Pareilles à des voiles de navires, le reflet des nuées voyageait à la surface de l'eau. Sur une branche, un rouge-gorge s'ébroua et prit son vol du côté droit de la futaie. « Se peut-il, pensa Laurence, qu'une si chétive créature soit libre au milieu de l'espace et moi captive pour toujours? » Avec l'allure lente des femmes qui ont l'habitude de rêver en marchant, elle continua sa route. Une allée couverte laissait, au bout de sa perspective, apercevoir l'arc imposant de la porte Saint-Antoine. Elle s'y engagea. A mesure qu'elle avançait sous la solennité de cette voûte, l'ordre, la sérénité du lieu agissaient à son insu. Il lui semblait qu'un fluide béni la pénétrait, qu'une promesse du ciel tombait des cimes sur son cœur. Le désert devenait éloquent. Sous ces

ombrages où La Vallière avait pleuré, elle acceptait de mettre son cœur en retraite. Les jours où il serait trop tumultueux, elle irait s'asseoir sur le bord des bassins qui virent vieillir les reines et elle songerait : « Les larmes humaines tarissent ; ce qui reste c'est l'héritage de sacrifices accomplis aux heures décisives. »

La matinée s'achève. Laurence se souvint que c'était pour y chercher la place du foyer futur qu'elle était à Versailles. Face aux futaies de Trianon, un pavillon de même style était à louer. Préférant au confort d'une maison de ville le voisinage des bons arbres et la musique des oiseaux, elle entra pour le visiter. La maison était bien un peu vieillotte avec son balcon descellé et ses murs où moussait le salpêtre ; mais les fenêtres divisées en petits carreaux, les trumeaux d'azur pâle, et les boiseries bordées de perles avaient le cachet de la bonne époque. Le jardin surtout l'enchanta. Il n'était guère plus étendu qu'un salon ; pourtant, on eût dit que la grande âme brûlante de l'été y tenait tout entière. Des touffes de rhododendrons jaillissaient de toutes parts ; des mésanges roucoulaient. Une fontaine, étreinte à sa base par des mousses, égouttait faiblement une eau limpide. Près de là, une corbeille de rosiers promettait des roses par centaines. Sous une tonnelle où la vigne vierge s'entre-croisait aux clématites, un vieux banc moussu offrait un mystérieux asile de rêverie. Séance tenante, l'affaire fut conclue.

Trois jours plus tard, Monsieur, Madame de Kermor et leur fille étaient réunis dans leur nouvelle habitation.

Le temps passé par lui dans la solitude n'avait pas été propice à l'humeur d'Ivan. L'impression qu'il eut, en revoyant Laurence l'œil plus brillant, du rose aux joues et habillée avec une recherche élégante, fut plutôt désagréable. Il ne s'expliquait qu'à moitié ce qu'il éprouvait, mais c'était comme s'il n'était pas sûr de retrouver vraiment celle sur qui dix années d'un pouvoir absolu avaient mis leur griffe. Elle employait en causant des mots qui ne lui servaient pas autrefois, respirait plus profondément et, dans le fond des fauteuils, elle avait des alanguissemens qu'il ne lui avait jamais vus. Comme ce satané Paris change une femme !... Décidément, il avait eu tort de relâcher sa surveillance.

Le malaise de leur réunion ne fut pas moins sensible à sa compagne. Si elle avait pu s'accoutumer à un organisme aussi

violemment contraire au sien que l'était celui de M. de Kermor, c'était en raison de la loi visuelle qui empêche de juger ce qui est trop proche de soi. Gare au recul! Elle n'avait, jusque-là, haï ni aimé son mari : elle l'avait subi. Tout d'un coup, elle l'eut en aversion. Les défauts, les tics, les simples manières d'être, qui passaient inaperçus, lui sautèrent aux yeux; rien que le dos d'Ivan, le dos gras qui poussait un bourrelet au-dessus du faux-col lui donnait envie de pleurer et de fuir. Elle imagina que les mains s'étaient agrandies pendant l'absence et que la mâchoire était devenue plus saillante. Le premier soir où il s'approcha d'elle pour l'embrasser, la malheureuse eut peine à contenir un mouvement répulsif. Ses nerfs grincèrent. Il lui fallut toute une force d'âme pour réprimer le cri vrai de son âme. L'image de David recula dans un lointain inaccessible.

Les journées traînèrent. Laurence ne faisait mine de s'éveiller qu'à l'heure où le cheval du capitaine galopait vers le quartier de la division. Alors elle exhalait un soupir!... Que faire jusqu'au soir?... Elle s'habillait lentement, sans plaisir, comme s'habillent les femmes qui sentent l'inutilité d'être belles. Puis elle se cherchait des besognes qui employassent son esprit. De tout temps, elle avait aimé lire, des vers de préférence; elle y découvrait des sensations, des paysages de son âme, comme dans un tableau on reconnaît une contrée où l'on n'a jamais été. Maintenant, elle laissait les pages se refermer sur ses doigts et, pendant de longues heures, s'abandonnait à ses propres songeries. Les promenades lui causaient une inconcevable courbature. Pourtant, si las que fût son cœur, et quoique ses jambes pesassent, comme si tous les ressorts en avaient été distendus, chaque jour, accompagnée d'Odette, elle se dirigeait vers le parc royal. Se souvenant de sa première impression, elle se fiait à ces espaces de paix pour lui bercer l'âme, l'engourdir, lui communiquer un peu de leur léthargie. Mais, loin que le bien qu'elle en attendait se produisît, elle rentrait oppressée, les lèvres sèches, le cœur cambré. Il aurait fallu pour son repos, qu'il n'y eût dans l'air ni ces parfums d'acacias en fleurs, ni ce chant de guitare que fait l'aile soyeuse des guêpes, ni cette brise tendre à travers les frisons de sa nuque. Où aller? Où se mettre à l'abri des appels qui affolent et font frémir? En quel asile échapper à l'inapaisable soif du bonheur?

Elle ferme les yeux afin de ne pas voir palpiter l'eau trop

douce. Elle traverse sans s'y arrêter l'ombre où passent des flèches d'or. Elle se détourne des bras avenans des déesses comme si quelque aspic habitait les corbeilles qu'ils présentent chargées de leurs lourds fruits de pierre. En dépit de l'été, la pauvre femme cherche à se persuader qu'il fait nuit, qu'il fait froid, qu'il fait laid sur le monde. O David! si votre cher visage apparaissait au détour d'une allée, comme aussitôt l'univers reprendrait sa couleur!

Ce matin-là, le silence du déjeuner était plus hostile encore que de coutume. Odette aurait bien pu mettre quelque animation avec son babil d'enfant précoce, mais M. de Kermor interdisait qu'elle parlât à table. Le nez sur son assiette, subissant la pesanteur de l'air où couve une dispute, elle grignotait sans appétit, risquant de temps à autre un coup d'œil oblique, afin d'observer si la mine de ses parens ne se déridait pas. Au contraire, à mesure que durait le repas, Laurence se figeait dans un mutisme plus farouche : la façon canine qu'avait Ivan de broyer la viande lui causait une indicible répulsion. Le voir, entretenir si bruyamment, si voracement une vie qu'elle eût presque souhaité de voir s'éteindre : spectacle maussade ! En personne qui, elle, fait profession de sobriété, elle applique ses épaules au dossier de sa chaise et transporte son esprit ailleurs. Par delà les tintemens de vaisselle, elle évoque la salle à manger de la rue de Tilsitt, pareille, entre les quatre panneaux de tapisserie où se jouait l'art aimable du XVIIIe siècle, à un enclos mythologique. Que de repas heureux elle a pris là, David à son côté !... Mais celui qui se retrace aujourd'hui à son souvenir c'est le dernier, celui où ils se sont murmuré : « Tout est fini ! » C'était le lendemain du jour où elle avait été à Versailles. Il n'y avait aucun moyen de reculer l'aveu fatal. Elle s'était dit : « Aussitôt que nous serons assis à table, je parlerai. — Qu'avez-vous? — lui avait demandé David. — Pourquoi ce silence? — C'est que j'ai quelque chose d'affreux à vous dire. » Il était devenu tout pâle. « Alors ne le dites pas ! Oh ! non, j'ai trop peur ; je ne veux pas savoir. — David, mon ami, nous allons être séparés. — Vous partez? — Oui, mon mari revient ; il faut que j'aille vivre avec lui. » Elle l'apercevait de profil : il tremblait ; ses lèvres n'avaient plus de couleur. « Mais où?... » Quand il sut que c'était à moins d'une heure de Paris, son cher visage se rasséréna : « J'irai vous voir. » — Elle avait détourné la tête : » — Cela ne sera pas possible ! — Alors,

alors?... Car vous n'imaginez pas que je vais pouvoir me passer de vous. » Et lasse à mourir, misérable, humiliée, elle avait avoué quel esclavage était le sien. « Et vous consentiriez à me laisser si malheureux!... » Oh! cet air de faiblesse auquel elle ne savait pas résister! Elle promit : « Je reviendrai quelquefois chez mon père. » — David reprit courage : « Et nous nous écrirons?... » Une fois encore elle fit, sans le regarder, le signe lamentable du refus : « Cela serait une grave imprudence. » Et le dîner s'acheva sans qu'ils eussent le cœur d'échanger une parole de plus.

Maintenant, que fait-il? Comment se passent ses soirées?... La pensée qu'il souffrait loin d'elle serra l'âme de Laurence. Puis une douleur autrement poignante l'envahit. Si une autre l'avait consolé!... Mais, que va-t-elle penser là! Non, elle ne peut pas le croire... Pourtant, il y a plus d'un mois qu'ils ne savent rien l'un de l'autre. C'est long, un mois, pour qui en compte les minutes. Oh! le revoir!... le revoir!... Et l'obsession s'enracinait. Si David s'était fatigué de l'attendre!... Si, la jugeant oublieuse, il s'était affranchi d'elle? Mais non; encore non. L'amitié n'a pas de ces soupçons, ni de ces injustices... L'amitié n'est pas changeante... Mais est-ce bien d'elle qu'il s'agit?

La voix claironnante d'Ivan déchira cette rêverie :

— Comme vous êtes pensive!... A quoi donc songez-vous?

Laurence balbutia, rougissante :

— A rien. J'attendais que le déjeuner fût fini.

— Vous ne mangez pas?

— Je n'ai pas faim.

— Seriez-vous malade?

Elle répondit :

— J'ai assez d'un plat.

M. de Kermor détestait qu'on fît la petite bouche. Il y voyait une critique de son formidable coffre, une manière hostile d'assister à ses gloutonneries.

Il répliqua, sarcastique :

— J'imagine qu'à la table de votre père, vous faisiez meilleure figure aux repas.

Laurence n'attendait qu'une occasion de batailler. Maintes fois déjà, sur le même chapitre, d'acerbes paroles avaient été échangées entre les époux.

Leur mésintelligence datait du premier, du seul soir qu'ils eussent passé ensemble chez M. Bertal. L'avatar vif et brillant de Laurence, le succès dont ses moindres paroles étaient accueillies, le regret qu'elle avait eu de quitter la maison de son père, tout avait ressuscité dans l'âme d'Ivan les suspicions d'autrefois.

« On ne m'y reprendra pas de sitôt, s'était-il juré, à laisser ma femme s'émanciper de ma tutelle. » Et il avait tenu parole.

Revenant à la question qui lui tenait au cœur, Laurence demanda :

— Pourquoi, puisque vous savez que je me plais chez mon père, me priver du plaisir que j'aurais à y retourner?

Ivan ne se fit pas faute de recourir aux allégations déjà fournies.

— Je vous l'ai dit : la société que reçoit votre père me déplaît.

— Mais personne ne vous oblige à la fréquenter.

— Il me convient moins encore que vous en fassiez la vôtre...

— Expliquez-vous !

Cela n'était pas si aisé. Comment convenir qu'on dédaigne les gens d'esprit, et qu'en même temps on envie la manière dont leur parole est écoutée? Comment dire qu'on se juge d'une autre race qu'eux, d'une race supérieure, en qui l'honneur et la bravoure surpassent la pensée? Comment surtout avouer qu'on est jaloux, quand rien ne justifie ce sentiment? En homme que la certitude de son autorité dispense de fournir des motifs, Ivan déclara péremptoirement qu'on rencontrait chez M. Bertal des gens sans principes, avec lesquels il n'entendait pas que sa femme fût en relations.

Combien à cette minute Laurence eut à se féliciter de sa prudence qui l'avait fait écarter David, le soir où son mari l'avait rejointe rue de Tilsitt ! Sans s'expliquer pourquoi, l'idée de mettre ces deux hommes en présence l'un de l'autre lui avait été intolérable. Un secret instinct l'avertissait que, même sans motif, par la seule disparité de leurs natures, ils devaient au premier coup d'œil se haïr.

David se trouvant hors de cause, elle avait toute liberté de combattre. Pour la centième fois, elle s'éleva contre l'interdiction qui lui était faite. Sa patience était à bout. Elle en avait assez d'être recluse, claquemurée, traitée en prisonnière. Elle aimait Paris, le monde, la conversation, toutes choses qui n'avaient rien que de très légitime. Au surplus, sa santé s'alté-

rait; elle avait besoin d'être distraite. Tout cela fut en pure perte. Jamais M. de Kermor ne revenait sur une décision prise; il aurait cru nuire au prestige de son autorité.

Laurence, alors, fit donner ses derniers argumens, ceux sur lesquels, définitivement, elle comptait, pour démonter cette citadelle d'obstination. Elle argua du mécontentement qu'un refus de plus occasionnerait à son père et des inconvéniens pécuniaires qui en pourraient résulter. M. Bertal écrivait lettre sur lettre, réclamant le ménage ou tout au moins sa fille, s'irritant de ce qu'elle eût manqué aux trois dernières réceptions. Son caractère n'était pas des meilleurs; il finirait par prendre mal qu'on le délaissât ainsi. Qui sait s'il n'en tirerait pas la vengeance, toujours à redouter, d'un veuf resté galant?

Mais cela encore demeura sans effet. Il suffisait qu'on dictât à ce potentat sa conduite, pour que le souci de s'affirmer une fois de plus lui fît adopter la voie inverse.

Comprenant que tout serait inutile, Laurence quitta la table. Elle était outrée. Que faire? Comment échapper? D'une course, elle gagna sa chambre et s'assit devant son bureau. En termes frémissans, elle écrivit ce que, fière, elle avait jusque-là dissimulé : Un despotisme affreux pesait sur elle, l'empêchait de tenir sa promesse. Elle était malheureuse!... Elle avait besoin de revoir son ami... Et lui, désirait-il encore être près d'elle?... Alors, sans plus tarder, qu'il vînt! « ... Nous nous retrouverons à l'ombre des bois séculaires. Entrez par la grille du Dragon. Contournez le bassin de Neptune. Vous suivrez ensuite l'allée des Trois-Fontaines. C'est là que chaque jour je me promène comme un malade qui cherche la tiédeur. Votre absence m'a laissée faible et pauvre; elle m'a fait perdre le goût des fleurs. Je ne reconnais plus entre eux les parfums de l'acacia et du troëne; je ne sais plus distinguer les heures du matin et du soir. Malgré le soleil de juillet, il y a des jours où je pense mourir de froid. O David! venez! Dès que votre main aura touché la mienne, je serai toute réchauffée. Nos regards en se croisant me referont vaillante et forte. Je n'ose vous promettre que nous serons heureux, mais je saurai que la vie n'a pas cessé d'être précieuse. Venez! »

CLAUDE FERVAL.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MADAME, MÈRE DU RÉGENT

IV[1]

MORT DE CHARLES-LOUIS. — LISELOTTE, LE ROI ET Mme DE MAINTENON. — LES GRANDS CHAGRINS

La crise dans laquelle sombra le bonheur de Madame n'a jamais été étudiée. On manquait de documens. En France, Saint-Simon n'est venu à la Cour que longtemps après; Dangeau n'a commencé son *Journal* qu'en 1684, et celui du marquis de Sourches, commencé le 25 septembre 1681, n'a été imprimé qu'il y a une vingtaine d'années (2). En Allemagne, la majeure partie des matériaux n'ont également vu le jour que dans la seconde moitié du XIXe siècle, et ils n'ont pas encore été utilisés pour un travail sérieux.

Aujourd'hui même, malgré l'afflux des publications sur la princesse Liselotte, il y a dans sa vie des recoins, si j'ose ainsi parler, où le regard ne pénètre qu'avec difficulté, et la première raison en est qu'elle ne s'est pas souciée d'y laisser voir trop clair. Madame, qui bravait à tout instant le reste du monde, se trouvait sans force et sans courage à la seule pensée d'être blâmée par sa tante la duchesse Sophie. Plutôt que de s'y exposer, elle ne disait pas tout, arrangeait même les faits; on la prend en flagrant délit de mensonge pour des choses que

(1) *Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Arvède Barine.*

(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, publiés par le comte de Cosnac (Paris 13 volumes in-8°, 1882-1893. Hachette).

cent personnes avaient vues ou entendues, et sur lesquelles Liselotte devait pourtant savoir qu'elle ne donnerait pas le change à quelqu'un d'aussi bien informé que la duchesse Sophie. Comment s'y prenait celle-ci pour être au courant des menus faits de la cour de France, je ne saurais le dire; mais il est certain que l'absence de journaux n'empêchait pas les chroniques mondaines de faire leur tour d'Europe, complétant ou rectifiant, à leur passage à Hanovre ou à Osnabruck, les lettres de Liselotte à sa tante.

Une seconde raison contribuera encore à rendre notre tâche délicate. Les peines qui vinrent à Madame du dehors se doublèrent d'une crise sentimentale dont elle n'eut garde de parler, car elle ne se rendit jamais compte de ce qu'elle éprouvait. Elle sut seulement qu'elle souffrait, qu'une grande ombre s'étendait sur sa vie, jusque-là si joyeuse, et qu'elle était au désespoir. Pourquoi cette peine amère, pourquoi ce cœur en deuil? Plus d'un crut le deviner, et l'on en souriait entre soi, mais l'on n'en parlait guère, — prudence ou amitié, — et la cause de ce grand trouble nous échapperait aujourd'hui sans quelques lettres françaises qui s'éclairent les unes les autres. Nous espérons, avec leur aide, réussir à démêler d'où étaient nés les chagrins dont la pauvre Liselotte devait garder l'âme assombrie jusqu'à son dernier soupir.

I

L'horizon s'était obscurci pour elle de tous les côtés à la fois. En Allemagne, son père s'aigrissait de plus en plus par l'effet de l'âge, des infirmités, et de graves soucis politiques dont il reportait une large part, injustement, et nous avons dit pourquoi, à l'indifférence ou à l'incurie de sa fille. Avec les idées fausses dont il s'était toujours bercé sur le crédit de Liselotte auprès du roi de France, on comprend qu'il ne pût se défendre d'une profonde amertume en comparant ce qui était à ce qu'il avait espéré. Il avait tant compté sur ce mariage pour lui être une source d'avantages, qu'il s'exaspérait à chaque nouveau déboire, et la série ne faisait pas mine de s'arrêter. L'Électeur Palatin, beau-père de Monsieur, n'était pas mieux traité qu'un autre dans les conseils de Saint-Germain, et la paix de Nimègue (1678-1679) avait été suivie de temps véritablement

cuel pour les États allemands limitrophes de notre pays.

Louis XIV l'avait mise à profit pour suivre avec ténacité, sans aucun ménagement pour les voisins qui s'en trouvaient lésés, ce que Ranke appelle son « projet capital, » et qui n'allait à rien moins qu'à compléter la défense de nos frontières. Les difficultés étaient considérables. Le royaume étant envisagé comme une immense place forte, l'enceinte présentait des trouées à boucher ou à protéger, et cela était souvent impossible sans une rectification de frontière, sans un lambeau de territoire que les traités ne nous avaient pas donné et que Louvois, ou Vauban, jugeaient indispensable à l'exécution de leurs plans. Ce fut à s'assurer, sans coup férir, les agrandissemens convoités que tendit la politique extérieure du Roi.

Il s'agissait d'inventer un expédient pour rendre la paix « rongeante et envahissante. » On le trouva. Ce fut la création des « chambres de réunion, » chargées de rechercher si les provinces, les villes, les forteresses, les simples villages, annexés à la France depuis le début du règne, n'avaient point possédé à une époque quelconque, fût-ce sous les premiers Capétiens, fût-ce sous les Mérovingiens, des « dépendances » dont les traités récens n'avaient pas fait mention parce que la mémoire s'en était abolie, et qui auraient dû cependant, — telle était du moins la thèse française, — suivre le sort des centres de population auxquels ils se rattachaient jadis. On se mit à fouiller dans les archives : « — On rappelle un testament de Hugues Capet ! » écrivait la duchesse de Hanovre avec indignation (1). On remonta jusqu'à Dagobert. On finissait toujours par découvrir quelque vieux parchemin nous donnant des « droits » sur le territoire désiré, et on engageait alors avec le possesseur du moment des pourparlers qui rappellent la conversation du loup et de l'agneau dans la fable de La Fontaine. Je n'ai garde de défendre le système ; je ferai seulement observer qu'après l'avoir justement maudit, les Allemands lui ont trouvé du bon lorsqu'ils ont été les plus forts.

L'Électeur Palatin fut l'une des victimes des Chambres de réunion. La France s'adjugea des morceaux de ses États qui avaient figuré jadis parmi les « dépendances » de l'évêché de Metz. Nos troupes les occupèrent sans cérémonie ; nos agens « délièrent les habitans de leur serment de fidélité à l'Élec-

(1) Lettre du 27 mai 1680, à Charles-Louis.

teur (1), » leur en firent prêter un autre au nouveau maître, et réclamèrent en son nom des contributions qu'il fallut payer. Deux d'entre eux s'installèrent à Heidelberg, sous prétexte d'affaires à traiter, et s'y rendirent intolérables. Ils se grisaient avec le vin de Charles-Louis, et devenaient alors si insolens que le pauvre homme en était réduit à s'estimer trop heureux quand sa santé, devenue très précaire, lui fournissait une excuse pour manger à part dans sa chambre. Il écrivait à sa sœur, le 3 avril 1680 : « Mon indisposition me rend libre [des insultes] qu'on souffre de ces messieurs français à table, quand ils s'enivrent, et mon maréchal en a le plaisir et l'incommodité, qui leur peut rendre la pareille pendant que je mange encore mon pain seul et en repos, sans me soucier des bisques. » De la duchesse Sophie, le 18 avril : « Je trouve insupportables les insolences que vous êtes obligé de souffrir du sieur de La Goupillière (2); la faveur de Liselotte lui sert de peu de chose, si elle ne peut obtenir qu'on vous traite d'une autre manière. » De Charles-Louis, le 24 avril : « Si vous saviez comment je suis tourmenté et par cy et par là, vous pardonneriez aussi bien à ma cervelle qu'à mes yeux que je vous rends compte si confusément... de mes pensées... »

Liselotte s'était pourtant mise en mouvement, par extraordinaire ; mais le peu qu'elle obtenait avec l'aide de son époux était aussitôt compensé par une nouvelle exigence : « (1er mai 1680) Liselotte fait [de] son mieux, et Monsieur aussi, à ce qu'elle me mande, et la faveur qu'ils me prétendent faire à la Cour pour l'amour d'eux n'est jamais sans queue... » Suivent des explications sur la « faveur » offerte, qui était plutôt une aggravation, d'après Charles-Louis. « Je crois, continuait celui-ci, qu'il n'y a [pas] d'homme sensé qui ne voye que sur les maximes présentes de la Cour de France, et avec le pouvoir qu'elle a en main, sans apparence de résistance, il n'y a personne en ces quartiers qui soit assuré de demeurer quinze jours en possession du sien sans se faire leur esclave, ce que l'Électeur Palatin n'est pas en humeur de vouloir faire. C'est pourquoi vous l'apprendrez bientôt chassé du Palatinat ou de ce monde ; ce dernier lui sera plus heureux peut-être et plus honorable ; au moins, la fin de tous ses maux. »

(1) Hauser, II, 640.
(2) Commissaire français.

La lettre suivante nous fait entrevoir les progrès de la France dans l'Est, sous le régime de « la paix rongeante et envahissante. » Charles-Louis vient de parler à sa sœur d'une affaire de famille pour laquelle il compte sur « la générosité et l'équité » de son beau-frère Ernest-Auguste. « Je voudrais, poursuit-il, en pouvoir attendre autant de mon grand tuteur (1), qui le veut être et le sera de toute la chrétienté, si l'on n'y met ordre de bonne heure, à quoi je vois peu d'apparence sans quelque changement imprévu ; au moins je tâcherai à faire mon devoir tant que mon peu de pouvoir me (le) permettra, et faudra laisser le reste au destin, dont mes années et ma constitution ne (me) permettront pas de participer longtemps, qu'il soit bon ou mauvais, et... je serai des premiers mangé, étant situé entre le marteau et l'enclume (2)... » De la duchesse Sophie : « (27 mai 1680). Je suis si vivement touchée de l'indigne traitement qu'on vous fait, que je ne sais comment Liselotte peut regarder son idole de bon œil. »

L'« idole » de Liselotte, c'était le Roi, et sa tante ne partageait plus son admiration pour ce prince. La duchesse avait cessé tout d'un coup de l'aimer. Elle l'appelait à présent « le grand Dogue, » niait résolument sa grandeur, et s'excusait de son enthousiasme d'antan : « Il est heureux et paie de paroles et de mine, mais au reste, c'est un homme tout comme un autre ; ce n'est que dans des vers qu'il passe pour un dieu (5 juillet 1680). » Peut-être entrait-il du dépit maternel dans cette aigreur ; le grand Dauphin épousait décidément la princesse de Bavière.

Liselotte avait prévenu sa tante, dès le 28 octobre 1679, qu'elle avait fait un voyage inutile et que sa fille ne serait pas reine de France : « Personne ne doute qu'au printemps prochain, nous n'ayons ici la princesse de Bavière, car le Roi en parle souvent, et il disait encore l'autre jour : — Si elle a de l'esprit, je la taquinerai tout de suite sur sa laideur... Il a demandé à M. le Dauphin s'il pourrait se résoudre à prendre une femme laide. Celui-ci a répondu que cela lui était parfaitement égal ; que, pourvu que sa femme eût de l'esprit et de la vertu, il en serait content, quelle que fût sa laideur. C'est ce qui a décidé le Roi pour la Bavière. » Madame ignorait évidemment le traité de 1670.

Elle ne savait jamais rien, et elle le prouva une fois de plus

(1) Louis XIV.
(2) Du 20 mai 1680.

en cette occasion. Elle n'avait pas pu se faire à l'idée d'une tante Sophie humiliée et offensée. Il lui sembla soudain que le mariage de Bavière pouvait encore se rompre, qu'il n'y fallait qu'un peu d'aide. et qu'elle saurait intriguer tout comme un autre; en quoi elle se calomniait. Pour la première fois de sa vie, Madame se mêla d'une affaire et essaya de jouer au plus fin avec le Roi et avec Louvois. Montrons-la sous cet aspect nouveau, car nous n'en retrouverons pas l'occasion ; elle ne recommença jamais, peut-être parce que le résultat n'avait pas été encourageant.

Elle débuta par offrir une réconciliation à Louvois, sa bête noire à cause des affaires du Palatinat, mais l'homme indispensable dans la circonstance. Ils se donnèrent tous les deux de bonnes paroles; seulement, Liselotte croyait Louvois et s'imaginait naïvement l'avoir gagné, tandis que lui, quand Madame lui promettait de « tout oublier, » il savait bien que ce n'était que des mots, sans compter que cela n'avait aucune importance, puisque le mariage de Bavière était comme fait : « (Saint-Germain, le 15 décembre 1679)... La princesse Palatine (1) a joint ses efforts aux miens, et finalement nous avons si bien mené l'affaire, que Louvois s'est décidé, et il m'a dit que si la première affaire, avec la Bavière, était aussi compromise qu'on le prétendait, il parlerait au Roi de notre princesse. Il m'autorisa aussi à lui en parler dès que j'en trouverais l'occasion. Je m'imaginai donc que l'affaire était en bonne voie, et quand je me trouvai avec le Roi dans la calèche, j'amenai tout doucement la conversation sur le mariage de son fils. Le Roi me dit que la chose avait de la peine à s'arranger avec la Bavière... « L'on fait souvent, dis-je, en fait de mariage, des propositions qui ne sont pas agréées, comme pour le mariage bavarois, par exemple. » Le Roi me répliqua vivement : « Quoique ce mariage ne soit pas fait, je ne le tiens nullement pour rompu; mon fils a maintenant une telle envie de se marier, qu'il ne veut pas attendre davantage; je suis sûr que, si je cède sur quelques points, ils me jetteront leur princesse à la tête. » A quoi je répondis : « Ce sera un grand honneur pour les Bavarois d'avoir amené Votre Majesté à céder en quoi que ce soit. » J'espérais que cela le piquerait, mais il m'a répondu que c'était chose faite, et que la nouvelle en réjouirait bien son fils, qui était inquiet de ne

pas voir l'affaire de son mariage se conclure; qu'il allait lui dire d'écrire à la princesse. Voyant cela, je me suis tue et n'ai pas soufflé mot de l'autre affaire. »

« Hier, la lettre à la princesse de Bavière a été écrite. Si cette folle envie de se marier n'avait pas pris au fils du Roi, j'aurais eu bon espoir. Cela seul nous gâte tout et, comme vous voyez, le mariage bavarois est déjà si avancé, que rien sans doute ne pourra plus le rompre (1). »

Madame en fut pour sa réconciliation avec Louvois; le Grand Dauphin épousa Marie-Anne de Bavière le 7 mars 1680. Dans l'intervalle, la tante Sophie avait reçu une belle fiche de consolation par la mort de son beau-frère Jean-Frédéric (2), duc régnant de Hanovre. Il ne laissait point d'enfant mâle. Ernest-Auguste lui succéda, et ni lui, ni la duchesse Sophie, quoique unis au défunt par « une fort tendre amitié (3), » ne mirent de sourdine à leur joie. Le récit de leur prise de possession, en présence du cercueil, est d'une jovialité déconcertante : « (15 mars 1680.) Nous voici arrivés dans notre palais princier, où il fume si fort dans toutes les chambres, que nous pleurons le défunt sans aucune peine et avec beaucoup d'incommodité... Je voudrais qu'il sût toutes les cérémonies que l'on va faire pour l'enterrer, cela lui servirait de Paradis... »

Tandis que ceux-là se réjouissaient sans vergogne de leurs belles étrennes, Charles-Louis, poussé à bout par les « inhumanités » françaises, sommait une dernière fois Liselotte de parler au Roi, mal instruit peut-être de l'insolence et de toutes les exigences de ses agens. Madame fit longtemps la sourde oreille : « Il sera mardi prochain six semaines, écrivait son père à la duchesse Sophie, le 17 janvier 1680, que je n'ai point de réponse de Liselotte. » Les six semaines devinrent six mois. Enfin, le 29 juillet, la duchesse Sophie écrit à son frère : « Liselotte me mande (4) avoir eu un grand dialogue avec [le grand Dogue] sur votre sujet, dont elle vous a mandé le détail à ce qu'elle dit. Je crois qu'il n'a pas été de grande efficacité pour vous, puisque vous n'en mandez rien et que vos lettres à

(1) Traduction Jæglé. Il y avait eu des difficultés sur un point secondaire, et le Roi avait cédé.

(2) Le 28 décembre 1679. Les obsèques n'eurent lieu qu'au mois de mars suivant.

(3) Lettre du 11 janvier 1680, de la duchesse Sophie à son frère.

(4) La lettre de Liselotte ne s'est pas retrouvée.

la diète de Ratisbonne montrent assez le tort qu'on vous fait et le besoin que vous avez d'être promptement secouru. » De Charles-Louis : « (31 juillet 1680.) Le jeune Botzheim, jadis page de Liselotte, me doit apporter le dialogue entre elle et Louis le Grand, mais il n'est [pas]... arrivé. » Encore une lettre de la duchesse, encore un billet de six lignes, dicté par l'Électeur, et la toile se lève brusquement sur le prologue du drame dont Madame ne s'est jamais remise. La scène est en Allemagne, dans un des paysages des environs de Heidelberg (1).

Depuis la mort de Louise de Degenfeld, Charles-Louis faisait l'été de longs séjours à Friederichsburg, auprès de la Suissesse Mlle Berau. Il emmenait dans ces expéditions ses trois filles les raugraves, son aumônier et toute sa cour, en homme qui n'a rien à cacher, et qui suit à la face du soleil les voies de la bonne nature. Le 26 août 1680, il eut à Friederichsburg trois légères attaques qui lui ôtèrent momentanément l'usage de la parole. Il s'en remit très vite et annonça le lendemain soir, contre l'avis des médecins, qu'on partirait le 28 de bon matin pour aller passer quelques jours à Heidelberg.

Le 28, on le crut tout à fait bien parce qu'il avait recommencé, dit une relation, à pester contre ses gens, qui ne l'habillaient jamais assez vite à son gré. A sept heures du matin, tout le monde était en route (2). A neuf, l'Électeur se sentit vaincu. Il se fit porter dans un jardin, où un grand arbre enveloppa son lit de repos d'ombre et de paix, et il jouit une dernière fois de la douceur du monde. On l'entendit murmurer: « Comme ça sent bon, ici ! » et, presque aussitôt, une attaque miséricordieuse lui ôta sans retour la connaissance et la parole. Quelques heures se passèrent à essayer d'inutiles remèdes. Quand il fut visible que la fin approchait, les Raugraves se mirent à genoux, toute la Cour se mit à genoux, les soldats et les officiers de l'escorte se mirent à genoux, et le prédicateur de la Cour récita parmi les pleurs et les cris une prière que les assistans répétaient après lui. Elle disait que si Dieu, dans sa sagesse, avait résolu de ne point permettre que Sa Grâce se relevât de cette maladie, Dieu était supplié de rappeler Sa Grâce à Lui:

(1) Les détails qu'on va lire sont empruntés à deux relations sans noms d'auteur, publiées à la suite de la Correspondance de Charles-Louis avec la duchesse Sophie, p. 435-442.

(2) Y compris Mlle Berau, dit Hauser, II, p. 686. Les deux relations taisent son mon

« *Amen, amen*, Seigneur Jésus, *amen*. » La prière terminée, on la recommença, et, au moment précis où les « *amen* » montaient une seconde fois (1) dans les airs, Charles-Louis expira sans avoir fait un seul mouvement. Le tableau ne manque pas de grandeur.

Dans le désarroi qui suivit, on pensa à envoyer chercher à Francfort « deux cents aunes de velours noir pour le baldaquin et le lieu de repos ; » mais on oublia d'écrire à Liselotte ; d'où la scène contée par Mme de Sévigné : « (18 septembre 1680.) Le père de Madame... est mort : un gros Allemand le dit à Madame à peu près de cette sorte, sans aucune précaution. Voilà Madame à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit à s'évanouir, je n'en crois rien ; ce n'est point une personne à donner cette marque de faiblesse. »

La première lettre que nous ayons de Liselotte après la catastrophe est du 24 septembre et adressée à sa tante : « Bien que les yeux me fassent si mal à force de pleurer que je n'y vois presque pas clair et que j'ai beaucoup de peine à écrire, je n'ai pas voulu laisser partir notre prince (2) sans lui donner une lettre pour Votre Dilection ; et, bien que la perte effroyable que nous avons faite me cause une tristesse et une douleur au delà de toute expression, il me semble pourtant que cela me soulage un peu le cœur, d'écrire à une personne qui est aussi triste que moi et qui partage ma douleur. Quant à dire à Votre Dilection ce que j'éprouve, et dans quel état je passe mes jours et mes nuits, cela serait difficile par lettre ; mais Votre Dilection, hélas ! peut en juger d'après elle-même. Maintenant que j'ai une occasion sûre, je peux parler librement. Je vous dirai donc que Votre Dilection est encore plus heureuse que moi, car, si vous perdez autant, du moins n'êtes-vous pas obligée de vivre avec ceux qui ont certainement causé la mort de l'Électeur par le chagrin qu'ils lui ont donné, et c'est ce qui m'est dur à digérer. Votre Dilection me dit dans sa dernière lettre que vous vous réjouissez avec moi que je sois auprès du Roi, avec qui j'aime tant à être. Oui, avant qu'il eût ainsi persécuté papa, je l'aimais beaucoup, je l'avoue, et j'avais du plaisir à être avec lui. Mais depuis, je peux assurer à Votre Dilection que cela m'est devenu

(1) Une troisième fois, d'après l'une des relations.

(2) L'aîné des fils de la duchesse Sophie, le prince Georges-Louis, était venu faire un séjour en France.

très pénible, et qu'il en sera de même toute ma vie. Je n'aurais même pas pu m'y résoudre plus longtemps, s'il ne m'avait promis à Fontainebleau (1) d'arranger les choses et de mettre fin à l'état actuel, à la seule condition que nous soyons bien ensemble. Aussi ai-je fait de mon mieux pendant ce voyage. Votre Dilection voit que, malheureusement, cela n'a pas réussi. Si le Dieu tout-puissant me faisait la grâce de me réunir à papa, ce serait le plus grand bonheur qui pût m'arriver, car je n'ai plus devant moi qu'une existence misérable, Votre Dilection le sent bien... »

Le temps ne fit qu'aigrir sa douleur: « (Saint-Germain, 11 décembre 1680.) Je dois avouer à Votre Dilection que vous avez très bien deviné quand vous dites que ce qui me fait tant de peine, c'est la crainte que papa ne soit mort de chagrin, le cœur brisé, et la pensée que si le grand homme et ses ministres ne l'avaient pas tant tourmenté, nous l'aurions gardé plus longtemps. Je suis toute mélancolique quand j'y pense;... j'ai cependant à présent une consolation: c'est l'assurance que vous me donnez que Sa Grâce l'Électeur n'a pas été fâchée contre moi dans les derniers temps de sa vie. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ne vous ait pas envoyé le *dialogue* (2) que j'ai eu avec le grand homme, car je sais positivement qu'il l'a reçu quinze jours avant sa maladie. Comme il ne m'a pas répondu, qu'il s'est contenté de faire écrire... qu'il l'avait reçu, j'ai eu peur qu'il ne fût pas content de moi; mais, puisqu'il n'en a pas parlé à Votre Dilection, j'espère que je m'étais trompée. A la manière dont on traite maintenant mon frère (3), il semble bien qu'on n'avait pas l'intention de changer de façon de faire. »

Nous savions de longue date que Liselotte sentait vivement; mais l'amertume qui perce dans ces lettres est chose nouvelle sous sa plume. Avant la mort de son père, jamais on ne s'était aperçu qu'elle en voulût au Roi de vexations qu'elle connaissait à merveille, puisque Charles-Louis ne cessait de lui en écrire. Ni plaintes, ni reproches n'avaient eu le pouvoir de lui gâter son « idole. » Elle n'en avait pas moins mis tout son bonheur à être avec le Roi, cachant si peu son jeu, en honnête femme qui n'a rien à cacher, que la cour de France souriait de plus en

(1) En 1680, la Cour arriva à Fontainebleau le 13 mai et y resta jusqu'au mois de juillet.

(2) Le *dialogue* a sans doute été perdu ou détruit, comme toute la correspondance de Madame avec son père, car on n'en trouve de trace nulle part.

(3) Le prince Charles, qui avait succédé à son père.

plus; on s'amusait de voir la vertueuse Madame, la farouche Madame qui chassait ses filles d'honneur pour la moindre coquetterie, tourner à son insu à l'amitié amoureuse. Dans ces conditions, c'est à se demander si la scène d'explications de Fontainebleau avait existé ailleurs que dans son imagination? Le récit qu'elle en donne est criant d'invraisemblance, à l'examiner de près. Voilà une démarche que son père attendait avec anxiété depuis plusieurs mois. Elle se décide à la tenter, obtient de Louis XIV une promesse qui peut mettre fin aux tribulations du Palatinat, et elle n'en souffle pas mot à Charles-Louis, ni à la duchesse Sophie (1); cela est au moins très singulier.

Singulière aussi, à la longue, l'exaltation qui s'était emparée de Madame en recevant la communication brutale du « gros Allemand » de Mme de Sévigné. Autant cette exaltation avait été naturelle sous le choc, autant, les premiers temps passés, on a de peine à se l'expliquer. Il n'était plus question d'accuser Louis XIV d'avoir été le bourreau de Charles-Louis. Sans doute, le Roi lui avait rendu la vie pénible. Les attaques qui emportèrent l'Électeur avaient eu toutefois une autre cause, qui n'avait rien à faire avec la politique, et que Madame a connue; elle en a parlé plus tard avec son impudeur accoutumée : « (3 avril 1710.) Ce qui a malheureusement abrégé la vie de Sa Grâce monsieur mon père, comme Louise pourra vous le dire (2), c'est que Sa Grâce n'a que trop cherché à chasser la tristesse, et a voulu se réjouir au delà de ses forces avec une jeune et robuste Suissesse, qui avait été l'une des filles de Madame la Raugrave. » Quand et par qui Madame avait été mise au courant, elle a négligé de le dire; on sait seulement que les occasions ne lui avaient pas manqué, entre ses nombreux correspondans et le flot des Allemands en voyage qui accouraient la saluer et lui donner les nouvelles du Paradis perdu de sa jeunesse : « J'ai eu hier vingt-neuf princes, comtes ou gentilshommes allémands, » dit une lettre.

Quoi qu'il en soit, Liselotte ne retrouvait point le calme. Elle avait repris son existence accoutumée. Pour qui ne voyait que la surface, sa gaieté était revenue; elle s'en est accusée, le 25 avril 1681, auprès de sa sœur Louise : « Dieu m'est témoin que la mort de Sa Grâce l'Électeur m'avait été tellement au cœur, que je m'étais imaginé que je ne pourrais plus jamais

(1) Cf. la correspondance de l'Électeur avec sa sœur du 1er mai au 29 juillet 1680.
(2) La lettre est adressée à la duchesse Sophie.

rire ! J'ai été plus de deux mois mortellement triste, mais ensuite, je suis forcée d'avouer que je n'ai pu m'empêcher de rire... » Elle riait, mais elle restait désemparée, très surexcitée, très troublée dans le fond de son âme. La fin soudaine de son père, la maladresse du « gros Allemand, » n'avaient été que l'occasion d'une crise qui couvait depuis longtemps. A l'origine du mal était Louis XIV ; non pas le Louis XIV des Chambres de réunion et des contributions de guerre ; celui-là, encore une fois, avait peu préoccupé sa jeunesse insouciante ; mais le Louis XIV familier que si peu de gens ont connu, le fidèle camarade de ces longues chevauchées dans les grands bois qui inquiétaient Charles-Louis, homme porté au soupçon.

Mme de Sévigné s'est trouvée par hasard très bien placée pour commettre des indiscrétions sur les sentimens secrets de Madame. C'est à elle que nous nous adresserons d'abord.

II

Madame avait trouvé en France une sœur de sa mère, la princesse Amélie de Hesse-Cassel, mariée en 1648 à Henry-Charles de la Trémoille, « dit le prince de Tarente (1), » grand seigneur huguenot, et au service de Hollande. Il finit par revenir en France, et la princesse sa femme y resta après son veuvage, survenu en 1672. Elle habitait Vitré, d'où elle voisinait avec Mme de Sévigné, quand celle-ci était aux Rochers. C'est « la bonne Tarente » des *lettres*, l'Allemande sentimentale aux amours innombrables, dont le cœur s'obstinait à ne pas vieillir, en dépit des années et des avertissemens de son miroir : « Elle a le cœur comme de cire, » rapportait Mme de Sévigné, qui lui faisait doucement de la morale. Mais « la bonne Tarente » répondait qu'elle avait « le cœur ridicule, » façon de dire qu'elle n'y pouvait rien, et il n'en était ni plus ni moins (2).

Elle avait plu à Madame, qui lui passait ses faiblesses, sans doute parce qu'elle était Allemande et que tout est pur aux purs. Madame regrettait même de ne pouvoir se l'attacher. Faute de mieux, elle lui écrivait « avec beaucoup de familiarité et de tendresse (3) » de grandes lettres que Mme de Sévigné se

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits*, p. 205.
(2) De Mme de Sévigné, le 11 décembre 1675.
(3) De Mme de Sévigné, le 23 octobre 1675.

faisait traduire, et elle la mandait de temps à autre auprès d'elle, « comme sa bonne tante (1). » C'est en revenant de chez Liselotte que la princesse de Tarente, un jour qu'elle était en veine de confidences, conta à sa voisine ce qui n'était plus un secret à la Cour de France que pour l'héroïne du roman : « (7 juillet 1680.) Pour sa nièce, elle en parle fort plaisamment : elle a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, elle ne sait ce que c'est : la tante le sait bien ; nous rîmes de ce mal qu'elle ne connaît point du tout, et qu'elle a d'une manière si violente. C'est un patron rude, qui se tourne selon son caractère ; c'est la fièvre qu'elle a... Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal en ce lieu-là : elle se soucie peu de ce qui se passe chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce, et pour se plaindre à cet aîné. Je ne vous puis dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment, et plaisamment. » Mme de Grignan manifesta apparemment quelque incrédulité, car sa mère lui réplique le 28 juillet : « La bonne princesse de Tarente... n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à ce que je vous ai dit, et que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connaît* (2) : voulez-vous que je dispute contre elle? »

Tout le monde commençait par être incrédule. L'idée d'un sentiment tendre allait si mal avec Madame, sa perruque de travers, sa laideur rubiconde, sa voix rude et ses sorties impitoyables contre les pauvres pécheresses, que le premier mouvement était de rejeter cette pensée bien loin ; le second était d'en rire, et « on en riait (3), » mais discrètement, lorsqu'on n'était pas au fond de la Bretagne ; c'était plutôt un sourire. Une lettre de Mme de Maintenon à son amie Mme de Brinon nous donne le ton. Elle est du 25 décembre 1686, six semaines après l'opération du Roi (4) : « Le Roi... a entendu trois messes aujourd'hui, après lesquelles il est venu voir Madame, où il a été une grosse heure... Madame se porte fort bien. La joie est peinte sur son visage de la guérison du Roi. Je crois que vous

(1) De Mme de Sévigné, le 28 mars 1676.

(2) Souligné dans l'original.

(3) *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, par A. Geffroy (Paris, 2 vol., 1887). Vol. I, p. 183. Sur ce chapitre délicat, cf. l'*Histoire de Mme de Maintenon* du duc de Noailles (Paris, 1857, 4 vol. gr. in-8°), vol. III, p. 284.

(4) Le Roi avait été opéré d'une fistule le 18 novembre. C'était ce qu'on appelait alors « la grande opération. »

n'en doutez pas. » On s'amusait de l'idée que Madame ne fût pas invulnérable, et il ne venait toutefois aucune mauvaise pensée à âme du monde, car, sans parler de raisons qui pourraient être désobligeantes, on la savait l'honnêteté même.

Elle, cependant, était en train de perdre la tête. Nous touchons au moment où Liselotte va afficher follement sa haine furieuse contre Mme de Maintenon, une véritable haine de femme jalouse, et qui serait restée une énigme, sans « la bonne Tarente » et quelques autres indiscrets. Les maîtresses du Roi n'avaient jamais porté ombrage à Madame; leurs intérêts étaient trop différens. Madame n'en faisait point sa société ordinaire; elle ne les évitait pas non plus, et elle s'était même rapprochée de Mlle de La Vallière après son entrée au couvent : « Je lui ai souvent dit, écrivait-elle, qu'elle n'avait fait que changer l'objet de ses sentimens, qu'elle donnait à Dieu tout ce qu'elle avait eu dans le cœur pour le Roi (1). » Ce fut autre chose quand Mme de Maintenon se fit auprès de Louis XIV cette place à part où elle ne voulait pas entendre parler d'amour. Elle allait sur les brisées de Liselotte quand elle découvrait au Roi « le pays de l'amitié (2). » Elle était sa rivale, et une rivale heureuse, quand les délices de sa conversation, l'une des plus parfaites de la Cour, disaient les connaisseurs, lui ramenaient un prince qui avait commencé par ne pouvoir la souffrir. Elle achevait la défaite de Liselotte, quand elle osait parler au Roi sérieusement et lui dire ses vérités. La pauvre Liselotte avait trop peur de déplaire. Elle cherchait trop à faire rire. On ne peut pas toujours rire. Peu à peu, le Roi se passa plus aisément de sa joyeuse belle-sœur. Vint le jour où il la congédia « d'un signe de tête, » pour se diriger vers l'appartement de Mme de Maintenon, et cela recommença le lendemain, le surlendemain, toujours. On se représente la souffrance d'une créature de passion comme Liselotte.

On aura remarqué que la lettre où Mme de Sévigné reproduit les confidences de la bonne Tarente est à peu près contemporaine de la mort de Charles-Louis. De telles secousses, se succédant de si près, furent plus que Madame n'en pouvait supporter. Elle se mit à déraisonner, et, par contre-coup, la petite cour de Monsieur fut sens dessus dessous. Les agitations n'y manquaient jamais, ni ce que Saint-Simon appelait « les horreurs; » mais

(1) *Fragmens de lettres originales de Madame*, etc. Vol. I, p. 107.
(2) Le mot est de Mme de Sévigné.

tout cela n'avait pas eu de conséquences très graves pour Madame tant qu'elle en avait haussé les épaules. Dans l'état d'énervement où l'avaient mise des chagrins plus importans, les coups d'épingle de « la cabale » lui devinrent intolérables, et ce fut sa perte ; le chevalier de Lorraine se hâta de profiter de ce qu'elle avait perdu tout sang-froid, tout empire sur elle-même, pour achever de brouiller les cartes. Il s'était contenté jusque-là de prélever des pots-de-vin sur les fournisseurs, de faire chasser par Monsieur les domestiques qui plaisaient à Madame, et autres méfaits du même ordre, puant étrangement l'office pour un homme de sa qualité. Il alla tout d'un coup plus loin. Devinant l'heure propice aux fâcheries et aux disputes, il s'entendit avec ses acolytes pour répandre le bruit que Madame avait une « galanterie » avec un officier des gardes du corps nommé Saint-Saens.

Cette sottise vint aux oreilles du Roi, lequel, connaissant sa belle-sœur, jugea prudent de la mettre au courant pour lui recommander la sagesse. Il l'engagea fortement à ne pas faire le jeu de ses ennemis en s'occupant de leur « méchant complot (1), » et ne put se faire écouter. Madame tout échauffée voulait qu'il « prît sa cause en main, » qu'il avertît Monsieur, en un mot qu'il fît du bruit. « Plus je réfléchis, répondait le Roi, moins je vois qu'il soit nécessaire que j'en parle, car mon frère vous connaît bien, et tout le monde voit assez, depuis dix ans, qu'il n'y a pas moins coquet que vous. Vos ennemis peuvent dire tout ce qu'ils voudront, cela ne peut pas faire grand effet. » C'était le bon sens même. Madame demeura cependant très mélancolique : « On a attaqué mon honneur et ma réputation, » disait-elle, et il était impossible de l'apaiser.

Monsieur remarqua sa tristesse et insista pour en savoir la cause : « Je finis par tout lui dire... Il fit l'étonné, et dit... que si je n'avais pas d'autre raison de me tourmenter, je pouvais être bien tranquille, car il me croyait incapable d'être coquette, et il savait bien ce qu'il répondrait si quelqu'un... avait l'impudence de lui donner un pareil avis. » C'était parler comme il faut; mais il était au-dessus des forces de Monsieur de garder un secret, et sa femme n'aurait pas dû l'oublier. Ses favoris surent par lui que Madame s'était plainte d'eux, et furent dans une grande colère. Madame s'emporta, la tête montée par les rap-

(1) Lettres du 12 et du 19 septembre 1682, à la duchesse Sophie.

ports que lui faisait avec plus de zèle que de tact Mlle de Théobon, sa grande amie et sa confidente (1). La cour de Saint-Cloud prit l'aspect d'une loge de portier en ébullition. A une époque où l'on y vivait encore dans une tranquillité relative, Mme de Sévigné avait décrit en ces termes les remous d'un commérage au Palais-Royal : « Cela fait une fourmilière de dits, de redits, d'allées, de venues, de justifications, et tout cela ne pèse pas un grain (2). » En 1682, où chacun criait du haut de sa tête, c'était proprement à fuir.

Nous n'entrerons pas dans le détail fastidieux de ces querelles (3). Les contemporains avaient déjà de la peine à s'y intéresser. Mlle de Théobon avait-elle averti Madame « des débauches de Monsieur? » Mlle de Loubes, — l'une des filles d'honneur de Madame, — avait-elle entendu Madame se moquer de Monsieur? « Cette bagatelle, avouait le marquis de Sourches, n'inquiétait guère le public, et l'on était bien plus en peine de ce que le Pape ne s'adoucissait point à l'égard de la France (4). » On avait raison; c'était plus important. Nous nous en tiendrons aux conséquences des « bagatelles. »

Il est bon d'avertir ici le lecteur, pour lui permettre de situer les scènes qui vont suivre, que Louis XIV abandonna définitivement Saint-Germain le 20 avril 1682. Versailles venait d'être agrandi et était encore plein de maçons. Le Roi se transporta à Saint-Cloud, avec l'intention d'y attendre que son nouveau logis fût débarrassé des ouvriers. Au bout de quinze jours, l'impatience le prit. Il partit le 6 mai pour Versailles, y retrouva les maçons et s'installa quand même, malgré le bruit et la poussière.

Ce fut pendant son séjour à Saint-Cloud que les choses se gâtèrent entre les maîtres de la maison. Les grands torts étaient tous à Monsieur. Madame se donna les petits comme à plaisir. Il était resté à Monsieur, de la fin tragique de sa première femme, une terreur bienfaisante de se brouiller avec la seconde; on l'aurait accusé, à la moindre indisposition, de l'avoir aussi empoisonnée. La crainte du scandale est un commencement de vertu. Madame commit la faute de ne pas respecter cet embryon de

(1) Mlle de Théobon, ancienne fille d'honneur de la Reine, était sans fortune. Monsieur l'avait prise chez lui par charité.

(2) Du 16 octobre 1676.

(3) Voyez les *Lettres* de Madame et les *Mémoires* du marquis de Sourches, années 1682 et suivantes.

(4) Vol. I, p. 156.

morale. Son agitation, ses plaintes bruyantes et publiques jetèrent Monsieur dans une exaspération qui triompha de sa prudence, et il pria le Roi de faire quelque avanie à Madame. Il fut refusé net. Liselotte dut se coucher, ce soir-là, toute ragaillardie; son grand ami ne l'abandonnait pas dans ses traverses.

Il la défendait, et il la prêchait, l'adjurant de tenir sa langue et de rester tranquille. Mais on se rappelle le mot de « la bonne Tarente » sur la douceur de « se plaindre à cet aîné. » Liselotte ne résistait pas à l'attrait de cette douceur. Elle aurait dû prévoir que le Roi en aurait vite assez des histoires de Théobon et de Loubes; elle l'en accabla, si bien qu'un jour, « je trouvai, dit-elle, le Roi tout changé. Quand je lui parlais de mes affaires, il me répondait à peine et m'entretenait d'autre chose (1). » Elle l'ennuyait. Ce fut le dernier coup. La brouille avec Monsieur suivit de près.

En juin, on eut à Versailles de mauvaises nouvelles de Saint-Cloud. La discorde y était à son comble, et la voix publique reprochait à Mlle de Théobon d'attiser le feu; elle passait pour une intrigante : « Monsieur, rapporte le marquis de Sourches (2), persuadé, selon toutes les apparences par le chevalier de Lorraine, que Mlle de Théobon,... et le comte de Beuvron, son capitaine des gardes (3), fomentaient la mauvaise intelligence qui était depuis longtemps entre lui et Madame, son épouse, en fit ses plaintes au Roi, et, de son agrément, chassa Mlle de Théobon de sa maison et fit donner ordre au comte de Beuvron de se défaire de sa charge. Il n'y a rien de pareil au chagrin que Madame sentit en cette occasion; Mlle de Théobon était presque la seule personne en qui elle pût avoir confiance; aussi l'aimait-elle tendrement, et, comme elle était naturellement fière, elle ne pouvait souffrir qu'on lui enlevât d'autorité la seule consolation qu'elle avait dans ses afflictions. Elle pleura beaucoup et ne cacha ses larmes ni au Roi, ni à toute la Cour. Cependant Monsieur vint trouver le Roi et le pria de le raccommoder avec Madame, lui disant qu'il n'y avait plus d'obstacle à leur réunion, puisqu'il venait d'éloigner ceux qui la détruisaient par leurs mauvais conseils. Mais l'esprit de Madame n'était pas si facile à

(1) Du 19 septembre 1682, à la duchesse Sophie.
(2) Vol. I, 136.
(3) On croyait Mlle de Théobon mariée secrètement au comte de Beuvron. Si ce n'était pas vrai, cela le devint bientôt après, et le mariage fut déclaré en 1686.

apaiser; Monsieur... l'attendant pour souper, elle refusa de venir manger avec lui et témoigna son déplaisir hautement par toutes les marques qu'elle en put donner. Le Roi, voyant cette discussion, crut qu'il y allait de son honneur de la faire cesser, et, ayant fait revenir Monsieur et Madame à Versailles (1), il les alla voir l'un et l'autre dans leurs appartemens, et, après bien des allées et venues qu'il voulut bien faire lui-même, il fit en sorte de rapprocher ces deux esprits qui étaient si fort aliénés l'un de l'autre, de manière qu'il les fit embrasser... »

Madame nous a conservé (2) le détail de ces négociations laborieuses. Elle a reproduit ses entretiens avec Louis XIV en français, ce qui nous vaut de précieux échantillons du langage du Grand Roi dans l'intimité. Le Louis XIV qu'elle nous montre est beaucoup plus près de l'humanité que le monarque majestueux qui congédiait sèchement les visiteurs avec, pour toute réponse, son fameux « je verrai. »

Sa belle-sœur l'avait accueilli par une prière « de finir ses jours à Maubuisson. » Requête fort inattendue de sa part; elle avait les couvens et la vie de couvent en horreur. Le Roi répondit : « Mon frère est dans des sentimens bien différens. Il m'a écrit une lettre par où il me prie de vous parler, et pour vous porter à vous raccommoder avec lui, et je vous avoue que je le souhaiterais de tout mon cœur par l'amitié que j'ai pour vous deux, et je vous assure que je désirerais fort de pouvoir contribuer à vous donner du repos. Car je suis fâché de vous voir si affligée, et j'y prends part (3). » Madame insista, et termina son plaidoyer par ces mots : « Laissez-moi donc aller à Maubuisson. — Mais, Madame, reprit le Roi, songez-vous bien ce que c'est pour vous que cette vie-là, que vous êtes jeune encore, que vous pouvez avoir bien des années à vivre, et ce parti est bien violent. » Madame lui représenta, et non sans éloquence, qu'elle était « sans secours » contre ses ennemis, qu'ils l'avaient déjà perdue dans l'esprit de Monsieur, « et que sais-je, ajouta-t-elle, si bientôt ils ne vous persuaderont pas aussi. — Non, non, Madame, interrompit le Roi, je suis très persuadé de votre

(1) Le 2 juillet.

(2) Lettre du 19 septembre 1682. Cette lettre, très volumineuse, contenait l'historique de toute l'affaire. Madame l'avait envoyée à la duchesse Sophie par une occasion, de peur du cabinet noir.

(3) Cette dernière phrase a été coupée dans l'édition allemande. Elle est donnée dans Jæglé, I, 37.

vertu et je vous connais; sur ce chapitre, personne ne vous pourra nuire, soyez en repos de ce côté-là. Et vous voyez bien que mon frère ne les croit pas tant aussi, car il veut se raccommoder avec vous. » Elle refusait encore de se rendre, alléguant qu'après ces éclats. elle n'osait plus se montrer : « C'est pourquoi, au nom de Dieu permettez-moi que je m'en aille où je vous ai dit, car aussi bien ne puis-je plus vivre entourée de mes plus cruels ennemis et les voir triompher avec tant de joie de mes douleurs et des peines qu'ils me causent. Non, ne craignez pas que je quitte le monde avec regret; j'ai regret de n'avoir plus l'honneur de vous suivre, mais hors cela je ne regrette rien en toute la France (1). » Elle termina en le suppliant de ne pas abandonner « la pauvre Théobon. » Le Roi promit : « Tout ce que je pourrai faire sans fâcher mon frère, lui disait-il, pour soulager votre douleur, je le ferai. » Mais il ne cédait point sur Maubuisson, Madame non plus : « Nous en reparlerons une autre fois, » fit-il, et il la congédia pour aller endoctriner Monsieur.

Le même jour, il emmena sa belle-sœur dans sa calèche : « Eh bien! Madame, dans quel sentiment êtes-vous présentement?... » Elle était toujours dans le même sentiment, décidée à se séparer de Monsieur. « Eh bien! Madame, puisque je vois que c'est véritablement votre intention d'aller à Maubuisson, ôtez cela de votre tête, car tant que je vivrai je n'y consentirai point, et m'y opposerai hautement et de force. » L'ami avait fait place au souverain, qui n'entendait point raillerie sur les scandales de la famille royale, les siens exceptés, bien entendu. « Vous êtes Madame, continua Louis XIV, obligée de tenir ce poste. Vous êtes ma belle-sœur, et l'amitié que j'ai pour vous ne me permet pas de vous laisser aller me quitter pour jamais. Vous êtes la femme de mon frère, ainsi je ne souffrirai pas que vous lui fassiez un tel éclat, qui tournerait fort mal pour lui dans le monde. Ne songez pas non plus à combattre ces raisons-ci, car, en un mot comme en mille, arrive ce qui pourra, mais je ne vous laisserai point aller en un couvent (2). » Madame n'essaya plus de résister : « Vous êtes mon Roi, dit-elle, et par conséquent mon maître, » et elle souscrivit à tout. Le Roi s'engageait à faire renvoyer de sa maison les gens qui lui déplaisaient, à doubler la pension de Mlle de Théobon et à veiller à ce que Monsieur tînt

(1) Cette dernière phrase est aussi supprimée dans l'édition allemande.
(2) Phrase supprimée dans l'édition allemande.

ses promesses. Le soir même, il amena son frère dans la chambre de Madame et leur fit un petit discours plein de sagesse. « Surtout, leur disait-il, je vous recommande de ne faire guère d'éclaircissemens, car cela ne sert qu'à aigrir les esprits. » On s'embrassa, « et ainsi fut fait cet accommodement, » qui n'en fut pas un dans le fond, ni Monsieur ni Madame ne s'étant pardonné.

La duchesse Sophie ne le savait que trop, dans son palais enfumé de Hanovre, et elle se demandait avec anxiété où les imprudences de sa nièce allaient la conduire. L'opinion n'était pas tendre, en ce temps-là, pour les princesses qui faisaient passer leur bonheur de femme avant ce qu'elles devaient à leur rang, et la duchesse approuvait complètement l'opinion. Elle-même avait fait ses preuves de patience, — ou de philosophie, — et gagné le droit de parler haut en pareille matière. Ernest-Auguste n'avait jamais pu lasser son indulgence. Il avait beau la tromper, elle répétait avec le même sourire qu'elle était « la plus heureuse femme du monde. » Il avait pris une maîtresse en titre, — une peste, la comtesse Platen, — et la duchesse Sophie avait fait bon visage à la favorite. Ernest-Auguste n'était pas un ingrat; il témoignait à sa femme une estime profonde, une parfaite confiance, et s'intéressait à son bien-être. Était-elle de celles à qui cela suffit? Tout ce qu'on peut dire, c'est que les deux époux, en fin de compte, s'arrangeaient très bien ensemble.

Pour des esprits ainsi faits, c'était folie pure de crier ses affaires de ménage sur les toits et de mettre toute l'Europe dans la confidence de ses querelles. Liselotte reçut lettre sur lettre où sa tante Sophie la tançait d'importance. Comme elle ne répondait point, ne pouvant prendre sur soi de reconnaître ses torts, la duchesse appela à son aide le raugrave Carl-Lutz, qui venait de partir pour Paris : « (7 novembre 1682.) Les nouvelles que nous avons de France nous apprennent votre arrivée à Paris, et qu'il y a un nouveau démêlé entre Monsieur et Madame. J'en suis au désespoir; on dit qu'elle dit hautement qu'elle sait bien qu'on l'empoisonnera comme on a fait à feu Madame (1); mais au lieu de l'appréhender, elle le souhaite. Ce sont des discours qui ne peuvent être fort agréables [à] Monsieur, et qui ne partent pas d'un cerveau bien timbré. Je lui écris fort franchement sur ce sujet; je vous prie de me seconder; je lui ai mis l'exemple

(1) Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur.

de Madame sa mère sous les yeux, sans la flatter. Si elle se sépare, elle se trouvera aussi méprisée qu'elle dans le monde (1). »

L'intervention de Carl-Lutz amena enfin une réponse de Liselotte; mais on aimerait mieux qu'elle ne l'eût pas écrite, ou que la lettre se fût perdue avec tant d'autres. Les mensonges en sont trop gros. Quel que fût son désir de se justifier auprès de sa tante Sophie, de ne plus être grondée, Madame a perdu ce jour-là le droit de reprocher à Monsieur son manque de véracité : « (Paris, 24 novembre 1682.) Je suis vraiment honteuse quand je regarde les huit lettres de Votre Dilection qui sont là devant moi, et dont je ne vous ai pas encore remerciée; mais j'espère que Votre Dilection aura de l'indulgence pour une pauvre tête troublée comme la mienne... Je ne suis pas étonnée que mes ennemis répandent en Allemagne, et dans le monde entier, des histoires de leur invention. Dieu m'est témoin, ainsi que toute la Cour et tous mes gens, qu'au milieu de mon chagrin, il ne m'est jamais échappé une mauvaise parole contre Monsieur; que je ne lui ai jamais fait l'ombre d'un reproche, et que je n'ai jamais dit du mal de lui derrière son dos. Je me suis étudiée au contraire à ne rien dire qui pût le blesser, et, quand il me picote, je ne souffle pas mot. Comment aurais-je pu lui reprocher la mort de sa femme, moi qui suis plus convaincue que personne au monde que cela s'est fait sans qu'il le sache ? J'avoue que j'ai dit une fois, — il me reprochait de me tuer par mon *chagrin* (2) et ma *violence*, — que ma mort ne serait pas un grand malheur, et que je ne tenais pas assez à la vie pour craindre la mort, mais c'est tout... Je ne comprends pas pourquoi on dit que Monsieur et moi, nous vivons comme chat et chien. Nous avons toujours gardé les *dehors*, et au delà; nous ne nous sommes jamais disputés... »

Des mois passèrent, puis des années, sans amener une franche réconciliation. La « cabale » continuait à exciter Monsieur, et le Roi laissait faire. Assurément, ce n'était pas des conditions de bonheur pour Madame, l'éternelle vaincue de ce conflit inégal. Elle s'en serait pourtant tirée, s'il n'y avait pas eu Mme de Maintenon. Liselotte était capable de surmonter les chagrins provenant du chevalier de Lorraine, de retrouver le

(1) *Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen*, etc. (Leipzig, Hirzel).

(2) Les mots en italique sont en français dans l'original.

lendemain d'une insolence son bon rire et son « cœur gai. » Il n'en était pas de même des peines où elle s'imaginait voir la main de Mme de Maintenon ; celles-là étaient trop pesantes pour les pouvoir porter, car le Roi y était toujours mêlé. « On m'a pris mon cœur gai, » disait-elle en 1689. Le rire revenait toujours plus ou moins, parce qu'elle riait comme un autre respire; le cœur restait lourd. La princesse Liselotte devenait une personne gémissante, voyant de la persécution partout, et incapable de se contenir devant l'ascension de sa rivale vers la toute-puissance.

III

Françoise d'Aubigné, née en 1635 dans une prison, veuve en 1660 du cul-de-jatte Scarron et restée très pauvre, avait accepté en 1670 d'élever les enfans de Louis XIV et de Mme de Montespan. Le Roi l'avait d'abord trouvée insupportable, puis il s'y était fait, puis ce fut quelque chose de plus; quand Mme Scarron, au bout de quatre ans, fut payée de ses bons soins par la terre et le nom de Maintenon (1), pas n'était besoin d'être grand clerc pour deviner que ce n'était qu'une entrée en matière. Quelques mois plus tard, elle était « triomphante (2), » et Mme de Montespan avait à se défendre contre cette gouvernante qui lui devait tout, et qui osait sommer le Roi de rompre avec elle, appelant cela, dans son ingratitude orgueilleuse, « servir Dieu » et « parler en chrétienne (3). » Madame avait assisté à ce duel, qui fut violent, fertile en scènes terribles, et qui se termina au printemps de 1679 par la défaite de la favorite, tombée au rang de simple spectatrice, après avoir joué si longtemps le premier rôle.

A l'époque où le ménage de Monsieur se disloqua, Mme de Maintenon avait déjà « tout pouvoir auprès du Roi (4). » Il n'était question toutefois que d'amitié et de confiance. La Reine vivait encore, et la nouvelle amie avait quarante-sept ans; ver-

(1) L'acte d'achat de la terre et seigneurie de Maintenon est du 27 décembre 1674. Quelques semaines plus tard, le Roi l'appela en public « Madame de Maintenon, » et ce fut chose faite.

(2) Sévigné, lettre du 6 mai 1676.

(3) Lettres de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin, juin 1676, avril 1675 (Geffroy, vol. I).

(4) *Mémoires* de Sourches, I, 108, note 4.

tueuse ou non, on ne devient pas la maîtresse d'un grand prince à quarante-sept ans, pour peu qu'on ait de l'esprit, et Mme de Maintenon n'en manquait pas. Sans compter que ce n'était pas une passionnée ; elle était incapable d'un coup de folie. Il ne faudrait pas se figurer Louis XIV abîmé à ce point dans le respect qu'elle lui inspirait, qu'il ne lui ait jamais proposé de mal faire ; mais il fut toujours éconduit, ce qui dut le surprendre, et peut-être l'amuser ; c'était nouveau, cela le changeait.

La mort presque subite de la Reine, le 30 juillet 1683, vint tout arranger. « Le Roi est effroyablement affligé (1), » déclara Liselotte, que les années et les chagrins n'avaient pas rendue moins naïve. Louis XIV pleurait très facilement et se consolait de même ; trois jours après la mort de Marie-Thérèse, la Cour partait pour Fontainebleau. « Madame de Maintenon... parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries (2). » Elle fit le voyage dans son carrosse. Il la mit à Fontainebleau dans l'appartement de la Reine et prit l'habitude de tenir le conseil des ministres chez elle. En septembre, ils convinrent de se marier. Quelques mois plus tard, la cérémonie eut lieu à Versailles, de nuit et devant trois témoins. On en ignore la date. Les preuves morales du mariage foisonnent, mais il n'y eut rien d'écrit, et, dans la suite, aucun aveu formel. En 1687, Madame, qui aurait tant voulu savoir ce qu'il en était, répond à une question de sa tante : « Je ne peux vraiment pas vous le dire. Peu de gens en doutent, mais, tant que le mariage ne sera pas déclaré, j'aurai de la peine à y croire (3). » Elle s'informe, fait une enquête, et n'aboutit point : « (14 avril 1688.)... Je n'ai pas pu apprendre si le Roi, oui ou non, avait épousé la Maintenon. »

En revanche, Madame croyait savoir des choses qui n'existaient que dans son imagination, aiguillonnée par la jalousie. Elle se flattait d'être un objet d'inquiétude constante pour Mme de Maintenon, depuis que la mort de la Reine avait permis à cette dernière les plus vastes ambitions. Elle se figurait, dans sa candeur, que « la vieille guenipe, » comme elle l'appelait ou encore « la vieille ordure, » la haïssait et la craignait parce

(1) Du 1er août 1683, à la duchesse Sophie.
(2) *Souvenirs* de Mme de Caylus, p. 124.
(3) Du 13 mai 1687, à la duchesse Sophie.

qu'il aurait dépendu d'elle, Liselotte, d'ouvrir les yeux au Roi sur « l'ignominie » de sa compagne. De là, les menées de « la vieille gueuse » pour ruiner son crédit auprès du monarque; au lieu de reconnaître la discrétion qui lui fermait la bouche, « la vieille ripopée » avait travaillé à la séparer du Roi et à supprimer leurs tête-à-tête, de peur que Madame ne s'échappât en confidences sur les galanteries de Mme Scarron. Si Liselotte avait su combien peu Mme de Maintenon se souciait d'elle et pensait à elle, sa vie en aurait été bien simplifiée; mais on a presque toujours de la répugnance à comprendre que l'on ne compte pas. Il était plus agréable à son amour-propre de voir la main de « la vieille ratatinée » dans tous ses malheurs. L'idée tourna à l'obsession et au délire de la persécution.

Mme de Maintenon ne se faisait, pour sa part, aucune illusion sur ce que Madame pensait d'elle. Mme de Maintenon avait de la psychologie; elle l'a bien prouvé. D'ailleurs, ce que Madame pensait, Madame l'écrivait, et, ce que Madame écrivait, il ne tenait qu'à Mme de Maintenon de le lire, sauf les quelques lettres, importantes à la vérité, envoyées de loin en loin par des occasions sûres. Le cabinet noir faisait des extraits en français de ce qui passait par la poste, et son choix se portait naturellement sur ce qui lui semblait écrit dans un mauvais esprit. Madame prétendait même que les employés en ajoutaient, par ordre de Louvois et de Torcy, afin de lui nuire auprès du Roi. Au fond, elle n'était peut-être pas fâchée de posséder une voie pour dire leur fait aux gens qui usaient du cabinet noir. On le croirait, à la lire. Elle déclarait folie de ne pas retenir sa plume, et elle lui lâchait constamment la bride: « Toutes les lettres sont ouvertes, écrivait-elle à sa sœur... je le sais très bien, mais je m'en moque, et n'en écris pas moins tout ce qui me passe par la tête (1). » Et elle va, va, cassant les vitres et mettant les pieds dans le plat, quitte à geindre quand il lui en arrive quelque désagrément.

Entre sa correspondance et ses conversations, également sincères et imprudentes, Mme de Maintenon ne pouvait pas ignorer que Madame l'honorait des aimables noms cités tout à l'heure, et de quelques autres qu'il est impossible de répéter; ni qu'elle décriait avec acharnement son passé de jeune femme veuve,

(1) Du 15 mai 1701.

belle et nécessiteuse ; ni qu'elle la dépeignait comme une « méchante bête, » rapace et malfaisante ; ni qu'elle ne lui pardonnerait jamais, jamais, d'avoir inspiré au Roi une affection respectueuse qui était autant de volé à elle-même, la princesse Liselotte et l'amie désintéressée. Mme de Maintenon sut tout cela, et eut assez d'empire sur soi pour n'en rien laisser paraître. Elle fut toujours déférente, ne se vengea point, ce qui lui aurait été si facile, et nous la verrons même, dans une conjoncture critique, rendre un grand service à Madame. Il y aurait injustice à lui en demander davantage, et à lui reprocher de ne pas avoir encouragé l'intimité de Louis XIV avec sa belle-sœur.

Il est de fait que cette intimité prit fin avec l'arrivée de Mme de Maintenon aux grandeurs. Le Roi cessa bientôt, ou à peu près, d'emmener Madame à la chasse. « C'est un ordre de la vieille, expliquait Liselotte à la duchesse Sophie. Il n'a plus le droit de m'emmener nulle part et, si j'avais quelque chose à lui dire, je serais obligée de demander une audience dans les règles (1). » Mme de Maintenon ne se hasardait guère à donner des « ordres » à Louis XIV, mais elle était persuasive. Elle avait entrepris de lui faire faire son salut, — c'était la raison qu'elle s'était donnée, probablement de bonne foi, pour justifier à ses propres yeux sa conduite peu reluisante envers Mme de Montespan, — et elle n'avait pas trouvé Louis XIV insensible à la crainte de l'enfer. Un vent d'austérité souffla sur la cour de France, qui en avait bon besoin, il faut le reconnaître, et, par une bizarrerie du sort, l'honnête Liselotte en fut l'une des premières victimes. Louis XIV découvrit subitement, — le découvrit-il tout seul? — que les propos salés dont il avait tant ri depuis douze ans étaient déplacés, et même scandaleux, à la cour du Roi Très-Chrétien, et il arriva ce que voici : « (Versailles, le 11 mai 1685.)... Le Roi a envoyé son confesseur trouver le mien, et m'a fait donner ce matin un savon épouvantable, en trois points. Premièrement, je suis trop libre en paroles, et j'ai dit à Monseigneur le Dauphin :

> Et je vous verrais nu du haut jusques en bas
> Que toute votre peau ne me tenterait pas.

Secondement, je permets à mes demoiselles d'avoir des *galans* (2);

(1) Du 2 août 1688.
(2) Les mots en italique sont en français dans l'original.

troisièmement, j'ai plaisanté avec la princesse de Conti (1) de ses *galans;* trois choses qui ont tellement déplu au Roi, qu'il m'aurait renvoyée de la Cour, si je n'avais pas été sa belle-sœur. J'ai répondu que, en ce qui concernait Monseigneur le Dauphin, j'avouais; je l'ai dit, car je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'il y eût de la honte à ne pas éprouver de *tentation...*; et quant à lui avoir parlé librement de... et de... (*deux mots qu'on ne peut citer*), c'est la faute du Roi, bien plus que la mienne; je lui ai ouï dire cent fois qu'on pouvait parler de tout en *famille*. S'il a changé d'avis, il aurait dû me faire avertir; c'est la chose du monde dont il est le plus facile de se corriger (2). » Pas tant que cela, et elle s'en aperçut dans la suite.

Elle se défendait sur les deux autres points, plutôt mal que bien, et concluait en ces termes: « J'avoue que j'en ai plein le cœur contre le Roi de m'avoir traitée comme une femme de chambre. Cela conviendrait mieux à sa Maintenon qu'à moi: elle est née pour cela, moi pas. Je ne sais pas si le Roi a regretté de m'avoir fait faire cette *harangue;* ce matin, en allant à la messe, il m'a souri d'un air aimable; mais moi, je n'avais pas envie de rire. Je lui ai fait comme à l'*ordinaire* une profonde *révérence*, mais avec une figure qui était le contraire d'aimable. » Le Roi était certainement fâché de lui avoir fait de la peine. Il lui garda toujours de l'affection. Cependant, il goûtait de moins en moins sa société. Mme de Maintenon faisait du tort à Liselotte même sans y tâcher, simplement parce qu'elle infusait au Roi la passion de la correction extérieure, que ce prince, médiocre connaisseur en morale, confondait avec la vertu.

Cela nous amène à parler de la liberté de langage qui valut à Liselotte son « savon » royal. Bien des gens se la représentent comme la princesse des contes de fées qui ne pouvait ouvrir la bouche sans qu'il en sortît des crapauds. Ils exagèrent. Liselotte ne s'exprimait pas habituellement en langage de corps de garde. Sa correspondance en fait foi. Les éditeurs ont pu en retrancher un certain nombre d'anecdotes trop grossières, ils n'en ont pas changé le ton général, qui est proprement savoureux. La vérité, c'est qu'elle était rabelaisienne à ses heures, avec ferveur et avec délice, et que, lorsqu'elle s'y mettait, il n'y avait

(1) Marie-Anne de Bourbon, dite Mlle de Blois, fille du Roi et de Mme de Montespan.

(2) Lettre à la duchesse Sophie.

pas d'obscénité trop grosse, ou de saleté trop sale, pour cette grande princesse. Il existe d'elle une lettre adressée à sa tante et supprimée par tous les éditeurs (1), qui n'est qu'une longue variation sur le thème de Cambronne. La duchesse Sophie en fut si peu choquée, qu'elle répondit par une seconde variation sur le même sujet. Bien plus, elle fit courir le chef-d'œuvre de sa nièce, et l'en informa comme d'une chose toute simple. « Il me semble, lui récrivit Madame (2), qu'il n'est pas *poli* que la duchesse de Celle fasse lire la lettre ordurière devant des étrangers. Je n'aurais jamais cru que cette lettre aurait tant de succès. Mgr le Dauphin tire aussi grand parti de ce thème. »

Mgr le Dauphin ne se contentait pas d'être rabelaisien en paroles. Il était pratiquant : « — Il aimait beaucoup qu'on l'entretînt tandis qu'il était sur la chaise percée, ce qui se faisait très décemment, car alors on lui tournait le dos. Je l'ai souvent entretenu de cette façon du cabinet de sa femme, ce qui la divertissait (3). » J'ose dire que Madame se trouvait ici dans son élément. Elle adorait jusqu'aux simples incongruités qu'il est d'usage de s'interdire en société, et dont Louis XIV, pour sa part, « s'était toujours fait grand scrupule ; » c'est par une lettre de Liselotte que ce point est acquis à l'histoire. « Mais, poursuivait-elle, Mgr le Dauphin et moi, nous avons souvent parié à qui en ferait le plus, et nous nous en sommes très bien trouvés. Pour ces sortes de choses, tout dépend de la manière de s'y prendre (4). »

A titre de tableau de mœurs sous le Grand Roi, Mme de Maintenon étant toute-puissante, nous tenterons de faire deviner une scène dont Madame nous a laissé un récit qu'il est difficile de reproduire et qu'elle appelle, un peu ambitieusement, un « dialogue » entre elle, Monsieur, et leurs deux enfans déjà grands. Les quatre altesses venaient de souper, et elles étaient seules dans une pièce de leur appartement. Monsieur se taisait : « — Il ne nous trouvait pas d'assez bonne compagnie pour causer avec nous (5). » Après un long silence, il interpella tout

(1) La lettre est datée de Fontainebleau, le 9 octobre 1694. G. Brunet en a donné un fragment dans l'appendice du volume II de sa *Correspondance... de Madame*, et il y a joint la réponse de la duchesse Sophie, du 31 octobre 1694.

(2) Du 18 novembre.

(3) *Fragmens des lettres originales*, etc. Du 5 mai 1716. Vol. II, p. 74.

(4) Du 6 juillet 1710, à la duchesse Sophie.

(5) Du 18 janvier 1693, à la duchesse Sophie.

d'un coup Madame et lui adressa une grosse incongruité. Madame riposta du tac au tac, et « sur le même ton, » par une autre incongruité. Le jeune duc de Chartres, — le futur Régent, — se récria de joie et fit chorus, et voilà une conversation de princes, à Versailles, en 1693.

Il va de soi que Liselotte n'apprit jamais à être convenable. Elle en aurait été désolée. Le jour où la duchesse Sophie, devenue vieille, se lassa à son tour des polissonneries et des plaisanteries scatologiques, sa nièce le déplora : « (9 mars 1710.) Je suis fâchée que Votre Dilection ne veuille plus rire de rien d'indécent, car cela entretient la gaieté, et la gaieté entretient la santé et la vie. »

On ne la vit pas non plus prendre un air dévot, ni feindre de s'intéresser à la maison de Saint-Cyr. L'hypocrisie n'était pas son fait. Dès que Liselotte eut compris que c'en était fini des longues causeries, tête à tête, à l'ombre des forêts, qu'elle ne verrait plus le Roi qu'en public et de loin, elle jugea duperie de s'exposer tout le long du jour aux méchancetés de « la cabale, » qui lui attirait des affaires en dénaturant ses paroles et en interprétant malicieusement ses actes. On la vit se terrer au beau milieu de la cour de France, trouver le moyen de vivre « en ermite » dans le palais de Versailles ou à Saint-Cloud. Quand le Dauphin, à défaut du Roi, ne l'emmenait pas à la chasse, ou qu'elle n'était pas commandée pour figurer avec les autres princesses dans quelque divertissement, Madame s'enfermait chez elle, toute seule, de peur d'être accusée d'intrigues secrètes. Cette idée peu banale lui était venue dans l'année qui suivit le « savon » de 1685; elle en fait part à sa tante, qui certainement ne l'admira point, dans une lettre datée de Saint-Cloud, le 18 mai 1686 : « Je ne joue pas. Je me tiens dans mon cabinet, où je suis bien tranquille. Jusqu'à l'heure où l'on se promène à pied ou en voiture, je lis, j'écris, je regarde des gravures, quelquefois je range mes armoires, et j'ai beau être seule toute la journée, je ne m'ennuie jamais, et j'ai au moins la consolation, si je suis privée de société, d'être sûre qu'on n'interprétera pas mes paroles en mal, et de ne pas voir les espions qui vous regardent sous le nez pour deviner ce que vous pensez, selon la mode actuelle. »

Elle soutint son personnage d'ermite ou, plutôt, d'ours dans sa tanière, jusqu'à la mort de Louis XIV, c'est-à-dire tout près

de trente ans. A la duchesse Sophie : « (Saint-Cloud, 3 juillet 1695.) Je vis dans le grand monde absolument isolée; je fraye avec peu de gens, et suis d'ordinaire complètement seule pendant cinq heures en été, et sept heures en hiver. »

Dans toutes ses correspondances, et quelle que soit la date, c'est la même antienne, avec plus ou moins de détails sur ses occupations. A M. de Harling : « (Marly, le 12 novembre 1711.) Je trouve toujours quelque chose à faire dans mon *cabinet* (1). J'ai une assez belle *suite* de *médailles* d'or; ma tante m'en a aussi donné d'argent et de *bronze*. J'ai deux ou trois cents pierres gravées *antiques*. J'ai beaucoup de gravures, que j'aime aussi beaucoup. Je lis volontiers. Le temps ne peut jamais me sembler long. »

Même à Trianon, elle parvenait à se cacher. A la duchesse Sophie : « (Trianon, le 21 juin 1705.) Après le dîner (2), je rentre immédiatement dans ma chambre. Je lis, j'écris, je bavarde avec *mes dames*, et l'après-midi passe. A six heures, je vais me promener jusqu'à sept heures et demie. Je reviens dans mon *cabinet* et, à dix heures moins le quart, je vais attendre le souper dans la galerie. Après le souper, vite dans ma chambre et au lit. »

Elle était déjà si bien entrée dans son rôle d'ours en 1693, lors de l'arrivée de Saint-Simon à la Cour, que ce dernier y fut trompé. Il crut que Madame avait toujours été la femme aigrie et sauvage qu'il avait sous les yeux, et qu'il a dépeinte dans une page merveilleuse (3). C'est à propos de Saint-Cloud et de ce qui en faisait une maison de délices. « Et tout cela, poursuit Saint-Simon, sans aucun secours de Madame, qui dînait et soupait avec les dames et Monsieur, se promenait quelquefois en calèche avec quelques-unes, boudait souvent la compagnie, s'en faisait craindre par son humeur dure et farouche, et quelquefois par ses propos, et passait toute la journée dans un cabinet qu'elle s'était choisi, où les fenêtres étaient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des Palatins et d'autres princes allemands dont elle l'avait tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie... Monsieur n'avait pu la ployer à une vie plus humaine et la laissait faire, et vivait honnêtement avec

(1) Les mots en italique sont en français dans l'original.

(2) On se rappelle que le dîner était alors au milieu du jour. Le souper était à dix heures.

(3) Édition in-8°, VIII, 336.

elle sans se soucier de sa personne, avec qui il n'était presque point en particulier. »

Dans cette profonde solitude morale, la princesse Liselotte se rattacha définitivement à une idée qui la poursuivait déjà en 1671 sur la route de Strasbourg à Metz, tandis qu'elle hurlait de désespoir d'avoir quitté son Palatinat chéri pour venir épouser un duc d'Orléans. Il devint tout à fait clair pour elle, tout à fait positif, qu'il ne peut pas y avoir de bonheur en France pour une princesse allemande. Elle avait souvent perdu de vue cette pensée, au cours de ses années de faveur et de leurs joies. Jamais plus elle ne l'oublia. « L'Allemagne m'est toujours chère, disait-elle en 1706, et je suis si peu *propre* (1) à la France... » Vainement sa tante et ses sœurs répondaient à ses plaintes indignées sur nos défauts et nos vices qu'il y avait aussi à dire sur les Allemands et leurs mœurs. Madame s'étonnait de ces révélations : « Je suis fâchée que notre pays se gâte et que les honnêtes gens y deviennent aussi rares. » Ailleurs : « Je ne puis m'étonner assez de voir à quel point tout est changé en Allemagne. Il me semble que tout était mieux de mon temps (2). » Non, tout n'était pas mieux; il n'y avait de mieux que son âme de jeune fille heureuse, voyant le monde et l'humanité en beau. Madame ne s'en rendait pas compte et s'affligeait de ce qu'elle prenait pour une décadence; mais sa tendresse pour l'Allemagne n'en souffrait pas. Elle entrait dans les torts de l'Allemagne comme dans ses peines. De l'Allemagne, elle comprenait tout; de la France, rien.

C'est pourquoi, à l'heure des difficultés, elle n'inventa rien de mieux que de rentrer dans sa coquille. Elle donna l'exemple à la Dauphine, autre princesse allemande à qui la France ne réussissait pas non plus, et qui se montrait de moins en moins d'année en année. La Dauphine était une pauvre créature malsaine et mélancolique, qui ne sut pas prendre un parti avec le mari médiocre dont l'avait affublée la politique. Elle ne fit rien pour le garder, ne se résigna pas à le voir aller ailleurs, et s'enferma à son tour, « dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air (3). » Le Roi se mit en frais pour

(1) En français dans l'original. Lettre du 28 novembre 1706 à la raugrave Amélise.

(2) Lettres du 6 mars 1699 et du 29 avril 1704 aux raugraves. La même idée se retrouve nombre de fois dans ses diverses correspondances.

(3) *Souvenirs* de Mme de Caylus, p. 108.

la rasséréner et la résoudre à remplir ses devoirs de future Reine : il échoua. Madame l'excita contre Mme de Maintenon, et cela n'arrangea pas les choses. Finalement on la laissa dans son coin, et sa mort, survenue en pleine jeunesse (20 avril 1690), fut un soulagement pour tout le monde, elle incluse. Elle « fut heureuse de ne pas vivre longtemps, » déclare Saint-Simon (1), et personne n'y a jamais contredit. Celle-là aussi ne comprenait rien à la France.

« On la fait mourir de chagrin, avait écrit Madame (2) quelques semaines avant sa fin. On fait tout ce qu'on peut pour m'amener au même point, mais je suis une noix plus dure que Madame la Dauphine, et, avant de m'avaler, la vieille y aura perdu plus d'une dent. » La noix palatine était en effet incomparablement plus dure que la noix bavaroise, aussi ne fut-elle pas « avalée. » En valut-elle beaucoup mieux et avait-elle fait sagement de jeter le manche après la cognée ? Nous laisserons parler les événemens.

IV

Les préoccupations ne lui manquaient pas du côté de l'Allemagne. Charles-Louis avait laissé ses bâtards entièrement dépourvus : trois grandes filles non mariées, cinq fils dont quatre étaient encore des enfans. Ce n'était pas faute d'avoir pensé à eux Il avait commencé dès avant le mariage de Liselotte à assurer sur le papier l'avenir des enfans de Louise de Degenfeld ; son testament (3), daté du 1er mars 1670, contient des legs à tous ceux d'entre eux qui étaient alors de ce monde (4). Mais ce ne fut que le point de départ d'une série de projets qui restaient toujours en l'air. Il naissait des raugraves, il en mourait, et leur père défaisait, refaisait, paperassait, sans pouvoir se résoudre à la seule mesure pratique, qui aurait été de les pourvoir de son vivant ; il les chérissait, mais il chérissait encore plus ses écus et n'avait pas la force de s'en séparer. Si bien qu'à sa mort le prince Charles, son successeur, put arguer qu'il se trouvait en

(1) *Additions* au *Journal* de Dangeau, III, p. 103.
(2) Du 8 février 1690, à la duchesse Sophie.
(3) A. N., K. 552, n° 8.
(4) 100 000 florins à Carl-Lutz, 107 862 florins à Carl-Édouard, 100 000 florins partager entre les cinq filles alors existantes.

face de combinaisons vagues, que son père lui-même n'avait pas jugé à propos d'exécuter.

La duchesse Sophie prit chaudement le parti des orphelins : « La volonté de l'Électeur défunt est parfaitement claire, écrivait-elle ; je ne doute donc pas que l'Électeur actuel ne trouve dans son cœur quelque reconnaissance pour Monsieur son père,... et ne respecte ses dernières volontés (1). » Le nouvel Électeur ne trouva dans son cœur de dévot qu'une provision de fiel, amassée depuis l'enfance contre ces bâtards envahissans qui lui avaient volé sa place au soleil, qui étaient choyés, caressés, « magnifiquement entretenus (2), » tandis que lui, le fils légitime, « végétait mesquinement » dans l'ombre, privé des soins les plus nécessaires (3), rudoyé, fagoté, sans le sol. L'un des premiers actes de son gouvernement fut d'interdire le territoire du Palatinat à Carl-Lutz, l'aîné, trop brillant et trop populaire. Un autre fut d'annuler (4) les arrangemens pécuniaires ébauchés par son père en faveur des raugraves. Ceux-ci n'avaient d'autre appui que Madame et la duchesse Sophie. La duchesse, bien que peu riche, se montra généreuse, et veilla avec un dévouement inlassable sur le troupeau demeuré sans berger : « J'aimerais mieux aller en chemise, écrivait-elle à Louise, que de vous laisser manquer ; vous pouvez... y compter (5). » Madame eut une conduite qui nous gêne quand nous lisons sa tendre correspondance avec ses sœurs.

En paroles, elle ne trouvait jamais que l'on fît assez pour les raugraves. Elle fulminait contre son frère l'Électeur Charles, parce qu'il s'était borné à leur accorder, avec beaucoup de peine et de regret, des pensions que l'on devine avoir été chétives, et que, d'ailleurs, il ne payait guère. Madame trouvait sa lésinerie inconcevable, et ne se gênait pas pour le lui dire. Quand son frère fut mort (1685) et que le Palatinat eut passé à des parens éloignés, les pensions furent encore moins payées : « C'est une vraie honte, » déclarait Liselotte. Ou bien : « C'est abo-

(1) A la raugrave Caroline, le 28 novembre 1680.

(2) La duchesse Sophie à Caroline, le 21 avril 1681.

(3) La duchesse Sophie en avait fait des reproches à son frère : « (19 juin 1661.) Je suis tout à fait scandalisée du peu de soin qu'on avait de ce Prince durant le temps que j'étais à Heidelberg, » etc.

(4) Cf. *Briefe der Kürfurstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen*, etc., p. VIII.

(5) Du 28 octobre 1688.

minable à l'Électeur (1). » Elle reprochait à la tante Sophie, sans laquelle toute la nichée n'aurait eu qu'à tendre la main, de ne pas faire assez bien les choses (2). En un mot, c'était la mouche du coche.

Quant à faire elle-même quoi que ce soit pour ses sœurs, oh! que nenni! Le parti pris fut le même que pour ses frères (3). D'argent, point, et c'était Madame qu'il fallait plaindre : elle était si à court! Elle aurait tant aimé pouvoir donner! « Plût à Dieu que je pusse soulager ma tante la duchesse de la peine de pourvoir à vous autres! Je m'en ferais une joie... Plût à Dieu que je fusse en situation d'aider votre *ménage!* Que je m'estimerais donc heureuse! C'est un vrai chagrin pour moi que cela ne puisse pas être (4). » Il serait aisé de multiplier les citations. Jamais elle n'eut un liard pour ces pauvres filles, ni après la mort de Monsieur, qu'elle accusait de donner tout l'argent de la maison à ses favoris, ni après que son fils, devenu Régent, eut rempli royalement sa bourse. Dans sa vieillesse, elle envoyait de loin en loin à Louise une bagatelle achetée à la foire de Saint-Germain (5) ou à la fête de Saint-Cloud : « Je vous envoie vos étrennes... Je vous envoie votre foire... » C'était maigre.

Il y avait aussi volonté arrêtée de les tenir à l'écart et de ne pas s'en empêtrer. Deux ans après la mort de leur père, la duchesse Sophie suggéra à Madame de faire admettre « Amélisse » parmi les filles d'honneur de la Dauphine. Madame écrivit à Carl-Lutz : « Ce n'est pas du tout mon idée. J'avoue qu'il me serait très désagréable de voir Amélisse trotter derrière Mlles de Rambures et de Jarnac, qui l'appelleraient « ma compagne. » Je crois que vous partagerez ma manière de voir (6). » Presque au même moment, le hasard des voyages (7) mettait Liselotte à portée de l'aînée des trois raugraves, Caroline, qui avait trouvé à se marier et était devenue comtesse de Schomberg. Une lettre de la duchesse Sophie à Caroline nous apprend ce qui en ré-

(1) A ses sœurs, le 5 novembre 1705 et le 16 mars 1709.
(2) Cf. la lettre à Amélise, du 16 août 1704.
(3) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1907, p. 782 et suiv.
(4) A Louise, du 22 décembre 1691 et du 23 juillet 1695.
(5) La foire de Saint-Germain des Prés, à Paris. Elle ouvrait le 3 février.
(6) Du 18 juillet 1683.
(7) La Cour de France était partie le 26 mai pour la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace. Madame avait donné rendez-vous à sa mère. Elle la vit le 4 juillet près de Bouquenon (*Gazette* du 10 juillet 1683).

sulta : « (5 juillet 1683.) Je suis fâchée que vous n'ayez pas vu Madame. Je ne doute pas que Leurs Altesses n'eussent tout fait pour vous obliger. J'espère que la maladie sur laquelle elle s'est excusée aura un bon motif. » Impossible de se faire illusion; Liselotte était bien résolue à ne se laisser ni exploiter, ni même déranger. On a hâte de la voir plus à son avantage.

Nous arrivons ici à l'une des plus vilaines pages de l'histoire de France. L'incendie du Palatinat est pour nous une honte si grande, qu'on souffre à en parler, et l'on ne peut cependant s'en dispenser dans une biographie de la princesse Liselotte, prétexte innocent et témoin désespéré de la ruine barbare de sa patrie. Son contrat de mariage est à l'origine des abominations de 1689. On se souvient qu'elle y renonçait à ses droits successifs sur « les biens souverains et féodaux... se réservant seulement ses droits sur... les allodiaux de sa maison (1). » Ce furent ces derniers mots qui ouvrirent la porte aux difficultés.

Charles-Louis avait réglé sa succession dans le testament dont nous avons déjà parlé : « Nous ordonnons et voulons en premier lieu que nos joyaux, peintures, chevaux, artillerie, munitions de guerre, bibliothèque et tous autres meubles qui nous sont avenus et arrivés de feu nos ancêtres ou que nous avons acquis ailleurs, quelque nom qu'ils puissent avoir, appartiendront et demeureront, en tant que nous n'en avons pas disposé ou que nous n'en disposerons pas autrement, à notre fils et successeur Électoral, et après son décès à ses hoirs mâles, et au défaut d'eux à ses filles, et lors qu'il n'y en aura point à sa sœur germaine, notre fille Élisabeth-Charlotte et à ses hoirs. Excepté néanmoins la bibliothèque, artillerie et munitions de guerre, qui demeureront à la maison Électorale. »

Le testament assurait encore à Liselotte sa dot, sa part « d'a-

(1) A. N., K. 542, n° 9. Voyez le texte complet dans la *Revue* du 15 août 1907, p. 809. — En quoi consistaient au juste les « allodiaux? » La question est très difficile; le mot *allodial* avait plusieurs sens, selon les pays et les époques. En France et au XVIIe siècle, l'expression d'*allodiaux* désignait généralement les « francs-alleux, » c'est-à-dire les terres exemptes de droits seigneuriaux. Mais elle avait aussi désigné plus anciennement l'ensemble des biens compris dans la succession, ou ceux que le propriétaire du moment avait recueillis par succession, et Louis XIV cherchait à tirer parti de ces deux derniers sens. (Cf. le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, etc., publié par le ministère des Affaires étrangères : *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts*, éd. par A. Lebon ; p. 395 et 401. — Paris, 1889). En Allemagne, il existait des formes d'allodiaux que nous n'avions pas en France; de là des complications à l'infini.

meublemens » et la moitié d'une créance très aléatoire. Il n'y était pas question des terres qui auraient dû rentrer dans les allodiaux sur lesquels son contrat réservait ses droits. Charles-Louis le faisait même remarquer à son fils, dans l'espoir que le prince Charles lui revaudrait cela en complaisances pour les raugraves : « Nous avons la confiance paternelle... qu'en considération de ce que nous lui avons laissé par la présente disposition la meilleure partie de nos allodiaux... il se trouvera d'autant plus obligé, etc. » On a vu que le prince Charles ne se trouva obligé à rien du tout.

Il fit à son tour un testament (1), par lequel, n'ayant pas d'enfans, il se désignait un « héritier et successeur. » Madame n'y était pas nommée. La duchesse Sophie prévit que ce testament-là plairait moins à Versailles que celui de son frère Charles-Louis, où « Madame était nommée pour ce qui de droit lui devrait appartenir (2), » et ce fut en effet ce qui arriva. La France protesta contre le testament du prince Charles et fit valoir que « le droit naturel » appelait Madame à sa succession, non pas seulement pour les portraits de famille ou l'argenterie, mais encore pour « tous les pays, villes et places dont son père et frère ont joui paisiblement pendant leur vie (3), » autrement dit pour le Palatinat tout entier. Quelque bien fondés, cependant, que fussent les droits de sa belle-sœur, le roi Louis XIV consentait, dans l'intérêt de la paix générale, et pour ne pas troubler l'Allemagne, alors en guerre avec les Turcs, à ne réclamer au nom de Madame, en fait de « terres et gens, » que les domaines rentrant dans les allodiaux.

Malgré cette grande modération, que ses agens avaient charge de faire valoir, des lambeaux du Palatinat, — si ses prétentions étaient admises, — passaient à notre pays, et « le frère du Roi de France devenait prince d'empire, comme comte palatin de Simmern et Lautern (4). » Le nouvel Électeur, Philippe-Guillaume (5), et son fils après lui, se débattirent de leur mieux. On ergota, les deux parties en appelèrent à la Diète, puis à

(1) Le 12 septembre 1684. A. N., K. 552, n° 10.
(2) A Carl-Lutz, du 5 novembre 1685.
(3) *Instructions données aux ambassadeurs.* — Bavière, etc., p. 401 e suiv.
(4) Hauser, II, 768.
(5) Philippe-Guillaume mourut en 1690 ; Jean-Guillaume, son fils et successeur, en 1716.

l'Empereur et finalement au Pape, pris pour arbitre. On batailla ainsi près de vingt ans.

La succession de Charles-Louis s'était compliquée de celle de Charlotte de Hesse, sa femme légitime et la mère de Madame. Cette pauvre agitée avait enfin trouvé le repos dans la mort, le 16 mars 1686. « Son humeur, écrivait la duchesse Sophie à Carl-Lutz, ne l'a point quittée jusque dans le tombeau. Elle a ordonné tout l'ajustement qu'on lui devrait mettre après sa mort. Ce sera la seule fois qu'on l'habillera sans qu'elle gronde ou batte ses gens (1). » La duchesse écrivait d'autre part à la raugrave Louise, et les deux lettres disaient également la vérité : « Je suis sûre que vous la regretterez, car elle a toujours été bonne pour vous tous. L'âme et le corps ne s'accordaient pas; le bien que voulait l'une, l'autre le gâtait, faute à Sa Dilection de pouvoir se maîtriser (2). » Charlotte avait en effet été très bonne pour eux dans leur malheur, mais elle était neurasthénique; elle avait trop souffert, de toutes les façons.

Il existe sur elle un document pathétique; c'est l'inventaire (3), après décès, de son mobilier et de ses nippes. Tandis que les « vieilles chaises fort rompues, » le « lustre de cristal à douze bras dont deux sont cassés, » les « vingt-quatre vieilles chemises de femme » et le « tapis de velours vert gâté » disent la vie étroite et la gêne piteuse de cette princesse dont personne ne voulait (4), sa misère morale est, pour ainsi parler, déballée sous nos yeux avec le contenu de deux « grands coffres » découverts dans son grenier. L'Électrice Charlotte les avait emportés de Heidelberg lorsque Charles-Louis l'avait contrainte à quitter la place à Louise de Degenfeld. Il y avait de cela vingt-trois ans, et jamais personne ne les avait ouverts. On en sortit les layettes de Liselotte et de son frère : leurs langes, leurs petits bonnets et petites camisoles, une belle toilette de baptême, deux pelisses, l'une en satin bleu, l'autre en satin jaune, des ceintures, des écharpes, des toques en velours ou en satin. Il y avait aussi les premiers pourpoints du prince Charles, et une « robe de fille de six à sept ans, » en moire couleur cerise, qui devait être, d'après l'âge, la belle robe de Liselotte au moment où elle fut

(1) Du 12 avril 1686.
(2) Du 22 mars 1686, à la raugrave Louise.
(3) A. N., K. 552, n° 1.
(4) Son fils, le prince Charles, était venu à son secours dès qu'il eut le pouvoir; mais il mourut avant elle.

arrachée à sa mère et envoyée à Hanovre, chez sa tante Sophie. A quel sentiment avait obéi Charlotte en s'encombrant de cette friperie? Était-ce désir d'avoir un souvenir de ses enfans? ou désir d'empêcher que leurs petites défroques ne fussent données aux bâtards de la maîtresse triomphante? Les deux, très probablement, et les deux inspirent de la compassion pour la mère malheureuse.

Les agens français envoyés à Heidelberg pour y suivre les affaires de Madame vendirent ce bric-à-brac à l'encan. En réunissant tout, ils en tirèrent 2655 florins, plus 756 florins pour le carrosse et ses six chevaux noirs (1). Le gros du mobilier provenant de Charles-Louis et du prince Charles fut aussi vendu aux enchères; ci 24 016 florins. Leur cave produisit 9 075 florins, 53 kreuzer, plus 216 florins d'eau-de-vie, et la vaisselle d'argent 32 383 florins, 39 kreuzer. On remarquera la modicité de ces chiffres, s'agissant de princes souverains, et non des moindres de l'Allemagne. A la vérité, les objets de prix avaient été réservés. Ils furent expédiés par chariots à Saint-Cloud, un premier convoi en 1686, un second en 1688. Les frais de transport se montèrent à 2 014 florins, 46 kreuzer. Le nouvel Électeur laissait faire; il cédait sur ce qui n'était pas « la terre et les gens. »

Charles-Louis avait aussi laissé de l'argent. Tout compté, Liselotte héritait de plus de 350 000 florins, sans parler des objets en nature, et en dehors des terres allodiales, au sujet desquelles on n'était pas près de s'entendre. Mais elle ne vit pas un liard de l'argent et n'eut que le rebut des objets. Les florins servirent à embellir la maison de campagne du chevalier de Lorraine ou son appartement de Saint-Cloud, — il avait le plus beau du château, — et il en fut de même de tout ce qui fut à son goût dans les caisses envoyées d'Allemagne: « Madame, racontait sa tante Sophie, a dû voir avec patience les tapis et les meilleurs tableaux de Heidelberg dans la chambre du chevalier de Lorraine (2). » Ce sont là de ces choses auxquelles les femmes sont particulièrement sensibles, et Madame ne les vit pas « avec patience. »

L'agacement produit par ces ignobles tracasseries vint bientôt se perdre dans une douleur effroyable, et pour laquelle Liselotte a trouvé des accens poignans. L'orgueil et les exigences de

(1) *Compte de la succession revenant à Madame*, etc. A. N., K. 552, n° 5.
(2) Du 31 octobre 1687, à Ferdinand de Degenfeld. C'était un frère de Louise.

Louis XIV avaient porté leurs fruits et noué contre la France la coalition formidable qui porte le nom de ligue d'Augsbourg. La guerre commença à l'automne de 1688 et le Roi n'y oublia point « les intérêts » de sa belle-sœur : il envoya son fils conquérir le Palatinat. La règle monarchique exigeait que Madame fût de tout cœur avec les armées de sa patrie d'adoption, même contre sa patrie d'origine; règle barbare au premier abord, indispensable pourtant, si l'on y réfléchit, à la sécurité des royaumes où la famille régnante est mêlée d'étrangères. Aussi les manquemens à cette servitude ont-ils été, de tout temps, difficilement pardonnés, aussi bien par les peuples que par les rois. Madame, en 1688, y manqua dès l'ouverture de la campagne. Elle ne se cacha point de penser et de sentir en Allemande, et non en Française. Au Grand Dauphin, lui détaillant ses futures conquêtes et attendant des remerciemens, elle repartit froidement : « Je ne puis avoir que de la douleur et nulle joie de voir qu'on se serve de mon nom pour ruiner ma pauvre patrie (1). » A M. de Montausier, la complimentant de ce que le Dauphin « allait lui conquérir son bien et ses terres (2), » elle répliqua encore plus sèchement : « Bien loin d'en ressentir de la joie, j'en suis très fâchée. »

Elle envisageait ce qui allait se passer avec un mélange d'horreur et de colère. Déjà courait le bruit « qu'on se préparait à brûler, » et justement au Palatinat. D'autre part, — car il faut tout dire, — Liselotte savait que les conquêtes de la France, — si nous en faisions, — seraient pour la France et non pour elle. Il n'y aurait pas de contrat ni de testament qui tînt, et elle se sentait lésée, dépouillée, et écrivait rageusement : « Si Monsieur... ne veut pas ouvrir les yeux pour voir comme on nous prend ce qui nous appartient, je ne peux pourtant pas empêcher les miens de voir la vérité. » Elle ne se découvrait aucune raison de s'intéresser à nos armes. Louis XIV le sut, et ce fut assurément ce qu'il eut le plus de peine à lui pardonner dans toute leur vie. Lui non plus, il ne cacha point sa façon de penser.

Les événemens marchaient. Le Grand Dauphin avait conquis le Palatinat, et Louvois, sans s'occuper de Madame, avait donné l'ordre de « tout brûler et rebrûler, » pour nous couvrir du côté de l'Allemagne par un désert où les armées ennemies ne pussent point subsister. Le 18 janvier 1689, on fit sauter une partie du

(1) A la duchesse Sophie, du 26 septembre 1688.
(2) A la même, du 10 novembre 1688.

château de Heidelberg et l'on commença à arracher les vignes et les vergers des environs de la ville. Le 28, on brûla méthodiquement les villages de la rive gauche du Neckar. Le 29, le 30, le 31 et pendant tout le mois de février, l'incendie fut allumé de proche en proche, villes et campagnes « brûlées et rebrûlées, » avec accompagnement de massacres, de viols, de toutes les cruautés, de toutes les indignités dont est capable une soldatesque enivrée de crime par des ordres féroces. Le 2 mars, on mit le feu à Heidelberg, et, si une partie de la ville échappa à la destruction, elle le dut à l'indignation des officiers français commis à l'exécution. Ce qui restait du château fut brûlé; ses ruines sont toujours là qui crient contre nous, et, aujourd'hui encore, les petits enfans de ces contrées apprennent à lire dans des alphabets dont chaque image met sous leurs yeux, à l'âge où l'on n'oublie plus, l'une des scènes de l'incendie du Palatinat. Louvois eut son désert, mais il nous coûta cher dans l'estime du monde civilisé.

Madame fut atterrée. Les lettres de cette période lui font honneur. Liselotte ne pense plus à elle; c'est l'humanité outragée qui gémit dans ces pages douloureuses : « (20 mars 1689.) Dût-on m'ôter la vie, je ne peux pas ne pas m'affliger, ne pas déplorer d'être pour ainsi dire la destructrice de ma patrie et de voir ce pauvre Manheim... n'être plus qu'un monceau de ruines. Quand je pense à tout ce qu'on a fait sauter, je suis saisie d'une telle horreur que, la nuit, dès que je m'endors un peu, il me semble être à Heidelberg ou à Manheim, et voir cette désolation. Je me réveille alors en sursaut, et suis plus de deux heures avant de pouvoir me rendormir. Je revois comment tout était de mon temps, je me représente comment c'est aujourd'hui, je considère dans quel état je suis moi-même, et il m'est impossible de ne pas pleurer à chaudes larmes. Ce qui m'est aussi bien douloureux, c'est que le Roi a attendu, pour tout réduire à la dernière misère, que je l'aie imploré en faveur de Heidelberg, et de Manheim. Et l'on trouve mauvais que j'aie du chagrin! Je ne peux pas m'en empêcher (1). »

Sa peine redoublait en songeant que ces choses odieuses se faisaient en son nom : « (14 avril 1689.) Ce qui me fait le plus de mal, ce n'est pas encore l'état épouvantable où l'on a mis le

(1) Cette lettre et les suivantes sont adressées à la duchesse Sophie.

pauvre Palatinat,... c'est qu'on se soit servi de mon nom pour tromper les pauvres habitans; c'est que ces braves gens, dans leur innocence et par affection pour l'Électeur notre défunt père, aient cru ne pouvoir mieux faire que de se soumettre volontairement, dans l'idée qu'ils m'appartiendraient et qu'ils seraient plus heureux qu'avec l'Électeur actuel, car je suis encore du sang de leurs maîtres légitimes. Non seulement ils ont été trompés dans leur espoir et ils ont vu leur affection très mal récompensée, mais ils sont tombés par là dans un malheur et une misère éternels. Je ne peux pas le digérer, cela me fait trop de chagrin. »

Il y avait bien de quoi s'user les yeux à pleurer. Madame était restée populaire au Palatinat. Chacun le savait. « Elle y était extraordinairement aimée, » note le marquis de Sourches (11 mars 1689), qui compatissait à sa souffrance. Les bonnes gens de là-bas comptaient sur Liselotte pour les protéger, et il en était d'eux comme des petits enfans que Gilles de Retz, l'original de Barbe-Bleue, prenait soin de s'attacher avant de les torturer; une immense détresse morale se joignait aux maux que leur infligeait la tactique impitoyable de Louvois. « (5 juin 1689.) Monsieur m'a dit une chose que j'ignorais et qui m'a fendu le cœur. Dans le Palatinat, le Roi lève toutes les contributions en mon nom; de sorte que ces pauvres gens se figureront que je profite de leur malheur et que je suis la cause de tout. Cela me désespère. »

Elle ne se trompait qu'à demi. Le peuple du Palatinat s'étonnait : pourquoi la princesse Liselotte ne venait-elle pas à leur secours? « (30 octobre 1689.) On m'a conté hier une chose qui m'a profondément attendrie et que je n'ai pu entendre sans pleurer... Quand il vient un Français à Heidelberg, les pauvres gens l'entourent en foule et lui demandent de mes nouvelles. Ils se mettent ensuite à parler de... monsieur mon père et de mon frère, et ils versent des larmes amères, car ils n'aiment pas l'Électeur d'à présent. »

Liselotte avait reçu le baptême de la grande douleur, celle qui tue les faibles et fortifie les forts. Elle sortit grandie de l'épreuve.

ARVÈDE BARINE.

SILHOUETTE UNIVERSITAIRE

OCTAVE GRÉARD

Les mots ont leur destin, comme les livres. Ils s'élèvent ou s'abaissent en dignité, et se prennent en bonne ou en mauvaise part, suivant le sens que leur attachent les générations successives. Parfois même ils connaissent des fortunes variables, et, après des chutes profondes, ils rebondissent jusqu'aux plus hauts sommets. Le mot de pédagogue est de ceux qui ont subi ces vicissitudes. Issu de l'accouplement d'un substantif et d'un verbe grecs, sa haute naissance le tient en estime pendant toute la durée du Moyen âge et de la Renaissance. Condé, le chef des protestans, ne le prenait assurément pas en mauvaise part, lorsque, dans ses *Mémoires*, il parle de « Jehan Calvin, un petit pédagogue, si pauvre et nécessiteux. » Patru, au commencement du XVIIe siècle, appelait saint Benoît « ce divin pédagogue de la vie monastique. » Néanmoins, dès cette époque, la fortune du mot commence à décliner. La Fontaine et Molière lui portent de rudes coups, et le XVIIIe siècle le prend généralement en raillerie. Il était réservé au XIXe de le relever. Ayant fait ou cru faire de l'éducation des enfans une science : la pédagogie, il devait à ceux qui enseignent ou cultivent cette science de les considérer comme des savans et non point comme des pédans. De nos jours, la qualification de pédagogue est devenue un titre d'honneur. Dire de Gréard qu'il fut un grand pédagogue, c'est donc rendre à sa mémoire l'hommage qui lui est le plus justement dû. Mais

il ne fut pas seulement cela; il fut aussi un fin lettré, doublé d'un écrivain de race, et la lecture des œuvres qu'il a laissées fait souvent regretter que la pédagogie lui ait ravi une grande partie du temps qu'il aurait pu consacrer aux lettres. Il fut encore un homme d'un commerce charmant, qui cachait, sous des dehors réservés, une véritable sensibilité et chaleur de cœur. Enfin, et par-dessus tout, il fut le type de l'universitaire d'autrefois, avec toutes les qualités et toutes les particularités dont ce mot seul fait venir la pensée. Le type, par lui-même, est assez noble, et la figure de Gréard a été pendant longtemps assez en vue pour qu'il vaille la peine d'en tracer, sinon le portrait en pied, du moins la silhouette.

I

Octave Gréard naquit le 18 avril 1828 à Vire, où son père était receveur des contributions directes. Le père de sa mère avait été également directeur des contributions directes sous la Restauration. Du côté paternel comme du côté maternel, il était donc issu d'une famille de fonctionnaires. Sans chercher dans cette double origine quelque mystère atavique dont l'influence se serait exercée sur sa vie entière, je dirai, plus simplement, qu'il eut de bonne heure sous les yeux le spectacle de ces mœurs simples, de ces habitudes exactes, de ces traditions correctes qui caractérisent l'administration française, et que les salutaires exemples qu'il eut sous les yeux ne furent pas perdus pour lui.

Ce ne fut cependant pas, à proprement parler, vers les fonctions publiques que se tournèrent ses premières ambitions. Il avait fait au collège de Versailles de solides études, ses notes en témoignent : « Caractère docile, conduite exemplaire, application soutenue, progrès rapides; sera le modèle des écoliers jusqu'à la fin de ses études, » disait de lui le proviseur. Ces notes, Gréard les a méritées pendant toute sa carrière et elles montrent déjà ce qu'il devait être dans toutes les fonctions occupées par lui. Au début de sa vie, ce furent cependant ses aptitudes littéraires qui déterminèrent sa vocation. En 1849, il entrait à l'École normale, le dixième de sa promotion. Avec lui y entraient Prevost-Paradol et Levasseur. Ils y retrouvaient About, Sarcey, Taine, Challemel-Lacour, Weiss. Dans une atta-

chante notice lue à l'Association des anciens élèves de l'École normale, M. Levasseur a retracé, d'une façon singulièrement vivante, la vie de l'École durant ces trois années. Il a parlé avec charme de ce triumvirat formé par Prevost-Paradol, Gréard et lui, qui s'est continué toute leur vie. Ce que Gréard était pour ceux qui l'aimaient, j'en trouve le témoignage dans une lettre touchante de Prevost-Paradol : « J'ai ici, écrivait-il, un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon refuge; je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes châteaux en Espagne et je ne parviens pas encore à lasser sa patience et son amitié... Hors lui, et par intervalle Levasseur, je ne vois ici personne, mais je n'ai pas avec Levasseur ce lien de l'affligé au consolateur, qui fait d'Octave et de moi une seule âme. »

M. Levasseur ne nous dit pas quelle fut l'attitude de Gréard dans cette journée mémorable où, la nouvelle du coup d'État de Décembre étant arrivée à l'École, les élèves se rassemblèrent dans la bibliothèque et prirent, à l'unanimité, la résolution de se rendre sur les barricades qu'ils supposaient devoir s'élever dans Paris, résolution qu'ils chargèrent Prevost-Paradol de notifier au directeur de l'École. J'imagine qu'elle dut être réservée et silencieuse. Quoi qu'il en soit, les circonstances dispensèrent ces fiers jeunes gens de passer de la résolution à l'acte. « L'arrivée d'un régiment de ligne sur la place du Panthéon comprima leur élan. » L'année d'École s'acheva paisiblement, et le 29 septembre 1852, Gréard était nommé suppléant de seconde au lycée de Metz. Appelé bientôt à Versailles, puis à Paris, il a professé pendant onze ans, avec quelle conscience, avec quelle autorité, avec quel charme, ses notes, que j'aime encore à citer, en peuvent donner l'idée : « Professeur intelligent, zélé, instruit, parole agréable et abondante, très bon enseignement suivi avec intérêt, » disait le proviseur du lycée Saint-Louis où Gréard était suppléant de rhétorique, et l'inspecteur général ajoutait : « C'est un homme de manières distinguées dont l'élocution est facile, accentuée, pleine d'animation. Il captive, émeut, entraîne son jeune auditoire. Il est extrêmement sympathique à ses élèves. »

D'aussi rares qualités auraient assurément conduit Gréard au delà de la chaire de seconde dont il avait été nommé titulaire en 1861. Un jour ou l'autre, les portes de la Sorbonne se seraient ouvertes devant lui, et il aurait marqué sa place dans

cette vieille maison qui est une des gloires et une des forces de la France. Sa destinée devait en décider autrement. Une maladie grave l'obligea de prendre un congé, et, lorsqu'il se releva, sa voix était tellement affaiblie que l'enseignement public lui aurait été impossible. Ce fut alors qu'un ministre de l'Instruction publique, vis-à-vis duquel la postérité a réparé, et au delà, l'injustice des partis, Victor Duruy, le fit entrer dans l'inspection. Le 30 août 1864, il le nomma inspecteur de l'Académie de Paris, et, le 23 mars 1865, il le chargeait du service de l'enseignement primaire dans le département de la Seine.

Sous un titre ou sous un autre, Gréard a exercé ces fonctions pendant quinze ans. L'Empire l'avait nommé; le Quatre-Septembre lui donna de l'avancement; le Vingt-quatre et le Seize-Mai le conservèrent. C'est qu'il était un de ces agens dont aucun régime ne peut se passer, tant ils s'acquittent de leur emploi avec conviction et avec zèle. Mais Gréard ne s'est pas seulement borné, comme d'autres fonctionnaires pouvaient, en même temps que lui, le faire dans d'autres services, à remplir tous les devoirs qui lui incombaient. On peut dire que la fonction qu'il a exercée pendant si longtemps a été créée par lui. Si l'on compare, en effet, ce qu'était le service de l'enseignement primaire dans le département de la Seine, quand il l'a pris en main, avec ce qu'il en a fait, on reconnaîtra qu'il a été l'ouvrier, sinon unique, du moins principal, d'une œuvre considérable, au sujet de laquelle on peut faire plus d'une réserve, mais qui, dans l'ensemble, honore sa mémoire, car il l'avait comprise de la façon la plus élevée. Il sentait profondément la nécessité, dans une république démocratique où toutes les institutions, tous les pouvoirs reposent sur la loi du nombre, d'instruire les générations nouvelles, desquelles dépendent exclusivement les destinées du pays. Volontiers aurait-il répété ce mot d'un homme d'État anglais : « Je demande qu'on apprenne à lire à ceux qui demain seront nos maîtres. » Il sentait toute la gravité du problème, et il appliquait, à l'envisager sous toutes ses faces, une activité qui ne se lassait point. C'est à son énergique impulsion qu'on doit la multiplication du nombre des écoles publiques à Paris et l'amélioration de celles déjà existantes. Les questions les plus modestes sollicitaient son attention. On en trouve la preuve dans le volume qu'en 1897 il publiait sous ce titre : *L'enseignement primaire*, et où il rassemblait différentes études

et instructions publiées par lui ou adressées à ses subordonnés, pendant le cours de sa direction. Du détail rien ne lui échappait. Quant aux questions plus hautes qui ont fait de l'enseignement primaire le champ clos où les partis se sont si souvent combattus, questions de personnel, questions de programme, Gréard, dans le volume dont je parle, s'est, au contraire, abstenu de les traiter. Sans doute il aura pensé que la situation officielle occupée par lui ne le lui permettait pas. Cependant, à la dernière page du livre, il semble qu'il ait voulu, par acquit de conscience, esquisser, d'une plume rapide, le programme de l'enseignement populaire, tel qu'il le comprenait au point de vue moral, et il le fait en termes trop élevés pour que je résiste au désir de les citer ici : « Le respect de Dieu, le sentiment des devoirs envers la patrie, l'amour des parens, le culte de la vérité et de la justice, l'effort sur soi-même, sont des vertus qu'il est facile d'exercer chez l'enfant en le tenant toujours en éveil sur ses actions et sur les motifs qui les ont déterminées, en excitant sa conscience et sa volonté au bien. Plus on accordera à la préoccupation légitime de le munir, dès l'école, pour la vie professionnelle, plus, du même coup, s'imposera l'obligation de tenir haut son cœur. L'école elle-même ne saurait à elle seule conduire à bonne fin cette œuvre d'éducation; elle ne fait que préparer le développement des habitudes intellectuelles et morales auxquelles la pratique de la vie donne une direction décisive... C'est à ceux qui exercent quelque influence par la parole, par la plume, par l'exemple, de n'oublier jamais que, telle ils feront cette innombrable jeunesse, tel sera l'avenir du pays. »

Vingt ans se sont écoulés depuis que Gréard tenait ce noble langage. Tous les articles de ce programme ont-ils été depuis lors l'objet d'un égal respect? Tel de ces articles n'a-t-il pas été totalement supprimé, et tel autre ne court-il pas de singuliers périls? A-t-on fait autrefois, fait-on aujourd'hui tout ce qui est nécessaire pour en imposer le respect et pour le défendre contre l'insubordination d'une partie du personnel chargé de l'appliquer? Je ne saurais le rechercher, sans m'écarter de mon sujet et sans tomber dans la controverse. Je me bornerai donc à dire que, dans les dernières années de sa vie, il n'a pas dû sans trouble voir compromettre son œuvre; aussi aurait-il assurément applaudi aux efforts de ceux qui, dans la crise actuelle, s'efforcent, « par la parole, par la plume, par l'exemple, » de

conserver au moins chez l'enfant « le sentiment du devoir envers la patrie. »

II

Le 10 février 1879, Jules Ferry, qui avait eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer Gréard et qui l'appréciait à sa valeur, le nomma vice-recteur de l'Académie de Paris. Pendant vingt-trois ans, Gréard a exercé ces hautes fonctions qui se sont en quelque sorte incarnées en lui. Pour toute une génération universitaire, il a été le Recteur par excellence. Son activité incessante se portait sur tous les points de son vaste domaine. Questions de locaux, questions de personnes, questions de programmes, il s'occupait de tout avec une égale sollicitude, et sa main se retrouve partout. Plus de cinquante millions furent obtenus par lui, tant de l'État que de la Ville de Paris, pendant les années de son rectorat, et ce n'est rien exagérer de dire que sa vigoureuse impulsion a été pour presque tout dans l'heureuse transformation, au point de vue matériel, de nos établissemens d'enseignement secondaire.

Plus difficile à préciser est l'influence qu'il exerça sur la question des programmes. Il n'administrait plus ce domaine en maître absolu, comme il avait fait celui de l'enseignement primaire dans le département de la Seine. Ces fonctions nouvelles l'obligeaient à compter non seulement avec les directeurs de l'enseignement secondaire, dont l'autorité s'exerçait parallèlement à la sienne et sans la participation desquels aucune entreprise ne pouvait être menée à fin, mais même avec les ministres dont quelques-uns, pas tous, avaient leurs idées personnelles, bien que l'un d'eux ait dit ingénument quelques mois avant de mourir: « Quand j'arrivai au Ministère, j'aurais pu faire un bon garde des Sceaux, mais j'ignorais tout des choses de l'Instruction publique. » Aussi, sous aucun ministre, l'influence de Gréard n'a-t-elle été aussi grande. Mais d'autres ministres apportaient dans les bureaux de la rue de Grenelle leurs idées personnelles que Gréard ne partageait pas toujours, mais dont ils entendaient assurer le triomphe, ce qui ne laissait pas de le placer parfois dans une situation difficile. « Sa correction administrative, dit l'auteur d'un excellent livre (1) qui servira beau-

(1) *Un moraliste éducateur : Octave Gréard*, par Mlle Bourgain (Hachette).

coup sa mémoire, lui interdisait, devant un dessein arrêté, de contredire le ministre dans une séance publique. Il s'était fait à cet égard une ligne ferme de conduite dont il ne se départit à aucun moment ; il se croyait tenu de donner à tous l'exemple du plus absolu respect hiérarchique. » Ce respect hiérarchique rend assez malaisé de discerner la part qui revient à Gréard dans les transformations successives que notre régime universitaire a subies depuis vingt-cinq ans. Il faudrait savoir exactement ce qu'il a conseillé, ce qu'il a accepté, ce qu'il a combattu, et ce n'est pas à lui, ou plutôt aux trois volumes qu'il a consacrés à l'histoire de notre enseignement secondaire ou supérieur depuis vingt ans, qu'il faut le demander. Les questions qui, en matière d'enseignement, ont le plus vivement passionné l'opinion publique n'y tiennent qu'une faible place. Mais on y découvre cependant l'esprit général qu'il apportait dans ces questions. C'était un esprit de mesure, de tact, de conciliation qui cherchait à résoudre les difficultés, et à prévenir les heurts, en frayant une route à égale distance des opinions extrêmes. Entre les systèmes les plus opposés, il trouve un moyen terme, et, tout en consentant aux sacrifices nécessaires, il cherche toujours à sauver ce qui peut encore être sauvé de ce qui lui est demeuré cher.

Telle fut l'attitude qu'il sut prendre et conserver dans les ardentes controverses auxquelles donna lieu, pendant la durée de son rectorat, la réforme des programmes universitaires. De 1880 à 1902, ces programmes ne furent pas modifiés moins de quatre fois. Mais si les programmes adoptés furent divers, la pensée qui les avait dictés demeurait semblable, à savoir de créer ou plutôt de favoriser, à côté de l'enseignement des humanités grecques et latines, sur lequel la France a si longtemps vécu, un autre enseignement, de quelque nom qu'on veuille l'appeler : enseignement spécial, enseignement moderne, enseignement classique français, qui, s'adressant à une autre clientèle, tendant à une autre fin, formerait, croyait-on, de jeunes Français mieux armés pour les luttes de l'existence et pour la concurrence entre les nations. A vrai dire, la pensée était moins nouvelle que ne le pensaient ceux qui menaient en faveur de ce nouvel ordre d'enseignement une aussi bruyante campagne. « Comme la connaissance des lettres est tout à fait nécessaire à une République, il est certain, écrivait Richelieu dans son *Testament politique*, qu'elles ne doivent pas être enseignées à tout le

monde. Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux à toutes ses parties serait monstrueux, de même un État le serait-il si tous ses sujets étaient savans. Le commerce des lettres humaines bannirait absolument celui de la marchandise qui comble les États de richesse et ruinerait l'agriculture, vraie nourricière des peuples. C'est par cette considération que les politiques veulent, en un État bien réglé, plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux pour enseigner les lettres. » Ceux qui menaient, contre l'enseignement du latin une aussi vigoureuse campagne ne se doutaient probablement pas qu'ils avaient un ancêtre aussi reculé. Mais Richelieu n'entendait assurément pas supprimer les maîtres ès arts libéraux, tandis que les partisans du latin semblaient attribuer à la prééminence de l'enseignement classique dans notre pays les malheurs de la France. De même que, pendant un temps, on avait fait honneur à l'instituteur prussien du gain de la bataille de Sadowa, de même peu s'en fallait qu'on n'attribuât aux *Real Schulen* l'essor de l'empire d'Allemagne. Gréard ne pouvait manquer de s'élever contre ces exagérations. « La culture gréco-latine, écrivait-il, est le fond de notre propre littérature, de nos arts, de notre histoire, de toutes nos traditions nationales. Elle a été le levain du génie français. La grande culture classique, conservée, affermie au profit de ceux qui peuvent en recueillir le bénéfice, est la garantie de cette prééminence intellectuelle qu'il faut garder comme un patrimoine sacré. »

Il ne méconnaissait cependant pas la nécessité de développer, à côté de l'enseignement désintéressé des humanités, un enseignement utilitaire dont l'objet serait « de fournir des chefs à cette armée de travailleurs que forme l'enseignement primaire, dans l'agriculture, dans le négoce, dans la banque, dans l'industrie, dans l'administration des grandes compagnies, dans ce vaste domaine enfin qu'on appelle les affaires. » « Tout élément de variété dans les études secondaires, écrivait-il encore, nous paraît un élément de fécondité et de force. Dès aujourd'hui, nous sommes prêts à applaudir à l'expérimentation des idées nouvelles. » La fréquence de ces expérimentations ne laissait pas cependant de l'effrayer. Lors même qu'il en sentait la nécessité, il voulait qu'elles fussent opérées avec lenteur et prudence, estimant « qu'ajourner une réforme pour les esprits qui n'ont en vue que le bien public est souvent le meilleur moyen d'en rendre

le triomphe facile et complet, quelques années plus tard. » « Serait-il sage, ajoutait-il, de bouleverser de fond en comble le vieil édifice où nous sommes habitués à vivre? » Il aurait voulu, ainsi que le recommande Descartes, « qu'on ne démolît la maison qu'après avoir construit celle qui doit la remplacer, » et, sans s'opposer absolument aux transformations indispensables, il regrettait qu'on ne respectât pas davantage l'architecture du vieil édifice.

La dernière démolition et reconstruction à laquelle Gréard ait pris une part involontaire est la réforme de 1902 qui, divisant les études d'abord en deux cycles, a créé ensuite, à partir de la seconde, quatre sections: latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences, sciences-langues vivantes, et réunit enfin les élèves en deux groupes au sommet des études en philosophie et en mathématiques, sauf à leur donner ensuite le choix entre quatre examens différens. Ce programme compliqué, qui, par sa complication même, répond peut-être assez bien à la complexité de notre société moderne, effrayait tout particulièrement Gréard. Devant la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, il le combattit ouvertement. En séance plénière, il déclara que « le projet aurait pour conséquence la ruine du grec et ferait courir de grands risques à l'étude du latin. » En séance publique et en présence du ministre dont l'avis était nettement favorable au projet, il se borna à dire qu'il faisait ces constatations « avec une sorte d'angoisse, » mais il n'essaya pas de remonter le courant.

Les angoisses publiquement exposées par Gréard ne permettent donc pas de lui attribuer autre chose qu'une part de responsabilité collective dans les programmes du baccalauréat adoptés par le Conseil supérieur de l'Instruction publique dans sa session de 1902; et ceci me met à mon aise pour dire que si, d'un côté, par ce qu'ils ont de varié, ils paraissent assez bien satisfaire à des besoins différens, mais également légitimes, de l'autre, ils sont un peu effrayans par ce qu'ils ont de touffu. Pour moi, lorsque j'ai parcouru récemment ces programmes qui comprennent tant de matières diverses, non seulement (et je ne parle ici que des examens littéraires) la littérature et l'histoire anciennes, la littérature et l'histoire modernes étudiées jusqu'à Victor Hugo et au Congrès de Berlin, mais encore la littérature de deux pays étrangers, et en plus des notions d'al-

gèbre, de géométrie, de physique, de chimie, d'anatomie, de physiologie, de paléontologie, de botanique, sans parler de la psychologie, de la logique, de la métaphysique et même de la morale, je me suis senti pris tout d'abord d'une véritable admiration pour ces jeunes Français de dix-huit ans, au cerveau si bien meublé, et, comparant tout ce qu'ils savent à tout ce que j'ignore, j'en ai éprouvé un sentiment de véritable humilité. Mais comme l'amour-propre reprend assez vite ses droits, comme la capacité des jeunes cerveaux n'a pas augmenté, comme, même sous la troisième République, la journée n'a que vingt-quatre heures, dont il est nécessaire de sacrifier le même nombre au sommeil et dont on veut, avec raison, consacrer une plus grande part aux exercices physiques, je me demande si ces jeunes cerveaux ont pu s'imprégner de façon durable de notions si diverses, et si leurs connaissances ne perdent pas en profondeur ce qu'elles gagnent en superficie. A mon inexpérience pédagogique il semble qu'il ne serait pas impossible de maintenir la diversité des programmes, tout en allégeant chacun, et, tout en conservant les quatre branches de l'enseignement, d'en émonder les rameaux superflus.

III

Gréard n'eut pas à faire preuve d'un moindre esprit de mesure, de tact et de prudence pour assurer le succès d'une réforme à laquelle il se dévoua de tout cœur : celle de l'enseignement secondaire des filles. A vrai dire, c'était d'une création plutôt que d'une réforme qu'il s'agissait. L'impulsion qu'en 1868 Duruy avait entendu donner à l'éducation des filles s'était bornée à favoriser, à Paris et dans un certain nombre de villes de province, des cours faits par des professeurs de l'Université; mais aucun établissement spécialement consacré à l'enseignement secondaire de filles n'avait été créé. Au regard de la loi, cet enseignement n'existait pas. C'est en vue de combler cette lacune que fut votée, en 1880, la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Mais ce n'est pas calomnier les promoteurs de cette loi, de dire que l'enseignement proprement dit des jeunes filles n'était pas la seule question qui les intéressât. Celle du personnel qui distribuerait cet enseignement et des matières qui y demeureraient comprises ou au contraire en seraient

exclues, ne les préoccupait pas moins, et si des préventions excessives s'efforcèrent de faire obstacle à cette création, très justifiable en elle-même, il faut reconnaître que le langage tenu et les opinions ouvertement professées par le plus grand nombre des défenseurs de la loi étaient de nature à justifier ces préventions. Ce fut au contraire à les désarmer qu'une fois la loi votée, Gréard mit son application principale. La nécessité de fortifier l'enseignement des femmes avait en lui un partisan convaincu. Les différentes études qu'il a publiées à ce sujet, et dont quelques-unes ont été réunies sous ce titre : *L'éducation des femmes par les femmes*, sont des chefs-d'œuvre de psychologie. Dans le programme qu'il trace de cet enseignement, il s'efforce de marquer un moyen terme entre l'éducation un peu trop limitée et superficielle, qui fut longtemps la seule dont on crût la femme capable, et les surcharges d'un enseignement qui tendrait à faire d'elle non pas la compagne mais l'égale de l'homme. Il établissait une juste distinction entre les « femmes instruites » et les « femmes savantes. » Volontiers il se serait approprié cette parole de Fénelon : « Il y a, pour les femmes, une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qu'inspire l'horreur du vice. » C'est au surplus à l'exquis traité de Fénelon sur l'*Éducation des filles*, dont on lui doit une édition nouvelle, qu'à chaque instant Gréard se réfère. C'est comme lui qu'il la comprend. C'est que Fénelon fait montre, dans ce traité, d'une singulière hardiesse, et qu'il étend le programme de l'enseignement des filles presque aussi loin que nos modernes novateurs. Il n'y fait pas entrer seulement en effet la grammaire, le calcul, les histoires grecque et romaine, et l'histoire de France, ce qui était alors une nouveauté. Il n'interdit ni l'éloquence, ni la poésie, ni la musique, ni la peinture, ni même le latin, dont il ne permet cependant l'étude qu'aux filles « d'un jugement ferme, d'une conduite modeste, qui ne se laissent point prendre à la vaine gloire. » Il veut aussi qu'on leur donne quelques notions de droit, pour que, devenues veuves, elles puissent défendre leurs intérêts. En même temps, il conseille de les mettre de bonne heure « dans la pratique, » c'est-à-dire de les appliquer au gouvernement du ménage, et il loue les femmes qui « s'adonnent à régler les comptes de leur maître d'hôtel, plutôt qu'à entrer dans les disputes des théologiens. » « Que pourrions-nous, ajoute Gréard, demander de plus aujourd'hui, à ne regarder que le cadre ? »

C'est, à n'en pas douter, sous l'inspiration de Gréard, que le nom de Fénelon fut donné au premier lycée de filles ouvert à Paris, et il faut voir, dans le choix de ce nom, une indication discrète, comme il aimait à en donner. Il est en effet superflu de dire que Fénelon comprenait la religion parmi les matières qui devaient être enseignées aux filles. Mais, à s'en tenir au rapport où il traçait à grands traits le programme de cet enseignement, Gréard ne croyait pas devoir y comprendre l'instruction religieuse. L'auteur de l'excellent petit livre dont j'ai parlé donne de ce silence une raison ingénieuse : « Bien que son *Mémoire* n'eût qu'un caractère demi-officiel, sa correction administrative, le sentiment des convenances, lui interdisaient d'en parler à une date où la neutralité était imposée par la loi. Toutefois, sa conviction à cet égard était demeurée aussi ferme. » « Si je n'ai pas parlé de l'instruction religieuse à cette date, écrivait-il, dans une lettre particulière, c'est que la loi la met hors de cause. Je plaindrais les mères qui priveraient leurs filles de ce puissant élément d'éducation morale et de cette source d'exquises jouissances pour la conscience humaine, même alors que la raison n'est plus tout à fait d'accord avec le sentiment. Mon avis est qu'il faut laisser faire successivement le sentiment et la raison, et puis laisser le sentiment et la raison s'entendre, comme ils pourront. J'ai le fanatisme, tous les fanatismes en horreur. C'est pour moi un manque d'esprit et de cœur. »

S'il a gardé le silence dans ses rapports, Gréard a, tout au moins, dans le volume dont j'ai parlé, laissé ouvertement apercevoir sa préférence pour ce qu'on pourrait appeler l'éducation à la Fénelon. Sans doute il ne croit pas devoir exclure de la revue des femmes éducatrices celles qui se sont inspirées uniquement des principes philosophiques, comme Mme d'Épinay, l'auteur des *Conversations d'Émilie*, ou Mme Roland. Mais on sent sa prédilection pour les éducatrices dont l'enseignement est imprégné de l'esprit chrétien, que ce soit une protestante comme Mme Necker, ou une catholique comme Mme de Maintenon. Son éducatrice de préférence. C'est Mme de Maintenon dans l'acte de décès de laquelle il se plaît à relever cette unique mention : « Institutrice de la Maison Royale de Saint-Louis. » Un des premiers, il a rendu justice à l'originalité de la tentative de Saint-Cyr, « la première sécularisation, a dit Saint-Marc Girardin, intelligente et hardie de l'éducation des femmes. » Il loue le

programme qu'elle y avait fait adopter, et s'il regrette que, dans la période de réaction qui suivit les représentations d'*Esther*, elle ait supprimé, au point de vue de l'instruction, une partie de ce programme, il loue sans réserve ses procédés d'éducation et la peine qu'elle prend pour de bonne heure « faire entrer les enfans en raison » et développer chez les demoiselles « le jugement. » Il revient avec complaisance, à plusieurs reprises, sur la manière dont elle entendait l'enseignement de la religion. « Que la piété qu'on leur inspire, disait-elle, soit solide, simple, douce et libre; qu'elle consiste plutôt dans l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités et les retraites. Quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera... Quand elle dira qu'une femme fait mieux d'élever ses enfans et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'oratoire, on s'accommodera très bien de cette religion et elle la fera aimer et respecter. » Enfin, après avoir fait sur plus d'un point l'éloge des procédés employés par elle, et déclaré, en propres termes, que, sous certains rapports, « la pédagogie moderne n'a rien trouvé que les Dames de Saint-Louis n'eussent, dans une certaine mesure, appliqué dans la perfection, » il termine cette étude substantielle en disant : « On peut discuter ses vues, on ne peut méconnaître son autorité en matière d'éducation. Elle est de la race de Boileau; en mal parler porte malheur. »

En quels termes parle-t-on aujourd'hui de Mme de Maintenon et même de Fénelon, soit dans les lycées et collèges créés en application de la loi de 1880, soit dans l'École normale où l'on forme les maîtresses destinées à enseigner dans ces lycées et collèges? J'avoue l'ignorer absolument, mais, je ne sais trop pourquoi, je me figure que ce n'est peut-être pas sur le ton qu'aurait souhaité Gréard. Sans doute il ne faut pas attacher plus d'importance que de raison à certaines publications où il convient de faire très large la part de l'imagination, de la fantaisie et de la personnalité. Il est difficile cependant de croire que, dans ces publications d'anciennes élèves, il n'entre pas une part de vérité. Si, comme il est probable, dans ces établissemens on parle avec peu de déférence de Mme de Maintenon, souhaitons que cela ne leur porte pas malheur, que le fanatisme, tous les fanatismes continuent d'y être en horreur, et que l'éducation qu'on y donne

demeure ou redevienne semblable, comme Gréard lui-même l'indiquait dans une jolie page « à l'une de ces statues antiques que Fénelon représente dans toute la sève de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée et le sourire aux lèvres. »

IV

Gréard était plus à l'aise pour se mouvoir sur le terrain de l'enseignement supérieur que sur celui de l'enseignement secondaire, car, sur ce terrain, il se sentait d'accord, non seulement avec ses chefs hiérarchiques, mais avec lui-même. Il ne pouvait y avoir désaccord en effet sur la nécessité de relever notre enseignement supérieur de la misère où, peu à peu, il était tombé, misère matérielle s'entend et à certain point de vue glorieuse, car elle n'avait empêché ni les lettres françaises de s'honorer par les cours d'un Guizot, d'un Cousin, d'un Fustel de Coulanges, ni la science de s'illustrer par les travaux d'un Magendie, d'un Dumas, d'un Claude Bernard, d'un Berthelot, d'un Pasteur, et elle avait montré ce que peut, malgré l'insuffisance des ressources mises à sa disposition, la force persévérante du génie.

Il était urgent cependant d'apporter un remède à cette misère, car, si une forte organisation de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire est nécessaire à un peuple pour maintenir son rang dans le monde, c'est par l'enseignement supérieur qu'il conquiert le premier. Il était nécessaire de rendre la vie à nos Facultés des lettres et des sciences devenues languissantes en leur donnant plus de liberté, en les appelant à s'administrer elles-mêmes et en leur remettant le gouvernement de leur vie matérielle et de leur vie intellectuelle. Il était nécessaire aussi de transformer les habitudes de notre enseignement supérieur, et, sans méconnaître l'utilité qu'ont eue, en leur temps, ces cours surtout oratoires qui ont jeté tant d'éclat sur la Sorbonne ou le Collège de France, d'habituer cependant nos professeurs à donner à leurs leçons une forme plus précise, de les rapprocher davantage de leurs élèves, et de créer entre eux la relation amicale de maître à apprenti par laquelle se transmet, avec la science acquise, la méthode de travail. La condition indispensable de ces réformes était d'élargir le cadre où se distribue cet enseignement

et d'agrandir la maison pour la rendre digne de ses hôtes. Telle est, très brièvement résumée, l'œuvre à laquelle Gréard a contribué. Il mit au service de cette œuvre l'activité patiente du fonctionnaire qui est toujours là, qui veille à tout et ne laisse rien passer sans y porter la main. Il apporta une ardeur particulière à la reconstruction de la Sorbonne, qu'on peut considérer comme le symbole de la profonde rénovation apportée dans les méthodes de notre enseignement supérieur. Par ses relations personnelles, par ses incessantes démarches, par ses sollicitations et son influence, il fut pour beaucoup dans l'accord qui intervint, au point de vue financier, entre l'État et la Ville de Paris, entre le Parlement et le Conseil municipal, qui assura le succès de l'œuvre, et il mérita ainsi que, le jour où la loi portant reconstruction de la nouvelle Sorbonne fut définitivement votée, Jules Ferry lui envoyât le texte du télégramme par lequel il en avait été informé lui-même, en y ajoutant cette mention : « Offert à M. Gréard pour ses archives personnelles, en souvenir de son œuvre. » Mais il fut aussi le collaborateur de l'architecte éminent, auquel on doit cette construction magnifique où ce qui pouvait être conservé de l'ancienne Sorbonne a été si heureusement marié avec la nouvelle. Par cette collaboration incessante il a mérité que son nom fût joint à celui de M. Nénot sur le recueil des plans de la nouvelle Sorbonne dont il a écrit la préface. Cette collaboration avait éveillé en effet chez lui des instincts d'archéologue. Il a raconté, dans une page charmante, l'émotion qu'il ressentit lorsque fut découverte, au milieu des ruines, la plaque commémorative de la fondation de Richelieu. Il s'est dépeint piétinant dans la boue, par un ciel bas, par une pluie fine et froide, pour surveiller le travail des ouvriers, sondant avec eux les blocs au fur et à mesure qu'ils étaient découverts, et rentrant découragé dans son cabinet où, quelques instans après, l'architecte se précipitait suivi d'un ouvrier qui portait une enveloppe de plomb. Sous cette enveloppe, quelques coups de ciseau faisaient apparaître une plaque de cuivre doré qu'illuminait, à ce moment précis, un rayon de soleil. L'acte de baptême de la Sorbonne de Richelieu était retrouvé. « Angoisse et joie, ajoute-t-il, j'avais passé par toutes les émotions de l'archéologue. »

La disparition de la vieille Sorbonne n'a pas seulement éveillé chez Gréard un archéologue; elle a suscité en lui un his-

torien, car, pour le véritable historien, tout ce qui a fait grande figure dans la vie d'un peuple demeure digne de respect. Il croyait en effet qu' « on peut aimer son temps passionnément et travailler avec ardeur à préparer l'avenir, sans méconnaître le passé. » C'est à ce passé qu'il voulut rendre hommage en écrivant le beau livre qui a pour titre : *Nos adieux à la vieille Sorbonne*. La destinée de ce vieux bâtiment l'avait ému, un soir qu'il avait voulu le parcourir seul, dans une visite suprême, quelques jours avant que le pic des démolisseurs n'eût achevé sa tâche. Pour enlever les ruines qu'ils avaient faites, il avait fallu traiter au prix de vingt-cinq mille francs. Vingt-cinq mille francs! C'était tout ce qu'avait été estimée la Sorbonne de Richelieu, et, dans un accès de mélancolie philosophique, Gréard se demanda ce que vaudraient un jour les ruines de la Sorbonne nouvelle. Au moins voulut-il que justice fût rendue à l'ancienne, et il s'appliqua, avec une pieuse fidélité, à feuilleter ses archives inexplorées. Il pénètre et fait avec lui pénétrer ses lecteurs dans la vie intime « de ces humbles serviteurs de jadis, serviteurs d'une foi, d'une idée, pour qui la suprême récompense, la seule le plus souvent, était de dormir obscurément leur dernier sommeil dans la maison à laquelle ils s'étaient voués, bercés par les lointains souvenirs du passé et par les rêves de l'avenir. » Il nous fait assister à leurs fêtes, à leurs soutenances, à leurs disputes, à leurs épreuves, jusqu'au jour où, pour s'être refusés fièrement à prêter le serment civique, ils furent frappés et dispersés par la Révolution. L'ouvrage se terminait par le magnifique éloge « d'une société, née au milieu du trouble et de la confusion des idées du moyen âge, qui, dès l'origine, ne cherchait sa force qu'en elle, n'acceptant aucun subside qui l'engage, aucune autorité qui la subordonne, se recrutant par un libre choix, n'admettant pas les vœux et repoussant les privilèges, ne promettant à ceux qui recherchent l'éducation dont elle dispose ni honneurs, ni bénéfices, n'usant de son crédit auprès des puissances que pour servir les humbles, plus souvent dans la détresse que dans l'aisance, prête à tous les sacrifices, hormis à ceux qui porteraient atteinte à son indépendance, fidèle à elle-même à travers les siècles, par la seule force de la coutume, attachée aux doctrines religieuses les plus libérales et pénétrée du sentiment national, mais étrangère à toute ingérence politique, retenue par l'élévation de ses principes sur la pente des entraînemens dange-

reux et ouverte aux idées de perfectionnement social et de progrès, profondément humaine en un mot, simple et aimable, laissant dans le cœur de ceux qui ont goûté l'intimité de son commerce une gratitude impérissable, dans l'esprit de tous le sentiment d'une autorité justement acquise, et, le jour où s'ouvrait un monde nouveau, se retirant avec honneur. N'est-ce pas là, ajoutait-il, un souvenir qui porte en lui-même sa noblesse et sa moralité? »

Dans cet éloge de la vieille Sorbonne, tellement complet qu'il pourrait provoquer certaines restrictions, on se demande s'il ne faut voir que l'effort d'un esprit soucieux avant tout de justice et d'impartialité? N'est-il pas permis de lire entre les lignes, et, sous l'éloge que fait Gréard des maîtres d'autrefois, de découvrir quelques conseils adressés, toujours à la façon discrète dont il était coutumier, aux maîtres d'aujourd'hui; conseils superflus assurément lorsqu'il loue les vieux docteurs de leur fierté, de leur désintéressement, de leur indépendance, mais encore utiles lorsqu'il leur fait également honneur d'être demeurés étrangers à toute ingérence politique, et, tout en se montrant ouverts aux idées de perfectionnement social et de progrès, de ne point s'être laissés glisser sur la pente des entraînemens dangereux. C'est bien ainsi que Gréard comprenait les devoirs du professeur; c'est bien l'esprit qu'il s'est efforcé, pendant de longues années, de faire prédominer dans notre enseignement, et dont il a donné l'exemple dans l'exercice de ses délicates fonctions. De même qu'il a mérité, dans le tableau qui représente la pose de la première pierre de la nouvelle Sorbonne, de figurer au premier rang, en grand costume, et que l'artiste a bien fait de mettre en valeur sa belle tête; de même il mérite de demeurer comme le représentant le plus accompli de l'esprit universitaire, dans ce que cet esprit a eu de plus intelligent, de plus noble, de plus ouvert à toutes les idées généreuses et nouvelles, tout en demeurant circonspect et mesuré. Tel est encore, je m'en tiens pour assuré, l'esprit de l'Université d'aujourd'hui. Espérons que cet esprit ne paraîtra jamais aux maîtres de l'avenir aussi archaïque que risque de le paraître, le jour où sera perdu l'usage des vieux costumes, la belle robe violette et noire dans les plis de laquelle le peintre s'est complu à envelopper Gréard.

V

Au mois d'octobre 1902, Gréard sollicita sa mise à la retraite. Cependant, il était encore dans la force, sinon de l'âge, du moins de l'intelligence, et ceux qui l'admiraient étaient en droit d'espérer que les lettres sacrifiées par lui à la pédagogie allaient prendre leur revanche, et l'écrivain mettre à profit des loisirs dont n'avait jamais joui l'administrateur. Cet espoir fut trompé, mais le sacrifice n'avait jamais été complet, et, dans la vie la plus occupée qui fût, Gréard avait toujours trouvé le temps de cultiver les lettres pures. Après avoir parlé du pédagogue, je voudrais faire apprécier le lettré.

Les nombreux admirateurs du talent littéraire de Gréard se sont complu à le traiter de moraliste et à le rattacher à cette lignée d'écrivains d'élite, quelques-uns même de génie, qui va de Montaigne à Joubert, en passant par La Rochefoucauld et Vauvenargues. *Un moraliste éducateur;* tel est le titre que Mlle Bourgain a donné au livre qu'elle lui a consacré. L'expression est juste en ce sens que, dans presque toutes les œuvres qu'il a laissées, c'est la préoccupation morale qui domine. Mais elle ne donne pas une idée très exacte de ces œuvres elles-mêmes dont aucune n'est un traité de morale, ni un recueil de maximes. Gréard n'était pas coutumier de traduire ses pensées en axiomes. Il était le moins dogmatique des hommes, et, à ce grand pédagogue, tout ce qui était didactique répugnait. Je le rangerais plutôt dans la catégorie des psychologues. Ce qu'il a laissé, ce sont surtout des études biographiques, et, dans ces biographies, ce qui l'intéresse, c'est surtout la nature morale des personnages. A l'inverse de ces biographes qui recueillent les moindres particularités de la vie de leurs héros et ne reculent pas devant celles qui les amoindrissent, le détail des menus faits l'intéresse peu. Il les choisit avec discernement, et n'en rapporte que ce qui est nécessaire pour faire connaître le personnage lui-même et en mieux expliquer le caractère. Qu'il nous fasse remonter jusqu'à l'antiquité avec Plutarque, ou qu'il nous ramène, au contraire, en pleine crise des temps modernes, avec Prevost-Paradol et Schérer, il s'applique toujours à discerner et mettre en lumière le sentiment qui a dominé la vie de celui qu'il a entrepris de faire connaître. Chacune de ses biographies pourrait porter

un sous-titre : *Plutarque* ou *le Sage*, *Prevost-Paradol* ou *l'Ambitieux*, *Scherer* ou *le Sceptique*, et à ce point de vue, elles sont bien des petits traités de morale. Je laisserai de côté la biographie du *Sage* pour m'attacher à celle de *l'Ambitieux* et du *Sceptique*.

Ambitieux, Prevost-Paradol l'était au plus haut point, mais à Dieu ne plaise qu'en me servant de ce mot, je porte la moindre atteinte à la mémoire d'un homme que j'ai beaucoup connu, beaucoup goûté quand j'étais jeune, et qui, sous certains rapports, était une des plus nobles et des plus séduisantes natures qu'il fût possible de rencontrer! Aussi m'abandonnerai-je au plaisir mélancolique de parler un peu de lui. Il semble que Prevost-Paradol ait eu le sentiment que la qualification d'ambitieux pourrait un jour lui être appliquée lorsqu'il disait : « N'est pas ambitieux qui veut, et bien des gens reçoivent ce nom ou même s'en défendent comme d'un blâme qui n'y ont aucun droit et ne sont pas dignes de le porter, » et lorsqu'il définissait l'ambition : « l'âpre désir du commandement ou de la gloire. » Ainsi définie, l'ambition est un des plus nobles sentimens que l'homme puisse connaître. C'est un des principaux ressorts de l'activité humaine, c'est le ferment qui fait lever la pâte. Dès l'École normale, dès le collège, Prevost-Paradol fut ambitieux et il ne s'en défendait point : « Oui, s'écriait-il, j'ai mille raisons d'être ambitieux et amoureux de la vie! Je voudrais être puissant! Je voudrais être riche! Je voudrais être aimé! » Peu s'en est fallu que ce triple vœu n'ait été accompli.

Il avait eu une enfance triste, une jeunesse difficile et pauvre, dont il avait noblement supporté les privations : « Es-tu en état de me faire dîner au Palais-Royal? J'ai douze sous à moi, » écrivait-il à Gréard lui-même, le jour où il apprenait que l'Académie française lui avait décerné un prix pour son *Bernardin de Saint-Pierre*. Mais il triomphait peu à peu de ces difficultés, et fièrement, par son seul mérite, par les moyens les plus nobles, par le travail et par la plume, il faisait, ainsi qu'il le disait lui-même, sa trouée. Une remarquable thèse de doctorat, sans parler d'autres travaux qui avaient attiré l'attention de ses chefs, lui valait d'être nommé suppléant du cours de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix. Il y enseignait assez longtemps pour sentir se révéler et se développer en lui un don que, toute sa vie, il devait caresser le rêve d'exercer. « Il vous a une parole,

celui-là, » entendait-il un soir, dans l'obscurité, un de ses étudians dire à la sortie de son cours, et ce compliment, dont il ne pouvait mettre en doute la sincérité, lui était, en quelque sorte, une révélation sur lui-même, en même temps qu'elle suscitait dans son cœur une ambition nouvelle, qui devait plus tard devenir un tourment. Mais il put, pour l'instant, croire ses vœux comblés lorsqu'il reçut une lettre qui lui offrait de venir dans la capitale rédiger le *Premier Paris* du *Journal des Débats*. Avant de répondre, il voulut, pour se donner le temps de la réflexion, faire trois fois le tour de son petit jardin. Il n'avait pas fini le premier qu'il était déjà décidé.

Prevost-Paradol débutait ainsi, à vingt-sept ans, sur la grande scène. Il y eut alors dans sa vie quelques années brillantes et, en apparence, heureuses. Ceux qui ont été tant soit peu mêlés à l'ardente bataille politique des dernières années de l'Empire se souviennent encore de la place qu'y a tenue Prevost-Paradol. Dans un temps où la liberté de la presse n'existait pas, — ce dont le talent des journalistes ne se trouvait pas plus mal, — un article de lui était un événement. Que cet article eût paru dans les *Débats*, ou plus tard dans le *Courrier du Dimanche*, on ne le lisait pas seulement; on en parlait; on se le passait de main en main, et qui ne l'avait pas lu la veille le lisait le lendemain, surtout si l'article avait été l'objet d'un avertissement. On peut même, en toute justice, se demander si, de l'étroite surveillance exercée alors sur la presse, Prevost-Paradol n'est pas un de ceux qui ont eu le plus à se louer, et si son talent, fait de sobriété, d'esprit, de malice, d'ironie, de cette ironie qu'il appelait « le dernier asile, la dernière dignité du faible et de l'opprimé, l'indomptable et insaisissable ironie qui dissout peu à peu les dominations les plus superbes, » serait apprécié aujourd'hui autant qu'il l'était alors.

Des travaux plus durables établissaient cependant sa réputation, entre autres son livre sur les *Moralistes français*, qui contient peut-être quelques-unes des plus belles pages de prose française qui aient été écrites au XIXe siècle, et son ouvrage sur *la France nouvelle* où presque tous les problèmes qui nous agitent à l'heure actuelle sont prévus et discutés avec une grande hauteur de vues, et auxquels il propose toujours la solution la plus libérale et la plus patriotique. Le succès de ses œuvres assurait son indépendance, et il devait à sa plume de ne plus con-

naître les soucis mesquins qui avaient pesé sur sa première jeunesse. Tout semblait lui sourire. Ce n'étaient pas seulement les salons de l'opposition qui lui faisaient fête. Ses adversaires s'inclinaient devant son talent, et Sainte-Beuve, dans un article remarqué, l'adjurait de renoncer à la politique pour se consacrer aux pures lettres. A trente-sept ans, ce qui en ce temps-là était très jeune, il était nommé de l'Académie française, et sa réception par M. Guizot faisait événement. Ainsi le triple vœu qu'il formait dans ses rêves d'ambition juvénile se trouvait presque complètement réalisé, car il ne connaissait pas seulement la gloire, et, sinon la richesse, du moins l'aisance : il était aimé et il aimait. Une satisfaction manquait encore cependant à son âpre désir : c'était le commandement.

« Désirer la gloire, a-t-il écrit dans un morceau sur l'*Ambition*, c'est entreprendre sur l'imagination des hommes ; désirer le commandement, c'est entreprendre sur leur volonté... Faire sienne la volonté de ses semblables et, par conséquent, leur puissance et leur part d'action sur le monde, vouloir en eux, agir par eux et accomplir par leur entremise des actes si importans par leur nature ou par leurs effets qu'ils ressemblent à des manifestations de la puissance divine, quelle extension visible de notre être, quelle multiplication de nos forces, quelle élévation, ou plutôt quelle transformation de la nature humaine ! » C'est à cette transformation que Prevost-Paradol aspirait de toute l'ardeur de son être. Il avait soif de l'action. Sans doute il savait que la pensée demeure la forme supérieure de l'action. Il savait que celui-là, philosophe, historien, savant, qui a mis en circulation, dans le monde des idées, une vérité nouvelle ou même une erreur, agit en réalité davantage sur son temps et sur les temps à venir, que l'homme de guerre par le gain de quelque bataille ou l'homme d'État par l'accomplissement de quelque dessein politique. Mais, sans compter que cette forme de l'action est le privilège de quelques esprits supérieurs à la hauteur desquels Prevost-Paradol ne se sentait peut-être pas, elle ne s'exerce jamais qu'à la longue, et il était de ceux auxquels l'attente pèse et dont l'ardeur voudrait pouvoir dévorer le temps. Aussi ne concevait-il l'action que sous une forme : la politique, à laquelle cependant il s'excusait presque auprès de Sainte-Beuve de ne pouvoir renoncer : « Je voudrais qu'il en fût autrement, lui écrivait-il, que je ne le pourrais pas. Je suis comme les amoureux

qui retrouvent au bout de toutes leurs paroles et de toutes leurs pensées l'image de leur maîtresse. »

Si Prevost-Paradol était amoureux de la politique, c'était parce qu'il voulait, par cette voie, arriver au commandement. Un jour qu'avec Maxime du Camp il traversait la grande allée centrale des Tuileries, d'où l'on aperçoit le Pavillon de l'Horloge, celui-ci lui demanda quel était son rêve, et Prevost-Paradol répondit avec exaltation : « Le maître de la France est là. Eh bien ! je voudrais être le maître de ce maître. » Pour s'imposer à ce maître apparent de la France, Prevost-Paradol ne voyait avec raison qu'un moyen, c'était de pénétrer dans les assemblées publiques. Là il aurait pu cultiver une faculté qu'il souffrait de laisser en jachère au dedans de lui-même, après en avoir recueilli, au début de sa vie, les premiers fruits. Ce don de la parole que les étudians d'Aix saluaient chez lui, il croyait le posséder et il n'avait pas tort. Il m'a été donné de l'entendre un jour, dans une réunion, et il était impossible de joindre plus de charme à plus de force, plus d'élégance à plus de chaleur. S'il avait eu l'occasion de déployer ce don, Prevost-Paradol ne serait pas arrivé à une moindre réputation comme orateur que comme écrivain, et il aurait connu les plus fortes jouissances qu'il soit possible à un homme de connaître. Élever devant des hommes assemblés une voix claire et sonore; traduire aux uns leurs sentimens confus en des accens qui remuent leur cœur et leur arrache des applaudissemens; faire passer peu à peu ces sentimens dans l'âme des incertains et les courber sous la persuasion; s'imposer aux résistans par l'ascendant du talent et du caractère, leur tenir tête au besoin, opposer le calme aux violences, le sarcasme froid aux interruptions maladroites, le mépris insolent aux injures grossières, et en même temps donner par la forme une valeur durable à ces manifestations d'un jour, faire œuvre de lettré en même temps que d'homme d'action et, dépassant le but immédiat, atteindre presque à la postérité, telles sont les joies que procure l'éloquence, tel est le rêve que peut caresser l'orateur. Il n'y a nul doute que Prevost-Paradol n'ait aspiré à ces joies et n'ait caressé ce rêve, et avec d'autant plus d'ardeur que, par l'éloquence, il espérait arriver au commandement. « Le commandement, écrivait-il encore, n'atteint toute sa beauté véritable, il n'a tout son prix, il ne devient le digne objet de l'ambition humaine que lorsqu'il

repose sur la persuasion, et qu'il nous est accordé par le consentement éclairé de nos égaux... C'est le libre assentiment des volontés qui donne au commandement toute sa douceur, et à l'ambition toute sa noblesse. » Pour exercer le commandement sous cette forme, une chose était nécessaire à Prevost-Paradol : c'était d'obtenir un mandat législatif que seul le suffrage universel pouvait lui conférer. Or le suffrage universel peut commettre bien des erreurs; il peut se tromper dans ses choix, laisser de côté des mérites éclatans, accorder ses faveurs à des médiocrités, mais il a un mérite qu'on ne saurait lui refuser : il connaît les siens. Il sait distinguer entre ceux qui le subissent avec résignation, et ceux qui l'acceptent avec une conviction sincère. Prevost-Paradol avait la répugnance du suffrage universel. Il était né pour être le serviteur d'une monarchie aristocratique ou le citoyen d'une république oligarchique; Anglais ou Athénien. La tyrannie du nombre le révoltait : « La foule, écrivait-il au lendemain du 2 Décembre, a autant de droits que de besoins, le droit de vivre, de boire, de pratiquer la jouissance du code civil, don paternel de la classe éclairée fait à des mineurs de la nation. Mais ouvrir le monde politique à des gens qui ne savent pas lire, à qui la moindre notion de droit individuel est étrangère et qui vont droit au despotisme, comme un âne au moulin, c'est, comme le dit le grand Balzac, « lâcher un taureau dans la boutique d'un faïencier. »

Les « mineurs de la nation » devinaient son instinctif mépris, et le suffrage universel ne se laissa pas fléchir par lui. A plusieurs reprises, il essaya de le séduire. Il n'y réussit jamais. A Paris, en 1863, malgré l'appui de Gambetta, qui montra dès ce jour qu'il se connaissait en hommes; à Nantes, en 1869, il échoua, écrasé les deux fois entre un obscur candidat officiel et un candidat démocrate non moins obscur. Dans sa campagne de Nantes, il avait cependant déployé une activité qui faisait contraste avec ses habitudes un peu nonchalantes, et il fit montre des réelles qualités oratoires qui sommeillaient en lui. Au début d'une réunion publique, il dut attendre une demi-heure, les bras croisés, qu'on voulût bien lui laisser prendre la parole; mais une fois qu'il l'eut prise, il la garda deux heures, parlant haut et clair, ne voyant plus rien que la chose à dire et l'effet à produire. « J'ai découvert avec plaisir, écrivait-il à son ami Ludovic Halévy, que c'était mon vrai métier; j'ai été

vraiment éloquent parce que j'ai été dur et insolent pour des adversaires que je croyais voir en face et que j'avais un plaisir extrême à mettre en déroute. » Ce second échec lui fut d'autant plus sensible, et, bien que, dès le lendemain, il adressât une apostrophe demeurée célèbre aux « Lettres chéries, douces et puissantes consolatrices, sources limpides cachées à deux pas du chemin sous de frais ombrages... éternellement belles, éternellement pures, clémentes à qui leur revient,.. » cependant la blessure était profonde et il éprouvait le sentiment que Montaigne prête à La Boëtie lorsqu'il le plaignait « d'avoir croupi aux cendres du foyer domestique, condamné à laisser oisives de grandes parties desquelles la chose publique eût pu tirer du service, et lui de la gloire. » Ce fut alors qu'il se tourna vers une autre espérance qui, malheureusement, devait le tromper encore.

C'était le moment où le maître de la France concevait la pensée, comme on disait dans la langue politique d'alors, de couronner l'édifice en donnant à la presse une liberté, au parlement des prérogatives plus grandes que celles dont il les avait laissés jouir jusque-là, et où, par un mouvement dont il serait injuste de soupçonner la sincérité, il se tournait vers des hommes qui avaient été jusque-là ses adversaires politiques déclarés pour les appeler au pouvoir. En même temps qu'il s'entourait de nouveaux ministres, dont il est superflu de rappeler les illustres ou honorables noms, il proposait à Prevost-Paradol d'aller représenter la France à Washington. Rien dans l'attitude prise par Prevost-Paradol vis-à-vis de l'Empire n'opposait un obstacle absolu à ce qu'il acceptât cette proposition. « Se diviser sur la forme du gouvernement, c'est se disputer sur la couleur du papier des chambres avant que la maison ne soit bâtie, » déclarait-il un jour dans une réunion, et il ne faisait là que répéter, sous une forme plus familière, ce qu'il écrivait dans l'introduction de *la France nouvelle*, lorsqu'il parlait de « cette indifférence déclarée aux questions de personnes, de dynastie, de cadres extérieurs du gouvernement qui lui avait valu tant d'attaques, mais qui serait toujours son principal titre à l'approbation des esprits sages et des bons citoyens. » A ses yeux, le régime parlementaire était la seule chose qui comptât, et rien ne lui défendait de croire que le souverain, qui lui faisait une proposition aussi honorable, ne voulût véritable-

ment restaurer en France le régime parlementaire. Ce qui personnellement le tentait, ce n'était pas, ainsi qu'on lui en fit l'injuste reproche, l'appât grossier d'une fonction publique avec les avantages qui s'y attachent. C'était le sentiment qu'il abandonnait sa plume dont l'usage trop fréquent lui donnait parfois la nausée, pour faire, dans la voie de l'action, un pas qu'il comptait bien ne devoir être que le premier. Sa mission diplomatique en effet ne devait être que temporaire, et bientôt on le rappellerait : « Terminez l'affaire des tarifs, lui avait dit l'Empereur lorsqu'il le reçut en audience de départ, et revenez prendre votre place dans le gouvernement. » Il avait réalisé son rêve de gloire. Bientôt il verrait se réaliser son rêve de commandement.

On sait ce qui arriva. Il partit, laissant l'Europe en pleine paix. En débarquant, il apprit que la France et la Prusse étaient sur le point d'entrer en guerre. Que se passa-t-il alors dans ce cœur déjà éprouvé, moins par certaines attaques grossières dont il avait été l'objet, que par le blâme discret de quelques amis ? Par un phénomène de lucidité singulière, entrevit-il les catastrophes qui allaient fondre sur la France, et son imagination ardente fit-elle apparaître devant ses yeux ces lendemains de défaite dont la prévision arrachait à son patriotisme, dans *la France nouvelle*, ce cri éloquent : « Et de quel prix serait donc la vie que nous aurions à traîner désormais sur ce débris à demi consumé qui, couvert encore du pavillon de la vieille France, flotterait plus ou moins longtemps sur les ondes, au gré des caprices de l'Europe, avant de tomber tout à fait sous le regard insolent du vainqueur ? » Crut-il, au contraire, au triomphe, et se laissa-t-il dominer par la crainte que ce lendemain de victoire n'amenât une réaction de despotisme militaire dont la violence jetterait de nouveau à bas le fragile édifice de la liberté si récemment relevé, et le mettrait dans la nécessité d'infliger à son ralliement d'un jour un humiliant désaveu ? On a peine à s'imaginer la violence de l'orage qui éclata brusquement dans cette âme impressionnable. Sous cet orage, non seulement sa volonté, mais sa raison faiblirent, et, par un acte presque aussi inconscient que prémédité, il attira sur sa tête cette mort prématurée qu'après son poète favori il reprochait à la nature de faire planer, silencieuse et menaçante, au-dessus de chaque destinée humaine : *Quare mors immatura vagatur?*

Telle fut l'existence, aux débuts si brillans, à la fin si tragique, que Gréard s'est complu à raconter. Il fait pénétrer dans les détails de cette existence, avec tout l'art d'un biographe, toute la finesse d'un psychologue, et toute la tendresse d'un ami. Nous avons déjà dit quelle étroite intimité s'était nouée à l'École normale entre Prevost-Paradol et celui qu'il appelait son cher Ottavio. La vie n'avait fait que resserrer les liens de cette intimité. Jamais Gréard n'a cessé de jouer auprès de Prevost-Paradol ce rôle de guide et de consolateur auquel l'équilibre de sa propre nature le rendait apte. C'est à Gréard que Prevost-Paradol, à peine débarqué, et « tout enveloppé de tristesse, » adressait de New-York l'avant-dernière lettre qu'il ait écrite; et, dans cette lettre, il regrette de ne pas l'avoir auprès de lui, « avec son bon sens pénétrant, délicat et ferme, » pour le réconforter doucement, ainsi qu'il l'a fait tant de fois. C'est à Gréard, également, que sont adressées un grand nombre des lettres qui complètent le volume; lettres admirables, dont les premières sont datées du collège, et où l'écolier se montre déjà un maître de la langue.

Grâce à ces lettres, à des journaux, à des notes inédites dont il a eu communication, Gréard a pu mettre en lumière un trait du caractère de son ami, que ne saisissait point l'observateur superficiel, mais qui n'échappait point à ceux dans l'intimité desquels il vivait: un penchant au découragement, à la tristesse, et à un détachement philosophique des choses qu'il semblait désirer le plus ardemment, trait qui, du reste, lui est commun avec tous les grands et nobles ambitieux, car ils ont le sentiment que rien sur terre ne remplira jamais la plénitude de leurs rêves, et que les satisfactions les plus complètes en apparence leur laisseront toujours la sensation du vide et du néant. A vingt ans, dans un journal intime, il exprimait déjà ce sentiment : « J'aborde le monde, écrivait-il, avec des mouvemens d'ambition que j'entretiens de mon mieux, car ils sont ma vie, et avec un fond d'indifférence qui, tôt ou tard, prendra le dessus. L'extrême lassitude que je porte en tout ressemble à la lâcheté. Mes travaux, mes actions, mes désirs, sont des voyages. L'indifférence est ma patrie. » Cependant, il voyageait souvent et n'habitait guère longtemps de suite cette patrie; mais, quand il y revenait, il cherchait sincèrement à se persuader qu'il s'y plaisait : « Les raisons ne manquent pas au sage, écrivait-il

encore dans un morceau sur *l'Ambition*, pour se consoler de voir passer en d'autres mains que les siennes les biens qui sont le but de l'ambition humaine et qui la contentent. Si grands que soient ces biens, ils sont de la terre, c'est-à-dire très imparfaits, et aussi facilement diminués et flétris que les autres. Il suffit d'un effort de la raison pour donner à nos troubles leur vraie mesure, ce qui équivaut à s'en consoler. » La consolation ne lui semblait pas toujours aussi facile, et on ne peut, quand on songe à sa fin, relire sans émotion cette réflexion par laquelle il résumait un brillant tableau de la vie de Paris : « Ce grand festin intellectuel a ses nombreuses victimes, qui disparaissent de temps à autre, souvent sans bruit, quelquefois comme ces fusées de feu d'artifice qui font dans le ciel une grande courbe lumineuse, pour aller tomber éteintes dans la rivière. Cette fête n'a pas de fin, mais elle use bien des acteurs. La mort prématurée, le suicide, la folie, sont à la porte du salon qui réclament leur part, et qui la prennent, non pas, certes, dans les derniers rangs des convives. » C'est bien une courbe lumineuse que le pauvre Prevost-Paradol avait décrite dans le ciel de Paris. Gréard nous le fait suivre dans cette courbe jusqu'au jour où la fusée s'abîme et s'éteint dans la nuit. Ce petit volume est un chef-d'œuvre de biographie psychologique consacré par un ami à la mémoire d'un ami. Ceux qui ont connu Prevost-Paradol l'y retrouvent tout entier ; ceux qui ne l'ont pas connu apprennent à le connaître et à l'aimer.

VI

Sceptique, Scherer l'était autant qu'on peut l'être, car il poussait le scepticisme jusqu'à douter parfois de ses propres doutes. Il l'était avec orgueil, car il donnait de son scepticisme cette explication : « qu'il était plus exigeant que ses contradicteurs en fait de preuves. » Il l'était avec colère, au point de s'emporter parfois, la plume à la main, contre ce qu'il appelait « les partis pris moutonniers et l'horrible certitude ; » mais il ne l'était pas, comme certains, avec complaisance et délices, car il n'était arrivé à ce scepticisme hautain et raisonné qu'après un long et douloureux voyage de l'esprit à travers les doctrines les plus opposées. Il avait connu l'accablement d'un Jouffroy contemplant, au terme d'une froide nuit de décembre, les ruines

des croyances philosophiques sur lesquelles sa jeunesse avait vécu, et les orages d'un Lamennais se demandant, au cours d'une longue solitude à la Chesnaie, s'il doit se soumettre ou se révolter. Ici encore je puis mêler quelques souvenirs personnels à ce que rapporte Gréard, dans une exquise biographie qu'il a appelée, avec raison, l'histoire d'une âme. En effet, j'ai beaucoup connu et beaucoup goûté Scherer, bien que, sur aucun point de politique ou de religion, nous ne fussions d'accord. Très jeune, je l'avais rencontré dans le salon de ma mère qui était libéralement ouvert à tous ceux qui comptaient dans le monde de l'esprit. Je l'avais retrouvé à l'Assemblée nationale, et j'ai conservé un vif souvenir d'interminables promenades avec lui dans la galerie des Tombeaux et de longues causeries où nous nous complaisions. Lorsqu'on avait triomphé d'une certaine réserve et froideur, et lorsqu'il ressentait pour son interlocuteur quelque bienveillance, personne n'avait la conversation plus variée et plus agréable que Scherer; personne ne faisait avec plus de liberté d'esprit le tour des choses, n'admettait plus volontiers la contradiction et ne faisait meilleure mesure à la part de vérité que les objections à ses idées pouvaient contenir. Mais souvent, dans la mélancolie de sa physionomie, dans la tristesse de ses propos, dans une certaine lassitude de son être, on retrouvait la trace des épreuves par lesquelles il avait passé. Gréard a tracé un joli portrait de Scherer dans sa jeunesse : il a dépeint « son front haut et bien encadré par une chevelure blonde, abondante et souple, son œil froid, mais dans lequel, au premier choc, s'allumait le feu de la passion, sa bouche mince et fine, d'où le trait semblait toujours prêt à jaillir, sa taille svelte qui donnait, dès l'abord, l'impression d'une distinction grave. Sauf que la chevelure était devenue avec les années moins blonde, et moins abondante, le portrait était encore ressemblant quand j'ai connu Scherer. Souvent, à cause de son aspect un peu germanique, je me suis dit que, si le pistolet tourné par Werther contre lui-même, lui avait raté dans la main, il aurait fini par ressembler à Scherer, ou plutôt que Scherer ressemblait à Werther qui se serait manqué.

Le grand intérêt de la biographie consacrée par Gréard à Scherer, c'est qu'il l'a fait connaître tout entier, et qu'à beaucoup de ses lecteurs il a révélé un Scherer ignoré. Avant le Scherer sceptique, il y eut en effet un Scherer jeune et croyant.

Gréard nous le montre dans cette phase, tantôt étudiant en théologie, s'agenouillant au chevet d'une jeune fille condamnée à une mort prochaine, se joignant à elle dans une fervente prière et reportant souvent sa pensée « avec un mélange de tristesse et de joie à celle qui reposait sous les ombrages de la vallée, en attendant le jour de la résurrection; » tantôt, devenu pasteur, séjournant quelques jours dans une ville d'Allemagne où l'on se propose de fonder une petite société de fidèles, déconcertant, tout d'abord, par sa froideur ceux qui le reçoivent, mais leur donnant, au bout de quelques jours, l'impression « d'une suavité, d'une délicatesse extrême qui le rend humilié et tremblant dans les circonstances où il doit agir, et d'une âme épurée, raffinée, mais surtout vraie et solide, de sorte que sa tristesse attire et édifie; » enfin, le jour où il s'adresse à la communauté réunie, « produisant par sa figure jeune, douce et grave, par ses grands yeux mouillés de larmes, par sa pâleur qui disparaissait par degrés, par ce sentiment profond qu'il était là, de la part de Dieu, et pour sa gloire, un effet qui ne se pouvait rendre et qui éblouissait comme une vision; » tantôt enfin, professeur à Genève, commençant sa leçon par une prière prononcée d'une voix lente, et, lorsqu'il traitait de l'éloquence de la chaire (qu'il devait qualifier plus tard de genre faux et usé), mettant au premier rang des qualités nécessaires : l'onction.

De libérales communications ont permis à Gréard de nous montrer chez le Scherer de cette époque des dons littéraires ignorés. Qui reconnaîtrait, en effet, le critique un peu froid du *Temps*, pour qui les idées pures semblent seules exister, dans des effusions de cette nature : « Le délicieux renouveau, écrivait-il, au mois d'avril. Je ne sais s'il est un oiseau sur la branche, un cœur d'homme sous le ciel qui en jouisse autant que moi. C'est pour moi une intensité de sensation et de bonheur que de voir le firmament bleu au-dessus de ma tête. J'en jouis, comme on jouit de toute passion, avec jalousie. Non seulement la pensée des jours de pluie et de froidure qui peuvent revenir et qui reviendront assurément m'afflige sérieusement, mais je me reproche de ne pas jouir plus pleinement de ce qui m'est accordé. Je prends un livre, puis je le pose parce qu'il me distrait de ma jouissance. Enfin, je crois avoir trouvé le bon moyen : je m'étends sur le gazon, les yeux tournés vers le ciel, le bourdonnement de l'abeille autour de moi, les mille bruits de la

création dans le lointain, et, par tous les pores, j'aspire la vie incommunicable, ineffable. » Qui le retrouverait surtout dans ce fragment de son journal écrit la veille de sa consécration : « Arrière donc les imaginations de la sagesse humaine ! Arrière ces théories mortes et menteuses qui rêvent une vertu sans rapports avec Dieu et une religion sans croyance au Crucifié ! Loin de moi toute science, toute poésie, toute spéculation qui s'éloigne de la parole divine ! Je veux être petit enfant ; je veux amener toutes mes pensées captives, sous l'autorité de la Bible et de la Croix. Je veux être de ceux dont il est dit : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » Je veux être, s'il le faut, en folie et scandale aux sages de la terre. Je ne veux connaître que Christ et Christianisme. C'est dans ce sentiment, ô mon Dieu, que je veux me consacrer au service de ton Église, résolu à te crier sans cesse : « Aie pitié de moi ! Aie pitié de moi ! » Tel était le Scherer que Gréard a révélé, sinon à quelques initiés, du moins au grand public, et dont il complète le portrait en citant plusieurs strophes d'un cantique dont il est l'auteur, cantique bien connu de tous les fidèles de l'Église protestante, et dont je ne veux détacher que cette strophe :

J'errais perdu dans les sentiers du doute,
Le vide au cœur et la mort devant moi,
Lorsque tu vins resplendir sur ma route,
Je suis à toi, je suis à toi.

Gréard nous conduit ensuite à Genève où Scherer est chargé, dans cette noble école de l'Oratoire qui s'était ouverte en face de la Faculté nationale de théologie, d'une chaire d'histoire religieuse. Professeur ardent et convaincu, il croit avoir trouvé sa vraie voie. Ses cours rassemblent de nombreux auditeurs. Mais, au bout de deux ou trois ans d'exercice, ce sont les matières mêmes de son enseignement qui font naître les premiers doutes en lui, et nous le voyons parti de la croyance à l'inspiration littérale des Écritures, de ce qu'on appelle, dans une langue spéciale, la *théopneustie*, mettre peu à peu en doute d'abord l'autorité absolue des livres saints, puis leur authenticité, puis la divinité de Jésus-Christ, puis, successivement, et comme entraîné par une sorte de fatalité logique, toutes les doctrines philosophiques sur lesquelles l'humanité a si longtemps vécu : l'existence de Dieu,

celle de l'âme, la liberté morale, et, d'une façon générale, la valeur objective des connaissances humaines, pour aboutir enfin au scepticisme en métaphysique et au déterminisme en morale. Gréard l'accompagne au long de cette voie douloureuse que Scherer mit dix ans à parcourir. A chaque station, les raisons que Scherer a pu avoir de douter sont exposées avec une impartialité dont Gréard pousse le mérite au point de ne jamais laisser apercevoir ce qu'il pense lui-même sur les graves questions qu'il ne peut se dispenser de traiter. Il se borne à rendre un juste hommage à la probité intellectuelle de Scherer, n'hésitant pas à se mettre en contradiction publique avec lui-même et à démolir de ses propres mains l'édifice sous le toit duquel il avait cru trouver un refuge. Il l'accompagne d'étape en étape, jusqu'au jour où, ayant suspendu le cours libre qu'il avait commencé, fait cadeau à une bibliothèque publique de ses livres d'exégèse et de théologie, pris congé d'amis qu'il ne devait pas revoir avant longtemps, Scherer quittait Genève pour venir à Paris et y mener une vie nouvelle d'indépendance dogmatique, non sans pousser parfois un soupir à la pensée du prix dont il avait payé cette indépendance. « C'est l'avenir, sans doute, écrit-il, c'est l'assainissement des sociétés, c'est l'idéal qui se réalisent ainsi par des forces inconscientes. Nous avons besoin de le croire. Malheur à nous si nous en doutons ! Et néanmoins, quand la lutte s'arrête un moment, quand le penseur redevient homme, quand il regarde en arrière, quand il écoute les gémissemens qu'il a arrachés ; oh ! qu'il trouve alors son sentier rude et sauvage, et qu'il donnerait volontiers la jouissance de sa conquête pour l'une de ces douces fleurs de piété et de poésie qui embaument encore le sentier des humbles. » Nous sommes en 1860. Scherer a quarante-cinq ans. Désormais, nous n'aurons plus affaire en lui qu'à l'écrivain.

Les nombreux articles littéraires publiés par Scherer dans *le Temps* ou ailleurs et rassemblés sous ce titre : *Études sur la littérature contemporaine* forment neuf volumes auxquels il faut ajouter, pour avoir son œuvre complète, deux petits volumes sur Grimm et Diderot, et encore un volume antérieur intitulé : *Mélanges d'histoire religieuse*. Cette réunion d'articles épars constitue un des recueils les plus complets où l'on puisse étudier et suivre le mouvement des esprits pendant vingt-cinq ans. Le titre en est même, à un certain point de vue, trompeur.

Ce ne sont pas seulement des articles de littérature contemporaine qu'on y trouve, mais encore des études sur Homère, sur Skakspeare, sur Milton, sur Wordsworth. Ce ne sont pas non plus uniquement des articles littéraires. Scherer se souvient souvent qu'il a été philosophe, exégète et théologien ; il aborde des sujets ou discute des ouvrages devant lesquels un pur littérateur aurait reculé. Le cadre est trop petit pour le tableau, mais le tableau n'en est que plus intéressant à contempler. Je n'en connais qu'un qui puisse lui être comparé : ce sont les *Causeries du Lundi*. Gréard nous donne souvent l'exemple de cette comparaison qu'il semble au surplus que Sainte-Beuve lui-même ait encouragée, lorsque, dès le mois d'octobre 1860, c'est-à-dire alors que Scherer était encore Genevois de résidence et n'avait fait paraître que ses *Mélanges d'histoire religieuse*, il le signalait « comme un nom qu'il faut se mettre à apprendre, » donnant à l'occasion de ce volume « le premier coup de cloche. »

Assurément Scherer n'a pas la variété d'esprit et de goût, la souplesse, le charme, le piquant, la bonne grâce intellectuelle de Sainte-Beuve. Il aurait été incapable d'écrire les *Portraits de femmes* ou même les chapitres de *Port-Royal* où Sainte-Beuve parle de la Mère Angélique ou de la Mère Agnès. Il semble que, pour Scherer, la femme n'existe pas. Les seules dont il ait parlé sont, je le crois bien, Mme Swetchine et Mme de Gasparin, et encore pour leur dire des choses désobligeantes. Mais il n'est pas inférieur à Sainte-Beuve par l'acuité de l'esprit, et peut-être l'emporte-t-il par la vigueur. La forme chez lui peut manquer d'éclat. On a dit que son style était gris ; cela n'est exact qu'à moitié : s'il n'était pas coloriste, il était graveur, et son burin donne à sa pensée un singulier relief. Mais par où il est décidément supérieur à Sainte-Beuve, c'est par la variété des sujets qu'il traite. Sa connaissance approfondie des langues anglaise et allemande lui permettait d'écrire avec une égale compétence sur Gœthe ou sur Carlyle, et ses études théologiques et philosophiques d'autrefois le conduisaient à traiter à fond des sujets que Sainte-Beuve ne faisait qu'effleurer. Nul autre que Scherer n'aurait pu écrire l'article intitulé : *l'Illusion métaphysique*, ni surtout celui intitulé : *la Crise de la Morale*, où, tenant pour ruinée l'ancienne morale, « la bonne, la vraie, l'impérative, dit-il, qui a besoin de l'absolu, aspire à la transcendance

et ne trouve son point d'appui qu'en Dieu, » il démontre la fragilité des systèmes que différens philosophes ont essayé de lui substituer et qui, suivant lui, n'aboutissent, comme disait Guyau, qu'à une morale « sans obligation ni sanction; » article demeuré célèbre, qui fit tapage en son temps, auquel il n'a jamais été que faiblement répondu, et dont la lecture inspire le regret qu'il n'ait pas vécu assez longtemps pour passer au même crible la morale que certains esprits généreux s'ingénient à tirer de la solidarité. Il semble, au reste, qu'il ait prévu cette tentative, car, dans un autre article, après avoir montré tout ce qu'il y a de factice dans la conception de cette entité abstraite : l'*humanité*, et déclaré qu'à ses yeux elle apparaît souvent « comme une guenon, » il ajoute : « Je décline la solidarité. »

C'est que Scherer n'est jamais dupe des mots, de ce qu'il appelle assez rudement *les clichés*, et qu'il soulève d'une main hardie les voiles sous lesquels s'abrite plus d'une illusion. Il croit à un certain progrès général, mais il ne se dissimule pas à quel prix onéreux le progrès est souvent acheté, ni que tel pas en avant ne soit parfois compensé, sur un autre point, par un recul. Parlant de l'évolution, ce mot qui, si souvent, revient sous la plume d'écrivains qui l'emploient sans savoir ce qu'il veut dire, il montre que l'évolution n'est pas toujours une ascension et qu'elle peut conduire également à la décadence. S'il n'est pas supérieur à Sainte-Beuve pour la liberté de l'esprit, il est, sous ce rapport, au moins son égal, et il pousse encore plus loin l'absence de respect pour les idoles, car il pense par lui-même et s'inquiète peu des opinions régnantes. Il juge Flaubert, et, s'il admire *Madame Bovary*, il fait peu de cas de l'*Education sentimentale;* il est assez dédaigneux de Théophile Gautier, dur à propos de Baudelaire, impitoyable contre Zola. D'accord avec Sainte-Beuve qui qualifiait de « manqués, malgré de jolies parties, et somme toute détestables » les romans de Stendhal, il parle avec irrévérence de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*. Il n'a pas moins de sagacité que Sainte-Beuve pour discerner le mérite des œuvres nouvelles et deviner les jeunes talens. *Dominique* paraît encore en livraisons dans la *Revue des Deux Mondes* que, déjà, il signale à l'attention publique ce chef-d'œuvre du roman psychologique, tout en prédisant, et l'avenir lui a donné raison, que cette œuvre exquise et unique n'atteindra jamais un succès proportionné à son mérite. Lorsque

Cherbuliez publie, dans la *Revue des Deux Mondes : A propos d'un cheval*, il est le premier à attirer l'attention sur lui, et Bourget vient à peine de donner la *Vie inquiète* et les *Aveux* qu'il le devine en quelque sorte et fait connaître un des premiers ce nom destiné à devenir célèbre.

Ce qui donne parfois à cette collection d'études un charme qui, il faut le reconnaître, leur fait généralement défaut, c'est que l'ancien Scherer, le Scherer aux cheveux blonds de la période de foi, y reprend, par intervalles, la parole. Et, si ce n'est pas pour tenir le langage d'autrefois, c'est, du moins, pour confesser sa mélancolie, ses regrets, et la souffrance qu'il éprouve au bord du vide et de l'abîme que la destruction de toute croyance religieuse ou philosophique a creusé en lui. En lisant telle ou telle page qui nous laisse apercevoir ses sentimens intimes, il est impossible de ne pas se rappeler cette belle strophe où, dans une poésie intitulée : *le Positivisme*, Mme Ackerman dépeint le sort de l'homme après que, par la Science, il a expulsé la Foi du domaine de l'inconnaissable, et, où, s'adressant hardiment à la Foi, elle lui dit :

Mais ton triomphateur expiera ta défaite :
L'homme déjà se trouble, et, vainqueur éperdu,
Il se sent ruiné par sa propre conquête.
En te dépossédant, nous avons tout perdu.
Nous restons sans espoir, sans secours, sans asile,
Tandis qu'obstinément le Désir, qu'on exile,
Revient errer autour du gouffre défendu.

Sans cesse, Scherer revient errer autour du gouffre défendu, et la sincérité de sa mélancolie fait oublier ce que sa critique a parfois d'un peu âpre contre ceux qui avaient conservé ses croyances.

On peut se demander avec Gréard pourquoi Scherer, malgré la réunion de qualités si rares, n'a pas occupé, même dans l'estime de ses contemporains, la place à laquelle il avait droit, et pourquoi il est aujourd'hui peu connu et peu apprécié des générations nouvelles. On en a donné certaines raisons contingentes. Entre autres, on lui a appliqué ce qu'il a dit de Vinet, avec beaucoup d'exagération, lorsque, pour expliquer que le pasteur de Lausanne ne tienne pas, parmi les critiques, la place qui lui serait due, il a dit qu'il était à la fois étranger et protes-

tant, en ajoutant qu' « un protestant a quelque effort à faire pour être, dans son pays, autre chose qu'un étranger. » Cette explication, qui vaut peu de chose en elle-même, ne s'appliquerait point à Scherer, car il n'avait jamais été étranger, et il avait cessé d'être protestant. On en peut trouver deux autres. La première est toute à son honneur. C'est qu'il n'a jamais voulu se laisser inféoder à aucun parti, au moins comme critique et comme penseur, qu'il a toujours conservé une entière liberté de langage, et qu'il n'a jamais brûlé d'encens devant le dieu populaire. Il acceptait la démocratie comme un fait nécessaire, mais il la jugeait, et la démocratie n'aime point à être jugée. A une brochure d'une certaine importance qu'il avait écrite peu après que le ministre des Affaires étrangères de M. Thiers avait été battu à Paris par un instituteur de Lyon, il avait été tenté, disait-il lui-même, de donner comme épigraphe : « La démocratie, c'est M. Barodet. » A la réflexion, il avait remplacé cette épigraphe, un peu insolente, par cette phrase empruntée à Tacite : *Sine ira et studio quorum causas procul habeo.* Mais la démocratie n'admet point cette indifférence et ce détachement. Elle ne le lui a point pardonné. Quant à la seconde explication, c'est à lui-même que nous la demanderons. Parlant de Victor Hugo, au lendemain de sa mort, il écrivait : « On n'aura pas complété cette image, on n'aura pas réuni tous les rayons dont la tendresse se plaisait à faire une auréole au poète, si l'on ne joint à la magie du talent et à la puissance de l'œuvre les idées généreuses et les qualités personnelles, le patriotisme, l'humanité, la foi. Oui, la foi ! Victor Hugo était optimiste, c'est-à-dire croyant. Il avait confiance dans la nature humaine, dans la société et son avenir. La gloire n'ira jamais aux sceptiques ; le peuple n'aime que ceux qui partagent les certitudes ou les illusions dont il vit lui-même. »

Scherer n'était ni un optimiste, ni un croyant. La gloire ne lui est point venue, ni même la popularité, comme à Sainte-Beuve ; mais, s'il fut un pessimiste et un sceptique, il fut, du moins, un sincère, et sa haute probité intellectuelle méritait mieux que la pénombre où il est demeuré. Gréard a éclairé cette pénombre d'un rayon. Ceux qui ont aimé, ou simplement connu Scherer, doivent lui en savoir gré.

VII

Cette biographie, qui demeure, à mon sens, le chef-d'œuvre de Gréard, est malheureusement un de ses derniers ouvrages. En 1897, il écrivait encore une charmante étude sur Meissonier, à laquelle il aurait pu donner ce sous-titre : *l'Artiste*, et où il rend de façon singulièrement vivante la figure de ce grand peintre de petits tableaux. En même temps, il amassait les matériaux d'une biographie nouvelle, plusieurs fois tentée avant lui, mais toujours imparfaitement, et à laquelle ses investigations personnelles et les documens nouveaux dont on est aujourd'hui en possession auraient donné un rare intérêt : celle de Sainte-Beuve, à laquelle il aurait pu, également, donner comme sous-titre : *le Curieux*. Il s'y préparait, il allait y mettre la main, lorsque, le 25 avril 1904, au sortir d'une séance du Conseil supérieur de l'Instruction publique, qu'il avait présidée avec son aisance et sa netteté d'esprit coutumière, il fut brutalement abattu par la main de la mort.

L'émotion que souleva cette mort inopinée fut profonde et se répandit au loin, par delà même les limites du monde académique et universitaire. Le confrère et l'homme étaient en effet également aimés de tous ceux qui avaient été en rapport avec lui. Il était membre de l'Académie des Sciences morales depuis 1875 et de l'Académie française (où j'avais été son concurrent malheureux) depuis 1887. Je crois le voir encore entrer à l'Académie, de son pas discret, presque furtif, signer rapidement, parfois s'en aller presque aussitôt quand quelqu'une de ses nombreuses occupations l'appelait ailleurs, parfois au contraire s'asseoir, causer, écouter, toujours aimable, obligeant et ne fermant jamais l'oreille aux recommandations que ses confrères avaient souvent l'occasion de lui adresser. Aux séances de l'Académie française il n'assistait pas aussi souvent que nous l'aurions souhaité, et à nos discussions sur le Dictionnaire il ne prenait pas toujours la part utile qu'il aurait pu prendre. Il se mêla cependant, et d'une façon active, à nos débats sur la réforme de l'orthographe, mais ce fut pour nous demander, sous la pression des inspecteurs de l'enseignement primaire, des modifications plus profondes que celles que nous crûmes pouvoir lui accorder. Il était plus assidu aux séances de l'Académie des

Sciences morales, et souvent participait à ses travaux par des présentations d'ouvrages. Une des dernières fois où il a pris la parole, ce fut pour présenter l'ouvrage de M. de Fontaine de Resbecq, ancien sous-directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, sur l'*Enseignement primaire catholique*. On m'a assuré qu'à cette occasion, et avec une animation, une émotion même rares chez lui, il avait rendu justice à ces dévoués instituteurs et institutrices congréganistes qui ont tant fait dans le passé pour l'instruction du peuple, et qu'il n'avait peut-être pas vu sans regret proscrire de l'enseignement public. « J'ai libéré mon âme, » disait-il, après cette séance, au Secrétaire perpétuel. Cet hommage dut lui être d'autant plus doux à rendre qu'il avait été obligé de le contenir plus longtemps, et qu'à la veille du jour où toute espèce d'enseignement allait leur être interdit, un pareil témoignage prenait dans sa bouche la valeur d'une protestation anticipée.

Le confrère était charmant, l'homme était excellent. Comme recteur de l'Académie de Paris, et, auparavant, comme directeur de l'enseignement primaire, il avait eu à manier, dans une époque de transition, un personnel nombreux, délicat, difficile, d'hommes et de femmes. Il avait dû parfois faire acte d'autorité, car il connaissait les nécessités de la discipline et il n'était pas homme à y laisser manquer dans une grande administration dont il avait, non seulement vis-à-vis de ses propres chefs, mais vis-à-vis des pères de famille, la responsabilité. Cependant il savait en atténuer les rigueurs, et sa main excellait à adoucir les coups qu'elle était obligée de frapper. La sévérité était toujours chez lui tempérée par la bonté. Cette bonté avait de fréquentes occasions de s'exercer dans ses rapports avec le nombreux personnel placé sous ses ordres, et ceux qui occupaient dans ce personnel le rang le plus humble n'étaient pas ceux qui recevaient de lui le moins bon accueil et auxquels il donnait la moindre part de son temps. Laissons-le nous dire lui-même, dans une lettre familière, comment il entendait son devoir vis-à-vis d'eux : « Demain, écrivait-il, j'ai une liste de soixante-dix personnes à recevoir. Je sais bien qu'il est doux d'emporter un mot d'espérance, et que les pauvres gens qui demandent à me voir attendent cette minute de consolation ou de raffermissement dans leurs ambitions d'avenir. Je fais ce que je puis pour calmer les impatiences, décourager les prétentions mal fondées, réchauffer

les bonnes volontés refroidies, donner à tout le monde un peu de force morale et, s'il est possible, un peu de bonheur. »

Ces « pauvres gens » qu'il avait, suivant les cas, consolés, raffermis, encouragés, réchauffés, n'avaient jamais oublié ce qu'ils lui devaient. La fidélité de leurs souvenirs apparut à tous les yeux le jour de ses obsèques. Elles furent simples et silencieuses; ce qu'elles eurent de frappant ce ne fut pas l'affluence des notabilités littéraires ou politiques, — ce serait plutôt le contraire, — c'est le grand nombre d'inconnus et d'inconnues à la mise modeste, dont le visage affligé exprimait un regret sincère. Se conformant, non point à sa volonté formellement exprimée, mais à ce qu'elle savait être son désir, sa famille a exigé qu'aucune voix ne s'élevât au bord de sa tombe. Le bruit s'était répandu qu'une exception, d'avance autorisée par lui, permettrait à quelque représentant de l'État de rendre justice à ses longs services. Il n'en fut rien, mais il vaut mieux qu'il en ait été ainsi. En effet, si le ministère de l'Instruction publique avait seul parlé pendant que l'Académie française et l'Académie des Sciences morales se taisaient, il eût semblé qu'on rendît les derniers devoirs seulement à un grand fonctionnaire, et celui qui eut, devant l'Académie des Sciences morales, à rendre hommage à sa mémoire se serait senti moins à son aise pour dire qu'à ses yeux le serviteur des bonnes lettres était supérieur au serviteur de l'État, et que ni au serviteur de l'État, ni au serviteur des lettres, les circonstances n'ont permis de donner toute leur mesure.

HAUSSONVILLE.

LE MARIAGE SECRET

DE

MADAME LA DUCHESSE DE BERRY

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE (1)

On fait parfois d'heureuses rencontres. La première phrase qui me sautait aux yeux, l'autre jour, en ouvrant le quatrième volume de Mme de Boigne, est cette phrase qu'elle aurait dû donner pour épigraphe à ses *Mémoires :* « Je reprends ma spécialité, et retourne au commérage. »

De quel bon cœur elle y retourne ! Ce quatrième volume est le bouquet de son feu d'artifice : jamais elle n'a été si méchante, jamais son imagination ne s'est donné plus inventive carrière.

Rien ne l'embarrasse. La dame joue au « diable boiteux » avec une pertinence, une impertinence qu'Asmodée lui eût enviées. Ce ne sont, autour d'elle, que vertus fragiles, fêlées : eh ! mon Dieu ! bien excusables, de l'être ! N'est-il pas tout simple que Berryer, « qui n'est pas doué d'un cœur téméraire (2), »

(1) *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond* (Plon). — *Mémoires d'Outre-Tombe.* — *Marie-Caroline, Duchesse de Berry*, par le vicomte de Reiset. — *La Duchesse de Berry*, par M. Thirria. — *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux ; Souvenirs de M. le comte de Mesnard :* — *Rivista Araldica.* — Archives nationales ; Papiers du comte Auguste de La Ferronnays (*La Duchesse de Berry et Saint-Amand*).

(2) P. 59.

trahisse ses amis? que la duchesse de Dino, qui est coquette, s'amuse « à faire tourner la tête de l'archevêque de Paris (1)? »

Entre le bien possible et le mal incertain, Mme de Boigne n'hésite jamais; pour vous amener à partager son opinion sur les gens, elle fait parler ceux qui ne disent rien et n'écoute pas ceux qui parlent.

Ce ne sera pas sa faute, si vous ne tenez pas Louis XVI pour un sot, Marie-Antoinette pour une coquette, le Comte d'Artois pour un poltron et sa femme, la mère du Duc de Berry, pour... je ne sais quoi (2).

Quels microbes enrageaient donc, à ce nom de Berry, dans l'encrier de Mme de Boigne, pour que sa plume ait aussi tant craché sur la prisonnière de Blaye?

Certes, ce serait mal connaître la Duchesse de Berry, et la mal défendre, que de vouloir la canoniser; elle tenait plus, en effet, de Mme de Longueville que de Jeanne d'Arc; mais ses voix, pour n'être pas célestes, n'en étaient pas moins honnêtes.

Il faudrait une oreille terriblement fausse pour ne pas les réentendre telles, aujourd'hui que s'est éteint le brouhaha qui accueillait la princesse à sa sortie de prison.

Je dirais volontiers, — si ces deux mots ne hurlaient de voisiner, — que Mme la Duchesse de Berry, en Vendée, comme à Blaye, a été victime de son héroïque inconscience : rien ne l'avait préparée au rôle qu'elle jouait. Son inexpérience, autant que sa hardiesse, autant que sa franchise, autant que sa gaieté toute napolitaine, l'exposaient, dans ses propos, comme dans ses actes, à d'irréparables étourderies. Ses dispositions, quelles qu'elles fussent, s'envolaient avec la minute qui les avait vues naître. D'une sincérité aussi absolue que momentanée, femme par instans, politique, ambitieuse par intermittences, avec des chutes de volonté et des sursauts de colère, elle n'était, à toute heure, égale à elle-même que par sa vaillance et par son cœur.

I

Depuis son équipée vendéenne pour laquelle certains royalistes eussent volontiers, comme ils disaient, « pendu Walter Scott, » la Duchesse de Berry vivait, à Blaye, tenaillée par un

(1) P. 204.
(2) *Mémoires*, t. I, p. 36.

secret qui, chaque jour, se trahissait davantage sous l'œil épouvanté des uns, sous l'œil moqueur des autres et que, dans l'intérêt de son fils, elle défendait contre tous.

Quoi qu'elle fît, on soupçonnait sa grossesse à Paris, et M. Thiers, désireux de parachever l'œuvre si heureusement entreprise, avec Deutz (la vérité est loin des légendaires pincettes) (1), ne rêvait que de faire accoucher publiquement Marie-Caroline. Mais encore fallait-il trouver le bénévole accoucheur.

Le colonel Chousserie, qui avait accompagné la Duchesse, de Nantes à Blaye, lui marquait trop d'égards pour n'être pas suspect de mystérieuses connivences. M. Thiers chercha un custode plus rassurant, et finit par le rencontrer en la personne du général Bugeaud.

La correspondance de cet extraordinaire ange gardien rapporte tout ce qui se dit, se fait, s'écrit, se mange (2) dans la citadelle de Blaye, et forme aux Archives Nationales un énorme dossier...

Bugeaud, bonhomme au fond, mais plus capable de conquérir l'Algérie que le cœur d'une jolie femme, s'y montre tour à tour loustic, justicier, gynécologue, moraliste. Rien n'est plaisant comme de le voir ainsi changer de livrée. Il n'est éternel que dans son amour, mais quel amour! pour le trône de Juillet.

Pourtant faut-il lui rendre cette justice qu'il mettait, dès son arrivée à Blaye, le marché à la main de qui l'y avait envoyé.

(3) « Vos instructions, écrivait-il au maréchal Sébastiani, comme toutes celles qui sont rédigées loin des lieux de l'exécution, sont susceptibles de nombreuses modifications, à moins que l'on ne soit absolument décidé à ne garder plus aucun ménagement avec la Duchesse de Berry. Convaincu qu'une telle détermination ne serait ni dans l'intérêt du Roi, ni dans celui du pays, je vous prierais, s'il en devait être ainsi, de charger un autre que moi de l'application des mesures extrêmes...

« S'il est vrai que la Duchesse de Berry soit grosse, elle l'est tout au plus de six mois; il n'y a donc pas urgence à employer

(1) La légende veut que M. Thiers ait offert, avec des pincettes, à Deutz, le prix de sa trahison. On verra au contraire (Arch. Nat., F⁷, 12177-193; Confession de Deutz) en quelle reconnaissante affection le personnage tenait son ministre.

(2) Le relevé des menus quotidiens se trouve aux Archives (F⁷, 12174).

(3) 22 février 1833 (Archives Nationales, F⁷, 12173, dossier 13, p. 23).

tout de suite des moyens d'autorité, ni à lui imposer le docteur Ménière (1) et une sage-femme...

« Ne peut-on, par d'autres moyens, atteindre le même but? Dans cet ordre d'idées, je propose, sans hésitation, une franchise entière avec Mme d'Hautefort (2); j'attendais d'être plus familier, car je n'en suis qu'à ma quatrième visite. Vos instructions me déterminent à m'en ouvrir avec elle dès aujourd'hui à neuf ou dix heures, afin de pouvoir vous en faire connaître le résultat. »

Mais Bugeaud se trompait de porte. La comtesse d'Hautefort était la femme du monde la moins faite pour laisser pénétrer le guerrier dans son intimité; grande dame, infiniment spirituelle, elle horripilait au ton garnisonnier de Bugeaud. « Vous ne pouvez me sentir et je vous rends bien la pareille, » lui avait-elle dit, rompant avec le protocole dès leur première rencontre.

Comment, d'ailleurs, celle dont son dévouement à la Duchesse de Berry faisait une prisonnière, ne se fût-elle pas insurgée contre l'odieuse surveillance dont la couvait, nuit et jour, son geôlier?

«... J'ai demandé à M. le général Janin une brigade de gendarmerie, écrivait, en effet, Bugeaud, dans cette même dépêche où il annonçait à M. d'Argout son projet de séduire Mme d'Hautefort.

« J'ai donc trois hommes de cette arme, et j'en mets un, chaque nuit, à veiller dans l'appartement qui est directement au-dessous de la chambre à coucher de la Duchesse. Un sous-officier est de garde au-dessus.

« On ne peut voir du mouvement que jusqu'à l'heure du coucher des détenus, car alors, ils sont isolés par le moyen de crochets que l'on pose, sans bruit, à leur porte et qu'on enlève de même le matin de bonne heure.

« M. de Brissac (3), la Duchesse et Mme Hanseler (4) peuvent

(1) Le docteur Ménière avait été proposé pour visiter d'office la Duchesse de Berry.

(2) La comtesse d'Hautefort avait, le 22 décembre 1833, remplacé auprès de la Duchesse de Berry Mlle de Kersabiec traduite, pour l'affaire du *Carlo-Alberto*, devant les assises de Montbrison.

(3) Le comte Emmanuel de Brissac avait, le 28 décembre 1833, remplacé à Blaye M. de Mesnard, traduit comme Mlle de Kersabiec devant les assises de Montbrison.

(4) Femme de chambre de la Duchesse.

seuls communiquer, car ils sont dans le même appartement;

« Je serais loin de vouloir isoler M. de Brissac; je crois à cet homme l'âme si honnête, qu'il serait incapable de se prêter à un crime. Sa présence me paraît donc une garantie. Ses lettres à sa femme m'ont convaincu qu'il y a, dans ce couple, beaucoup de vertu. »

Ce disant, Bugeaud avait raison. Le comte Emmanuel de Brissac était le type accompli de l'homme de bien et du gentilhomme. Il n'est pas à parler de l'illustration de sa race; mais on peut dire que nul de sa maison ne montra, en aucun temps, plus noble fidélité. Ne se plaignant jamais, acceptant avec une incomparable dignité sa position difficile, le comte de Brissac avait su en imposer à Bugeaud dès la première heure...

... « Il a servi. Il aime le militaire, » ajoutait le général, qui se promettait d'escompter, au profit de sa surveillance, la camaraderie de M. de Brissac avec le même sans-gêne qu'il mettait à charger Mme d'Hautefort des plus douloureuses commissions.

« J'ai fait demander Mme d'Hautefort, écrivait-il, comme s'il se fût agi d'une simple cantinière.

« — Madame, lui ai-je dit, le moment est venu d'employer avec vous la plus grande franchise. Chez les belles âmes, la franchise provoque la réciprocité, je compte là-dessus!

« Le gouvernement veut enfin sortir de l'incertitude où il est. Il veut s'assurer que l'événement qui doit être la suite de l'état qu'on suppose, ou plutôt dont on a la presque certitude, ne pourra pas lui être dissimulé ; il m'ordonne des mesures qui doivent être prises à l'amiable, ou d'autorité. Je n'appliquerai pas ce dernier moyen. Vous allez le voir dans la première page de ma réponse, mais un autre l'appliquera. C'est à vous de juger, madame, s'il n'est pas plus avantageux pour Mme la Duchesse de Berry, pour vous, pour M. de Brissac, de porter Mme la Duchesse à prendre un parti ; il y en a deux : l'aveu de la grossesse, si elle existe; la constatation de l'état, s'il n'y a pas de grossesse.

« Voyez, madame, si vous avez assez de force, assez d'attachement à la Duchesse pour aborder la question ; je pense qu'il faut le faire avec une entière franchise, et lui montrer la dépêche du gouvernement et les deux premières pages de ma réponse : Elle connaîtra mes sentimens; elle jugera si elle doit me conserver auprès d'elle, en avouant son état, ou en souffrant à

l'amiable qu'on prenne auprès d'elle toutes les mesures ordonnées par les ministres...

« Sur ce, elle (Mme d'Hautefort) a lu votre dépêche et partie de la mienne.

« — Vos sentimens sont, m'a-t-elle dit, on ne peut plus honorables. Votre franchise appelle la mienne... mais, appelons M. de Brissac pour tenir conseil.

« M. de Brissac s'est exprimé comme Mme d'Hautefort : il a juré plusieurs fois qu'il ne savait rien, mais qu'il soupçonnait.

« Il a été plus atterré que Mme d'Hautefort.

« Après un long silence, j'ai repris la parole.

« — Allons, du courage, il faut enfin prendre son parti. Qui de vous deux se charge d'aller dire tout à la Duchesse? *(Long silence.)*

« Il me semble que cela convient mieux à Mme d'Hautefort.

« — Oh ! oui, a dit M. de Brissac ; car, pour moi, je n'en aurais pas la force.

« — Je vais me dévouer, a dit Mme d'Hautefort.

« — Eh bien ! madame, lui ai-je répondu, prenez la lettre des ministres et tâchez de vous rappeler les motifs que je fais valoir pour que Mme la Duchesse prenne un parti...

« Mme d'Hautefort est rentrée au bout d'une heure avec le visage très altéré, et m'a dit :

« — Général, j'ai tout dit à Madame, elle a lu la lettre des ministres. Elle est extrêmement touchée de vos procédés, de vos sentimens. Elle a beaucoup pleuré, mais elle n'avoue rien.

« — Eh bien ! madame, que ferons-nous ? Faut-il que je dise qu'on m'envoie un successeur ?

« — Général, donnez-nous quelques jours, je vous en supplie.

« — Madame, je ne peux vous donner que jusqu'à dimanche cinq heures du soir. Si un parti n'est pas pris à ce moment, si on ne souffre pas que j'applique toutes les mesures ordonnées par MM. les ministres, je demande mon déplacement.

« — Général, nous ferons ce que nous pourrons.

« L'expression de la physionomie de Mme d'Hautefort me donne l'espérance qu'un dénouement est prochain...

« J'ai la confiance que nous atteindrons le but par des moyens honorables ; mais, soyez bien convaincus qu'ayant pris toutes les mesures pour être averti, je n'hésiterai plus, au mo-

ment décisif, puisque je comprends toute l'importance politique d'une constatation bien formelle.

« Comptez sur mon patriotisme.

« *Post-Scriptum.* — A cinq heures du soir, on vient de m'appeler auprès de la Duchesse. Elle s'est presque jetée dans mes bras en pleurant. Elle me serrait les mains en m'avouant qu'elle est mariée secrètement, en Italie, et qu'elle est grosse; qu'elle croit devoir à ses enfans, à ses amis, à elle-même, d'en faire l'aveu. Je l'en ai vivement félicitée et lui en ai demandé la déclaration écrite. Elle a un peu hésité; mais enfin, elle y a consenti. J'attends cette déclaration pour la joindre à ma dépêche.

« J'ai trois cents livres de moins sur le cœur. Je suis heureux! le but est atteint. L'honneur du Roi et du pays est sauvé, tout favorise le Trône de Juillet.

« BUGEAUD. »

Voici le texte de cette déclaration si allégeante, pour Bugeaud, si glorieuse pour le Trône de Juillet!

« Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfans, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. »

« Impossible de mieux faire que vous n'avez fait, mon cher général, écrivait aussitôt M. Thiers débordant de reconnaissance ministérielle. Vous avez conduit cette affaire avec toute l'habileté et la prudence imaginables! Vos lettres sont très curieuses. Le Roi les lit avec un vif intérêt; il m'a chargé de vous le dire. »

Le 26 février, le *Moniteur* annonçait que « le 22 février, à cinq heures et demie, Mme la Duchesse de Berry avait remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration de son mariage tenu secret jusque-là. » Le *Moniteur* ajoutait que cette déclaration avait été immédiatement déposée aux archives de la Chancellerie.

De plus en plus grisé de son triomphe sur une malheureuse femme aux abois, Bugeaud mandait, entre temps, au préfet de la Dordogne :

« Les journaux vous auront appris l'aveu qu'a fait la Duchesse de Berry, et vos carlistes seront atterrés, indignés. Nous

serons bientôt obligés de défendre, contre eux, la Duchesse de Berry! l'héroïque captive! la nouvelle Jeanne d'Arc! la Marie-Thérèse, etc.

« La race des Metternich, des Talleyrand n'aurait peut-être pas aussi bien réussi. Souvent, les simples vous attrapent plus vite que les habiles. Enfin, j'ai réussi à obtenir un aveu qui va simplifier ma mission et celle du gouvernement. Cela n'a pas été sans peine. »

Mais le nom du mari restait à découvrir...

« Mme la Duchesse de Berry a gardé le lit aujourd'hui sans être plus malade, c'est pourquoi je ne l'ai pas vue, écrivait Bugeaud, deux jours après. A la première occasion, je tâcherai d'obtenir l'aveu du nom de son époux, du lieu et de la date de son mariage, toujours si mariage il y a. J'essaie de l'y faire préparer par M. de Brissac et Mme d'Hautefort (1). »

Et l'habile homme s'informait, à l'antichambre, des raisons qu'avait la Duchesse de ne pas le recevoir.

« Je reconnais que la Duchesse exagérait son indisposition. Pour m'en assurer, j'ai fait questionner le valet de chambre qui a dit que c'était un projet entre elle et ses compagnons. Mes conversations avec Mme d'Hautefort ont achevé de m'en convaincre.

« J'ai fait prévenir le docteur Ménière, et je lui ai recommandé de préparer lui-même les médicamens qu'il ordonnerait, car le parti est capable de la faire empoisonner... »

Bugeaud voyait peut-être un testament dans ces quelques lignes si tristes qu'il transmettait à son ministre.

« M. de Brissac a montré à M. Lombard, mon aide de camp, une lettre de la Duchesse à sa famille, dont voici la substance :

« Je recommande mes enfans à Madame la Dauphine. Je crois avoir assez fait pour eux, pour ma famille. Il est temps que je pense à moi.

« Je désire aller passer, en Sicile, le peu de mois qui me restent à vivre, car je sens bien que je porte la même maladie que mes père et mère (2). »

Mais à Paris, on était sans pitié (3).

(1) 2 mars 1833. Archives Nationales, f7, 12171, dossier 5, p. 16.

(2) Archives Nationales, f7, 12171, dossier 5, p. 19.

(3) M. Thiers disait, en effet, à Mme de Boigne : « Les larmes et même le sang royal n'ont plus aujourd'hui le prix que vous leur supposez, » t. IV, p. 79.

« Dès que j'ai reçu votre dépêche du 6, répondait Bugeaud à de nouvelles instructions, je me suis rendu chez la Duchesse de Berry, et je lui ai dit :

« — Madame, le gouvernement, toujours prévoyant, pour vous entourer des secours que nécessite votre état, et pensant qu'il est possible, puisque c'est déjà arrivé, que vous accouchiez à sept mois, me charge de vous engager à désigner, par écrit, votre accoucheur. C'est une mesure de prudence qui ne préjuge rien sur les déterminations ultérieures du gouvernement.

« Elle m'a répondu (d'abord avec calme) :

« — Général, il n'y a rien qui presse; j'ai encore près de trois mois. Je n'ai point accouché à sept mois, c'est une fausse couche, mais le gouvernement prétend donc me retenir encore en prison? Ma déclaration devrait me faire mettre en liberté... C'est une infamie, une atrocité.

« — Madame, je vous l'ai déjà dit, vos partisans vous font le plus grand tort en niant votre déclaration, et en calomniant le gouvernement. Vous savez si je désire qu'on puisse vous mettre en liberté, eh bien! dans l'état actuel des choses, je serais le premier à blâmer le gouvernement, s'il vous renvoyait ; il faut avant qu'on ne nie plus, ou qu'il y ait quelque chose de bien authentique.

« — Mais, dans ma prison, je ne puis imposer silence à ces fous. Quoi de plus authentique que ma déclaration?

« — Voulez-vous que je vous le dise, madame?

« — Oui, général.

« — Ce serait de déclarer toutes les circonstances de votre mariage; avec qui, où et quand vous vous êtes mariée.

« — Je n'ai rien à déclarer; je n'écrirai plus rien. Le gouvernement veut ma mort; si j'accouche dans cette prison, j'en mourrai; eh bien, soit! mais je ne ferai aucune autre déclaration.

« — Soyez convaincue, madame, que le gouvernement est loin de vouloir votre mort. Il serait heureux de pouvoir vous rendre la liberté, mais il a des devoirs à remplir envers le pays, et il ne peut vous renvoyer, — tranchons le mot, — que lorsque vous ne serez plus un personnage politique.

« — Eh bien! je vous le répète, j'en mourrai.

« — Non, madame, vous n'en mourrez pas; la force de votre caractère vous fera surmonter cette contrariété, car, madame, ce

n'est pas autre chose... Vous serez entourée ici de tous les soins désirables, et, j'ose le dire, de tout l'intérêt que vous pourriez trouver ailleurs.

« — C'est très bien, général, j'y suis sensible, mais ce n'est pas la liberté.

« — Eh bien! madame, suivez un conseil d'ami, — je me permets ce titre, — et dites-nous les circonstances du mariage.

« — Général (avec une extrême vivacité) ne m'en parlez plus, je ne veux plus rien écrire; le gouvernement est infâme; il veut ma mort, il l'aura.

« Ce disant, elle s'est précipitée dans sa chambre et m'a jeté fortement la porte au nez. Une minute après, elle est ressortie et a dit :

« — Ma colère n'est pas contre le général, dont je n'ai qu'à me louer, mais contre le gouvernement, et elle est rentrée (1)... »

Bugeaud profita sans doute de l'accalmie pour reprendre dès le lendemain la conversation; cette fois sur le ton d'un carabin folâtre!

« Puisque vous voilà enfin résignée à faire vos couches ici, vous saurez, madame, que je vous ai arrêté deux nourrices. Ce sont de bonnes, jeunes et belles paysannes; aussi, je ne veux pas que ce soit Deneux (le médecin) qui goûte leur lait. Le gouverneur doit vérifier tout ce qui entre dans la citadelle!

« — Ah! général, m'a-t-elle dit en riant aux éclats, vous m'avez l'air d'un égrillard! Je crois que vous jouez de mauvais tours à votre femme. Je le lui dirai. C'est bien mal à vous; car on dit que votre femme est belle et bonne. Je me passerai peut-être de nourrice; mais, dans tous les cas, je veux une bonne paysanne.

« — Madame, je pense que vous ferez fort bien de nourrir, ne fût-ce que pendant deux mois. Conservez, comme vous le dites, une mère à vos enfans. Il vous reste encore une carrière de bonheur si, réunie en Sicile à vos trois enfans, vous renoncez irrévocablement, pour eux et pour vous, à l'honneur de gouverner les hommes. La vie civile offre de bien plus grandes chances de bonheur (2). »

Outre le docteur Ménière, le gouvernement avait envoyé à Blaye le docteur Deneux chargé d'accoucher la princesse, et le docteur Dubois pour le contrôler.

(1) Archives Nationales, F⁷, 12171, dossier 5, p. 23.
(2) *Id.*, *ibid.*, n° 63.

Bugeaud, de son côté, prenait ses mesures pour que le scandale, voulu par le gouvernement, fût complet.

« D'après les instructions secrètes que vous m'avez données, à la date du 23 mars, il sera dressé procès-verbal de la naissance de l'enfant; cet acte me paraît d'une haute importance, et nous ne saurions l'entourer de trop de précautions, afin de laisser le moins possible, au parti carliste, la ressource des dénégations.

« Il me sera donc adressé, signées par l'un des ministres, des lettres de convocation toutes faites, pour les personnes désignées ci-après :

« Le Président du Tribunal, le Procureur du Roi, le maire, l'adjoint, le commandant de la garde nationale, le marquis de Lamoignon, pair de France, membre du Conseil général, M. Régnier, juge de paix, le sous-préfet, un notaire de Blaye.

« La Cour de Bordeaux sera invitée, quinze jours à l'avance, à déléguer deux de ses membres pour venir assister à l'accouchement. Ces témoins solennels, étant dans le salon, à côté de la chambre de la Duchesse, voici comment je me propose de procéder :

« Les témoins susdésignés donneront à trois d'entre eux la mission de visiter, avec soin, la chambre à coucher de la Duchesse, pour s'assurer qu'il n'existe aucune issue autre que celle qui communique avec le salon; qu'il n'y a aucun enfant dans sa chambre, et que c'est bien la Duchesse de Berry qui est dans son lit. Cette inspection terminée, les témoins ne quitteront plus le salon jusqu'après l'accouchement.

« L'événement étant arrivé, l'enfant leur sera présenté par les accoucheurs, lesquels déclareront à tous que cet enfant est né de Son Altesse Royale Marie-Caroline-Louise, princesse des Deux-Siciles, Duchesse de Berry. A l'instant, procès-verbal sera dressé.

« Peut-être jugerez-vous à propos de faire intervenir quelques autres témoins qui viendraient de la capitale. D'ailleurs, je me conformerai scrupuleusement à tout ce que vous croirez devoir ajouter aux mesures que je propose (1). »

Le 5 mai, Bugeaud rebattait, une dernière fois, ses cartes, avec la satisfaction d'un joueur qui s'est donné tous les atouts.

(1) Archives Nationales, F⁷, 12171, dossier 5, p. 33.

« Mes précautions sont prises pour être averti des premières douleurs... J'ai, sous le plancher, un sous-officier aux écoutes sur une échelle à siège, et, dans la nuit, un officier ira plusieurs fois à sa porte.

« Le jour, nous la visitons cinq fois : Ménière de 9 heures du matin à 10 heures; mon aide de camp de 11 heures à midi; Ménière de 1 heure à 2 heures après-midi; moi, de 2 heures à 4 heures; Ménière de 7 heures à 11 heures du soir. Dans les intervalles, l'officier de service y entre sous un prétexte, ou sous un autre. »

L'espionnage finit par devenir si indécent qu'il faillit amener une rencontre entre le comte de Brissac et Bugeaud.

« J'étais exaspéré, écrivait celui-ci, des scènes qu'on me faisait à la Cour.

« — Que me diriez-vous, m'avait dit M. de Brissac, si dans de pareils momens, j'allais visiter la chambre de votre femme et tâter son lit?

« Comme son geste et son ton étaient impertinens, je lui répondis :

« — Je vous donnerais un soufflet et un coup d'épée... Mais ma femme n'a pas fait la guerre civile. Elle n'a pas non plus accouché devant un nombreux public, ni montré à vingt grenadiers et à un maréchal de France que son enfant tenait à elle...

« Ces gens-là parlent et argumentent comme s'ils étaient encore aux Tuileries. Je suis bien décidé à ne plus leur parler de rien, jusqu'au moment de l'exécution...

« ... Je reconnais que nous devons passer outre, parce que toute opposition ne serait qu'affaire de tactique. J'ai aujourd'hui la conviction complète que les attaques de la Duchesse sont simulées, au moins pour les trois quarts.

« A compter du 10, mes témoins coucheront à la citadelle; le jour, je les préviendrai par trois coups de canon tirés du bastion du fort (1). »

Louis-Philippe, Deutz, M. Thiers, Mme de Boigne respiraient enfin le 10 mai.

« Nos incertitudes, nos appréhensions sont terminées; les choses se sont passées à notre satisfaction. J'espère que le gouvernement et le pays seront contens! écrivait Bugeaud.

(1) Archives Nationales, F^7^, 12171, dossier 5, p. 69.

« J'étais resté avec Mme la Duchesse de Berry, depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à l'heure de son dîner. Je la vis se mettre à table. Les docteurs Ménière et Deneux passèrent la soirée avec elle jusqu'à dix heures; rien n'annonçait un prochain accouchement.

« A trois heures du matin, le lieutenant de gendarmerie, qui observait le bas, entendit tomber de l'eau dans les commodités. Il est bien vite venu frapper à ma porte. Dans le même moment, Mme Hanseler sortait dans le salon pour appeler les accoucheurs. J'ai fait, à l'instant, tirer les trois coups de canon, qui étaient chargés à l'avance, pour avertir mes témoins. Ils sont arrivés successivement. M. Dubois, arrivé des premiers avec le commandant de la place, a pu voir parfaitement accoucher la Duchesse. Il s'est tenu dans l'appartement jusqu'à la délivrance de l'enfant. Rien n'empêchait de voir le lit en plein. Le commandant de la place et moi regardions de la porte. La mère a crié plusieurs fois, et ensuite l'enfant...

« Si l'accouchement avait eu lieu seulement la nuit prochaine, j'aurais eu tous les témoins sous la main; malheureusement, le maire et le juge de paix étaient allés à la campagne...

« *P.-S.* — Je suis enchanté d'avoir amené le curé de Blaye à signer le procès-verbal; je l'ai gardé à vue pour qu'il ne pût être endoctriné par M. de Brissac et Mme d'Hautefort qui ont montré, dans toute cette affaire, comme toujours, l'esprit de parti le plus outré. Je les exècre...

« Je me suis tenu à quatre, ce matin, pour ne pas maltraiter M. de Brissac. Je me suis contenté de lui dire :

« — Il ne vous reste plus qu'à aller protester...

« J'enverrai ce soir, par le courrier, l'acte d'état civil qu'on ne peut dresser en ce moment parce que la Duchesse dort ainsi que l'enfant (1). »

Peut-être convient-il d'ajouter quelques détails à ceux que donnait le général Bugeaud.

La princesse avait fort tranquillement dormi jusqu'à trois heures du matin, où elle fut réveillée par les premières douleurs.

Sa femme de chambre accourut.

(1) Archives Nationales, F7, 12171, dossier 5, p. 84.

— Appelez ces messieurs, — puis, fort étonnée des trois coups de canon : — Qu'est-ce? dit-elle.

— Calmez-vous, madame, répond Ménière, arrivé avec son confrère Deneux ; vous devez y être habituée : l'enfant d'une Altesse Royale ne peut naître sans qu'on tire le canon en son honneur.

Le bon docteur, ce disant, masque de son mieux la porte béante, d'où Bugeaud et ses témoins suivent les mouvemens de l'autre médecin.

Le procureur du Roi, le président du Tribunal, le commandant de la garde nationale, le commissaire civil, et l'abbé Descrambes, curé de Blaye, « toutes les autorités du coin, » ainsi que disait Chateaubriand, se carrent là, en effet, comme au spectacle ; puis ils entrent dès que Deneux a fini et le président du Tribunal, s'approchant du lit :

— Est-ce à Madame la Duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, monsieur.

— L'enfant nouveau-né, qui est près de vous, est le vôtre?

— Oui, monsieur, cet enfant est de moi.

— De quel sexe est-il?

— C'est une fille.

Le docteur Deneux prend alors la parole.

— Je viens, dit-il, d'accoucher Mme la Duchesse de Berry ici présente, épouse en légitime mariage du comte Lucchesi-Palli, prince de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

Le procès-verbal, qu'au grand mécontentement de Bugeaud, le comte de Brissac et la comtesse d'Hautefort refusent de signer, est rédigé séance tenante. Après quoi, le curé ondoie la petite Anne-Marie Rosalie (1), et la pauvre mère s'endort d'un sommeil tranquille.

Seule, hélas! elle ne se doute pas de l'effroyable scandale que vont causer ses couches, de l'universelle incrédulité qui accueillera l'annonce de son mariage et de l'étonnement enfin que provoquera ce nom de Lucchesi-Palli jeté tout à coup en pâture à la méchanceté publique.

Chose inouïe, amis et ennemis s'entendront, certes par des motifs bien différens, pour déshonorer l'accouchée.

(1) Anna-Marie-Rosalie n'a vécu que six mois. Elle est morte à Livourne le 19 novembre 1833.

Ah! le premier moment sera rude à la pauvre femme.

« La Duchesse de Berry a beaucoup pleuré après la lecture d'une lettre de M. Mesnard, écrit, en effet, Bugeaud, au ministre d'Argout à la date du 18 mai.

« Elle prévoit qu'elle sera abandonnée de tous, et qu'elle rentrera à Palerme avec Hanseler et Mlle Le Beschu. Un retour de fierté lui a fait jeter la lettre avec indignation.

« — Je suis trop fière, a-t-elle dit, pour répondre à de pareilles impertinences (1).

« Je voudrais pour beaucoup, ajoute Bugeaud, que M. de Mesnard et le prince Lucchesi-Palli vinssent ici; cela ne pourrait qu'achever de vaincre l'incrédulité et ça nous amuserait (2)... »

II

Il était assez naturel que le nom de Lucchesi fût aussi inconnu à Bugeaud qu'aurait pu l'être celui du premier « pifferaro » venu. Ce qui l'était moins, c'est que ce nom produisît à Paris le même effet qu'à Blaye.

Les Lucchesi, ducs en Sicile, étaient d'assez bonne maison (3) cependant, pour qu'on ne les reniât pas au Faubourg Saint-Germain.

Mais, ainsi va le monde, depuis *les Animaux malades de la peste*, que chacun criait haro sur Lucchesi, « ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal. » Jamais chute de rideau où le nom de l'auteur ait été salué d'une telle bordée de sifflets. On en peut juger aux strideurs de Mme de Boigne.

Après s'être étonnée que la Duchesse ne se soit pas jetée dans un puits, ainsi que n'eût pas manqué de le faire une servante d'auberge (4), Mme de Boigne ne s'explique pas mieux comment la

(1) Peut-il être une preuve plus incontestable de la parfaite innocence de M. de Mesnard?

(2) Archives Nationales.

(3) « Mon mari, le comte Lucchesi, est descendant d'une des quatre plus anciennes familles de Sicile. Les seuls qui restent des vingt-deux compagnons de Tancrède... Le prince de Campo-Franco, père de Lucchesi, était premier gentilhomme de la Chambre de mon père... » (Lettre de la Duchesse de Berry à Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome V, p. 517). Hector-Charles Lucchesi-Palli, né le 18 juillet 1806, mort le 1er avril 1864.

(4) *Mémoires*, p. 125, t. 4.

prisonnière a pu connaître le nom de ce mari « postiche » (1), découvert par Mme du Cayla et qu'Ouvrard a payé cent mille écus (2).

Bien simple était pourtant la vérité; plus simple à coup sûr que le picaresque roman imaginé par le « juste milieu!... »

Au mois de juillet 1831, la Duchesse de Berry quittait l'Angleterre et partait pour l'Italie, un peu à l'aventure, sous le nom de comtesse de Sagana. Elle s'arrêtait d'abord à Massa, puis, vers la fin de l'automne, arrivait à Naples, pour y retrouver un bien cher ami d'enfance, le comte Hector Lucchesi-Palli.

On ne badine pas longtemps avec l'amour, sous le beau ciel d'Italie, et bientôt l'amour de la Duchesse pour Lucchesi était béni, à Rome, par le Père Rosaven, muni, ainsi qu'en témoigne un document authentique (3), de « toutes les facultés nécessaires pour procéder à un mariage sans témoins. »

Le soir même, mari et femme partaient pour Massa, sans avoir mis âme qui vive dans la confidence de leur bonheur.

Il importait grandement, en effet, que, même pour ses plus fidèles, Marie-Caroline demeurât et Duchesse de Berry et tutrice du prochain Roi de France. Mais elle n'avait malheureusement, pour justifier cette double ambition, ni le calcul, ni la clairvoyance de Jeanne d'Albret, ou de Marie-Thérèse : d'où l'imbroglio de son roman d'amour et de son roman politique. Celui-ci est connu; celui-là l'étant moins, j'en veux raconter un épisode intéressant parce qu'il précéda juste de neuf mois bien comptés l'aventure de Blaye...

(1) *Mémoires*, p. 126.

(2) *Ibid.*, p. 129.

(3) Le 14 décembre 1831, je soussigné certifie que Son Altesse royale Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, Madame duchesse veuve de Berry et M. Hector-Charles comte Lucchesi-Palli de Campo-Franco s'étant adressés à moi confesseur, afin de s'unir secrètement par les liens du mariage, des raisons de la plus haute importance les empêchant de le faire publiquement, muni de toutes les facultés spéciales nécessaires pour procéder à cette union dans le plus grand secret, je les ai conjoints en mariage légitime sans présence de témoins, comme j'en avais le pouvoir. En foi de quoi trois copies du présent acte ont été écrites de ma main dont deux pour les parties contractantes, la troisième devant rester déposée dans les archives secrètes du vicariat de Rome, en témoignage de vérité. A Rome 14 décembre 1831. Jean-Louis Rosaven. — Soussignés, certifions la vérité de l'acte ci-dessus. Rome ce 14 décembre mil huit cent trente et un. — Marie-Caroline — Hector-Charles Lucchesi-Palli.

Cette pièce que M. Thirria a été le premier, je crois, à signaler à la p. 234 de son beau livre : *La Duchesse de Berry*, est inscrite à Rome à son rang de date le 14 décembre 1831 sur un registre spécial *in libro primo matrimoniorum*, p. 117 aux archives secrètes du vicariat au Vatican, ainsi que M. le vicomte de Reiset a pu le constater. Voyez p. 379 de son livre : *Marie-Caroline Duchesse de Berry*.

De la mansarde où elle s'était réfugiée à Nantes, chez Mlle du Guiny, la Duchesse écrivait à ses amis, et ses amis lui répondaient. Or, parmi les papiers saisis, lors de son arrestation, et que l'on retrouve aux Archives nationales, figure une sorte de registre de correspondance où le nom de Lucchesi est inscrit de la main même de la Duchesse, à la date de 1832. Le comte Lucchesi représentait, à cette époque, le roi de Naples comme chargé d'affaires à La Haye. Une course en Hollande n'était pas pour effrayer l'audacieuse et amoureuse princesse.

Je sais bien que ce voyage, en dépit de la très claire allusion qu'y a faite le comte de Mesnard dans ses *Mémoires* (1), a été contesté, mais vraiment il ne saurait plus l'être depuis la publication de deux lettres que je transcrirai tout à l'heure; il est confirmé, d'ailleurs, par ce curieux détail qu'en donnait la Duchesse elle-même.

Déguisée en paysanne, suivie d'une seule femme vêtue comme elle, Marie-Caroline était arrivée à Montmédy lorsqu'un officier, dînant dans la même auberge, la reconnut. Elle demeurait là fort troublée, quand lui la prit gaiement par la taille et lui souffla tout bas à l'oreille: « Rassurez-vous, madame, il n'est personne dans l'armée pour trahir une proscrite. » La princesse ajoutait qu'elle avait, à la grande joie de l'assistance, embrassé l'officier.

Mais j'en reviens aux lettres dont je parlais. Elles étaient ignorées de tous à Brunnsée, de M. le duc de la Grazia (2) lui-même, quand le vicomte de Reiset eut la fortune de les découvrir sous un monceau de vieux papiers auxquels personne n'avait regardé depuis la mort de Mme la Duchesse de Berry.

« Combien de temps me laisserez-vous en cet état, mon angélique épouse? écrivait Lucchesi. Votre course rapide, qui vous a exposée à tant de dangers, a été pour moi un tourment de plus; bien que je lui doive le bonheur de vous avoir revue.

« Je dois au monde et à vous de rester indifférent à tout ce qui vous touche ; et, même si vous étiez obligée de déclarer mon bonheur, vous voulez que mon nom reste ignoré. Quel sort est le mien! vous, toute à votre devoir, moi, tout à mon désespoir!

(1) *Souvenirs du comte de Mesnard*, t. II, p. 335.

(2) Adenollo, duc de Grazia, prince de Campo Franco, fils aîné de Mme la Duchesse de Berry et du comte Lucchesi, a épousé Lucrezia Ruffo, des ducs de Bagnara, dont il a eu sept enfans.

« Déliez-moi, je vous en conjure, de cette parole qui fait le malheur de chaque instant de ma vie, et comptez sur ma prudence. Croyez-vous que mon cœur ne veillerait pas sur vous (1)? »

Mais elle, légère, imprévoyante, n'avait pas songé aux conséquences de ce voyage. Pouvait-elle prévoir la captivité de Blaye, l'odieuse surveillance qui trahirait son secret? Et puis... comme ses camarades vendéennes, ne pourrait-elle, s'il le fallait, accoucher dans un fossé et remonter à cheval?

« Je suis bien impatiente, comme vous pouvez le croire, mon cher Hector, de vous revoir, répondait Marie-Caroline. Mais je craindrais trop pour votre sûreté, si je vous faisais venir dans un pays où je suis en prison, et où peut-être on vous ferait subir le même sort.

« Ma seule consolation a été d'avoir reçu de vos chères nouvelles et de celles de mes enfans. Mais, comme tout cela est rare! Comme il me tarde de déposer dans le sein de mon Hector, de mon meilleur ami, tous les détails de ce que j'ai souffert.

« Vous ne pouvez vous en faire une juste idée. Mais, ce qui me console, c'est que vous n'en avez pas été le témoin.

« Avec votre cœur si tendre et si sensible, vous auriez subi un cruel supplice. »

Et cette lettre s'achève sur ces mots qui, sans rien dire, diront tout:

« Je vous rends votre parole, vous pouvez parler de notre mariage à nos parens, puis à nos amis. Les conséquences de ma course rapide m'obligent à divulguer sous peu notre union.

« Adieu, cher mari, que le Seigneur veuille bientôt vous réunir à votre affectionnée

« CAROLINE (2). »

III

Le rideau tombait à Blaye, pour se relever bientôt à Naples et à Prague, sur d'autres scènes, à coup sûr moins odieuses, mais presque aussi tragiques. La princesse semblait les pressentir sans en être découragée: elle escomptait sa liberté prochaine. Elle escomptait les dévouemens qui n'avaient pas attendu

(1) Vicomte de Reiset, *Marie-Caroline Duchesse de Berry*, p. 382.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 386.

sa sortie de prison pour s'affirmer fidèles envers et contre tous (1).

On ne saurait plus vilainement calomnier ces dévouemens que ne l'a fait Mme de Boigne, quand elle dit que le comte de Brissac, que Mme d'Hautefort prétextèrent des affaires pour ne pas suivre la Duchesse en Sicile; quand elle raconte que le prince et la princesse de Bauffremont n'avaient, qu'après bien des hésitations, consenti à les remplacer; quand enfin, elle ajoute que M. de Mesnard lui-même, ce plus vieil ami de Marie-Caroline, ne s'était, qu'à grand'peine, décidé à affronter, avec elle, de nouvelles aventures. Car c'était bien au-devant de nouvelles aventures que l'*Agathe*, toutes voiles dehors, allait emporter Mme la Duchesse de Berry.

« ... Demain, j'embarque la comtesse Lucchesi et sa fille Anne-Marie-Rosalie. Il y aura un nombreux public; chacun la verra. La mère et l'enfant seront seules avec moi dans un canot, » écrit, le 7 juin, Bugeaud, avec une triomphale inconscience de son rôle.

Tels sont, en effet, les ordres venus de Paris, que, le lendemain, au moment où la Duchesse va faire voile vers la Sicile, le sous-préfet, le juge de paix, le président du Tribunal lui infligent ce dernier outrage de l'arrêter une fois encore, pour constater l'identité de son enfant.

Et Bugeaud, qui accompagne la princesse, s'étonne qu'entourée du respect de tous, à bord de l'*Agathe*, sa prisonnière d'hier prenne enfin sa revanche des familiarités de Blaye. Jamais vanité blessée ne s'est plus naïvement et plus crûment épanchée, que dans cette lettre où le général rend compte à son ami d'Argout des incidens de la traversée.

« Je viens d'écrire (2) à M. le président du Conseil, en lui envoyant la lettre que m'a écrite M. de Campo-Franco, ministre-dirigeant de la Sicile, et beau-père de la comtesse Lucchesi.

« Cette lettre, du style rampant de l'Italie, est de nature à

(1) Malgré la minutie des précautions prises, Mme la Duchesse de Berry communiquait assez facilement avec ses amis, grâce au curé, qui était son inconscient complice.

Au moment où il revêtait les ornemens apportés par lui, la bourse qui renferme le linge appelé « Corporal » était adroitement enlevée et remplacée par une autre bourse toute pareille; elles renfermaient, sous la soie de leur enveloppe, la correspondance qui arrivait et celle qui partait.

(2) Archives Nationales, F7, 12171, dossier 5, pièce 122.

vous satisfaire et à convaincre complètement ceux des Carlistes qui pourraient encore douter de l'accouchement. Comment douter des paroles du papa beau-père?...

« Dès son entrée sur l'*Agathe*, la Duchesse a complètement changé ses manières avec moi. Elle a voulu me traiter comme si j'avais été, pour elle, sir Hudson Lowe. Elle affectait de s'éloigner de moi et de cesser la conversation dès que j'approchais. En revanche, elle était affectueuse et accueillante à l'excès avec les officiers de l'*Agathe*. Il s'est établi, entre eux, une intimité qui allait jusqu'au chuchotement. Je ne pouvais rien dire. Il m'était impossible de tracer la limite des soins recommandés par M. de Rigny (1); mais, il est évident qu'on les poussait de manière à faire croire à la sympathie. — Je me bornai à me renfermer dans une froide dignité, et à demander à la Duchesse de Berry, une fois par jour, de ses nouvelles...

« Nous sommes arrivés dans la rade de Palerme, le 5, dans la matinée.

« On y était instruit de l'arrivée de la Duchesse par l'*Actéon*, arrivé la veille à Toulon. Le commandant du brick est venu le premier à notre bord. Il nous a appris que le comte Lucchesi était arrivé la veille et qu'on n'avait entendu parler de son mariage que par les journaux.

« Bientôt après arrivèrent le commandant du port et l'autorité sanitaire. Nous les avons questionnés. Leurs réponses étaient embarrassées et annonçaient, quant au mariage, presque l'incrédulité.

« Peu après arrivèrent un chambellan et un amiral pour complimenter la Duchesse. Leur air et leurs réponses étaient aussi fort embarrassés. Ils avaient l'air peu enchantés de cette visite, et disaient que rien n'était préparé pour recevoir et loger la Duchesse. Celle-ci paraissait inquiète de ne pas voir arriver Lucchesi. Il se présenta enfin à trois heures environ, après-midi.

« Personne ne put voir cette entrevue. Ils s'enfermèrent jusqu'au dîner... On remarqua que la petite fille n'avait pas été appelée, et que plus tard, les époux s'étant présentés sur le pont, où étaient la nourrice et l'enfant, M. de Lucchesi n'avait fait aucune caresse à la petite Rosalie. Cependant, la Duchesse

(1) Ministre de la Marine.

nous avait dit : « M. de Lucchesi sera bien enchanté, car il désirait une fille... ».

« La physionomie de M. de Lucchesi était embarrassée. C'est un beau brun de trente-quatre ans, bien planté, solidement construit : cinq pieds six pouces ! Le contraste affligeant qu'il forme avec la Duchesse provoqua bien des réflexions malignes...

« Toutefois, le parfum de cour fit hennir et redresser les oreilles à MM. de Mesnard et de Bauffremont. Il ne fallait pas se présenter au triste et orgueilleux descendant de Tancrède dans le simple appareil d'un bourgeois de Paris.

« M. de Mesnard fit surgir deux grands cordons, l'un rouge et l'autre noir. Puis il plaça sur son sein deux énormes crachats. Tout cela était surmonté d'un énorme chapeau gris. Il aurait fait pâlir le héros de la Manche. M. de Bauffremont s'était aussi décoré de plusieurs ordres.

« Tant de grandeurs, et les cris d'un peuple déguenillé qui entourait la frégate, dans une multitude de sales canots, ne permettaient plus qu'on fît la moindre attention aux hôtes de Blaye (1). Aussi débarqua-t-on sans leur adresser un mot...

« Cependant, je fus à la Duchesse, et je lui dis devant ses nobles compagnons :

« — Madame, je vous fais mes adieux. Soyez convaincue que nul plus que moi ne désire votre bonheur... en Sicile.

« — Il est certain, Général, que je ne puis m'empêcher de vous estimer; mais je ne peux concevoir comment un homme comme vous a voulu se charger d'une pareille mission.

« — Il est aisé de vous l'expliquer, madame. Je veux maintenir la monarchie de Juillet, et je sais qu'on ne fonde une nouvelle dynastie qu'avec un énergique dévouement et de la sincérité. C'est par patriotisme, dans l'intérêt bien entendu du pays, que je sers la famille que nous avons adoptée. Quand on est dirigé par ces sentimens, quand il n'y a rien de l'intérêt personnel, toutes les missions sont honorables.

« — C'est très bien : (en ricanant) Louis-Philippe a-t-il beaucoup de serviteurs comme cela?

« — J'aime à le croire, madame, mais il a, en outre, autour de lui, tous les intérêts matériels; cela le rend bien fort.

« Peu de momens après, elle est entrée dans un canot de

(1) Bugeaud parle évidemment de lui-même et de sa suite.

l'*Agathe* qu'elle a préféré, quoique moins beau, à celui qu'on lui avait envoyé de Palerme. La nourrice et la petite fille ont été laissées en arrière pour un autre canot.

« Ainsi s'est opérée la remise de l'illustre aventurière. C'était d'un mesquin, d'un abandon vraiment attristans. Il n'y avait autour d'elle que des hommes de la dernière classe de Palerme... »

Là-dessus Bugeaud annonce au ministre qu'il a profité du retour de l'*Actéon* pour regagner Toulon. Puis, après avoir une dernière fois brocardé Lucchesi et la Sicile, il entonne son *Nunc dimittis* sur le mode de Joseph Prudhomme.

« La vue de ce pays (la Sicile) est bien faite pour nous faire aimer notre France, pour nous faire bénir les réformes opérées par la Révolution, et chérir la monarchie constitutionnelle. Je suis heureux d'avoir aperçu le tableau des misères que traîne à sa suite le despotisme. Les exagérations de la liberté m'avaient un peu refroidi; la vue d'un peuple esclave rajeunit mon amour pour la liberté !... »

. . . . . .

La Duchesse qui, le 5 juillet 1833, vient de débarquer à Palerme, a trente-quatre ans. C'est une jolie laide, avec l'air encore d'une petite fille éveillée. Ses cheveux sont blonds ; sa taille est frêle, son regard incertain. On ne lui trouve pas grand air... elle ne cherche pas à l'avoir, mais elle est charmante. Lestement, franchement, gentiment elle va, vient, parle à chacun. « Les vénérables de Prague, » comme disait Chateaubriand, eussent été bien étonnés de retrouver ainsi la petite échappée « des flammes et de la geôle. »

Elle a pris, en abordant le quai, le bras du comte Lucchesi (1); elle est montée avec lui dans une voiture qui l'attend. Elle va au Palais où son frère, le comte de Syracuse, la reçoit en grande cérémonie; puis, bien vite, comme une amoureuse, elle se réfugie à Abbevazza, à un mille de Palerme, où on a loué pour elle une maison de campagne proche de celle qu'habite la duchesse de Monteleone, sœur de son mari.

(1) Le comte Lucchesi avait alors vingt-sept ans. Il était grand, brun, de tournure un peu anglaise et portant la barbe en collier. Il était d'un caractère aimable, ouvert, avait de l'esprit et de la gaieté. Il était généreux, désintéressé, quoique fort mal payé par son gouvernement et sans fortune personnelle. (Marquis d'Eyragues, *Mémoires pour mes fils*.)

A la voir ainsi, on la pourrait croire sans autre ambition que d'achever sa vie dans ce pays de son enfance. Non! Jamais, au contraire, sa petite tête à l'évent n'a roulé de plus vastes projets.

Marie-Caroline est convaincue qu'elle sort de Blaye avec tout son prestige; elle croit que son mariage, que ses couches ne l'ont point amoindrie; qu'elle va pouvoir « régenter » du haut de ce piédestal que lui ont valu son courage, sa constance, voire sa prison. L'abdication de Charles X, celle du Dauphin ne lui laissent-elles pas l'exclusive direction du parti légitimiste? A elle, à elle seule, il appartient de défendre la couronne de son fils. Il faut qu'elle aille à Prague, car la majorité de son fils est prochaine.

Charles X ne veut pas la recevoir; qu'importe? Il n'est plus Roi!

Qu'importent les mauvaises dispositions de Vienne, les intrigues de Paris? Qu'importent les querelles qui divisent le parti royaliste? Elle ira à Prague...

Il y a deux ans qu'elle n'a embrassé celui qui sera Roi demain. Mais elle compte, hélas! sans ce berceau qui lui sera un obstacle plus infranchissable que le loyalisme du duc de Blacas, que les intrigues de M. Thiers, que le mauvais vouloir du prince de Metternich.

IV

Il n'est guère de page plus poignante que cette page où Chateaubriand peint l'existence des rois en exil: « Leurs jours ne sont qu'un tissu de réalités et de fictions. Demeurés souverains à leur foyer, parmi leurs gens et leurs souvenirs, ils n'ont pas plutôt franchi le seuil de leur maison qu'ils trouvent l'ironique vérité à leur porte. Ils ont le double inconvénient de la vie de cour et de la vie privée : les flatteurs, les favoris, les intrigues, les ambitions de l'une, les affronts, les détresses, les commérages de l'autre. C'est une mascarade continue de valets, de ministres changeant d'habits. L'humeur s'aigrit de cette situation; les espérances s'affaiblissent; les regrets s'augmentent; on rappelle le passé. On récrimine. On devient vulgaire par la souffrance vulgaire. Les souffrances d'un trône perdu dégénèrent en tracasseries de ménage. »

Il en était ainsi à Prague, à Bulsturad (1) plutôt, cette dernière étape du vieux Roi sur le chemin de Goritz, où il allait mourir.

Charles X était arrivé d'Angleterre le 22 octobre 1833, suivi de son fils, de son petit-fils et de quelques fidèles associés à sa douloureuse fortune. Frappés du même coup, souffrant pour la même cause, ceux-ci, comme il arrive des passagers d'un navire, après une longue et orageuse traversée, ne s'entendaient sur rien.

Il y avait à Bulsturad une droite et une gauche. Ces royalistes se demandaient à qui, de Charles X, du Dauphin ou de M. le Duc de Bordeaux, appartenait la couronne.

On peut juger du désarroi par cette conversation entre le marquis de Villeneuve et le duc de Blacas :

« Le Roi légitime, c'est donc M. le Dauphin? C'est donc Louis XIX, puisqu'il n'a pas, comme son père, renouvelé, en Angleterre, l'abdication de Rambouillet? demandait le marquis.

— En droit, oui.

— Et en fait?

— Non.

— Pourquoi ces nuances?

— Parce qu'elles sont essentielles, répondait Blacas, pour écarter de M. le duc de Bordeaux la légion d'ambitieux qui pourrait l'entourer avant qu'il soit l'âge et de force à tenir les rênes de l'État (2)... »

Telle était, en effet, la raison qui avait fait éconduire Chateaubriand, alors qu'à la veille de ses couches, la Duchesse l'avait envoyé à Prague revendiquer pour elle, en dépit de son remariage, et son rang de princesse et la tutelle de son fils.

A Bulsturad, elle n'était plus que la comtesse Lucchesi. Encore l'était-elle? Nul n'y avait la preuve de ce mariage qu'elle affichait.

Aux raisons politiques que donnait l'entourage du vieux Roi pour refuser à la Duchesse la tutelle de son fils, s'ajoutait donc pour Charles X une question de conscience. Il n'entendrait à rien tant que l'honneur de sa belle-fille serait en cause (3).

(1) A quatre lieues de Prague sur la route de Carlsbad, vieux château mis à la disposition de Charles X par le grand-duc de Toscane.

(2) *Charles X et Louis XIX en exil*, par le marquis de Villeneuve.

(3) Cette lettre de Charles X, découverte par M. le vicomte de Reiset aux Archives

Or, c'était là ce que, mal conseillée, et grisée par les protestations qui lui venaient de France, la Duchesse se refusait à comprendre.

« La position de Votre Altesse Royale n'est nullement modifiée, lui écrivait-on. Ses droits restent aujourd'hui entiers, indiscutables. En serait-il ainsi demain, si quelque preuve authentique pouvait être invoquée contre eux?... »

« Si Madame n'eût pas fait de déclaration, disait de son côté Chateaubriand; si, même après sa déclaration, elle en eût nié les suites; bien plus, si, arrivée en Sicile, elle eût protesté contre le rôle qu'elle avait été contrainte de jouer pour échapper à ses geôliers, la France et l'Europe auraient cru à son dire, tant le gouvernement de Louis-Philippe est suspect à tous. »

Comment ne pas trouver dans ces lignes, au moins une excuse à l'humeur batailleuse de Marie-Caroline qu'exaspéraient les nouvelles reçues pendant son séjour en Sicile?

«... Les rapports sur ce qui se passe à Prague ne sont pas de nature à diminuer mon désir de m'y rendre, — écrivait-elle de Naples le 10 août à Chateaubriand, — ... que cela va-t-il devenir?

de Brunnsée, et citée par lui incomplètement dans son livre *Marie-Caroline, Duchesse de Berry*, p. 388, en témoigne :

« M. de Chateaubriand s'est acquitté de toutes les commissions que vous lui avez données pour moi. Je lui avais répondu avec franchise sur les objets qui vous concernent, et particulièrement sur votre dessein de profiter de votre liberté, pour venir nous voir à Prague. Mais, comme il paraît, d'après votre lettre, que vous ne connaissez pas encore ce que M. de Chateaubriand était chargé de vous transmettre, il faut que je vous explique clairement tout ce que je puis faire relativement à votre dessein de venir momentanément nous voir.

« Je ne parlerai point ici, ni du Roi, ni de son fils, ni de ma belle-fille, mais de ce qui regarde vos enfans.

« Henry et Louise ne savent rien de ce qui vous concerne depuis votre arrestation à Nantes, sauf votre longue captivité, votre départ de Blaye, et votre arrivée à Palerme.

« A présent, il faut, avant qu'ils puissent vous revoir, qu'ils soient instruits des nouveaux liens que vous avez formés, et de la naissance de l'enfant qui en est résultée.

« Mais, avant que je puisse leur parler de la situation où vous êtes maintenant, il est indispensable que j'aie entre les mains l'acte de votre mariage avec le comte Lucchesi, ou du moins une copie de cet acte authentique et légalisée.

« Hâtez-vous de m'envoyer cette pièce qui m'est absolument nécessaire, et, lorsque je l'aurai reçue, je verrai, d'après votre véritable intérêt, les démarches que je pourrai faire auprès du roi de Naples et de l'empereur d'Autriche pour assurer votre voyage jusqu'à Prague.

« Croyez, ma chère petite, à ma tendresse pour vous, et à la peine profonde que m'ont causée vos malheurs.

« Je vous embrasse de tout mon cœur (1). »

(1) Vicomte de Reiset, *Marie-Caroline Duchesse de Berry*.

Combien il me tarde d'être à mon poste ! Mais, comme rien n'est sûr en ce monde, si, contre ma volonté, mon arrivée à Prague était retardée, je compte bien sur vous à l'endroit où je serais obligée de m'arrêter (1). »

. . . . . .

Marie-Caroline allait heureusement rencontrer sur sa route un conseiller, un ami plus sage que celui dont elle invoquait si ardemment l'assistance.

Le comte Auguste de La Ferronnays ne clamait pas, comme Chateaubriand : « Madame, votre fils est mon Roi ! » Son dévouement ne s'exhalait pas en tumultueux actes de foi et d'amour. Nul moins que lui ne songeait à escompter « le loyer de sa fidélité. »

Depuis sa démission d'ambassadeur à Rome si noblement donnée, en 1830, il vivait à Naples dans cette sorte de sérénité résignée que met, au bout d'une vie déçue comme la sienne, l'expérience des hommes... et des femmes. Son seul étonnement eût été de les voir raisonnables. Il trouvait donc tout naturel que l'année d'avant, malgré ses conseils, Mme la Duchesse de Berry se fût jetée en Vendée; et non moins naturel qu'en revenant à Naples, après la catastrophe, elle voulût, en dépit du Roi, en dépit de l'Empereur, en dépit de sa petite fille, aller à Prague.

Le scepticisme du comte de La Ferronnays n'était pas cependant pour lui faire oublier les vingt ans d'exil qu'il avait traversés avec M. le Duc de Berry. Au premier appel de sa veuve, on le voyait donc accourir au palais Chiatamone (2), où l'avait mandé Marie-Caroline.

Il n'était que temps : le ministre d'Autriche (3) venait de refuser à la princesse son passeport pour Prague... La Ferronnays la trouvait hors de tout sang-froid.

— Vous voyez, s'écriait-elle, à quelle humiliation on ne craint pas de m'exposer. Elle me fait prévoir toutes celles qu'on me réserve encore. Lorsque tout le monde me témoigne de l'intérêt,

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VI, p. 157.

(2) Le 8 août, la princesse, après avoir passé un mois à Palerme, était arrivée à Naples à bord du *Francesco-Primo*, navire sur lequel le prince de Bavière, qui revenait d'Orient, lui avait offert l'hospitalité. Le roi de Naples, en dépit des protestations du ministre de France, avait traité Marie-Caroline en princesse du sang et lui avait assigné le palais Chiatamone comme résidence.

(3) Le comte de Lebzelstern.

lorsque mon malheur au moins devrait me valoir quelque pitié, ma famille seule me les refuse. Louis-Philippe me remet en liberté, Charles X me retient en exil; car, soyez sûr que les ordres reçus par M. de Lebzelstern ne viennent pas de l'Empereur. Il fait ce que demande le Roi. Je suis fâchée de vous parler avec si peu de ménagemens. Mais, il faut bien que je vous dise tout ce que je pense, puisque j'ai l'intention de vous demander un grand service. La franchise avec laquelle vous m'avez parlé dans d'autres temps ne me permet pas de douter de votre dévouement.

« Eh bien! j'écris à l'Empereur, non pas pour me plaindre de son ministre, ni des rigoureuses mesures dont je suis l'objet, cette plainte serait au-dessous de moi; mais je lui écris pour le prévenir que je pars, et qu'après m'être arrêtée quelques jours à Rome, je me rendrai directement à Prague. Je n'écris qu'à l'Empereur. Pouvez-vous, voulez-vous vous charger de ma lettre? »

Quel douloureux spectacle que celui de cette colère! Si la princesse oubliait, comment la femme pouvait-elle oublier les raisons qu'avaient le Roi et l'Empereur de se montrer inflexibles? Cependant, l'interversion des rôles était complète. Marie-Caroline accusait. Elle menaçait de faire imprimer toutes les lettres qu'elle avait reçues en Vendée, et qui compromettraient jusqu'à l'Empereur lui-même. Madame finit par déclarer qu'elle irait à Prague; qu'en dépit de toutes les oppositions, elle embrasserait ses enfans.

« Que pouvais-je répondre, a écrit La Ferronnays, sinon que, pour prouver mon dévouement à Son Altesse Royale, j'étais prêt à aller au bout du monde? Puis, avec tout le respect qui était dans mon cœur, j'essayai de lui prouver que vouloir m'envoyer à Prague avec une lettre pour l'Empereur, sans m'en donner une pour Charles X, c'était me mettre dans l'impossibilité d'aller présenter mes hommages au Roi, ce qui, de ma part, serait ingrat et lâche. J'ajoutai que si, comme Madame le croyait, l'Empereur ne s'opposait à son voyage que sur la demande formelle du Roi, le meilleur moyen de faire tomber l'obstacle était de donner les explications que l'on désirait à Prague. Pour être déguisé, mon refus n'en était pas moins formel de me charger d'un message pour l'Empereur, si je n'en emportais pas, en même temps, un autre pour le Roi. »

Pendant que La Ferronnays parlait, la Duchesse se promenait à grands pas dans le salon. Elle paraissait contrariée, fort étonnée surtout de trouver quelqu'un qui envisageât la situation autrement qu'elle ne la voyait elle-même. Cependant, après un long silence, elle reprit la conversation, cette fois presque souriante :

— Ah ! sans doute, vous me prenez pour une mauvaise tête. Vous croyez que je suis incapable d'entendre la raison. Je veux vous prouver le contraire. Je conviens que je suis frappée de vos observations. Je vous donnerai donc une lettre pour le Roi, pour la Dauphine et pour mes enfans. Quant aux explications que demande Charles X, je les lui ai fait donner (1). Vous le trouverez parfaitement informé de ma position. Elle est telle qu'aucun motif ne peut et ne doit plus s'opposer à mon arrivée à Prague. D'ailleurs, la Dauphine, qui a toujours été, pour moi, si bonne, m'a écrit pour me prier d'arriver en m'assurant que j'étais impatiemment attendue.

Quoiqu'un peu sceptique à l'endroit de cette dernière assertion, le comte de La Ferronnays, qui, d'ailleurs, venait d'avoir gain de cause, n'insista pas et se mit aux ordres de la princesse...

Le lendemain, 14 août, chargé de toutes les lettres promises, il partait pour Prague et, d'une traite, arrivait à Lintz où le hasard lui faisait rencontrer M. de Metternich.

Hélas ! les pronostics du prince n'étaient guère encourageans.

« Nous passâmes deux heures ensemble, pendant lesquelles il me prédit que les volontés du Roi seraient inébranlables. Quant à l'Empereur, je devais le trouver personnellement assez favorablement disposé pour la Duchesse, mais cependant fermement résolu à n'agir que selon les volontés de Charles X, à qui il reconnaissait, comme chef de famille, le droit d'imposer à sa belle-fille, avant de la recevoir, telles conditions qu'il jugeait convenables. J'en vins ensuite à demander au prince ce qu'il pensait des abdications de Rambouillet, dont la validité était, parmi nous, le sujet de si douloureuses querelles. Il trancha la question de la façon la plus catégorique. L'acte d'abdication du Roi et du Dauphin, entériné à la Chambre des pairs, était, pour lui, un fait irrévocablement accompli.

(1) Par le comte de Choulot que la princesse avait envoyé à Prague après M. de Chateaubriand et qui, comme lui, avait été éconduit.

« — Il est inadmissible, me dit-il, que les souverains puissent, à volonté, déposer et reprendre la couronne, comme on ôte et remet son chapeau. Un souverain de fait, représenté par Louis-Philippe d'Orléans, aujourd'hui reconnu Roi des Français par toutes les puissances, et un prétendant, par droit de naissance, représenté par Henri, duc de Bordeaux, voilà, ajouta M. de Metternich, l'état précis de la question.

« Cette définition était nette, claire, correcte, et se trouvait entièrement d'accord avec mes convictions personnelles.

« Il me promit de m'annoncer à l'Empereur, car lui aussi se rendait à Prague, et là-dessus, nous nous séparâmes.

« — Si je puis vous être utile, me dit le prince en montant en voiture, je m'y emploierai avec plaisir, car, comme vous, je pense qu'il faut mettre un terme à ces tristes dissensions de famille.

« Je quittai Metternich à onze heures du soir. J'arrivai à destination le lendemain, 29 août, à huit heures du matin. »

En débarquant à Prague, et comme il se disposait à repartir pour Bulsturad, La Ferronnays apprit par le comte de Mailly que le Roi venait, ce jour-là même, dîner chez l'Empereur, au Hradschin; il se borna donc à annoncer son arrivée au duc de Blacas par un billet qu'il donna l'ordre de lui remettre à sa descente de voiture, et attendit fort ému la réponse de son beau-frère (1). Cette réponse arrivait enfin, et fixait à quatre heures l'audience demandée.

Comme La Ferronnays entrait, à l'heure dite, dans la pièce précédant le cabinet du Roi, les sept ou huit personnes qui s'y trouvaient se sauvèrent, à sa vue, avec une telle précipitation qu'il n'en put reconnaître aucune.

C'était de mauvais augure. M. de Blacas survint. Son dire n'était guère plus rassurant que la fuite éperdue des gens de l'antichambre.

Le malentendu entre le Roi et la Duchesse s'aggravait. Le Roi était souffrant, sa santé fort affaiblie. Toute émotion l'irritait à l'extrême.

Enfin, comme quatre heures sonnaient, Blacas introduisit son beau-frère.

Charles X était seul avec la Dauphine, et se promenait dans

(1) Le comte de La Ferronnays et le duc de Blacas avaient épousé Mlles de Montsoreau.

la chambre dont il parcourut deux fois la longueur sans rien dire, sans même regarder l'arrivant. La Dauphine assise dans l'embrasure d'une fenêtre tournait le dos.

— Vous êtes porteur d'une lettre pour moi, dit enfin le Roi, où est-elle?

La Ferronnays présente sa lettre.

Le Roi en fait sauter le cachet, la parcourt...

— Si c'est pour m'apporter cela que vous avez fait un si long voyage, votre mission est remplie. Vous pouvez repartir et dire à la Duchesse de Berry que je ne la recevrai que lorsque j'aurai entre les mains les pièces que je lui ai demandées (1). Il me faut la preuve positive de son mariage. Elle ne mettra jusque-là les pieds ni chez moi, ni dans les États Autrichiens. L'Empereur vous le dira lui-même, puisque vous avez aussi une lettre pour lui. Voilà ma seule réponse à la lettre dont vous vous êtes chargé.

Le Roi, d'une extrême pâleur en commençant son algarade, était devenu cramoisi; son corps tremblait, sa voix était rauque... Il se laissa tomber dans un fauteuil...

— Votre Majesté, dit alors La Ferronnays, voudra bien remarquer que je n'ai pas prononcé une parole qui puisse lui faire supposer que mon intention soit de défendre, de justifier, ni même d'expliquer la conduite de Mme la Duchesse de Berry. J'estime qu'elle seule en a le droit et le pouvoir... Mais, Sire, lorsque la mère de M. le Duc de Bordeaux, à peine sortie de prison, a fait appel à mon dévouement, n'aurais-je pas été ingrat de le lui refuser?

Je n'ai fait à Madame aucune question. Je ne sais rien du contenu de sa lettre. Ma seule faute est d'avoir cru que je pourrais être l'aveugle instrument d'un rapprochement que je voudrais voir s'accomplir au prix de mon sang. Si cette présomption est un tort, Sire, j'en suis coupable, et j'en suis bien cruellement puni...

J'avoue d'ailleurs que j'ai craint que, dans un moment de désespoir, Mme la Duchesse de Berry, bravant toutes les conséquences d'un éclat, ne parvînt jusqu'ici sous un déguisement quelconque.

(1) Le Roi avait déjà deux fois, et par Chateaubriand et par M. de Choulot, fait inutilement cette demande, d'où sa méchante humeur d'avoir à la renouveler à La Ferronnays.

Si le Roi l'ordonne, je retournerai près d'elle. Madame regrettera l'erreur qui lui a fait supposer que je pourrais, mieux qu'un autre, intercéder en sa faveur. J'aurais peut-être pu donner à Votre Majesté quelques explications encore; mais je n'en ai, aujourd'hui, ni la force, ni le courage. Si Votre Majesté me permettait de me représenter devant elle, peut-être parviendrais-je à obtenir de sa bonté d'être chargé, pour la Duchesse de Berry, de paroles moins désespérantes.

Mme la Dauphine qui, pendant toute cette explication, était restée dans l'embrasure de la fenêtre, s'approcha alors du Roi.

— Mon père, cette conversation vous a fatigué. Il est tard. Il fera nuit avant que vous soyez à Bulsturad. Vous pourriez peut-être autoriser M. de La Ferronnays à venir vous y retrouver.

Le Roi se leva et dit d'un ton un peu moins rude :

— Cette affaire m'a fortement agité. Depuis longtemps, tout ce qui m'arrive de la Duchesse de Berry me fait mal. Cependant, je veux bien encore vous revoir. Il est trop tard aujourd'hui pour continuer cette conversation. Venez dîner après-demain à Bulsturad, je vous donnerai mes derniers ordres.

Puis il se leva et se dirigea vers la porte. La Dauphine, qui le suivait, murmura à l'oreille de La Ferronnays : « Maintenant que l'orage a éclaté, le Roi se calmera, il sera bien mieux disposé après-demain. »

... En rentrant chez lui, le malheureux ambassadeur trouvait un billet du prince de Metternich, qui fixait au lendemain à sept heures l'audience de l'Empereur.

Mais qu'importait maintenant l'audience? la cause de la Duchesse de Berry semblait irrémédiablement perdue.

V

La Ferronnays en était à se désoler, dans sa triste chambre d'auberge, quand on lui annonça M. de Montbel, l'ancien ministre du Cabinet Polignac. — Il ne le connaissait que de vue, mais prisait très haut sa loyauté et son courage. Toute diplomatie eût été, avec lui, hors de saison. — La Ferronnays l'avait si bien compris qu'il tenait, deux heures après, pour son meilleur ami, celui que, deux heures avant, il ne connaissait pas. — Que de douleurs, que de craintes aussi, leur étaient communes!

La façon dont La Ferronnays venait d'être reçu avait causé

plus de chagrin que de surprise à son interlocuteur : « — Vous n'êtes ici que depuis peu d'heures, disait Montbel, et déjà vous pouvez juger du changement qui s'est fait dans le caractère du Roi. Il supporte, cependant, son malheur personnel avec une grande force d'âme et une religieuse résignation ; mais il n'entend plus rien dès qu'il s'agit de ses petits-enfans. Du reste, on peut encore s'étonner que son âge n'ait pas plus ébranlé ses facultés. L'exil, pour un autre, serait au moins le repos. Il ne l'est pas pour lui. Si vous pouviez lire les lettres que reçoit le Roi, voir les projets qu'on lui propose, et dont les auteurs évincés deviennent des ennemis, vous comprendriez que ce nouveau malheur l'ait écrasé. Ces sortes de crises sont heureusement d'autant plus courtes chez lui, qu'elles ont été plus vives. Soyez sûr, qu'après-demain, le Roi ne s'occupera qu'à détruire l'impression pénible qu'à dû vous laisser la scène d'aujourd'hui. »

La Ferronnays, se trouvant en si parfait accord sur toutes choses avec M. de Montbel, se risqua enfin à lui demander s'il serait prêt à venir avec lui en Italie, dans le cas où sa prochaine conversation avec le Roi rendrait possible un suprême effort auprès de la Duchesse de Berry.

Montbel n'hésita pas à promettre son concours, ne mettant pour condition à son départ immédiat que l'approbation du Roi Là-dessus ils se quittèrent et La Ferronnays se rendit chez l'Empereur.

François II en vint tout de suite au fait : « J'ai reçu, dit-il, la lettre que vous m'avez apportée ; ma réponse est écrite. Metternich vous la remettra. Je n'ai du reste rien à ajouter à ce que le prince vous a fait connaître. J'aime beaucoup la Duchesse de Berry ; mais, moi aussi, je suis chef de famille. Les volontés du Roi me semblent donc parfaitement justes. Tant que sa belle-fille ne se sera pas soumise, elle trouvera mes frontières fermées. On a encore, chez moi, des habitudes d'obéissance. Je serais fâché que la Duchesse de Berry se mît dans le cas d'en avoir la preuve. Et encore, ajouta l'Empereur, je mets une condition à l'entrée de la Duchesse dans mes États, c'est qu'elle s'y conduise de façon à ne pas gêner mon action politique.

« Je serai très heureux, ainsi que je le lui ai écrit, de la voir tranquille au milieu de sa famille, mais je ne veux pas ici de chef politique. »

Tout cela fut dit du ton d'un maître habitué à être obéi; après quoi l'Empereur congédia La Ferronnays avec quelques mots obligeans, mais en répétant, une fois encore, que tout dépendait du Roi, et du Roi seul.

Le duc de Blacas s'en vint le lendemain, comme il était convenu, chercher son beau-frère pour le conduire à Bulsturad et mit, pendant les quatre lieues qu'il y avait à franchir, le plus affectueux empressement à le rassurer sur les dispositions du Roi, et sur ses propres sentimens à l'égard de Mme la Duchesse de Berry.

C'était, disait Blacas, par ordre qu'il lui avait, avant le départ de la princesse pour la Vendée, donné des conseils qui contrariaient ses projets. Madame lui rendrait tôt ou tard justice. Il était prêt, quant à lui, à aider de tout son pouvoir une réconciliation qu'il désirait. L'horizon se désembrunissait ainsi peu à peu pour La Ferronnays quand la voiture s'arrêta.

Le château de Bulsturad se dressait là, au milieu d'une plaine immense, dépouillée, triste. La grande maison sans architecture, sans entrée, sans parc, sans même un jardin pour l'égayer, ressemblait bien plus à une ferme qu'à une demeure seigneuriale. Des grenadiers autrichiens montaient leur faction, comme devant une prison...

Dix minutes après, La Ferronnays était introduit chez le Roi, qui venait à lui le visage souriant.

— Avoue, dit-il, après l'avoir embrassé, et reprenant le tutoiement du bon vieux temps, — avoue que tu t'es chargé d'une bien sotte commission.

— Mais, qui pourrait être bien heureuse pour moi, si Votre Majesté consentait à montrer quelque indulgence.

— Eh bien ! comment le puis-je? Que veux-tu que je fasse? Je te le répète, elle me refuse la preuve de son mariage. Dans ces conditions, est-il possible qu'elle vienne à Prague?

C'est autant par égard pour elle, que par respect pour moi-même, et pour ses enfans, que je m'y refuse. Si elle est mariée, ce sera toujours une sottise, mais il y aura moyen d'expliquer tant bien que mal, à ses enfans, cette nouvelle position.

— La volonté du Roi est trop juste pour n'être pas comprise de tous les gens raisonnables, répondit La Ferronnays, qui sentait l'heure enfin venue de jouer sa dernière carte.

— Si Madame ne s'est pas encore rendue aux volontés du

Roi, c'est que ses conseils l'ont effrayée sur les conséquences que pourrait avoir la publicité donnée à son mariage. Votre Majesté ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura entre les mains l'acte original de ce mariage. Madame, je le crains, ne se dessaisira pas de cette pièce. Mais, peut-être existe-t-il un autre moyen, pour Votre Majesté, d'acquérir la certitude qu'elle veut avoir. Si un homme honoré de toute la confiance du Roi, comme M. de Montbel, par exemple, pouvait, sur sa parole d'honneur, garantir l'existence et la parfaite régularité de l'acte de mariage, Votre Majesté serait-elle satisfaite ?

— Oui, certainement, répondit vivement le Roi. Je ne demande qu'à être convaincu. Mais tu y perdras ta peine...

— Je répète à Votre Majesté que je ne sais rien, qu'aucune confidence ne m'a été faite, mais, après avoir vu, à Naples, Son Altesse Royale, logée par son frère dans un des palais royaux, il m'est presque impossible de douter de la réalité du mariage.

— Enfin, j'approuve ton idée, Montbel m'en avait parlé; puisqu'il consent à faire ce grand voyage, c'est lui qui sera porteur de ma lettre à la Duchesse.

Cette lettre ne sera ni dure ni sévère; seulement, comme je crains quelque coup de tête de ma belle-fille, je désire que ma lettre lui parvienne le plus tôt possible. Montbel m'a assuré qu'il pourrait partir demain.

— Je partirai moi aussi demain, dit La Ferronnays en baisant la main de Charles X.

— Allez, et réussissez, fit le vieux Roi, redevenu tout à fait paternel; mettez-moi en mesure de traiter ma fille avec autant d'indulgence et d'amitié que je le désire (1)...

La Ferronnays trouva, en revenant à Prague, M. de Montbel qui l'attendait; sa voiture était devant la porte. Il partait pour Vienne, où il avait à se munir de certains papiers utiles. Ces messieurs devaient se rejoindre en Toscane, où ils pensaient retrouver la Duchesse de Berry.

(1) A la date du 1er septembre 1833, Charles X écrivait à la Duchesse : « M. de La Ferronnays est arrivé ce matin et m'a remis celle que vous m'avez écrite de Naples du 14 août et, n'ayant rien à changer ni à ajouter à ce que je vous écrivais le 25 août, je m'empresse de faire partir le comte de Montbel, et je vous demande, avec la plus vive insistance, d'écouter avec une sérieuse attention tout ce qu'il vous dira en mon nom. Il y va de votre intérêt et de celui de vos enfans. Je désire vivement pouvoir vous donner bientôt des preuves de ma sincère affection, mais je ne puis, ni ne sais m'écarter en rien de la condition qui m'est indispensable. »

VI

Ainsi fut fait. La Ferronnays, arrivé à Florence vingt-quatre heures après M. de Montbel, courut à son hôtel.

Il était six heures du matin ; M. de Montbel le rejoignit presque aussitôt, dans le petit salon attenant à sa chambre à coucher.

— Nous avons fait un voyage inutile, je regrette de l'avoir entrepris, furent ses premières paroles. J'ai vu la Duchesse hier, une heure après mon arrivée. Je l'ai trouvée plus montée que jamais. Elle est décidée à ne céder en rien, à risquer toutes les conséquences d'un éclat, en arrivant à Prague, en dépit des mesures prises pour lui barrer la route.

Mes raisonnemens, mes explications ont été inutiles. Elle a fini par s'emporter contre ce qu'elle appelait la partialité de ma conduite. Je ne puis plus rien. Quant à vous, elle vous attend avec impatience. Elle se persuade que la lettre que vous lui apportez de l'Empereur, lui donnera la liberté de continuer son voyage. Cette lettre, si différente de ce qu'elle espère, va redoubler son irritation ; vous allez avoir une scène pénible. Il me paraît impossible que vous parveniez à lui faire entendre raison. »

Comme la Duchesse ne devait recevoir La Ferronnays qu'à onze heures, La Ferronnays se rendit chez le comte de Saint-Priest, en quittant M. de Montbel. Le comte de Saint-Priest était le conseil le plus autorisé de la Duchesse. L'accueil fut parfait, enveloppé, cependant, de toutes les réserves imaginables.

— Au fond, disait M. de Saint-Priest, la question demeure la même, si affectueuse que soit la lettre du Roi, apportée par Montbel. Elle ne change rien aux exigences premières, ni aux raisons, par conséquent, qu'a la Duchesse de les repousser.

Le seul fait, concluait-il, le seul fait de la délivrance de son acte de mariage suffirait à la déposséder de ses droits de mère, de princesse du sang et de régente. Elle se refuse et se refusera toujours à le livrer.

C'était aborder la question que La Ferronnays n'entendait traiter qu'avec la Duchesse elle-même. Il quitta donc M. de Saint-Priest sans la discuter, mais non, cependant, sans avoir obtenu de lui la promesse d'une complète neutralité.

A l'heure dite. il se présentait au « Poggio-Imperial, » où

logeait la Duchesse. Elle était seule dans son petit salon, avec le comte de Lucchesi qui se retira aussitôt.

La première phrase de Marie-Caroline fut un remerciement; la seconde fut pour demander la lettre de l'Empereur, qu'elle lut et relut avec une émotion croissante.

« Cette lettre, dit-elle enfin, est dictée par le Roi. On veut me pousser à bout. On veut pouvoir dire qu'il n'y a plus de Duchesse de Berry, qu'il n'y a plus qu'une étrangère. On veut que je m'attache au pilori. On me connaît mal, si on m'en croit capable. Puisqu'on veut la guerre, je l'accepte. Je ferai tout imprimer, tout publier. Je forcerai à reconnaître mes droits, à me rendre mes enfans. »

Sa parole était vibrante, son geste saccadé. La Ferronnays qui s'attendait à cette explosion ne disait rien.

— Ne trouvez-vous pas que j'ai raison? fit-elle enfin étonnée de ce silence.

— J'oserai tout vous dire, Madame, parce que les raisons que j'ai d'être absolument sincère me justifieront. Ce que Votre Altesse vient de me dire me fait craindre qu'elle soit mal informée, mal conseillée, ou mal inspirée. J'ai écouté Madame avec une grande attention, et je suis obligé de lui dire qu'elle se trompe sur les intentions du Roi, malheureusement aussi sur sa position personnelle.

Le Roi doute du mariage de Votre Altesse, parce que Votre Altesse se refuse à lui en donner la preuve. Il importe pourtant que la vérité, à cet égard, soit connue. On en a trop dit ou pas assez. La présence du comte Lucchesi auprès de Votre Altesse n'est plus explicable. Tant qu'il en sera ainsi, le Roi, ayant avec lui ses petits-enfans, ne peut admettre Madame dans l'intérieur de la famille. Le droit, la justice, la raison sont du côté de Sa Majesté.

La Duchesse dont l'agitation était extrême, s'écria :

— Mais, monsieur, je vous donne ma parole d'honneur que je suis mariée. L'acte de mon mariage, parfaitement en règle, existe. Il est déposé entre des mains sûres!...

— Je prie Votre Altesse de remarquer que c'est la première fois qu'elle daigne me parler ainsi. Une telle déclaration, faite avec cet accent de vérité, avant mon départ de Naples, m'eût suffi, j'ose le croire, pour remplir d'une façon entièrement satisfaisante la mission qu'il a plu à Votre Altesse de me confier.

Mais, que pouvais-je opposer aux doutes du Roi? Rien, Madame, car vous ne m'aviez rien dit. Ma conviction personnelle ne pouvait être d'aucun poids. J'ai été forcé de laisser le Roi dans la plénitude de son doute.

Ne croyez pas cependant, Madame, qu'il soit dans l'intérêt de Charles X de flétrir la veuve de son fils, la mère de son petit-fils; non, il ne se montre jaloux que de votre honneur de veuve, et de mère. Le Roi a pu désapprouver ce mariage fait à son insu, et a pu même s'en irriter, mais, aujourd'hui, il ne demande qu'à mettre sa conscience en repos et votre honneur à l'abri.

Tandis qu'il parlait, La Ferronnays voyait la princesse pâlir, rougir, pleurer, mais elle ne l'interrompait pas. Il put remplir son devoir jusqu'au bout.

— Que voulez-vous que je fasse? dit-elle enfin. Puis-je envoyer ce titre original qui, devant les tribunaux, serait ma condamnation (1)?

— Non, Madame, je suis le premier à dire à Votre Altesse qu'elle ne doit, en aucun cas, s'en dessaisir. Seule la conscience du Roi veut être rassurée. Il n'y a à sa demande aucun autre mobile. Si le Roi pouvait acquérir la certitude du mariage de Votre Altesse, sans qu'elle se dessaisît de l'acte original, sans même qu'elle en donnât une copie, Votre Altesse verrait-elle quelque danger pour elle, ou pour ses intérêts, à satisfaire le Roi?

— Quel moyen pouvez-vous donc imaginer, puisqu'on se refuse à croire à ma parole? dit-elle, cherchant à deviner la pensée de La Ferronnays.

— Le Roi ne croit pas à votre parole, Madame, parce que vous ne la lui avez pas donnée.

— Mais je vous répète que je suis mariée. L'acte est à Rome entre les mains du Pape.

— Eh bien! Madame, si un homme honoré de votre confiance et de celle du Roi, si M. de Montbel se rendait à Rome, vous refuseriez-vous à ce que le dépositaire de votre acte de mariage lui en donnât communication, ou du moins, lui en cer-

(1) Le ministre des Finances avait dans ses archives les titres de propriété de plusieurs forêts appartenant à la succession du Duc de Berry. La princesse comme tutrice de ses enfans réclamait ces titres que le gouvernement refusait de lui rendre sous prétexte qu'elle était remariée. — Voyez Thirria, p. 246.

tifiât l'existence? J'ai la certitude que la déclaration de M. de Montbel serait immédiatement suivie de l'envoi des passeports, que Votre Altesse désire si impatiemment.

La minute fut longue, entre la question et la réponse.

— Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous proposez, mais vous comprenez que je ne puis décider seule. Le consentement du comte Lucchesi est aussi nécessaire que le mien.

Le comte Lucchesi était dans le salon voisin avec MM. de Montbel et de Saint-Priest. La Ferronnays l'appela. Madame lui répéta ce que La Ferronnays venait de proposer. Lucchesi n'hésita pas à y donner sa pleine approbation.

Madame fit alors entrer Saint-Priest et Montbel. Tout le monde s'assit, et la Duchesse pria La Ferronnays de rendre compte de ce qui venait d'être convenu entre elle et lui.

— Et maintenant, monsieur, dit La Ferronnays, quand il eut achevé son exposé et s'adressant à M. de Montbel, maintenant monsieur, c'est à vous seul qui connaissez la pensée du Roi, à vous qui, pour ainsi dire, le représentez ici, qu'il appartient de juger et de déclarer si le moyen que je propose pourra satisfaire Sa Majesté, et faire ainsi cesser l'opposition qu'Elle met à l'arrivée de Madame, à Prague.

— J'en prends l'engagement formel, s'écria Montbel. Madame, que de reconnaissance nous vous devrons, et combien je serai heureux si je puis contribuer à un rapprochement que je désire de toute mon âme!...

M. de Montbel rédigea, séance tenante, la minute d'une lettre qui, signée de la princesse et du comte Lucchesi, l'accréditerait au Vatican.

Le lendemain, la Duchesse montrait à ses fidèles la lettre convenue. Sa signature et celle du comte Lucchesi y étaient certifiées authentiques par le grand-duc de Toscane et par son ministre Fossombroni.

M. de Montbel partait le soir même pour Rome.

Le Cardinal-vicaire, après avoir pris les ordres du Pape, s'empressait non seulement de lui donner une déclaration écrite du mariage de Mme la Duchesse de Berry avec le comte Lucchesi, mais encore lui montrait l'acte lui-même, parfaitement en règle.

Et maintenant, comme épilogue à ce trop long récit, voici la lettre, qu'à la date du 25 septembre, le roi Charles X écrivait à Mme la Duchesse de Berry :

« Ma chère petite,

« D'après ce que le comte de Montbel m'a mandé de Florence, et d'après vos ordres qu'il a été remplir à Rome, je n'hésite plus à instruire vos enfans de votre nouveau mariage, et je m'empresse, en même temps, de vous les conduire. En conséquence, ma belle-fille partira après-demain avec Louise. Et moi, je pars le 24 avec Bordeaux. C'est à Léoben que nous nous rendons, et c'est à cet endroit que nous aurons le plaisir de vous voir. Je fais partir M. de Milange pour vous instruire de cette résolution. Je pense que vous passez par le Tyrol, et, comme vous allez à petites journées, il vous rencontrera sûrement en route.

« Léoben est le lieu le plus convenable pour notre réunion. Vous nous y attendrez, si vous y arrivez avant nous; nous ferons de même, si nous vous y précédons.

« A nous revoir bientôt, ma chère petite, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

« Je vous prie de dire de ma part au comte Lucchesi que je serai fort aise d'avoir le plaisir de le voir (1). »

. . . . . .

... Mme de Boigne, qui a longuement vécu en Angleterre, s'est sans doute souvenue, quand elle s'est mise à écrire, et de Sheridan et de son *École de la médisance*. Elle avait fait provision de bons mots et de vilaines choses; il fallait qu'elle les employât... Ah! je comprends « les colères d'Alceste (2) » du vieux chancelier Pasquier devant le débridé de son amie. Ne les partagez-vous pas en prenant congé d'elle?

COSTA DE BEAUREGARD.

(1) Vicomte de Reiset, *Marie-Caroline Duchesse de Berry*, p. 3 et s.
(2) *Mémoires* de la comtesse de Boigne, t. IV, p. 345.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Hippolyte et Aricie*, de Rameau. — *Boris Godounow*, opéra en trois actes et sept tableaux, d'après Pouchkine, musique de Moussorgsky. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Snegourotchka* (*La fille de neige*), conte de printemps en quatre actes et un prologue, tiré d'Ostrovsky. Adaptation française de M. Pierre Lalo, d'après la traduction de Mme Halpérine; musique de M. Rimsky-Korsakoff.

Voltaire écrivait le 11 octobre 1735 : « A la longue, il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation, à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit. Trois ou quatre générations changent les oreilles d'une nation. Lully nous a donné le sens de l'ouïe, que nous n'avions pas, mais les Rameau le perfectionnent. Vous m'en direz des nouvelles dans cent cinquante ans d'ici. »

Les nouvelles « que j'apporte, » après cent cinquante ans, et même cent soixante-quinze (*Hippolyte et Aricie*, en réalité le premier opéra de Rameau, date de 1733), ces nouvelles ne sont ni tout à fait mauvaises, ni bonnes tout à fait : plutôt mêlées. La reconstitution, — je n'ose dire la résurrection, — d'*Hippolyte et Aricie* a causé des impressions de plus d'une sorte : de l'intérêt, de l'admiration même, de l'émotion parfois et très souvent de l'ennui.

Il y a deux façons de juger, comme toute musique de théâtre, la musique d'*Hippolyte et Aricie*. Premièrement, par rapport au drame. A cet égard, elle existe peu, seulement en de rares passages, et cela pour une raison très simple : c'est que le drame n'existe pas du tout. Dans ce livret, où le merveilleux abonde, et surabonde, la merveille la plus étonnante est encore le livret lui-même. On conçoit malaisément que personne ait jamais pu faire de la *Phèdre* de Racine une

aussi vaine, et vide, en même temps que pompeuse parodie, et changer en cette misère, en ce néant, cet infini de passion, de poésie et d'humanité. Pour y réussir, — et cela n'est pas moins singulier, — il fallut un vieil ecclésiastique, sexagénaire, et déjà l'auteur d'une *Imitation de Jésus-Christ, mise en cantiques sur des airs d'opéras et de vaudevilles*. L'abbé Pellegrin avait décidément le génie des « adaptations. » Aussi bien, il n'avait accepté de fournir un livret à Rameau que sur une caution de cinquante pistoles. Il est vrai qu'après avoir entendu la partition, il déchira le billet. Il eut raison deux fois : pour la musique, ce n'était pas assez, et c'était trop pour les paroles.

Hippolyte et Aricie est bien un de ces opéras où, comme disait entre autres choses, le « neveu de Rameau » parlant du répertoire de son oncle, « il y a des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perte d'haleine. » Tout cela forme, au lieu d'une tragédie, un spectacle allégorico-mythologique, héroïco-pastoral, à la fois magnifique et fade, somptueux et froid. Les personnages humains, ou qui devraient l'être, y cèdent la place et la parole aux dieux et aux déesses, aux nymphes et aux bergers. Un prologue allégorique est ici de style, et je dirais de rigueur, si l'on osait employer un terme aussi rude à propos de tendres scènes et de langoureux et languissans tableaux. Chacun d'eux est régulièrement troublé par l'orage classique, invariable signal de l'apparition et de l'allocution de quelque déité favorable ou terrible.

A propos de tout, et de rien, les intermèdes et les divertissemens, les ballets et les « entrées » suspendent l'action et, la plupart du temps, y suppléent. L'épisode musicalement le plus beau de l'ouvrage, le seul dont la beauté dure et se soutienne, l'Enfer, n'est tout de même qu'un épisode à côté du sujet. Et ce sujet, qui ne consistait que dans l'amour de Phèdre pour Hippolyte, se dérobe et s'évanouit. Plus de caractères, plus d'âmes. Presque autant que du titre, Phèdre est absente de l'œuvre. La figure d'Œnone perd ici toute sa funeste beauté. Aricie, Hippolyte, y prennent les pâles couleurs. Thésée enfin, qui ne manque, aux Enfers, ni de grandeur, ni de noblesse, opère bientôt après dans le monde des vivans une rentrée qui n'est pas loin d'être ridicule. Et puis, et surtout, d'un bout à l'autre de la pièce, les jeux, les ris et les amours remplacent l'amour, l'amour racinien, qui ne joue et ne rit guère. Qu'aurait dit Boileau, déjà peu tendre aux faiseurs d'opéras de son temps, s'il avait vu contrefaire de la sorte le chef-d'œuvre de son ami !

La musique, au moins celle d'alors, était incapable de le refaire.

La tragédie poétique manquant, il ne pouvait y avoir de tragédie musicale. Aussi n'y en a-t-il point. La scène capitale, ou qui devait l'être, entre Hippolyte et la reine, est expédiée en quelques notes comme en quelques mots, en trois ou quatre pages de récitatif insignifiant. Rien ne brille au sommet de la partition; au centre, rien ne bat. Ou plutôt, elle n'a ni centre ni sommet. Elle ne se compose guère que d'accessoires et d'alentours. C'est à peine si Phèdre par momens se révèle, quand il lui faudrait à tout moment se déchaîner. Je ne sais d'elle que deux éclats : l'un de colère, l'autre de douleur, et l'un et l'autre si courts! Le premier, au premier acte, interrompt la cérémonie de la profession d'Aricie, laquelle était sur le point de se consacrer à Diane. C'est un beau mouvement, un beau geste sonore, et qui donne le signal d'un chœur irrité, sillonné de vocalises ou de traits : oui de traits véritables, qui filent, qui sifflent, qui percent comme les flèches de la Déesse.

A la fin de cet acte encore, Phèdre, songeant à mourir, laisse tomber quelques notes graves, profondes et déjà mortelles. Mais son discours après le trépas d'Hippolyte a le plus de beauté. Elle parle peu ici, mais comme elle parle bien ! La scène est un dialogue par brèves et fortes répliques, coupé de silences eux-mêmes éloquens, entre la reine et le chœur. « *O disgrâce cruelle, Hippolyte n'est plus,* » chantent les vierges en larmes. Elles chantent à peine, et bientôt le second hémistiche suffit à leurs soupirs. C'est ici de la musique en raccourci, un extrait concentré de déclamation et d'harmonie. « *Quelle plainte en ces lieux m'appelle?* » interroge Phèdre qui s'avance, et sur les quatre notes, mélancoliques et montantes, d'un accord mineur, la phrase, lentement, s'avance avec elle. Elle se plaint, elle s'accuse, toujours en peu de mots, en peu de sons, mais choisis et pleinement efficaces. Derrière son récitatif, le chœur semble tendre çà et là comme un fond d'harmonie, à la fois solide et discret. La reine poursuit, dans un langage toujours juste d'accent et d'intonation, varié de rythme et de mesure, admirable surtout d'aisance et de liberté. Cela est beau, de la beauté la plus noble, la plus grave, et la plus brève aussi. Nul développement : plutôt une indication, une esquisse, et modelée à peine. Peu d'étendue, mais de la profondeur; un art enfin dont on se demande s'il en faut ou regretter l'économie et presque l'indigence, ou vanter la concision et la sobriété.

Le tableau des Enfers, nous l'avons déjà dit, est beaucoup plus « poussé. » C'est un acte extérieur, inutile même à la tragédie, mais un acte tragique, et complet. Thésée y fait assurément figure, — une

belle et noble figure, musicale et dramatique, — de héros. Ses débats avec Pluton sont d'un lyrisme oratoire, mais aussi mélodique et chantant, que de mâles harmonies soutiennent et renforcent encore. La mesure, changeante et souple, y suit et pour ainsi dire y épouse le contour sinueux du discours. La forme, verbale et vocale, est un peu nue et très pure. Mais elle s'enveloppe et s'enrichit dans le magnifique air avec chœur, où Pluton et sa cour appellent, contre l'audacieux qui les brave, et l'Averne et le Ténare, le Cocyte et le Phlégéthon. La quadruple invocation topographique, poussée, fouettée par un trait de violons circulaire, s'enroule et se déroule sur un rythme assez rare dans l'ouvrage. Il tourne, il tourbillonne, et, comme les fleuves invoqués, semble tracer autour de l'Enfer une ceinture de feu.

Avec autant d'énergie, autant de noblesse, Thésée reprend la parole. Et cette fois, sur ces mots d'abord : « *Dieux! que d'infortunés gémissent dans ces lieux!* » et puis, et surtout dans la pathétique invocation à Neptune, une note inattendue et furtive de sensibilité se mêle à l'éloquence du héros et, sans l'amollir, sans l'efféminer, la détend et nous attendrit. Mais déjà la force, presque la rudesse, reparaît. Le trio des Parques, — on devrait écrire des Parcs, au masculin, puisque Rameau les a faites hommes, — trio vocal et presque symphonique aussi, met la dernière touche, et non la moins vigoureuse, à ce tableau d'un éclat sobre et sombre, d'une âpre et dure majesté.

Rien n'est aussi beau, surtout rien ne l'est aussi longtemps dans le reste de l'ouvrage. Quelques traits néanmoins, de force ou de grâce, n'y sont pas sans beauté. L'insipidité, l'impertinence dramatique des innombrables divertissemens en compromet gravement la valeur musicale, mais n'arrive pas à la détruire tout à fait. Drue et gaillarde, purement française et gauloise, cette musique a de quoi se défendre et résister. Il y a là, disait encore le neveu de Rameau, « des airs de danse qui dureront éternellement. » Ce sera par leur franchise, leur gaieté robuste sans trivialité, leur précision élégante et spirituelle, quelquefois même, — oh! rarement (chœurs et ballets de la chasse), — par quelque chose qui ressemble à de la poésie, mais à cette poésie qu'un Allemand, à propos de musique aussi, a su définir : « Oui, » écrivait Henri Heine, parlant de l'opéra-comique, « cette dernière (la poésie) n'est pas absente; mais c'est une poésie sans le frisson de l'infini, sans charme mystérieux, sans amertume, sans ironie, sans *morbidezza*, je dirais presque une poésie jouissant d'une bonne santé. »

Rien de plus vrai. Ce charme mystérieux, ce frisson de l'infini, la

musique, très nationale, de notre Rameau, ne le possède et ne le communique guère. Elle a la santé, la raison, la sagesse, mais la sécheresse aussi, quand ce n'est pas la dureté. Dans les airs de ballet, dans les chansons de nymphes, de bergères ou de « matelotes, » on surprend des cadences qui tournent court, des angles aigus et des lignes qui trop souvent se brisent. La mélodie de Rameau en général a je ne sais quoi de brusque, et son harmonie quelque chose de rêche. Le rythme surtout, constamment pointé, nous irrite à la longue et nous blesse. Comme du marbre dans la musique de Gluck, il y a des cailloux dans celle de Rameau. Ou plutôt, un opéra de Rameau nous donne un peu l'impression d'une armature, ou d'une ossature sonore. Solides et fines à la fois, les attaches n'ont pas un défaut, les articulations pas une faiblesse. Mais il manque, sur le squelette, ce que Voltaire lui-même appelait très bien le *molle et amœnum*, le tissu de la chair, la pulpe savoureuse et fraîche, la fleur et le velouté de la vie.

Tout cela manquera, soyez-en sûrs, à l'opéra français jusqu'à l'apparition de Gluck. Soyez-en sûrs, quoi qu'on puisse prétendre aujourd'hui. Aujourd'hui, — à moins que ce ne soit hier, — on ne craint pas d'écrire ceci, qui sans doute représente assez bien la dernière mode, et la plus élégante, de penser et de sentir : « Des deux musiques (celle de Rameau et celle de Gluck), s'il en est une qui près de l'autre paraisse « vuide » et « faible, » et « plate, » c'est celle de Gluck, souvent sommaire, monotone et superficielle, pompeuse d'apparence, pauvre et creuse en réalité; s'il en est une qui soit riche, nourrie, pleine de substance et de force vive, c'est celle de Rameau... »

Le contraire, ou l'inverse, me paraît la vérité. Mais surtout si, de la musique pure, nous passons à la musique dramatique, alors et décidément, — j'en appelle aux auditeurs d'*Hippolyte et Aricie*, qui le furent d'*Orphée*, d'*Alceste* ou des *Iphigénies*, — alors Gluck va prendre et garder l'avantage. Si l'équivalent de notre tragédie littéraire, et de la plus belle, je veux dire celle de Racine, existe dans l'ordre musical, c'est Gluck, et non pas Rameau, qui nous l'a donné. Des fragmens d'un opéra de Rameau peuvent être et sont en effet admirables. Un opéra de Gluck est le premier, en date, qu'on puisse entendre avec admiration, tout entier.

Il n'en faut pas moins féliciter et remercier messieurs les directeurs de l'Opéra d'avoir « monté » *Hippolyte et Aricie*. Assurément, ce n'est pas leur faute si leur théâtre, peu favorable à la musique en général, l'est encore moins à celle-là qu'à toute autre. On pourrait leur reprocher, avec plus de raison, que les chœurs chantent faux ou

ne chantent point en mesure. Aussi bien, — ou plutôt aussi mal, — quelques solistes ont chanté comme les chœurs. M. Delmas, du moins, très noble, très généreux, très héroïque dans le rôle de Thésée, a chanté tout autrement.

Il a donc paru parmi nous, l'hôte farouche et superbe que depuis si longtemps appelaient nos vœux. Un livre opportun nous l'avait dernièrement annoncé (1). Mais ce n'était rien. Il fallait entendre le monstre lui-même. Avec quelle émotion ne l'avons-nous pas entendu! Pour le saluer et le définir, il suffirait de dire, ou de redire, ce que disait naguère l'introducteur éloquent et comme le prophète du roman russe, nous présentant un écrivain de même race et de même nature, Dostoïevsky : « Voici venir le Scythe, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes (2). » Oui, nos habitudes non seulement nationales, mais empruntées et reçues; non seulement les musiciens que nous sommes, mais ceux que l'Italie et l'Allemagne nous ont faits.

Élevée et comme nourrie par l'Italie au XVIIIe siècle, et même pendant un tiers environ du siècle suivant, la Russie, un beau jour, a fini par battre et renvoyer sa nourrice. Ensuite, avec la même énergie, elle a refusé de prendre une institutrice allemande. Du génie des Beethoven ou des Wagner, elle a bien voulu tout connaître, admirer tout, mais ne rien recevoir et ne rien imiter. Enfin, si les Russes sont de tous les peuples celui qui parle le mieux le français, ce n'est pas à la française qu'ils chantent.

Ainsi, l'on peut se demander, comme d'un messie nouveau, de ce génie musical russe qui vient à nous : « Qui racontera sa génération? » Elle est spontanée entre toutes. Cet idéal ne procède que de soi-même. « Où donc, interrogeait un poète de Russie parlant à ses compatriotes, où donc avez-vous pris ces chants? Sont-ils tombés du ciel? Sont-ils sortis de la forêt? » Oui, de la forêt et du ciel de là-bas, dont ils sont la voix et la lumière pure.

En tout, je veux dire en chacun des élémens qui le composent, *Boris Godounow* apparaît comme un chef-d'œuvre sans précédent et sans pareil. Rien de cette musique-là ne ressemble à rien d'aucune autre musique. Le germe d'abord, ou le principe essentiel, la mélodie, en est absolument original. *Boris Godounow* ne contient peut-être

(1) *Moussorgsky*, par M. Calvocoressi, dans la collection des *Maîtres de la musique*, Paris, Félix Alcan.

(2) M. le vicomte E.-M. de Vogüé.

pas un thème dont les notes se suivent dans un ordre banal; pas un qui ne trace une ligne nouvelle, qui ne semble, frappant un air encore vierge, en former pour notre oreille des sons encore inentendus. Longue ou brève, développée en morceau véritable ou raccourcie en quelques accens, la phrase de Moussorgsky porte toujours une marque singulière et comme un signe d'élection. Tantôt, c'est un mode antique ou populaire qui la colore; tantôt, un rythme irrégulier, changeant, l'anime et l'avive, lui donne un mouvement, une allure que nous ne soupçonnions pas. Les chœurs innombrables de la foule abondent en trouvailles de ce genre, en traits, en touches faites pour nous étonner et nous ravir. C'est un chef-d'œuvre de mélodie, avant d'en être un à d'autres égards, que la scène de la *nianìa* avec les enfans impériaux. Merveille encore, merveille de mélodie ou de mélopée, la complainte de l'innocent, qui tombe, qui coule note par note, larme par larme, sur la route neigeuse où s'éloigne, allant à sa perte, la fortune de la patrie. Que si, d'aventure, une « idée » musicale, dans *Boris*, a moins de caractère, comme la phrase dernière du duo d'amour, il s'y trouvera néanmoins quelque chose, un détail de rythme, de modulation, de cadence, pour défendre la mélodie et pour la sauver, pour lui rendre la beauté, la nouveauté et la vie.

Et cette mélodie, admirable quand elle chante, l'est également lorsqu'elle parle. Alors même, il est vrai qu'elle demeure chantante. Ce n'est pas la moindre originalité de *Boris*, que la très rare façon dont se fond, dans le discours dramatique et lyrique, le mot avec la note, le verbe avec le son. S'il faut en croire les Russes, il n'est pas de musique plus adéquate, plus consubstantielle à la parole, à leur parole, que celle de Moussorgsky. Nous les en croyons volontiers. Une telle puissance d'expression et de signification émane et rayonne de la musique de *Boris*, que nous autres, sans comprendre ce qu'elle dit, nous la suivons note par note, avec l'illusion de la suivre mot à mot, sans que jamais rien d'elle nous rebute ou nous échappe seulement. Entre la mélodie et le récitatif, Moussorgsky, mieux que tout autre, a su conclure une étroite et singulière alliance. En des scènes comme celle de la cellule (second tableau), comme le récit, pénétrant entre tous, de Pimène à Boris (tableau final), deux formes, deux forces de la musique s'unissent, d'une miraculeuse union. Tout en demeurant deux personnes distinctes, elles n'ont plus qu'une seule nature, une seule substance, un seul être, dont chacune a sa part et qu'elles possèdent, toutes deux, tout entier.

Sur l'association de l'orchestre et du chant, il y aurait aussi beau-

coup à dire, et beaucoup de bien. Opéra orchestral par le rôle et l'importance, par l'action et l'expression des instrumens, par l'intérêt, la variété, la force et quelquefois la finesse d'une instrumentation dont M. Rimsky-Korsakoff, après la mort de Moussorgsky, fut l'auteur, *Boris Godounow* est plus encore un opéra vocal et verbal. Pour cette raison d'abord, et pour cette autre ensuite, que la symphonie et le *leitmotiv* n'y ont à peu près aucune part, c'est, en un mot, tout le contraire de l'opéra wagnérien.

Que n'est-il point encore, cet étrange *Boris*, qui est tant de choses! Chef-d'œuvre de musique réaliste, où l'impression, la notion des moyens ou des signes, de l'art en un mot, disparaît; où nous entrons en contact immédiat, un peu brutal parfois, terrible même, atroce, avec la vérité. Chef-d'œuvre aussi de musique historique, malgré les dédains et les défis prodigués à ce genre soi-disant indigne de vivre, ou de ressusciter. Chef-d'œuvre enfin de musique dramatique, au sens du mot le plus noble et le plus pur, chef-d'œuvre d'une musique interprète et conductrice toute-puissante des événemens et des âmes, créatrice incomparable, au dehors, et surtout au dedans, d'action, de mouvement et de vie.

De quelle vie ils vivent tous, en ce drame que je ne vous ai pas même conté! L'argument en est simple. Boris, régent de l'Empire russe, a fait étrangler le petit Dimitri, l'héritier légitime. Il règne donc, étrangement sombre et farouche, ployant sous le double fardeau de sa puissance et de ses remords. Il y succombe enfin, et Grégoire, un jeune moine échappé de son couvent, un imposteur, lui succède, en se donnant pour Dimitri, le tsarevitch assassiné.

Je ne sais pas d'abord où parut jamais sur la scène lyrique une figure égale, pour la force et la violence, mais pour la tendresse aussi, pour la mélancolie grandiose et la torture intérieure, pour la noblesse jusque dans le crime, dans l'épouvante et la folie, à l'inoubliable figure du tsar meurtrier et mourant. Où donc aussi jamais, à l'autre pôle de l'art comme de la vérité, où donc a régné plus de calme, une paix plus profonde et plus sainte que dans la cellule du moine Pimène? Où donc a souri, gazouillé plus de joie innocente et délicieusement enfantine, qu'autour de la table où bavarde, joue et chante avec le petit tsarevitch et sa sœur, leur vieille et familière *niania!*

Il n'est pas jusqu'aux moindres personnages, ceux que toute autre musique eût laissés à l'état de figurans, que cette musique, extraordinaire avec simplicité, ne change en figures vivantes. Qui donc, après avoir entendu ce vieux renard de prince Chouïsky, naguère témoin

du crime de Boris, aujourd'hui de ses remords, qui donc oublierait jamais tout ce qu'il y a dans un récit, ou plutôt dans un rapport de l'équivoque personnage à son maître, d'hypocrisie et de bassesse, parfois même d'émotion sincère et d'horreur! Un simple messager murmure quelques mots à l'oreille du tsar; aussitôt, en moins de trois mesures, le désordre et la volubilité de son débit, l'incohérence et comme le détraquement de l'orchestre qui l'accompagne, tout cela, ou plutôt rien que cela confère au banal porteur de mauvaises nouvelles une tragique, une sinistre beauté. Parlerons-nous enfin de l'innocent? Celui-là ne fait que passer. Je me trompe: il demeure, et quand il demeure, seul, après que le sauvage cortège a disparu, la route au bord de laquelle il est assis pleurant, devient en réalité, comme on l'écrivait récemment avec éloquence, la route même de l'histoire (1).

Mais la foule surtout, voilà l'élément, voilà la force, que le musicien de *Boris* a portée à un paroxysme jusqu'alors inconnu. Il y arrive, très naturellement, par des moyens primitifs et dédaignés aujourd'hui. Plutôt que de la partager, cette foule, à la façon des maîtres de la polyphonie, il la rassemble et la masse, il la déchaîne et la précipite, toujours mobile et changeante, mais toujours compacte, et tout entière toujours. « C'est le sanglot de tout Moscou, » dit Pouchkine, au premier acte de son *Boris* à lui, dont est tiré le *Boris* de Moussorgsky. Sanglot de douleur ou de colère, de joie, d'enthousiasme et d'amour, il n'en est pas un dont le musicien ne nous communique la secousse et l'ébranlement; pas un transport, pas une crise de l'âme populaire, qu'il ne provoque et ne déchaîne. En vérité, cet homme fut digne d'être compté parmi les grands conducteurs d'hommes, parmi ceux dont parle l'Écriture, « qui travaillent sur les nations. »

Travailleur national et populaire, comme il les a aimés tous deux, son peuple et son pays! Nous parlions plus haut du réalisme de Moussorgsky. Mais, ne l'oublions pas, le réalisme russe, musical ou littéraire, loin d'être grossier et vil, de se fonder sur le mépris et la haine, est toujours à base de sympathie et d'amour. De quelle noble et pure atmosphère s'enveloppe le drame sombre, où ni le crime, ni la misère, ne dépouillent de je ne sais quel idéal supérieur ni les plus grands ni les plus petits! Musique plus que toute autre terrible, plus tendre également que toute autre, cette musique, infinie en violence, ne l'est pas moins en miséricorde. Elle a pitié des malheureux, elle a

(1) Mme Marie Olénine d'Aleim : *Le legs de Moussorgsky*, 1 vol. Paris, E. Rey, 1908.

pitié du coupable, et, livrant Boris au remords, à l'agonie, elle le fait excusable, intéressant et presque mystérieusement sacré.

Enfin, et nous terminons par là, ce grand musicien de drame et d'histoire, du peuple et de la patrie, est encore un grand musicien religieux. Un admirable sentiment liturgique anime tel ou tel épisode : une prière de la foule, une brève homélie de pèlerins. La cellule de Pimène, que les chants du monastère enveloppent d'un halo mystique, est l'un des plus pieux asiles où l'âme de la solitude, de la prière et de la méditation ait jamais soupiré. Le récit du moine, au dernier acte, baigne dans une lumière et dans une paix surnaturelle. Ainsi la dureté, la cruauté du drame s'atténue, et sur toutes les violences, toutes les horreurs de la terre, comme au-dessus des champs de bataille que Tolstoï a décrits, le ciel étend à l'infini sa douceur et sa pureté.

Chef-d'œuvre national, populaire et religieux, chef-d'œuvre simple, primitif même, et puissant, et nouveau par cette primitive simplicité, si nous en ramassons tous les traits, il nous faudra convenir que depuis longtemps un coup aussi retentissant n'avait été frappé à notre porte et que nous n'avions reçu de personne d'aussi hautes et salutaires leçons.

Que les serviteurs du maître, comme le maître lui-même, nous enseignent. Ce fut plaisir de les entendre, de les voir le servir tous, tous égaux, tous émules par la conscience et par le zèle, par le dévouement, ou la dévotion. Du premier au dernier, il semble que ni la voix, ni le talent ne leur manque. Pas un n'est insuffisant, peut-être parce que pas un n'est indifférent. Chacun fait de son mieux tout ce qu'il doit faire, et la plus noble tâche, comme la plus humble, est par eux accomplie avec amour. Ce qui « saute aux yeux » d'abord, après l'exacte magnificence des costumes authentiques, après le style des décors, éclatant, mais volontairement sommaire et libre, analogue à celui de la musique même, c'est « l'action » des chœurs, ou leur jeu. Ce qui saute, si j'ose dire, aux oreilles, c'est la pureté juvénile et la fraîche splendeur de leurs voix, la fermeté rythmique, la justesse musicale, autant que dramatique de leur chant.

Dirigé par M. Félix Blumenfeld, *kapellmeister* de l'Opéra impérial de Pétersbourg et musicien consommé, l'orchestre de notre Opéra ne pouvait, pour exécuter un ouvrage inconnu, trouver une direction plus intelligente, plus remarquable par la finesse autant que par l'énergie.

C'est un ténor délicieux, à la voix chaude, claire, et comme italo-

slave, que M. Smirnow (le faux Dimitri). M. Kastorsky chante, joue et vit avec une sérénité noble, impassible, le rôle du moine Pimène. Il n'est pas jusqu'au vieux Chouïsky, — je vous répète que pas un n'est médiocre, — dont M. Altchefsky ne trace une silhouette saisissante. Et les quatre rôles féminins, de moindre importance, furent tenus excellemment, surtout celui de la *Niania*. Enfin je ne sais trop que dire, ou plutôt j'aurais à dire trop du héros de ces inoubliables soirées, de M. Chaliapine. A-t-il une voix magnifique, un extraordinaire talent de tragédien et de chanteur? Peut-être, et même, entre nous, je le crois. On ajoute, plus brièvement, qu'il a quelque chose comme du génie. Et cela, j'en suis sûr.

Il me reste peu de place pour vous parler, ou vous reparler de *Snegourotchka*, déjà présentée naguère aux lecteurs de la *Revue*. En peu de mots, qu'en dirais-je? Toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose : une chose délicieuse, comme *Boris* en est une colossale.

Dans la Russie non plus de l'histoire, mais des contes et des rêves, il y avait une fois une belle et froide enfant. Elle se nommait Snegourotchka (la fille de neige). Son père était le bonhomme Hiver et sa mère la fée Printemps (en russe, la saison capricieuse est femme). Ses parens l'avaient élevée dans la solitude et dans la froidure, parce que l'Été jaloux s'était juré de la tuer en la faisant fondre sous le premier rayon de soleil et d'amour qui toucherait son front et son cœur. Mais un matin l'enfant souhaita de quitter sa retraite et d'aller vivre de la vie humaine. Elle avait entendu les chansons d'un berger, elle l'avait aperçu lui-même, le beau Lel, jouant avec des jeunes filles, et ces jeux, et cette voix avaient troublé son âme. Ne pouvant plus retenir leur fille, l'Hiver et le Printemps la confièrent à des paysans qui demeuraient aux portes de la ville.

Alors commença pour elle un étrange et mélancolique destin, fait de son désir et de son impuissance d'aimer. Elle souhaita vainement l'amour du berger mélodieux. C'est un autre qu'elle charma. Un jeune et riche marchand, Mizguir, trahit pour elle Koupawa, sa fiancée. Celle-ci, maudissant le parjure, s'en vient demander justice au vieux tsar bienveillant et doux, gardien des promesses d'amour. Et Mizguir pour sa défense, ne trouve que ces mots : « Ah! Tsar, si tu voyais Snegourotchka! » La voici, l'enfant de neige, et le vieillard, la voyant si belle, s'afflige qu'elle soit insensible. Aussitôt il décide de tenir et de présider le soir même, dans la forêt, une sorte de cour d'amour, une

joute de poésie et de chant, dont la jeune fille sera le prix. Le berger Lel est vainqueur. Mais c'est devant Koupawa qu'il s'incline. Auprès de Snegourotchka, méprisée à son tour, Mizguir redouble de tendre ardeur. Elle résiste, il la menace et, pour la sauver, il faut l'intervention des esprits de la forêt. De plus en plus inquiète et désireuse d'amour, l'enfant de neige ira trouver sa mère et lui demander le don divin, en dût-elle mourir.

Elle l'obtient, et, revoyant Mizguir, elle sait enfin l'aimer. Devant tous elle l'avoue, et bénit la douceur nouvelle du sentiment qui l'envahit. Mais l'aube se lève et, de son premier rayon, fond lentement le cœur et le corps de neige. Mizguir disparaît, et cette gracieuse aventure, où la logique le cède à la poésie, s'achève par un splendide cantique à la gloire du soleil et de l'été.

Il ne faut pas que le terrible drame écrase le conte charmant. Gardons-nous de sacrifier la *Fille de neige* à *Boris*, au sentiment grandiose et farouche le sentiment naïf, intime et familier. Ce fut une rare, une heureuse rencontre, que celle de la musique de M. Rimsky-Korsakoff avec la musique de Moussorgsky. Opposées presque en tout, sur quelques points cependant elles se rapprochent et même se touchent.

Deux figures, entre autres, se font le plus curieux vis-à-vis. Que État, pourrait-on dire, et quel État! Quel tsar que le formidable Boris! Et quel tsar que le vieil et débonnaire souverain des heureux Bérendès! La félicité de son règne évoque le souvenir de cet aphorisme de Renan : « L'intention de l'univers est généralement bienveillante. » La musique n'a presque pas d'autre intention dans les scènes exquises où vraiment « une immense bonté » tombe des lèvres mélodieuses du « petit père » à la barbe d'argent. Nous disons « presque pas » d'autre, car un grain d'innocente ironie se cache quelquefois en cette indulgente musique. De plaisantes sonneries de trompettes semblent se moquer, gentiment, de cette cour dépourvue d'étiquette et de cérémonie. Mais à tout moment, et par un savoureux contraste, le style se relève, et très haut. Si le vieux roi s'amuse à peindre de couleurs vives les pilastres de son rustique palais, il accomplit sa naïve besogne aux sons d'un hymne étrange, grandiose, que des rapsodes aveugles chantent à pleine voix. Si, du haut des balcons, deux hérauts convoquent le peuple de la ville, il y a peut-être dans leur appel un soupçon de raillerie encore, mais certainement il y passe un souffle épique, et qui remplit tout l'horizon, de grandeur et de majesté. Enfin je ne sais rien de plus touchant que la canti-

lène d'extase que murmure le tsar, incliné sur le front de sa visiteuse ingénue. Respect et regret pieux, hommage d'un empereur à cheveux blancs à une enfant aux blonds cheveux, salut de ce déclin à cette aurore, tout à fait attendrissante et bien près d'être sublime cette rencontre de l'extrême vieillesse avec l'exquise beauté.

Partout se mêle ainsi, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, la note familière à la note poétique, l'idéal supérieur à la proche réalité. Le parfum d'une telle musique lui vient de ce mélange. Un de ses parfums plutôt, car le grand artiste russe a fait sa gerbe avec plus d'une sorte de fleurs. Mais elles sont toutes de son pays. Et voilà comment, dissemblables à tant d'égards, incomparables pour l'esprit ou le sentiment, pour les formes ou le style, l'œuvre de M. Rimsky-Korsakoff et celle de Moussorgsky finissent néanmoins par se rejoindre et par trouver dans la communauté de leur nationalisme leur analogie et leur unité.

Par là toutes les deux, bien que nous étant amies, nous sont étrangères. *Snegourotchka* diffère tout autrement de nos opéras que *Boris Godounow*, mais en est à peine moins différente. Pour le faire voir, jusque dans le détail, le temps seul nous fait défaut aujourd'hui. Moussorgsky, nous le disions tout à l'heure, bouscule nos habitudes musicales. Il les brise avec violence et comme à coups de poing. Avec une grâce subtile et d'une main légère, M. Rimsky-Korsakoff les dénoue.

Quelques-uns, dont nous sommes, ont regretté que l'interprétation générale de *Snegourotchka*, par les artistes de l'Opéra-Comique, eût, avec trop d'emphase, de lenteur et de lourdeur, trop peu de naturel et de naïveté.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

LE POÈTE DE LA VIE FAMILIÈRE : FRANÇOIS COPPÉE

On ne pouvait faire autrement que de l'aimer; et la raison en est toute simple : c'est que nous le sentions si près de nous! Les grands inspirés, ceux que, d'un puissant coup d'aile, leur génie entraîne vers les sommets, nous éprouvons pour eux une admiration où il entre de l'étonnement avec un peu de crainte. Ils habitent à des hauteurs pour lesquelles nous ne sommes pas faits, ils ont connu des tourmens où notre poitrine trop faible se fût brisée et contemplé des splendeurs où notre regard se fût troublé. Ils sont d'une autre race et nous les devinons très différens. Celui-ci fut l'un de nous. Sa vie s'est déroulée dans le même cadre que la nôtre, à travers des circonstances, heureuses ou tristes, mais dont pas une ne fut extraordinaire. Il a eu sous les yeux les spectacles qui nous sont familiers; il en a dégagé une poésie : cela nous touche infiniment. C'est la preuve d'abord que, pour pénétrer dans le monde des émotions poétiques, il n'est pas indispensable d'être placé dans des conditions exceptionnelles et d'être pétri d'un limon surhumain. Une poésie réside dans les choses coutumières et se découvre à ceux qui savent se pencher sur elles avec sympathie. De cette poésie-là, qui est à notre mesure, rien ne nous dépasse et rien ne nous échappe; nous en comprenons toutes les nuances, nous la goûtons jusque dans son essence, nous en jouissons entièrement. Ce fut le mérite de Coppée de ne pas se guinder à des attitudes de commande, de ne pas se hausser aux thèmes consacrés, de ne pas prétendre au delà de l'horizon qui était le sien. Et ce fut son originalité.

La poésie lyrique du XIXe siècle, depuis cinquante ans qu'elle avait découvert la Nature, ne se lassait pas de s'enivrer d'elle : les campagnes et les montagnes, les fleuves et les océans étaient mis à contri-

bution; pas un poète qui ne dût puiser à ce répertoire d'images splendides. Coppée a passé dans notre ville toute son enfance, toute sa jeunesse, toutes les années où l'imagination prend son tour et ses teintes. La campagne pour lui, c'est la banlieue; et s'il n'avait, écolier vagabond, flâné dans le Luxembourg, il ignorerait que l'oiseau chante et que la fleur embaume. C'est un parisien. J'ai bien peur que ce mot n'éveille plus, à l'heure qu'il est, aucune idée précise. Le parisien d'aujourd'hui, pareil à Mme Benoiton, est toujours sorti. On le rencontre qui file sur toutes les grandes routes du globe. Quand, d'aventure, ses affaires ou ses plaisirs le ramènent dans Paris, comment aurait-il la sensation du chez soi dans cette ville énorme et américaine? Il nous faut un effort d'imagination pour nous représenter ce que pouvait être ce type suranné : un parisien du Paris d'avant M. Haussmann. La promenade lui tenait lieu de voyage, et son quartier lui était un univers. Il en savait par cœur toutes les rues; mais, suivant la saison de l'année et l'heure du jour, grouillantes de monde ou désertes, affairées ou oisives, elles lui paraissaient toujours nouvelles. Même alors et bien qu'elles n'eussent perdu ni la parure de leurs ombrages, ni le charme de leur ancienneté, elles n'étaient pas toutes fort jolies, les rues des quartiers populeux. Qu'importe? La beauté d'un paysage est faite des émotions que nous y projetons ou des souvenirs que nous lui redemandons. Le vallon de Milly est aride; mais Lamartine, qui y a laissé son cœur, le préfère aux enchantemens de l'Italie. Le petit parisien n'ignore pas la laideur de nos faubourgs;

> Mais c'est là que jadis, quand j'étais tout petit,
> Mon père me menait, enfant faible et malade,
> Par les couchans d'été faire une promenade...

Telles sont les images qu'il emmagasine, si différentes de celles qui jusqu'alors étaient réputées poétiques : ce sont celles qu'il retrouvera par la suite en lui tout imprégnées des émotions de sa sensibilité et prêtes à devenir des matériaux d'art.

De même, on sait l'antinomie qui, depuis le romantisme, sépare poètes et artistes de ce philistin : le bourgeois. Notre parisien vit dans un intérieur de petite bourgeoisie. Le père est employé dans un ministère. Une mère et trois sœurs font à l'enfant choyé une atmosphère de tendresse. On vit tout près les uns des autres. Point d'ambitions pour l'avenir : c'est déjà une assez grave question que celle du présent. Chaque jour ramène les mêmes occupations, les mêmes distractions, les mêmes soucis. Et il y a dans cette monotonie beaucoup

de douceur. — Telle avait été, à peu près, l'enfance d'un autre poète, lui aussi parisien et bourgeois. Mais autour de Musset, on était voltairien; lui-même était dandy et regardait au-dessus de lui vers les élégances, au lieu de s'incliner vers les petits. Cela marque tout de suite la différence.

Coppée a répété maintes fois qu'il avait été un médiocre écolier. Et il s'en faisait gloire, le misérable! notamment les jours où il présidait les distributions de prix. Il avait peu de goût pour ce qu'on enseignait alors au collège. Les Grecs et les Romains le laissaient froid : ce néo-hellénisme où la poésie venait de se retremper n'éveillait nul écho dans son âme. Il n'était pas attiré davantage par la philosophie, et pendant longtemps il ne montra aucune curiosité pour les « grands problèmes » : au reste, à aucune époque de sa vie, il ne devait être un écrivain penseur. Il laissait à d'autres les subtilités de la psychologie et les analyses délicates des états de conscience. Il n'avait pas promené son imagination à travers les lointains de l'histoire et ne se croyait pas capable d'en ressusciter les somptueux décors. Ainsi se trouvait limité son horizon.

Que pouvait-il donc mettre dans ses vers? Il y mit d'abord ses rêveries d'adolescent. Il avait lu les poètes modernes, parmi lesquels il préférait Sainte-Beuve pour sa veine de poésie intime, Leconte de Lisle pour la perfection de son art, Baudelaire pour sa troublante bizarrerie. Ses premiers vers sont d'un enfant nerveux et débile, mélancolique et tendre. Il a lui-même caractérisé dans un délicieux symbole cette inspiration de ses recueils de début : le *Reliquaire*, les *Poèmes divers*, les *Intimités*.

Afin de louer mieux vos charmes endormeurs,
Souvenirs que j'adore, hélas! et dont je meurs,
J'évoquerai dans une ineffable ballade,
Aux pieds du grand fauteuil d'une reine malade,
Un page de douze ans aux traits déjà pâlis
Qui dans les coussins bleus brodés de fleurs de lys
Soupirera des airs sur une mandoline,
Pour voir, pâle parmi la pâle mousseline,
La reine soulever son beau front douloureux
Et surtout pour sentir, trop précoce amoureux,
Dans ses lourds cheveux blonds où le hasard la laisse
Une fiévreuse main jouer avec mollesse.
Il se mourra du mal des enfans trop aimés...

C'est un enfant encore, trop aimé et surtout mal aimé, cet *Angelus* recueilli par un vieux prêtre et par son vieux bedeau, et qui meurt

entre leurs mains malhabiles. C'est un enfant, ce Zanetto, le petit chanteur florentin, que la belle courtisane, Silvia, refuse de prendre pour victime. Et nous pouvons ranger encore dans cette galerie d'enfans malades le héros de ce poème incohérent, *Olivier;* mais ce beau ténébreux, qu'on voit s'écarter avec horreur d'une jeune fille parce que telle phrase indifférente dite par elle le fait ressouvenir tantôt d'une comédienne et tantôt d'une duchesse qui eurent des bontés pour lui, m'a toujours fait l'effet d'être surtout un sot.

Coppée a été l'un des poètes les plus amoureux que nous ayons eus : c'est bien ce qui explique son succès auprès des femmes et des jeunes gens. Comme ceux qui aiment l'amour, il en a compris et exprimé des formes très différentes ; et je ne sais si on en a fait suffisamment la remarque. Les *Intimités* retracent les souvenirs d'une liaison où il semble bien que les amans n'aient mis que leur goût du plaisir. Le jeune homme attend sa maîtresse qui viendra ce soir, et, dans son attente frémissante, il savoure par avance les premiers baisers à travers la voilette. Une fois elle a manqué à sa promesse; et quand il la revoit, son bonheur de la retrouver est si grand qu'il oublie même de la gronder pour tant de chagrin qu'elle lui a fait. Elles sont si douces, après la possession, les minutes de fatigue délicieuse ! Et dans la rue, on marche encore enveloppé de l'atmosphère de la femme aimée... C'est l'aventure de garçonnière, médiocre et banale : le livre ne vaut que par cette odeur de baisers qui y traîne, par la langueur sensuelle qui s'en dégage.

Toutefois, ne prenez pas ce poète de vingt-cinq ans pour un grand libertin. Dans l'instant même où il revit par le souvenir les voluptés coupables, il déclare qu'au fond il est resté naïf; et nous le croyons sans peine. A-t-il rencontré une jeune fille et croisé son regard d'innocence? aussitôt il s'émeut, son imagination entre en campagne et lui présente un tableau familial. On ferait un joli ménage de jeunes époux. On écrirait un livre auprès du foyer paisible. On lèverait par instans les yeux pour la voir aller et venir, allumer la lampe et remplir la théière... Ce thème est un de ceux que Coppée a le plus souvent repris; et ce n'est pas du tout un thème romantique. Il aspire à l'amour dans le mariage, au bonheur bourgeois, le seul qui mérite d'être appelé le bonheur.

Une fois il espéra le conquérir. Ce fut le roman ou le drame de sa vie sentimentale. Le voici tel que je l'ai entendu conter aux lieux mêmes où il s'est déroulé, et tel qu'on le devine à travers les demi-aveux de l'*Exilée*. Le poète, déjà célèbre, se trouvait à Genève où il donnait avec

grand succès des « lectures » de ses œuvres. Au sortir d'une de ces séances, il revint, en proie à une étrange exaltation. Il avait remarqué au premier rang de son auditoire une jeune fille et tout de suite il l'avait reconnue. « C'est elle, disait-il. Je l'attends depuis si longtemps ! Je n'ai lu que pour elle. Ma vie lui appartient. » Il la dépeignit : on alla aux informations. C'était une étrangère, une Norvégienne; elle voyageait avec sa mère; elle était blonde, elle avait dix-sept ans; elle s'appelait Ouldine.

Enfant blonde aux doux yeux, ô rose de Norvège
Qu'un jour j'ai rencontrée aux bords du bleu Léman,
Cygne pur émigré de ton climat de neige,
Je t'ai vue et je t'aime ainsi qu'en un roman.

Il se fit présenter, rendit quelques visites, repartit. Mais il emportait l'image de ce sourire et le son de cette voix. L'absence tue un caprice, augmente une passion. Et c'était bien la passion qui s'était emparée du poète. Il avait beau se dire que cette sœur d'Ophélie était presque une enfant pour lui qui n'était plus un jeune homme, et qu'il la connaissait à peine, et qu'elle était sans doute fort différente de l'idéal qu'il s'en faisait. Mais c'était elle, ce n'était pas son propre rêve qu'il aimait en elle : il la voulait telle qu'elle était. Il la revit au printemps dans quelque station de la Côte d'Azur. Il s'énervait : des amis lui conseillèrent d'aller trouver la mère et de faire sa demande. Il y alla. Ce fut un désastre, un soudain et irrémédiable écroulement :

Rempli de joie et de courage,
A fonder mon nid je songeais,
Mais un furieux vent d'orage
Vient d'emporter tous mes projets.

Que s'était-il passé ? Une scène d'une horreur comique et qui noyait le roman dans le ridicule. Aux premiers mots s'était découvert un effroyable malentendu. La mère d'Ouldine, qui avait été belle en son temps et ne se résignait pas que ce temps fût passé, avait pris pour elle les assiduités du poète. En découvrant sa méprise, elle était entrée en fureur. Cris, injures : le pauvre amoureux fut ignominieusement chassé. Comme il passait le seuil pour la dernière fois, à ses pieds un bouquet de violettes tomba : c'était l'adieu d'Ouldine.

Je n'ai rien d'elle qu'une fleur.

Mais que signifiait-il, ce bouquet jeté? Pitié indifférente ou regret d'un amour partagé? Le poète n'en a jamais rien su :

Moi, j'ignore s'ils ont pleuré
Les charmans yeux de violette.

Les yeux charmans avaient gardé leur secret : l'inconnue était restée la mystérieuse. Longtemps la blessure saigna : des vers écrits bien plus tard attestent que le souvenir ne s'effaça jamais. Toutefois ce souvenir, pour douloureux qu'il fût, ne se mêlait pas d'amertume. Ni faute, ni trahison, rien de matériel, rien qui accusât l'humaine faiblesse. Le poète emportait, intact, son grand amour et il en allait faire de petites chansons. Aucun recueil, en effet, plus que l'*Exilée*, ne fait songer à l'*Intermezzo*. Il met dans notre poésie une note presque unique. L'ardeur voluptueuse des *Intimités* ne pouvait avoir une plus exacte contre-partie que ces soupirs de pure tendresse. Ainsi Coppée a su dire avec une égale intensité les deux amours.

Nous avons voulu parcourir d'abord entièrement ce joli coin de l'œuvre de Coppée, non le plus fréquenté aujourd'hui : les vers d'amour. Il nous faut maintenant revenir en arrière. On voyait dès les premiers recueils du poète s'annoncer une autre veine et se dessiner un autre filon. Le *Reliquaire*, à côté des élégies maniérées et des fantaisies baudelairiennes, contenait une pièce d'un genre tout différent : « Une sainte. » On y disait le dévouement de la grande sœur restée orpheline avec un petit frère, enfant débile, dont elle est la seule protection. Elle l'a soigné; elle l'a disputé à la mort qui devait quand même être la plus forte; et maintenant elle vieillit seule au monde. Dans les *Poèmes divers*, voici les aïeules, ces vieilles qu'on voit en juillet, dans les campagnes, le menton branlant, se chauffer au soleil, devenues indifférentes à toutes choses, car elles en ont tant vu de choses et de si tristes! Dans les *Intimités* se détache un tableau de banlieue : une grande rue où des boutiquiers prennent le frais sur le trottoir, tandis que leur fille joue aux grâces avec son prétendu. C'est cette autre sorte d'inspiration qui, peu à peu, va se développer au point de se substituer presque entièrement à l'autre. Par elle, Coppée se montrera tout à fait lui-même et révélera son véritable fond. Car ce qu'il avait mis dans ses premiers vers, ce n'était certes pas une personnalité d'emprunt, mais c'était un moment de sa sensibilité, moment délicieux — à condition d'être bref.

Coppée a compris l'urgence d'échapper à ces langueurs morbides de la prime jeunesse. Donc il va sortir de lui, prendre les sujets de ses vers dans les épisodes de vie dont il a été le témoin, dans les tableaux qui ont frappé ses yeux. Mais il n'a rien vu ce petit bourgeois

de Paris, que de médiocres existences bourgeoises, traversées de drames obscurs, et les seules images que sa mémoire lui suggère, ce sont des coins de Paris et de banlieue. Telle est donc l'étoffe dont il fera ses vers nouveaux. Et il se trouve que cette poésie à laquelle il est amené par une sorte de nécessité, est celle même qui depuis trente ans s'essayait à naître, et vers laquelle tendait le mouvement général de la littérature.

Le Sainte-Beuve des *Pensées d'août* avait conçu très nettement l'idée de cette poésie intime et familière. Il avait mis en scène son Mazère qui tenait « comme on dit, un cabinet d'affaires, » son Doudun qui soigne une vieille mère infirme, et son M. Jean, maître d'école, qui devait être tout uniment un Jocelyn, moins lyrique et moins romanesque que l'autre. Seulement, ce merveilleux prosateur était dépourvu, au degré que l'on sait, des ressources de l'expression poétique : en vers, il aboutissait immanquablement à la platitude et à l'ennui. Victor Hugo avait donné les *Pauvres gens;* mais c'est à juste titre que cette pièce figure dans la *Légende des Siècles :* orchestrée par la grande voix de la mer et symbolisant l'immense bonté du Peuple, elle est un fragment d'épopée. Il restait à trouver, pour des épisodes de la vie des simples, une manière moins grandiloquente. La poésie s'y acheminait, de si loin que ce fût, depuis que, vers le milieu du siècle, elle avait renoncé aux effusions lyriques pour y préférer des genres moins personnels. On peut trouver que les *Poèmes antiques* et la *Légende des Siècles* sont à une énorme distance des *Humbles;* mais la littérature commence toujours par aller chercher très loin ses modèles, avant de s'aviser qu'il y en a tout près de nous, et à portée de la main. C'est la nature des tropiques et ce sont les savanes américaines qu'on décrit avant de savoir peindre les campagnes de France. Le roman historique précède le roman d'observation et il le rend possible : Walter Scott est le maître de Balzac. Le drame historique cède peu à peu la place à la comédie de mœurs. De même ici la poésie impersonnelle et narrative avait débuté par évoquer les âges disparus : elle allait maintenant du récit à cadre antique passer au récit à sujet moderne. Enfin, pendant les dernières années du second Empire, le réalisme envahit tous les genres, et il est à la veille de devenir le naturalisme. On a cette superstition de la modernité dont les Goncourt avaient fait un dogme. On limite aux fortifications de Paris les frontières de la littérature. On donne au peuple droit de cité littéraire : Eugène Manuel fait représenter les *Ouvriers*, Zola rêve de Coupeau, et Daudet de ses Delobelle

et de ses Joyeuse. C'est dans cette ambiance littéraire, dans cette période aux limites forcément un peu incertaines, que Coppée donne les *Poèmes modernes*, la *Grève des Forgerons*, les *Humbles*, les *Contes en vers*. D'autres avaient pu s'essayer à ce genre avant lui; mais il est le premier à en avoir découvert toutes les ressources, et il se l'est approprié en le portant à sa perfection.

L'idée première de cette sorte de poésie est parfaitement juste. Il est vrai que notre littérature a été longtemps trop aristocratique : trop de grands seigneurs, trop de gens riches, trop d'écrivains et d'artistes. Pourquoi la souffrance des petites gens n'aurait-elle pas elle aussi le droit de s'exprimer? Mais on voit aussi bien quel est l'écueil. Ce n'est pas sans motif que la poésie, le théâtre, le roman nous ont de préférence entretenus des misères auxquelles sont en proie les privilégiés de ce monde. De grandes catastrophes, un décor somptueux nous garantissent contre la banalité, le terre à terre et la niaiserie. Mais allez donc prendre pour héroïne la nourrice dont l'enfant meurt au pays, pendant qu'elle allaite le nourrisson d'une parisienne, ou encore le petit épicier qui, tandis qu'il casse son sucre méthodiquement, songe aux ennuis de son triste ménage! Aussi est-il intéressant de voir par quelle réunion de mérites Coppée a su triompher des difficultés inhérentes au genre.

D'abord, ses modestes héros, il les aime. Il a ce don de sympathie qui a fait si cruellement défaut à nos romanciers naturalistes. Ceux-ci, — le seul Daudet excepté, — ne nous présentaient leurs personnages que pour nous en exhiber la laideur et nous en inspirer l'horreur. Lui au contraire il a vu de tout près ces petites gens; il a côtoyé leur existence, il l'a presque partagée; et tant d'épreuves que chaque jour ramène pour les déshérités ont éveillé la pitié dans son âme douce et bonne. Coppée a compris que le réalisme doit être à base de tendresse, — grande nouveauté en son temps! — ou plutôt il n'a pas eu besoin de le comprendre, et ç'a été moins une idée de son esprit qu'un instinct de son cœur. Ensuite, et par une conséquence naturelle, il a su donner à ses personnages une sorte de grandeur qui n'est ni factice, ni déclamatoire. Notez que ces humbles sont tous des résignés. Ils ne maudissent pas la destinée. Ils acceptent ce qui est. Ce fils, qui, pour rester auprès de sa mère, s'est confiné dans un petit emploi et qui, maintenant solitaire, achève de végéter comme un vieil enfant, ne songe même pas qu'il eût pu choisir un autre sort. Cette fiancée d'un marin disparu depuis des années et qui ne reviendra plus, n'imagine pas que la mort même de l'absent ait pu la libérer et qu'elle

ait à refaire sa vie. Cette femme, séparée d'un mari brutal, subit son étrange veuvage sans arrière-pensée. Ah! ceux-là ignorent le droit au bonheur. S'ils souffrent, leurs douleurs sont muettes. Par là ils nous font honte à nous autres que révolte un caprice non satisfait. Et ils nous suggèrent la vision de cette implacable destinée qui, depuis le temps des anciens, a bien pu changer de nom, mais qui n'a pas cessé de peser sur les pauvres hommes.

Ajoutez maintenant les mérites de l'exécution. L'habileté technique, grâce à laquelle le poète peut hasarder ce vers qui côtoie la prose sans y tomber sinon lorsque son ironie veut s'y amuser. — L'art du récit. Coppée possède essentiellement le tour d'esprit du conteur. Il a écrit des récits épiques qui ne valent ni par le souffle, ni par l'originalité de la pensée ou la puissance de l'évocation, mais qui se font lire parce qu'ils portent en eux la vertu propre à une narration bien conduite. Il a donné d'innombrables contes en prose parmi lesquels il en est d'émouvans, d'attendrissans et de gracieux. Chacune des pièces de Coppée est un raccourci de drame, où tous les traits essentiels sont réunis, où l'émotion va sans cesse en grandissant. Faut-il rappeler tant de morceaux populaires, depuis la *Grève des Forgerons* et la *Lettre d'un mobile breton* jusqu'à la *Marchande de journaux* et à l'*Enfant de la balle?* — Le pittoresque du décor. C'est le wagon puant qui emmène la nourrice, la boutique du petit épicier, le café-concert où le « fils » a trouvé une place de musicien, la maison du faubourg, près des champs, où se sont retirés les petits bourgeois. Pauvres décors! direz-vous. Mais il est une sorte de pittoresque qui vaut par la précision et la minutie du détail. Coppée y excelle.

Il en arrivera à poursuivre uniquement ces effets de pittoresque. Il composera de menus chefs-d'œuvre avec de simples croquis, des « études » de peintre. Plus de récit, plus de drame, mais une simple notation. Ici encore, on peut dire que Coppée reste fidèle à la poésie des humbles. Car les aspects qu'il choisit semblent les moins propres à tenter la verve du coloriste. On dirait qu'il a fait dessein de rechercher les spectacles réputés pour leur laideur. Ce sont, dans *Promenades et Intérieurs*, les cabarets de banlieue avec leurs buveurs attablés sous la treille, les couples de pioupious qui se promènent par les champs, la foule qui s'en retourne dans le noir après les dernières fusées du feu d'artifice, le bal en plein vent des quartiers lointains, les noces du samedi, ou encore le pêcheur à la ligne sur les bords de la Seine, le printemps au Jardin des Plantes, la tristesse du champ de foire désert. Mêmes esquisses dans le *Cahier rouge :* une rue de

village en juillet, un bourgeois en manches de chemise poussant la petite voiture où dorment deux bébés, le cheval de renfort dans un faubourg attendant qu'on l'attelle en flèche, les régates à Joinville, une gaieté de cimetière, le bateau-mouche, neuf heures dans la rue le soir, la noce montée sur les chevaux de bois, etc. Chacun de ces tableautins est achevé et vaut un tableau, comme un sonnet vaut un poème. La raison de cette réussite n'est pas mystérieuse : la même sympathie a permis au peintre de voir les choses, comme elle a conduit le poète à comprendre les gens.

C'est vrai, j'aime Paris d'une amitié malsaine.
J'ai partout le regret des vieux bords de la Seine;
Devant la vaste mer, devant les pics neigeux
Je rêve d'un faubourg plein d'enfance et de jeux,
D'un coteau tout pelé d'où ma Muse s'applique
A noter les tons fins d'un ciel mélancolique...

Car il a d'intimes souvenirs dans ce Paris des petits : il n'en a pas dans le Paris de luxe à l'usage des étrangers. Cette tendresse pour les coins familiers, ce soin amoureux à en reproduire l'exacte ressemblance, c'est aussi bien ce qui explique l'art des petits maîtres hollandais. Coppée est de la famille, et il mérite une estime de la même qualité.

Telle est sa place dans l'histoire de la poésie contemporaine. Si nous avons, dans ces quelques pages, passé sous silence une partie considérable de ses écrits : romans et nouvelles en prose, grands drames dans la manière romantique, pièces de circonstance, ce n'est pas que nous eussions été embarrassé d'y signaler de réelles beautés. A tout le moins, cette variété de production atteste chez l'auteur une rare souplesse de talent. Mais pour l'histoire littéraire un écrivain n'existe qu'autant qu'il a apporté une note nouvelle et qui, sans lui, aurait manqué. En même temps que Sully Prudhomme explorait la vie intérieure, François Coppée promenait sur les spectacles du Paris populaire et bourgeois son regard de badaud tour à tour amusé et ému. L'un et l'autre, ils ont ainsi réalisé une œuvre qui, après eux, ne sera plus à refaire : ils se sont conquis un domaine qui est bien à eux et ils en ont fait don à notre poésie.

René Doumic.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : Reprise de *Amoureuse*, comédie en trois actes, par M. Georges de Porto-Riche. — Variétés : *Le Roi*, pièce en trois actes et quatre tableaux, par MM. de Flers, Caillavet et Arène.

La comédie de M. de Porto-Riche, *Amoureuse*, est-elle une bonne ou une mauvaise pièce? On peut en discuter. Ce qu'on ne saurait contester, c'est qu'elle est une des œuvres les plus typiques du théâtre contemporain. Elle a fait date. C'est une de ces pièces-étalons dont on s'est servi pour la frappe de toute une monnaie. Nous nous amusions l'autre soir à noter au passage des tas de réminiscences : cela faisait une revue des comédies les plus fameuses de ces dernières années. Depuis *Amans* jusqu'à *l'Amour veille*, en passant par *l'Adversaire*, elles venaient tour à tour faire la révérence à cette comédie-gigogne. Celle-ci lui rendait hommage pour une situation qu'elle lui devait, et cette autre pour une réplique qu'elle lui avait empruntée. A ce titre, la Comédie-Française a été bien inspirée de s'adjoindre une œuvre considérable par l'influence qu'elle a exercée, et de la soumettre elle-même à une épreuve curieuse, sinon décisive.

L'intérêt de la représentation était donc, avant tout, un intérêt historique et rétrospectif. Quelles nouveautés sont sorties de cette pièce? A défaut d'autres, il en suffirait d'une, qui est une manière nouvelle de peindre l'amour au théâtre. Car cette Amoureuse en est une, bien certainement, mais d'une espèce qu'on ne nous avait pas encore montrée à la scène. Jusqu'alors on s'était efforcé de mettre dans l'amour, — et surtout quand c'est la femme qui aime, — toute sorte de sentimens : aspiration à un idéal vrai ou faux, rêverie romanesque, ennui, jalousie, vanité, coquetterie, que sais-je encore? Supprimez toute cette broderie sentimentale : que peut-il bien rester? Il ne reste

que l'ardeur des sens. C'est bien en quoi consiste l'amour de cette Amoureuse, et telle est l'ardeur qui dévore Germaine Fériaud. Elle a physiquement besoin de son mari. Les satisfactions qu'elle en obtient et qui lui semblent si pauvres! ne servent qu'à entretenir et aviver sa soif de jouissance. C'est une obsession. Elle ne pense qu'à ça. De là vient le désaccord qui va bouleverser ce ménage. Car lui, au contraire, le mari, n'a pas apporté au mariage sa jeunesse intacte. Étienne Fériaud a passé par des expériences où il a laissé pas mal de sa vigueur. Comme beaucoup d'autres, il a cherché dans la vie conjugale un repos, je dirais presque des invalides. Il est bien tombé! Les exigences insatiables d'une femme trop aimante ont bientôt fait de tuer en lui l'amour. Il ne reproche à cette femme ni des idées, ni un caractère qui lui déplaise : il ne lui reproche que ces ardeurs insoupçonnées. Il n'est entre eux pas question d'autre chose. Et voilà une nouveauté appréciable. Cette peinture de l'amour réduit aux suggestions de l'instinct s'est depuis lors installée sur notre théâtre. On a rompu avec la convention sentimentale et rejeté les vaines hypocrisies. Un homme et une femme qui s'aiment, ce ne sont plus que deux êtres de chair, de qui la chair s'est émue et qui ont envie l'un de l'autre. Jusqu'alors aussi c'était l'usage, du moins au théâtre, qu'une femme énamourée, et dût-il lui en coûter, fît quelque effort pour dissimuler sa frénésie. Il appartenait à l'homme de faire les avances; c'était à lui d'attaquer : il semblait que cela fût dans son rôle atavique et dans ses attributions de mâle. La mode a changé : ces dames se jettent à notre tête. Nouvelles encore les circonstances de la trahison et la qualité du pardon. Voici une femme qui adore son mari : elle le trompe par dépit ou par défi, à moins que ce ne soit sous quelque innommable poussée de l'instinct. Tant il est vrai que la chair est faible! Et ce mari, qui n'aime plus sa femme, qui vient d'être trompé par elle d'une façon odieuse et basse, ce mari pardonne en pleurnichant. Tant il est vrai que chez un homme fatigué la veulerie ne connaît pas de limites! A ces mœurs nouvelles il fallait un dialogue approprié. D'autres, je m'empresse de le reconnaître, ont poussé plus loin le mauvais goût ou l'indécence. Je ne crois pas qu'on ait dépassé en brutalité le dialogue d'*Amoureuse*.

Il était intéressant ensuite de savoir quel effet produirait cette reprise. Après tant d'imitations qu'on a faites de cette pièce, nous avons eu le temps de nous familiariser avec le genre qu'elle représente. Allait-elle donc nous paraître fade et insipide? Nullement. C'est plutôt le contraire qui s'est produit. La pièce a soulevé plus de résistances

peut-être qu'il y a quinze ans. Naguère on avait été frappé surtout de ce qu'elle apportait de hardi; cette fois on a été surtout choqué par ce qu'elle contient de pénible. Le phénomène est assez singulier pour valoir d'être noté. Certes, la raison en est d'abord au changement de milieu : le tableau ne s'est pas adapté au cadre de la Comédie-Française. Mais il y a d'autres causes et plus profondes. *Amoureuse* est une pièce d'analyse; c'en est le mérite le plus incontestable et personne n'est plus disposé que moi à le goûter : j'ai toujours pensé que le théâtre doit surtout servir à nous renseigner sur nous-mêmes et nous aider à pénétrer dans les profondeurs de notre conscience. Nul doute, au surplus, que le cas mis sous nos yeux par M. de Porto-Riche ne puisse se rencontrer dans la réalité et que l'analyse de l'auteur ne soit clairvoyante. La question est de savoir si l'analyse, en littérature et au théâtre, peut s'exercer légitimement sur n'importe quelle situation. N'y a-t-il pas telles situations où l'insistance ne saurait être que fâcheuse? Il y en a au moins une, et c'est la situation analysée dans *Amoureuse*. Dirai-je qu'on s'est ennuyé? Ce perpétuel retour sur des idées ou des images toujours les mêmes a paru d'une monotonie désespérante. J'ajoute que les conversations d'alcôve exigent impérieusement le tête-à-tête. Devant douze cents personnes, elles produisent un effet de gêne. Je ne saurais mieux caractériser l'impression sous laquelle nous a laissés cette œuvre, d'ailleurs remarquable et à laquelle on ne pourrait sans injustice refuser des qualités d'un ordre tout à fait rare.

Il importe de noter que la pièce a été médiocrement défendue. Mlle Lecomte avait accepté d'interpréter le rôle de Germaine Fériaud, l'amoureuse. La charmante artiste y a mis toute son intelligence, toute sa finesse, tout son art de composition. Elle ne pouvait pas faire que le rôle fût de son emploi. Elle a été obligée d'y forcer ses moyens. M. Grand, chargé du rôle du mari, était dans ses mauvais jours. Très peu sûr de sa mémoire, il a sans cesse faussé le mouvement. Son geste brusque, son articulation sans netteté, son jeu sans nuances ont à souhait desservi le personnage. M. Grand se fie trop à son impulsion : pour se maintenir à la très large place qu'on lui a faite d'emblée à la Comédie-Française, il aura besoin de se surveiller. M. Duflos a été quelconque dans le rôle, d'ailleurs peu avantageux, de Pascal.

L'énorme succès que vient de remporter *le Roi*, aux Variétés, appelle quelques réflexions. Car il ne s'explique pas uniquement par la

valeur scénique de la pièce. Que cette bouffonnerie énorme soit par elle-même divertissante, et que les ingénieux auteurs s'y soient avisés de plusieurs trouvailles fort amusantes, c'est l'évidence même. Il est non moins évident que la troupe des Variétés est excellente. Toutefois, ni les mésaventures de Bourdier deux fois malheureux en amour, ni les multiples incarnations du policier, ni la joyeuseté de M. Brasseur, ni la fantaisie de M. Max Dearly, ni la fine gouaillerie de M. Guy, ni la gaminerie de Mlle Lavallière, ni les coq-à-l'âne, ni l'acrobatie, ni les pitreries, ni enfin tout ce régal de farce qu'on nous sert ici avec prodigalité, n'auraient suffi à déchaîner un tel enthousiasme. Mais il y a dans cette pièce un autre élément, essentiel à vrai dire, et qui a décidé de l'accueil qu'elle a reçu. Et ceci intéresse la chronique des mœurs autant pour le moins que l'histoire du théâtre. *Le Roi* est une pièce à allusions politiques. C'est une satire du régime actuel. On nous donne à admirer les « maximes de gouvernement » de la troisième République. Nous reconnaissons les gens en place; nous nous réjouissons de les voir en si fâcheuse posture. Le député collectiviste est richissime et réclame pour lui le droit au capital. Le président du Conseil est un type de jouisseur. Le ministre du Commerce est celui qui ne se lave pas les mains. Ils sont tous épais, grossiers, et dépourvus de manières. Serviles devant le « Roi » et aplatis devant l'évêque, ils tiennent à leurs opinions comme à leur dernière savate. Régime de fantoches, aussi corrompu qu'aucun de ceux qui l'ont précédé, et qui n'a pas même l'excuse de l'élégance... Ce sont là de faciles railleries, qui ne font de mal à personne et dont les victimes ne songent guère à s'inquiéter. Mais telle est l'espèce d'innocente satire où se complaît le Français de tous les temps. Il est frondeur et docile. Quand il a bien médit de son gouvernement, il se sent de meilleure humeur pour le subir.

R. D.

REVUES ÉTRANGÈRES

ROUSSEAU EN ANGLETERRE

Voltaire, Montesquieu, and Rousseau in England,
par le professeur J. Churton Collins, 1 vol. in-8°. Londres, 1908 (1).

En même temps qu'il nous faisait connaître un admirable et navrant portrait peint de Rousseau, le professeur Churton Collins a essayé, comme je le disais il y a un mois, de reconstituer minutieusement l'histoire du séjour de Jean-Jacques en Angleterre; et j'ai dit aussi avec quelle sévérité implacable il a jugé toutes les paroles et tous les actes du malheureux « citoyen de Genève, » après s'être montré d'une indulgence extrême pour la conduite et le caractère de l'auteur de la *Henriade* et des *Lettres Anglaises*. Mais l'évidente partialité de son sentiment à l'égard de Rousseau n'empêche point cette seconde partie de son livre de nous offrir, à son tour, une précieuse série de renseignemens biographiques, tirés des sources anglaises du temps : encore que M. Collins n'ait pas eu la bonne fortune de découvrir, au sujet de l'aventure anglaise de Rousseau, des pièces inédites d'un intérêt comparable à celui des divers documens « voltairiens » que je signalais l'autre jour.

Tous ceux qui ont lu les *Confessions* se rappellent dans quelles circonstances, vraiment tragiques, Rousseau, malgré son peu de goût naturel pour les Anglais, s'est résigné à accepter la proposition de David Hume, qui l'invitait à venir demeurer en Angleterre. Chassé de France, puis de Suisse, par les gouvernemens de ces deux pays,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1908.

chassé de la terre prussienne de Neuchâtel par l'hostilité des habitans, qu'avaient soulevés contre lui les intrigues de Voltaire et de ses anciens amis les Encyclopédistes, Rousseau avait d'abord songé à accepter l'hospitalité du roi de Prusse : mais il se sentait trop fatigué et malade pour pouvoir supporter la contrainte mondaine qu'un séjour auprès de Frédéric n'aurait pu manquer de lui imposer; et ainsi, sur les instances répétées de Mme de Boufflers, il s'était enfin décidé à accueillir les offres de Hume, qui lui promettait de l'installer, en Angleterre, dans un coin parfaitement isolé et tranquille, où il aurait tout loisir de partager son temps entre ses chères promenades de botaniste et la rédaction de l'autobiographie qu'il avait résolu d'écrire, — pour défendre, au moins, sa mémoire contre les attaques calomnieuses de ses ennemis. Après un bref séjour à Paris, il s'est embarqué à Calais, le 12 janvier 1766, n'a voulu passer que quelques jours à Londres, et, faute de pouvoir trouver l'abri qu'il aurait souhaité dans le pays de Galles, a fini par se loger, avec sa compagne Thérèse et son chien, dans un village du comté de Derby, Wooton, où il a demeuré pendant plus d'un an, jusqu'au 1er mai 1767. Le 22 mai, il était de retour en France, pour ne plus en sortir durant les neuf années qui lui restaient à vivre.

M. Churton Collins n'a pas assez d'éloges pour la générosité délicate de David Hume à l'endroit de Rousseau; et la monstrueuse ingratitude de celui-ci envers son protecteur écossais est, même, l'un de ses principaux griefs contre lui. Mais l'éminent professeur de Manchester, qui affirme que le portrait de Rousseau par Wright de Derby « nous révèle un égoïste morbide et hystérique, et puis, ce qui est pire encore, un spécimen pitoyable de l'*acolaste* d'Aristote, » s'est bien gardé, tout d'abord, de reproduire, comme pendant à ce portrait, celui de David Hume. Je ne connais point, pour ma part, de figure plus caractéristique que celle du fameux historien et philosophe, ni moins propre à nous donner l'idée d'un « parfait *gentleman*, » modèle de bonté et de grandeur d'âme. Jamais physionomie humaine n'a plus certainement dénoncé l'égoïsme que ce lourd visage aux chairs pendantes, avec sa laideur plus « bovine » qu'humaine, et le regard, à la fois sensuel et sournois, de ses yeux immobiles. Qu'un tel homme se soit dévoué au service de Rousseau par pure charité, ceux-là seuls pourront le croire qui ne connaissent ni son portrait, ni la traduction et le commentaire fidèles que nous en donnent aussi bien ses propres lettres que le témoignage de ses contemporains.

Non pas, certes, que Rousseau ait eu raison de prêter, à ce soi-disant admirateur et ami, l'intention ténébreuse d'achever de le déshonorer, ou peut-être de le forcer à mourir de chagrin, dès le premier jour où il lui a proposé de venir en Angleterre ! Mais, de tous les faits rapportés par M. Collins, la conclusion se dégage que David Hume a surtout voulu exploiter à son profit l'honneur qu'allait lui valoir la protection accordée, par lui, à l'un des plus fameux entre les « philosophes, » et au plus populaire de tous auprès du public anglais. « Il est impossible d'exprimer ou d'imaginer l'enthousiasme universel à l'égard de Rousseau, — écrivait-il, de Paris, à la veille du départ pour Londres. — Et comme je passe pour l'avoir sous ma garde, tout le monde, mais surtout les grandes dames, ne cessent point de m'importuner pour que je les mette en rapports avec lui : Voltaire et tous les autres sont, désormais, entièrement éclipsés par lui. » Sans cesse, depuis le moment de l'arrivée des deux voyageurs en Angleterre, Hume nous apparaît occupé à organiser une bruyante « réclame » autour du malheureux qu'il a entrepris d'exhiber; et comme son « phénomène » ne se prête pas toujours volontiers à l'exhibition, très vite les paroles et les lettres du » montreur » commencent à trahir un désappointement déjà mêlé de colère.

Encore n'est-ce point tout : une autre déception échoit au protecteur de Rousseau, qui, bientôt, le poussera à appeler son protégé, dans une lettre, « le plus noir et le plus atroce vilain qui existe au monde, » — tandis que, le même jour, il enverra à Rousseau l'assurance de sa « tendre » affection pour lui. Lord Charlemont nous raconte que, peu de temps après la venue à Londres de Jean-Jacques et de Hume, ayant rencontré ce dernier dans une allée du Parc, il l'a félicité de pouvoir vivre avec un écrivain qui partageait ses idées et ses sentimens. « Eh ! mon cher ami, combien vous vous trompez ! s'est écrié l'historien écossais. Ce Rousseau n'est pas du tout ce que vous croyez : c'est un homme qui respecte la Bible, et qui, au fond, est presque un chrétien, ou ne vaut guère mieux ! » L'auteur de l'*Émile* venait de causer à Hume le même déboire qui, naguère, à Paris, plus que toutes les considérations de jalousie littéraire ou de rivalité mondaine, avait excité contre lui la rancune des Grimm et des Diderot : sous ce prétendu « philosophe » s'était, brusquement, découvert un « chrétien ! » De telle sorte que, dès le début de son entreprise, le compagnon de Jean-Jacques a eu l'impression d'être « volé ; » et lorsque plus tard, pour comble d'ennui, Rousseau l'accusera publiquement d'un acte de traîtrise dont, par aventure, il se trouvera

avoir été innocent, nous pouvons être certains, quoi que nous affirme ingénument M. Collins de sa magnanimité, qu'il ne poussera point l'abnégation « chrétienne » jusqu'à se dévouer, de nouveau, pour un personnage au sujet duquel il écrira encore, — dans une autre lettre, — qu'il a découvert en lui « un composé de caprice, d'affectation, de méchanceté, de vanité, et d'inquiétude, peut-être avec un tout petit élément de folie. » Parmi toutes les haines, trop réelles, que s'est attirées, tout au long de sa vie, le malheureux Rousseau, aucune, en vérité, n'a dû être plus ardente, ni plus tenace, ni plus effective, que celle du gros homme au visage de bœuf entre les mains duquel, bien imprudemment, il a remis son sort dans les premiers jours de l'année 1766.

Le public anglais, comme je l'ai dit déjà, n'avait pas attendu l'arrivée de Jean-Jacques pour s'intéresser à lui et pour l'admirer. Sa *Nouvelle Héloïse* avait été accueillie, à Londres, avec le même enthousiasme qu'à Paris; et innombrables avaient été, dans les journaux, les comparaisons entre ce roman et celui de Richardson, qui, de son propre aveu, lui avait servi de modèle. Sa *Lettre sur les Spectacles* lui avait attiré la sympathie du monde « puritain; » tandis que la nouvelle de ses persécutions, en France et en Suisse, avait profondément ému jusqu'aux classes les plus illettrées de la société. Son génie et ses malheurs, l'entourant, aux yeux de tous, d'un double prestige, n'avaient point tardé à lui faire pardonner le passage imprudent de son *Émile* où, naguère, il avait écrit : « Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation; mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète après eux. »

Aussi sa visite à Londres fut-elle un événement bien plus considérable que l'avait été, autrefois, celle de Voltaire. Le prince héritier et le duc d'York, tout de suite, demandèrent à Hume de le leur présenter; et il n'y eut pas une grande dame qui, comme précédemment celles de Paris, ne s'ingéniât à obtenir la permission d'être admise auprès du « philosophe. » Le Roi lui-même et la Reine exprimèrent si vivement le désir de le voir que l'acteur Garrick, d'accord avec Hume, après avoir donné un souper en son honneur, organisa, dans son théâtre, une représentation de gala, où il réserva pour lui une loge vis-à-vis de celle que devait occuper la famille royale, et où, par un singulier hommage à la victime de Voltaire, il lui promit de lui faire entendre une traduction de *Zaïre*. Le récit que nous offre M. Collins des inci-

dens de cette soirée mérite, au reste, d'être cité tout entier, ne serait-ce que pour fournir un exemple de l'animosité continue, et, quelque peu comique, du professeur anglais à l'égard de Jean-Jacques :

Lorsque le moment fut venu de se rendre au théâtre, Rousseau déclara qu'il avait changé d'avis, et resterait dans sa chambre. Car il expliqua qu'il n'y avait personne pour veiller sur son chien (Thérèse étant encore restée à Paris), et que la bête risquerait de s'enfuir, si, par hasard, on ouvrait la porte. « Alors, lui dit Hume, vous n'avez qu'à fermer la porte, et à mettre la clef dans votre poche ! » Et ainsi fut fait : mais, comme ils descendaient l'escalier, le chien, laissé seul, se mit à aboyer : sur quoi Rousseau remonta précipitamment les marches, en disant qu'il n'avait point le courage d'abandonner son compagnon dans une telle détresse. Hume eut beaucoup de peine à lui expliquer que, la famille royale s'attendant à le voir, et Mme Garrick ayant refusé la loge à d'autres personnes pour la lui réserver, ce serait trop absurde de les désappointer sans autre raison que le souci de la mauvaise humeur d'un chien. Il est même fort probable que la courtoisie envers M. et Mme Garrick aura eu plus de poids, pour décider l'excentrique personnage, que le désir de satisfaire la curiosité royale (1). En arrivant au théâtre, Rousseau trouva la salle encombrée d'une foule qui n'était venue là que pour l'apercevoir. Le hasard voulut qu'il entrât dans sa loge à l'instant même où le Roi et la Reine entraient dans la leur; et l'on put observer que, durant toute la représentation, l'auguste couple fit beaucoup plus d'attention à lui qu'aux acteurs... De cette scène, et de la sensation produite à Londres par Rousseau, un témoignage exact nous a été conservé dans une lettre de lady Sarah Bunbury à lady Suzanne O'Brien, datée du 5 février 1766 :

« En fait de nouvelles, on ne parle que de M. Rousseau ; mais tout ce que j'ai pu apprendre de lui, c'est qu'il porte une pelisse et un bonnet fourré, qu'il est allé au théâtre, et a absolument désiré être placé de manière à voir le Roi, — ce qui, comme le dit Mrs Greville, est une *pauvreté* indigne d'un philosophe. Sa manière de s'habiller me semble, aussi, bien sottement extravagante ; et s'il est vrai, comme le disent les journaux, qu'il a ri et pleuré sans comprendre un mot de la pièce, voilà qui, à mon humble avis, est également bien ridicule !... Il ne voit que peu de personnes ; et l'on dit qu'il va aller vivre dans une ferme du pays de Galles, où il ne verra rien que des montagnes et des chèvres sauvages, — *autre pauvreté !* »

A quoi M. Churton Collins ajoute, immédiatement, et en guise de conclusion, cette phrase, à peine moins surprenante que la lettre susdite de lady Bunbury : « La vanité est toujours méprisable, et souvent ridicule ; mais il était réservé à Rousseau de la rendre grotesque et dégoûtante. » Le professeur anglais se figure-t-il donc, ou-

(1) Ne dirait-on pas que M. Collins en est, à la fois, étonné et scandalisé ?

bliant ce qu'il vient de nous raconter lui-même, que c'est vraiment Rousseau qui a « désiré être placé de manière à voir le Roi? » Ou bien est-ce le goût du poète genevois pour « les montagnes et les chèvres sauvages, » ou peut-être sa pitié pour la « détresse » d'un chien qui se trouvait être son unique et dévoué ami, que M. Collins considère comme une manifestation « grotesque et dégoûtante » de sa « vanité? »

Cependant, Rousseau se résignait de moins en moins au rôle de « phénomène » que comportait, pour lui, le séjour à Londres; et force fut bien à Hume de tenir sa promesse, en tâchant à lui assurer un abri, dans un coin de campagne isolé et paisible. Du moins voulut-il que cette villégiature de son protégé eût un caractère assez misérable, et assez étrange, pour accentuer encore la réputation de sauvagerie excentrique qu'avaient, décidément, value à Rousseau son costume arménien et son refus de se laisser exhiber dans les salons à la mode : si bien qu'il entreprit, d'abord, d'installer l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, en compagnie de sa femme et de son chien, dans une sorte de hangar de la banlieue de Londres, attenant à la maison d'un jardinier. Puis, ce projet ayant échoué, Rousseau eut à demeurer chez un fermier de Chiswick, où il passa quinze jours des plus malheureux : car, à l'affreuse incommodité des deux petites chambres qu'il y occupait, se joignait encore l'ennui d'avoir sans cesse à être importuné par un flot de visiteurs, dont quelques-uns, en témoignage de leur admiration, le dépouillaient de ses lunettes, de ses mouchoirs, du maigre contenu de sa garde-robe. « Oh! ne manquez pas de m'amener le cher vieux Rousseau! écrivait à Hume une dame enthousiaste. Le bon vieillard s'assoira sous un chêne de mon parc, et y écoutera les chants des Druides! » Comme on l'a vu, le rêve du poète aurait été d'aller finir sa vie dans le pays de Galles, dont les montagnes et le climat, croyait-il, lui rappelleraient la Suisse; et grande avait été sa tentation de s'y rendre, pour essayer de louer un ancien monastère qu'on lui avait décrit : mais les objections de Hume le firent renoncer à ce lointain voyage. Enfin la généreuse invitation d'un gentilhomme campagnard, M. Davenport, lui procura vraiment une retraite qui réunissait toutes les conditions désirables de beauté pittoresque, de bien-être matériel, et de tranquillité; et c'est ainsi que, dès le début de mai 1766, le couple errant vint prendre possession, dans le village de Wooton, en Derby, d'une vaste et élégante maison appartenant à ce gentilhomme, mais où celui-ci ne résidait que de loin en loin.

Les premières semaines du séjour à Wooton furent, malheureusement, troublées par les angoisses que suscitèrent, à Rousseau, la conduite à son égard de son soi-disant protecteur et sa célèbre rupture avec celui-ci. Sur tout cela, les recherches de M. Collins ne lui ont point permis de nous rien apprendre qui pût compléter ou modifier ce que nous avaient raconté, déjà, les précédens biographes des deux « philosophes. » Tout au plus convient-il de noter que, avec toute sa déférence pour Hume et son animosité contre Rousseau, le professeur anglais est contraint de reconnaître que ce dernier, s'il a mal interprété les actes dont il se plaint, les a pourtant rapportés avec une exactitude absolue. C'est chose trop certaine, par exemple, que Hume, profitant de l'intention exprimée par Jean-Jacques de ne plus recevoir de lettres, a confisqué au passage, et probablement conservé, toutes les lettres qui arrivaient à l'adresse de son protégé; et, encore que Rousseau se soit trompé en accusant Hume d'avoir collaboré avec d'Alembert à la rédaction, injurieuse pour lui, d'une prétendue lettre de Frédéric de Prusse, — lettre que nous savons aujourd'hui, avoir été écrite par Horace Walpole, — c'est également chose certaine que Hume, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, a caché la vérité à l'homme qui s'était entièrement placé sous sa garde. Tous les passages de ses lettres cités par M. Collins témoignent d'un double jeu qui, peut-être, ne lui a été inspiré que par la crainte d'éveiller ou de renforcer les soupçons de Rousseau, mais dont le spectacle n'en reste pas moins assez déplaisant : si bien que nous ne pouvons nous défendre de ressentir un vrai soulagement, — et pareil à celui que doit avoir ressenti Rousseau lui-même, — lorsque, en octobre 1766, la publication par Hume de l'*Exposé succinct* de ses relations avec le solitaire de Wooton vient enfin transformer ces relations, hypocrites et gênées, en une inimitié franchement déclarée.

M. Collins approuve tout à fait la publication de ce pamphlet, dont il s'étonne que son auteur « l'ait ensuite regretté ; » et nous devinons que, tout en reprochant à l'*Exposé succinct* d'être « d'un ton un peu acrimonieux, » il n'y a pas jusqu'à cette « acrimonie » qui ne le ravisse, dans sa joie d'assister à l'exécution du méprisable « *acolaste* » genevois! Mais le fait est que nous serions tentés, nous aussi, d'approuver la publication d'un pamphlet qui, en même temps qu'il méritait à Hume les complimens de Voltaire, pour la façon dont y était traité « le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature, » paraît bien avoir délivré le susdit « coquin »

de la torture qu'avaient été longtemps, pour lui, ses hésitations et ses doutes au sujet des véritables sentimens de son « protecteur. » Désormais Rousseau, convaincu de la justesse de ses soupçons, semble s'être résigné, du moins pour quelque temps, à l'idée d'avoir au monde un ennemi de plus. Tout de suite, en tout cas, il s'est décidé à laisser sans réponse l'*Exposé succinct;* et quand un ami inconnu s'est chargé d'y répondre pour lui, c'est avec une sincérité évidente qu'il a affirmé n'avoir besoin d'aucun défenseur. « J'admire le courage de l'auteur de cette réponse, écrivait-il le 15 novembre 1766. Mais, au reste, l'on peut faire et dire en ma faveur tout ce qu'on voudra : quant à moi, je n'ai rien à dire à M. Hume, si ce n'est que je le trouve trop injurieux pour un homme de bien, et trop passionné pour un philosophe. » Sans compter que, au fond, il devait sûrement se trouver réconforté par tout ce que « faisaient et disaient en sa faveur » une foule de braves gens de tous les pays, indignés de « l'acrimonie » du réquisitoire dressé contre lui : soit que, à Paris, ils imprimassent des brochures à sa louange, comme le *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau*, ou qu'ils remplissent les journaux anglais de consolations ingénues et touchantes dans le genre du singulier poème que voici :

Sois ferme, Rousseau! En dépit de la malice d'un Voltaire et de la vanité jalouse d'un d'Alembert, et bien que la présomption t'assaille sous la forme de Walpole, et que la plus basse trahison se démène contre toi dans la personne de Hume, ne te laisse pas abattre! Ces spectres qui s'assemblent autour de toi, ces fantômes nocturnes n'ont pas le pouvoir de blesser... L'Angleterre saura serrer l'exilé sur son sein, et ton âme trouvera le repos dans la pure conscience de sa vertu! » (*Saint-James' s Chronicle*, 11 décembre 1766.)

Tous les documens s'accordent à nous le prouver : Rousseau, durant l'automne et l'hiver de 1766, a retrouvé un repos d'esprit et de cœur qu'il ne connaissait plus depuis des années, et qui, d'ailleurs, se révèle suffisamment à nous dans la merveilleuse jeunesse de la première partie des *Confessions*, écrite à Wooton Hall pendant ces quelques mois. Aussi bien la résidence était-elle charmante, à en juger par la description que nous en fait le critique anglais. « Entourée de bois et de rochers, la maison se dressait au sommet d'une colline qui dominait une lande sauvage et pittoresque, et d'où se découvrait un paysage presque illimité de montagnes, de prairies, et de vallons boisés. Un peu plus haut, se trouvait le village de Wooton, et, environ à un demi-kilomètre plus bas, le village d'El

laston : tous deux n'ayant guère rien d'attrayant, sauf pour les amoureux de la nature et de la solitude. Quelques fermes éparses, un petit hameau, et, çà et là, à de larges intervalles, une maison de campagne : tels étaient les seuls points de contact avec la société humaine. »

Mais le poète des *Confessions* ne se souciait nullement de rester « en contact avec la société humaine ; » et ce paysage satisfaisait excellemment sa passion « de nature et de solitude. » Le bien-être qu'il y goûtait lui rendait, de jour en jour, tout ensemble sa santé corporelle et sa bonne humeur. Sa misanthropie même s'atténuait, et M. Collins est obligé d'avouer que, « à mesure que le temps s'écoulait, on le voyait devenir plus sociable et plus accueillant. » Il s'était lié avec des propriétaires du voisinage, M. Bernard Granville, lady Kildare ; une amie de Hume, Mrs Delany, qui poursuivait Rousseau d'une haine féroce, s'épouvantait de constater « l'impression favorable produite, autour d'elle, » par l'habitant de Wooton Hall. Et surtout, celui-ci se livrait, délicieusement, à de longues « promenades solitaires » sur les sentiers et parmi les bois. « J'ai repris mes promenades, écrivait-il à Malesherbes : seulement, au lieu d'y rêver, j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin. » Ou bien, lorsque le mauvais temps l'empêchait de sortir, il s'amusait à revivre ses années d'enfance : commodément assis dans un ample fauteuil, au coin de son feu, il se créait l'illusion d'errer dans le jardin des Charmettes en écoutant les leçons ou les confidences de sa *bonne maman*. « Mon occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie : non ma vie extérieure, comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. » Parfois, il est vrai, ces calmes et fructueuses journées étaient traversées de petits orages, — provoqués, le plus souvent, par des tragi-comédies domestiques dont j'aurai à parler tout à l'heure : mais bientôt « l'orage se passait, et le philosophe, de nouveau, se plongeait dans une existence désœuvrée et contemplative, qui, sans cesse, avec le temps, lui plaisait davantage. »

Oui, il y a eu là, dans la vie de Rousseau, un dernier rayon de soleil, dont le reflet s'est, pour nous, conservé à jamais dans ses *Confessions*. A la veille d'une nouvelle crise mentale, dorénavant incurable, et résultant d'une longue série de souffrances physiques et de tourmens moraux, son génie a pu, un moment encore, s'imprégner de chaude et bienfaisante lumière. Et combien il nous plaît

d'apprendre que l'un des résultats les plus certains de ce passager retour à la santé a été de réveiller aussitôt, dans l'âme de Jean-Jacques, les penchans de tendresse et de compassion qui lui étaient naturels!

M. Churton Collins nous cite, en effet, le témoignage d'un écrivain anglais de la génération précédente, William Howitt, qui, aux environs de 1840, a pu interroger deux vieillards de Wooton, et recueillir d'eux les traditions du village concernant Rousseau. Tous deux, une paysanne octogénaire et son voisin, à peine moins âgé, se rappelaient parfaitement le couple bizarre qu'ils avaient souvent rencontré, dans leurs courses d'enfans, et dont souvent, ensuite, leurs parens leur avaient parlé. La vieille femme décrivait l'étranger, toujours silencieux, « vêtu d'une longue robe avec une ceinture, coiffé d'un bonnet de velours noir à franges dorées, s'occupant à dénicher de la mousse sur le mur du parc, ou bien explorant les rebords des sentiers, en quête de plantes curieuses; » et son compère rapportait à Howitt, de son côté, que cet étranger et sa femme « n'avaient point peur de se promener sur la lande, les nuits de clair de lune, aux heures où personne autre n'aurait osé troubler les rondes des fées. » On l'appelait « Ross Hall, » et Thérèse était connue sous les noms de « Madam Zell » ou de « miss Mainselle. » Mais, entre tous les souvenirs qu'avaient gardés ces villageois, aucun n'était aussi vif et aussi présent que celui de la « grande bonté de l'étranger pour les pauvres. » On se figurait même, dans le pays, le voyant à la fois aussi réservé et aussi charitable, « qu'il devait être un roi chassé de ses États. »

Hélas! la charmante idylle de Wooton était destinée à finir très vite, et très tristement. Le 30 avril, Rousseau écrivit à M. Davenport que le séjour de sa maison lui était, décidément, devenu impossible. « Il est facile de m'opprimer, ajoutait-il, mais difficile de me dégrader! » Le lendemain, Thérèse et lui quittaient Wooton Hall, pour se réfugier dans une petite ville du comté de Lincoln. Et lorsque M. Davenport, quelques jours après, leur dépêcha l'un de ses serviteurs avec ordre de les ramener à Wooton, où le philosophe lui avait manifesté le désir de rentrer, la malchance voulut que le messager arrivât trop tard, à l'instant même où les fugitifs, désespérant d'être rappelés, venaient de se mettre en route pour le port de Douvres.

Cette fuite de Rousseau est toujours restée assez mystérieuse; et tout porte à croire qu'elle a eu pour cause un véritable accès de délire, semblable à celui dont nous savons que le malheureux a été frappé à

Douvres, en apprenant que le vent s'opposait au départ immédiat de son bateau. Mais encore cette crise de folie doit-elle avoir été aggravée, sinon produite, par quelque nouveau chagrin atteignant Rousseau, pendant ce qu'il définissait lui-même, la veille encore, « une époque heureuse autant qu'honorable, et qui m'assure des jours désormais paisibles. » A ce sujet, M. Collins émet une hypothèse qui me paraît avoir bien des chances d'être vraie. Il suppose que le séjour de Rousseau à Wooton Hall lui a été rendu impossible par la faute de Thérèse, qui, dès le début, « a toujours été en mauvais termes avec le maître d'hôtel de M. Davenport et tous ses autres domestiques. » Je ne puis croire, en vérité, que la maîtresse de Rousseau, comme l'en accuse le critique anglais, ait assidûment travaillé à dégoûter son compagnon de Wooton et de l'Angleterre, afin de pouvoir quitter un pays où elle s'ennuyait: mais sans doute cette pauvre femme aura-t-elle, en toute manière, peut-être à son insu, irrité et scandalisé les domestiques de la maison, et ceux-ci, un jour, auront fait retomber sur Rousseau la mauvaise humeur qu'ils éprouvaient contre elle. Les lecteurs des *Confessions* n'ignorent pas combien l'ancien valet de chambre devenu « philosophe » s'est, toujours, montré sensible aux moindres marques d'irrespect ou de moquerie de la part des serviteurs, dans les diverses maisons où il était reçu : les procédés à son égard de la valetaille de Wooton Hall lui auront paru un excès de « dégradation » plus humiliant et plus douloureux que toutes les calomnies des Encyclopédistes; et, probablement, il aura suffi de ce misérable incident pour détruire, une fois de plus, l'heureux équilibre que six mois de solitude, de repos, et de travail lui avaient rendu.

M. Collins termine son récit par une comparaison rapide de « la façon dont Voltaire et Rousseau ont employé leur temps en Angleterre, ainsi que de l'impression que leur séjour dans ce pays a produite sur eux; » et je n'ai pas besoin de dire que, cette fois encore, le parallèle tourne, tout entier, à l'avantage de Voltaire. Celui-ci, pendant les deux années et demie qu'il a passées à Londres, n'a rien négligé pour s'instruire « des mœurs, des coutumes, de la politique, de la religion, de la science, et de la littérature anglaises; » il a « pénétré dans tous les cercles de la société, dans tous les *clubs* et cafés de Londres; » et puis, lorsqu'il est revenu en France, il y a emporté, pour toujours, « l'affection, l'admiration et le respect les plus hauts » envers la grande nation qui l'avait accueilli. Tout au contraire, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* a constamment témoigné, « pour l'asile de

sa proscription, une apathie et une indifférence absolues, et qui ne sauraient être mises, simplement, au compte de son âge. » Dans ses lettres comme dans tous ses écrits postérieurs, pas un mot ne donne à entendre qu'il se soit préoccupé de connaître la terre ni la race qu'il avait l'occasion d'observer, ni, non plus, qu'il ait songé à remercier les Anglais de l'honneur qu'ils lui ont fait en le recevant parmi eux : ingratitude d'autant plus révoltante, selon M. Collins, que la littérature et la pensée anglaises avaient grandement contribué aussi bien à former l'esprit de Rousseau qu'à lui inspirer les ouvrages qui lui valaient sa réputation.

Mais, à supposer que le professeur de Manchester ait raison sur ce point, comment peut-il avoir assez complètement perdu de vue les faits qu'il vient, lui-même, de nous rapporter pour reprocher à Rousseau une indifférence trop naturelle, à coup sûr, chez un malade, un pauvre homme aussi profondément usé et accablé que l'était celui-là? Sans compter que, si l'on en juge par son propre récit, cette indifférence et cette ingratitude sont loin d'avoir été « absolues » autant qu'il l'affirme : car il nous apprend, par exemple, que Rousseau, jusqu'à sa mort, a gardé dans sa chambre un portrait du roi George III, qui avait daigné lui faire remettre un petit secours ; et lorsque les villageois de Wooton nous décrivent leur hôte s'amusant à examiner des plantes, sur les bords des chemins, mais surtout lorsqu'ils nous le font voir occupé à soulager la détresse des indigens, il nous semble que c'est là, pour un étranger de l'âge et de la condition de Rousseau, une manière très suffisante de « s'intéresser » aux personnes et aux choses du pays qu'il habite. En tout cas, nous ne pensons pas que, — quelque ressemblance qu'il ait pu offrir avec « l'*acolaste* d'Aristote, » — Jean-Jacques ait jamais profité de l'accueil de M. Davenport pour révéler à la police des secrets arrachés, par lui, à ce bienfaiteur, comme nous savons désormais, grâce aux précieuses recherches de M. Collins, le parti qu'a tiré Voltaire des confidences de ses protecteurs Pope et Bolingbroke : et cela seul aurait déjà de quoi nous faire préférer l'attitude du malheureux « citoyen de Genève, » durant sa résidence en Angleterre, à celle du brillant philosophe parisien qui, jadis, venu à Londres pour se consoler d'une bastonnade, avait dû en repartir précipitamment, les poches garnies d'écus, pour éviter une nouvelle série de coups de bâton.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Ce qui caractérise le ministère actuel, c'est l'entêtement, par simple amour-propre d'inventeur ou d'auteur, dans des fantaisies dont ce qu'on peut dire de mieux est qu'elles laissent le pays indifférent, à moins qu'elles ne froissent ses sentimens ou ne menacent ses intérêts : fantaisie d'artiste chez M. Clemenceau que la translation des cendres de Zola du cimetière Montmartre au Panthéon ; fantaisie de politicien chez M. Barthou que le rachat de la Compagnie de l'Ouest. Le pays, pour lequel le gouvernement est censé travailler, n'a pris aucun intérêt à la première opération, et, bien qu'il sache encore incomplètement ce que lui coûtera la seconde, il en éprouve de l'inquiétude. N'importe, disent M. Clemenceau et M. Barthou : il faudra que le pays en passe par là, car nous l'avons décidé. Pour ce qui est de Zola, la chose est faite ; et quant au rachat de l'Ouest, elle est en train de se faire.

Après tant d'agitations, les cendres de Zola reposaient enfin tranquilles au cimetière Montmartre : pourquoi ne les y avoir pas laissées ? Tout le monde convient, le gouvernement le premier, que l'écrivain à lui tout seul n'aurait pas mérité les honneurs du Panthéon. Aussi n'est-ce pas l'écrivain que le gouvernement a voulu glorifier en Zola, mais le lutteur qui, un beau matin, s'est jeté à corps perdu à travers les méandres de l'affaire Dreyfus et y a apporté un nouvel aliment de colères. Nous avons jugé le fait au moment où il s'est produit ; Dieu nous garde d'y revenir aujourd'hui ! ce serait imiter le gouvernement dans l'acte même dont nous le blâmons. L'affaire Dreyfus est close : on vient de voir, en dépit de l'épreuve indiscrète à laquelle on l'a soumise, que rien désormais ne peut plus la rouvrir. C'était, certes, une imprudence en même temps qu'un défi, de la part du

gouvernement, de ne pas se conformer au précepte de la sagesse antique : *quieta non movere*, ne pas troubler ce qui est en repos. S'il y avait eu encore une étincelle de vie dans cette triste affaire, il l'aurait rallumée. Mais le pays en a assez ; il n'en veut plus. L'apaisement s'est fait, et peut-être, d'un côté comme de l'autre, s'est-on rendu compte, sans le dire, que, dans l'emportement de passions souvent généreuses, mais toujours aveugles, on avait dépassé la mesure au point de compromettre les intérêts vitaux du pays. Le devoir du gouvernement était de s'inspirer du sentiment général et de s'y conformer. Au lieu de cela, M. Clemenceau a voulu remporter une nouvelle et dernière victoire sur les adversaires qu'il a trouvés autrefois devant lui pendant la lutte épique. Il l'a donc remportée, mais, s'il la trouve brillante, il n'est pas difficile.

Les journaux ont raconté comment s'est faite la translation du cercueil de Zola d'un bout à l'autre de Paris. On a multiplié les précautions les plus minutieuses, d'abord pour écarter la foule au cimetière, ensuite pour la dépister en adoptant un parcours imprévu qu'on a franchi à fond de train, en barrant le chemin derrière soi. Il faut approuver ces mesures d'ordre, mais s'étonner qu'elles aient été nécessaires dans une cérémonie à laquelle on avait prétendu donner un caractère national. Au point d'arrivée, il y a eu quelque tapage et quelque tumulte. Néanmoins, la partie était gagnée pour le gouvernement : Zola a reposé sous la glorieuse coupole. Le lendemain, les grands corps de l'État se sont rendus au Panthéon, au milieu d'un énorme déploiement de forces militaires et policières : les manifestations hostiles, qui étaient nombreuses, ne pouvaient se produire que de loin. On sait par quel incident criminel et fou la cérémonie a été troublée. Un journaliste peu connu, moitié écrivain, moitié financier, moins heureux encore à ce second titre qu'au premier, a tiré contre le commandant Dreyfus deux coups de revolver, dont un a porté. Un pareil acte ne saurait être trop sévèrement qualifié. Par bonheur, la blessure a été légère et de part et d'autre, par une sorte de consentement tacite, on semble s'être mis d'accord pour ne pas en faire de bruit. Que serait-il arrivé autrefois si un exalté quelconque avait blessé M. Dreyfus ? Jusqu'où ne lui aurait-on pas cherché et trouvé des complices ? Quelle émotion se serait emparée du public tout entier ? Combien démesurée aurait été l'indignation des uns ? Combien embarrassées auraient été l'indulgence affectée ou les tentatives de justification des autres ? Nous n'avons eu rien de tout cela : le coup de pistolet de Gregori n'a pas réussi à remettre le feu

aux poudres. Quelquefois, lorsqu'un feu d'artifice a été tiré, que les dernières pièces sont éteintes et que la foule déjà s'écoule, une fusée retardataire interrompt le silence de la nuit sans qu'on se retourne pour la regarder, car on sait bien que le spectacle est fini. Il y a eu quelque chose de semblable au Panthéon, le 5 juin dernier.

Quelle différence avec les autres célébrations du même genre auxquelles il nous a été donné d'assister! Alors la France était vraiment présente au Panthéon. On n'a pas eu besoin d'y introduire en cachette le cercueil de Victor Hugo, ou celui de Sadi Carnot, ou celui de Marcelin Berthelot. Aucun de ceux qui l'ont vu n'a oublié le long et triomphant cortège qui a accompagné le poète de l'Arc de Triomphe à la place Sainte-Geneviève. C'est que Victor Hugo, s'il avait été un assez pauvre politique, qui s'était donné successivement et repris à toutes les opinions et à tous les partis, était sans conteste un puissant et sublime écrivain : il avait jeté sur les lettres françaises un éclat incomparable et tiré de notre langue des sonorités inconnues avant lui. La paix devait se faire et s'était faite autour de son cercueil. Sadi Carnot avait été, pendant toute sa carrière, consciencieux, scrupuleux; il avait présidé la République avec une dignité douce et grave; il s'était personnellement associé à toutes les mesures qui devaient servir les intérêts du pays et augmenter sa force internationale; enfin, il était mort comme un soldat sous les armes, frappé par le couteau d'un assassin, et l'horreur inspirée par une telle fin avait ajouté une note mélancolique à la sympathie qu'il inspirait : aussi la France et Paris ont-ils accompagné sa dépouille mortelle au Panthéon. Berthelot avait représenté la science française pendant un demi-siècle; il avait illustré et enrichi son pays, avec un désintéressement qui ne gardait pour lui que l'honneur de ses belles et fécondes découvertes; sa vie avait été laborieuse et austère : aussi la France et Paris entouraient-ils son cercueil au Panthéon avec recueillement, avec respect. En a-t-il été de même pour Zola? Nous ne nous donnerons pas la peine de développer un contraste qu'il est trop facile de faire : contentons-nous de dire que le gouvernement, en cherchant pour lui un succès de mauvais aloi, a blessé dans leurs sentimens un grand nombre de Français. On a souffert en voyant tout notre appareil militaire, les drapeaux de nos régimens, les épées de nos officiers s'incliner devant le cercueil d'un homme qui, assurément, n'a pas rehaussé le caractère de la France aux yeux de l'étranger. Mais à quoi bon insister? Il semble que, dans toute cette affaire, l'horizon du gouvernement ait été aussi borné que l'a été, dans toute son œuvre,

celui de Zola lui-même. Mais peut-être sera-t-il plus heureux qu'il ne le mérite : la cérémonie du 5 juin, qui a déjà rencontré tant d'indifférence, tombera bientôt dans l'oubli.

Nous souhaiterions qu'il en fût de même du rachat de la compagnie de l'Ouest dont la discussion se poursuit en ce moment même devant le Sénat. La grande majorité de l'assemblée y est contraire. Si elle était livrée à elle-même, le résultat ne ferait pas l'ombre d'un doute : le rachat serait repoussé. Mais, à côté de la question économique et financière, la seule ici qui devrait entrer en ligne de compte, il y a la question ministérielle, et cela change les conditions du problème. Le ministère a engagé son amour-propre à faire voter le rachat de l'Ouest, et il met une sorte de forfanterie à vaincre quand même les résistances qu'il rencontre. Le Sénat est donc placé dans une pénible alternative : on le condamne à voter une mesure qu'il désapprouve, ou à renverser un Cabinet qu'il aimerait mieux laisser vivre. Dans le secret de sa pensée, il en veut au gouvernement de lui imposer cette épreuve. Le rachat de l'Ouest n'est pas une de ces questions auxquelles il est naturel et légitime qu'un ministère attache son existence, mais bien une de ces questions de politique courante qu'il faut laisser aux Chambres la liberté de résoudre dans un sens ou dans l'autre, suivant leur conscience. Partir de là pour poser la question de confiance, c'est-à-dire pour exercer sur elles une pression d'autant plus désobligeante à leurs yeux qu'elles en voient moins l'intérêt, est une véritable atteinte à leur dignité. Si, en pareil cas, une Chambre se révolte, le gouvernement doit s'en prendre à lui et non pas à elle. Mais le Sénat se révoltera-t-il ?

On pourrait le croire après avoir entendu les discours de MM. Waddington, Viger et Denoix, qui ont combattu le projet avec beaucoup de chaleur et d'éloquence. M. Waddington est assurément un des hommes les plus laborieux et les plus sérieux du Sénat, en même temps qu'un des moins accessibles aux considérations étrangères à la question qu'il traite ; il est libéral et indépendant ; il vote avec le ministère quand il juge que le ministère a raison, mais ne lui est nullement inféodé ; il n'appartient à aucun bloc. MM. Viger et Denoix sont sensiblement plus à gauche ; en temps ordinaire, ils votent avec le gouvernement ; l'opposition énergique qu'ils ont faite au projet de rachat n'en a été que plus remarquée. M. Viger n'a pas hésité à dire que le projet de loi était une concession au collectivisme : n'étant pas collectiviste, il ne le votera pas. Quant à M. Denoix, dans un discours

vif, sensé, mordant, il s'est étonné qu'un gouvernement qui a tant de peine à lutter contre les sollicitations parlementaires, c'est-à-dire électorales, et qui, en réalité, finit toujours par leur céder, ne conserve pas entre elles et lui l'utile, le précieux, l'indispensable tampon des compagnies de chemins de fer. Cet instrument de protection paraît merveilleux à M. Denoix, qui s'oppose à ce qu'on le brise. On le regretterait le lendemain sans aucun doute, mais en vain : une fois brisé, aucune main ne serait capable de le restaurer. Les collectivistes le savent bien, et c'est pourquoi ils font tout au monde pour l'ébrécher, en attendant mieux.

Ce reproche d'avoir présenté le projet de loi pour complaire aux collectivistes devait être sensible au gouvernement. C'est le premier que M. le ministre des Travaux publics a essayé de repousser, mais il y a insuffisamment réussi. M. Barthou a beaucoup de talent. Le Sénat, qui ne l'avait pas encore entendu dans une discussion aussi importante, aussi longue, aussi complexe, a été frappé de la souplesse de sa parole, de la clarté de sa méthode, de la fertilité de ses ressources : on sentait pourtant dans l'assemblée une résistance intellectuelle qui, nous le croyons bien, s'est plutôt affermie qu'elle ne s'est atténuée, à mesure que l'orateur, habile et disert, développait ses argumens. M. Barthou ne pouvait développer que les argumens de sa thèse, et ils sont faibles. En ce qui concerne le reproche de complaisance à l'égard du collectivisme : — Eh quoi! a-t-il dit peut-on soupçonner M. Clemenceau de faire le jeu de M. Jaurès? — On a ri, mais on n'a pas été convaincu. Alors M. Barthou, s'appuyant de l'autorité d'un homme dont la compétence dans les questions de chemins de fer est incontestable, a lu une citation de M. Colson d'où il résulte que l'administration directe des chemins de fer par l'État n'est pas nécessairement œuvre collectiviste. Sans doute, et personne ne le nie. Lorsqu'on voit, en Allemagne par exemple, les chemins de fer administrés par l'État, il ne saurait venir à l'esprit de qui que ce soit d'accuser le gouvernement impérial d'avoir fait par là une concession au collectivisme. Il a fait, en réalité, une œuvre de forte concentration politique et nationaliste en vue de fortifier et d'assurer l'unité de l'Empire. Et puis, l'Allemagne est un pays quasi féodal, autoritaire et caporaliste, qui n'a aucune peine à résister aux suggestions parlementaires et électorales auxquelles le nôtre, au contraire, succombe déplorablement. Il ne s'agit pas de savoir si, dans d'autres pays, l'exploitation directe par l'État peut se produire sans inconvéniens, mais de pressentir les effets

qu'elle produirait en France. Tout le monde sait d'ailleurs, à ne pouvoir s'y méprendre, que le projet de rachat est né, chez nous, sous l'influence de M. Jaurès, aujourd'hui décrue, mais alors toute-puissante. C'est un legs d'un passé périmé : il n'en est que plus surprenant que le gouvernement s'y soit attaché jusqu'à la mort.

M. Barthou se fait la partie belle lorsqu'il rappelle qu'à l'origine, au moment de la création des chemins de fer, quelques hommes d'une intelligence très pratique se sont déclarés partisans de l'administration par l'État. Il cite certains noms qui, effectivement, peuvent faire impression; mais il était inévitable qu'à une date où on ne savait pas encore ce que seraient les chemins de fer, où on ignorait les conditions économiques qu'ils créeraient, où on ignorait encore davantage les conditions politiques vers lesquelles s'acheminait le pays, il se soit produit sur cette question des divergences entre les meilleurs esprits. Le gouvernement avait alors plus de défense qu'aujourd'hui, bien qu'il commençât déjà à être en butte aux maux qui ont fini par vicier sa constitution, et ont formé en lui ce que les médecins appellent une diathèse. Heureusement, lorsque ces grands problèmes ont été agités autrefois et qu'il a fallu prendre des décisions où l'avenir économique du pays était engagé un instinct heureux l'a emporté : les pouvoirs publics ont adopté la solution qui était déjà la plus conforme à nos mœurs et à nos besoins, et qui devait le devenir encore plus par la suite. Un publiciste dont l'autorité a été plus d'une fois invoquée dans ce débat, et qui, bien qu'Allemand, a pénétré plus profondément que beaucoup de Français dans les détails de notre organisation économique et financière, sur laquelle il a écrit des ouvrages devenus classiques, M. de Kaufmann a parlé avec admiration des résultats obtenus par l'administration des compagnies de chemins de fer : il n'a pas hésité à les déclarer supérieurs à ceux qu'a produits, en Allemagne, l'administration directe de l'État. Ce témoignage d'un étranger, observateur intelligent et impartial, a été apporté à la tribune par M. Prévet, dont nous aurons à parler dans un moment. Il était de nature à éclairer le Sénat sur les effets comparés des deux systèmes et à détruire l'impression qu'avait pu produire le discours de M. Barthou.

Au surplus, cet effet n'avait pas été bien profond. En écoutant M. Barthou, le Sénat attendait toujours une démonstration saisissante de l'avantage que devait offrir l'administration par l'État; mais la clarté même de l'orateur nuisait à sa thèse; elle en laissait transparaître la faiblesse, et la démonstration espérée n'arrivait jamais.

Il nous est impossible de suivre M. le ministre des Travaux publics dans les détails qu'il a donnés : leur caractère est trop spécial et trop technique pour convenir ici. Nous nous contenterons de dire qu'au point de vue financier, M. Barthou a répété à plusieurs reprises que l'opération qu'il proposait était une « opération blanche, » ce qui signifie que l'État n'y gagnerait et n'y perdrait rien ; il n'y aurait ni perte, ni bénéfice. Alors, pourquoi la faire, et qu'est-ce donc que cette grande réforme qui aboutit à zéro ? Le Sénat était étonné. Mais il n'a pas tardé à reconnaître, lorsque M. Prévet a succédé à M. Barthou à la tribune, que l'opération ne serait pas aussi insignifiante et inoffensive qu'on la lui avait présentée. En ce qui concerne la garantie d'intérêts, par exemple, la charge de l'État s'étendra à vingt ans de plus. Pour le reste, la situation restera la même ; l'État aura les mêmes obligations que la compagnie, ni plus, ni moins, et le contribuable devra y faire face ; c'est dans ce sens que l'opération sera « blanche. » Plus on retourne la question, plus on se demande pourquoi, pour quel intérêt, pour quel but le gouvernement l'a posée devant les Chambres, et moins on parvient à s'en rendre compte. De profit pour l'État, il n'y en a aucun ; des chances à courir, il y en a beaucoup, et plusieurs sont mauvaises ; n'est-il donc pas plus sage d'attendre la fin de la concession ? C'est précisément parce qu'on ne parvient pas à comprendre l'intérêt de l'État dans cette affaire qu'on est amené à en chercher un autre, car il faut bien que quelqu'un en ait un, et on ne trouve que celui des collectivistes.

M. le ministre des Travaux publics a affirmé, à la vérité, qu'il avait un autre motif de proposer le rachat, à savoir qu'au point où elle en est déjà et surtout à celui où elle ne manquera pas d'arriver dans quelque temps, la dette de la Compagnie envers l'État sera si élevée qu'elle ne pourra jamais être remboursée, et que le gage qui en répond sera insuffisant. C'est pour cela seulement, a dit M. Barthou, que je conclus au rachat, et non pas du tout pour complaire aux collectivistes. Mais ses assertions sont très contestables. En admettant qu'elles soient vraies, il reste à savoir ce qu'on fera après le rachat : c'est là-dessus que portera désormais le poids principal du débat. Il y a trois solutions : la concession à une nouvelle compagnie, l'établissement d'une compagnie fermière, l'administration directe par l'État. D'après M. Barthou, la première serait le retour à l'état de choses actuel, ou à un état analogue, ce qui n'est pas prouvé ; la seconde serait détestable, pour des motifs qu'il n'a pas donnés ; la troisième seule serait admissible à ses yeux, et, cette fois, il en a

donné le motif : c'est que l'État administrerait incontestablement mieux qu'une compagnie, qu'elle fût concessionnaire ou fermière. L'assertion a paru hardie : elle heurte si fortement le sentiment public qu'une protestation, accompagnée de rires, s'est élevée sur presque tous les bancs du Sénat. On ne croit pas à la bonne administration de l'État. On n'y croit pas pour quelques-unes des raisons que nous avons indiquées plus haut, et aussi parce que l'expérience qui en a été faite dans des ordres de faits très divers a montré que cette administration était pitoyable. On sait ce que valent les allumettes de l'État; on sait comment fonctionnent ses téléphones; les arsenaux de la marine, où se révèlent toutes les beautés de l'administration directe, sont le scandale des temps actuels. Pourquoi en serait-il autrement dans les chemins de fer? C'est, a dit M. Barthou, parce que l'épreuve en a été faite; il y a une compagnie des chemins de fer de l'État, et elle marche fort bien; qui oserait contester la compétence, le zèle, le dévouement, le désintéressement des ingénieurs qui la dirigent? M. Barthou s'est ému de tendresse en parlant de ces ingénieurs. Nous ne méconnaissons pas leur mérite; ils sont à coup sûr de très braves gens qui font de leur mieux; mais ils ne sont pas supérieurs aux ingénieurs des compagnies, et pourquoi le seraient-ils, puisqu'ils ont une même origine? C'est, au surplus, ce que M. Barthou a rappelé. Qu'il y ait donc égalité à ce point de vue spécial et restreint, nous le voulons bien; mais il est impossible d'accorder davantage, et, ici encore, ce que propose M. Barthou est une « opération blanche. » Elle le serait du moins pendant quelque temps, à supposer qu'on en essayât : bientôt les ingénieurs de l'État, chargés des services de tous les réseaux de France, participeraient à toutes les faiblesses de l'État lui-même. Quels que fussent leur bonne volonté et leur courage, leurs forces fléchiraient sous des assauts repétés; s'ils résistaient avec trop d'héroïsme, le gouvernement capitulerait pour eux.

C'est seulement dans la dernière partie de son discours qu'on a pu apercevoir le but réel que poursuit M. le ministre des Travaux publics. Il ne veut pas, au moins pour aujourd'hui, racheter toutes les lignes de chemins de fer; il sait bien que la Chambre des députés elle-même et à plus forte raison le Sénat ne le suivraient pas dans cette voie; mais il y a un chemin de fer de l'État, et il veut en étendre le domaine aussi largement que possible. Ce réseau est d'ailleurs mal composé : il a besoin d'être rectifié et complété. Que faut-il pour cela? Racheter l'Ouest et forcer l'Orléans à céder quelques-unes de

ses lignes. En ce qui concerne le rachat de l'Ouest, M. le ministre des Travaux publics a dit tout ce qu'il pouvait dire, et on a trouvé que c'était peu. En ce qui concerne l'Orléans, il a été plus explicite. On a déjà essayé de négocier avec cette compagnie, mais elle a eu, paraît-il, le mauvais goût de ne pas céder tout de suite ce qu'on lui demandait, et, comme la négociation menaçait d'être un peu longue, le gouvernement a pensé qu'il valait mieux l'abandonner ou plutôt la suspendre jusqu'au jour où, après avoir exécuté l'Ouest, on pourrait faire sentir à la compagnie d'Orléans que le même sort l'attendait si elle résistait davantage. Ce sont là des opérations qu'on faisait autrefois sur les grandes routes : on y abordait deux voyageurs, on mettait le premier à mal, puis on se retournait vers l'autre qu'on trouvait alors plus accommodant. C'est ce que M. le ministre des Travaux publics a expliqué, en termes très élégans, au Sénat, qui a paru en éprouver un peu de gêne. Il l'a laissé sous cette impression : peut-être aurait-il mieux fait de choisir pour son discours une autre péroraison. Celle-ci a admirablement préparé les voies au rapporteur de la Commission, M. Prévet, qui, dès ses premières paroles, a été applaudi vigoureusement par la majorité de l'assemblée.

Nous ne pouvons pas analyser son discours parce que, au moment où nous écrivons, il n'en a encore prononcé que la première partie. M. Prévet est un admirable *debater*, comme disent les Anglais. Il a l'éloquence vive, nette, pressante, allant droit au fait sans habileté apparente et sans circonlocutions accessoires. Il est moins correct que M. Barthou, mais il a une prise plus forte sur son auditoire. Peut-être le doit-il à la thèse qu'il défend, et qui est celle du Sénat lui-même, celle que l'assemblée ferait sûrement triompher, si elle osait risquer une crise ministérielle. Et qui sait si elle ne l'osera pas ? Et si elle l'ose, qui sait si le gouvernement ne se montrera pas conciliant ? A l'exception des amis de M. Combes, personne au Sénat ne souhaite la chute du ministère, et, pour peu qu'il s'y prête, il serait facile de trouver une transaction honorable pour tout le monde. S'y prêtera-t-il ? Il a été bien engagé par les paroles de M. Barthou, qui a paru vouloir couper les ponts derrière lui ; mais, dans une affaire où il y a tant d'ingénieurs intéressés, ne peut-on pas toujours rétablir les ponts qu'on a coupés? Quoiqu'elle ait duré déjà quatre longues séances, la discussion est loin d'être épuisée, et c'est à peine si, de part et d'autre, on a commencé de porter les coups décisifs. On n'a pas entendu encore M. le ministre des Finances ; on n'a pas entendu M. le président du Conseil ; on n'a pas entendu M. Rouvier qui, pris

à partie par M. Barthou, a lancé des interruptions pleines de promesses et qui semble bien devoir prendre, lui aussi, la parole. Quel sera le résultat de ces interventions diverses? On le saura bientôt, mais nous ne pourrons le dire que dans quinze jours.

Il ne faut ni exagérer, ni atténuer l'importance de la visite que le roi Édouard vient de faire à l'empereur Nicolas dans les eaux russes à Revel : il ne faut pas surtout en dénaturer le caractère, qui est certainement tout pacifique: C'est plutôt dans le sens de l'exagération que les journaux ont une tendance à parler de ces visites de chefs d'État, et on ne saurait s'en étonner de leur part. Les plus circonspects d'entre eux ajoutent une sorte de sonorité à tout ce dont ils parlent; ils montrent l'accumulation et le mouvement des foules; ils décrivent longuement tout ce qui se rattache à la personne des souverains; enfin, ils cherchent à deviner des secrets d'État, même lorsqu'il n'y en a pas, et que les manifestations dont ils rendent compte s'expliquent de la manière la plus simple par les relations connues qui existent entre les divers pays et leurs gouvernemens. Nous sommes convaincu que, sinon toujours car il faut faire la part des exceptions, au moins presque toujours, ces visites d'apparat ont pour objet, non pas tant de créer une situation nouvelle que de consacrer une situation préexistante : elles ne sont pas une préparation, mais un dénouement. Puisqu'elles sont passées dans les mœurs internationales, il aurait été difficile de comprendre pourquoi le roi d'Angleterre, qui en a fait à plusieurs autres souverains ou chefs d'État, n'en aurait pas fait une à l'empereur de Russie. Il y a quelque temps, cette visite aurait pu surprendre; les rapports des deux pays, bien que corrects dans la forme, n'étaient pas exempts de quelques divergences ou malentendus ; mais ce qui aurait étonné aujourd'hui, c'est que la visite n'eût pas lieu, ces divergences n'existant plus et ces malentendus étant dissipés. Le fait n'a rien de caché, il est public; on connaît les arrangemens qui ont été conclus en Asie entre Londres et Saint-Pétersbourg; on sait que les deux Cabinets sont en relations suivies au sujet des affaires des Balkans et qu'ils mettent une égale bonne volonté à s'entendre; on croit même qu'ils y ont réussi, et c'est sans doute à cela que le roi Édouard a fait allusion dans le toast qu'il a porté à l'empereur Nicolas, lorsque, parlant de la convention récemment signée entre les deux pays : « Je suis certain, a-t-il dit, qu'elle contribuera au règlement satisfaisant et à l'amiable de quelques questions importantes à l'avenir. » Dès lors, pourquoi les deux souverains

ne seraient-ils pas allés au-devant l'un de l'autre et ne se seraient-ils pas tendu la main ? Nous ne rappellerons pas que l'empereur de Russie est le neveu du roi d'Angleterre, car les questions de parenté n'ont pas ici grand'chose à voir. Sir Edward Grey, avec la parfaite loyauté qui caractérise toujours les communications faites par le gouvernement au parlement anglais, a déclaré : « Il est parfaitement exact que cette visite aura un effet politique, et qu'on désire qu'elle ait cet effet. Nous voulons, a-t-il ajouté, qu'elle ait un résultat utile pour les relations des deux pays. » Ce résultat ne peut être que de rendre ces relations plus confiantes et dès lors plus fécondes.

La visite récente que le Président de la République a faite au roi d'Angleterre et celle qu'il doit faire à son tour, au mois de juillet, à l'empereur de Russie, donnent à ces manifestations un caractère plus général. Il est bien évident qu'il y a entente entre les trois pays; mais ne le savait-on pas, et quelle révélation nouvelle ressort des visites qui ont été faites hier ou qui se feront demain? N'était-il pas tout naturel qu'à l'exemple de son prédécesseur M. Fallières allât à Londres? N'était-il pas plus naturel encore qu'il allât visiter l'empereur Nicolas, notre allié? Il n'y a aucune conséquence particulière à tirer de tout cela : on en aurait tiré, au contraire, de l'abstention de M. le Président de la République si elle s'était prolongée longtemps. Nous dirons d'ailleurs, à l'exemple de sir Edward Grey, qu'il est exact que ces visites doivent avoir un effet politique. Cet effet est avoué très hautement. En ce qui nous concerne, il consiste à resserrer notre entente cordiale avec l'Angleterre et à maintenir dans toute sa force notre alliance avec la Russie : rien de moins, rien de plus.

Il est bien vrai que, depuis quelques années, l'équilibre de l'Europe repose sur des bases plus larges; mais c'est là un fait rassurant. Nous ne médisons pas de la Triple alliance. Lorsqu'on dit, en Allemagne, qu'elle a eu pour but le maintien de la paix, nous n'avons rien à reprendre à cette allégation : l'événement l'a justifiée. Si la Triple alliance avait voulu la guerre, rien n'aurait pu l'empêcher de la faire, et si elle ne l'a pas faite, c'est évidemment parce qu'elle ne l'a pas voulue. La paix, cependant, pouvait être considérée comme précaire, lorsqu'il dépendait d'un seul groupement de puissances de la maintenir ou de la troubler; des circonstances récentes l'ont montré; c'est pourquoi les puissances qui ne faisaient pas partie de ce premier groupement ont cru qu'il serait sage et prudent de leur part d'en former un autre qui y ferait contrepoids. L'habileté suprême de Bismarck avait été d'entretenir entre elles des sujets de discorde,

la Tunisie entre la France et l'Italie, l'Égypte entre la France et l'Angleterre. Cette politique, qui lui a survécu quelque temps, tendait à rendre l'Allemagne maîtresse exclusive de la paix et de la guerre. Elle n'a pas abusé de cette situation, soit; mais elle pouvait le faire, et personne n'aime à abandonner son sort à la discrétion d'autrui. Voilà pourquoi nous nous sommes demandé un jour s'il ne valait pas mieux nous entendre avec nos voisins et liquider à la fois les affaires contentieuses qui étaient pendantes entre eux et nous: nous l'avons fait avec l'Angleterre, avec l'Italie, avec l'Espagne. Cette politique, qu'on a appelée politique des rapprochemens, a été la partie la plus saine, la plus conservatrice, la plus durable, de l'œuvre de M. Delcassé; elle lui a fait honneur; ses résultats nous ont aidés à traverser des momens difficiles. Les accords que nous avons faits alors sont venus s'ajouter à l'alliance russe pour compléter un faisceau de garanties dont la paix générale devait profiter. Si l'exemple a été suivi par l'Angleterre et par la Russie, c'est apparemment parce qu'il était bon. Nous avons fait ce qui dépendait de nous pour amener un rapprochement entre une puissance qui était notre alliée et une autre qui était notre amie; leur opposition, si elle avait persisté, aurait fini par nous mettre dans une situation fausse; mais leur intérêt encore plus que le nôtre leur conseillait de s'entendre, et elles n'avaient pas besoin de nos encouragemens pour le faire. Cette œuvre lente, méthodique et finalement couronnée de succès, qui a été poursuivie en dehors de la Triple alliance, avait-elle pour objet de l'affaiblir? Nullement. La Triple alliance reste aujourd'hui ce qu'elle était hier; elle continue de constituer une formidable accumulation de force politique et militaire. Mais les autres puissances se sont rapprochées, et qui donc pourrait leur en faire un grief? Les visites qu'elles échangent, dans la personne de leurs chefs politiques, ne sont que la manifestation de ces rapprochemens, si naturels, si légitimes de leur part, et qui sont destinés, non pas à modifier l'équilibre de l'Europe, mais à l'affermir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Pages.

La Prusse et la France au commencement de 1870, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 5

Aloyse Valérien, deuxième partie, par M. Édouard ROD 45

La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. — Épilogue de l'alliance savoyarde, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 84

Conspirateurs et gens de police. — L'Aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu (1802), deuxième partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY 101

La Crise balkanique. — Chemins de fer et réformes, avec une carte, par M. René PINON 149

M. Asquith, le nouveau chef du cabinet anglais, par M. Augustin FILON. 177

La Protection morale et légale de l'enfant en France et a l'étranger, par M. G. BONET-MAURY 200

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Mai.

Patrice, fragmens de roman, par Ernest RENAN 241

Le Plébiscite, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 285

Aloyse Valérien, troisième partie, par M. Édouard ROD 322

La question du « Congo belge, » par M. le baron Jehan DE WITTE 363

Les Salons de 1908 et la renaissance de l'estampe, par M. Robert DE LA SIZERANNE 395

Pages.
Poésies, par SULLY PRUDHOMME. 411
Rois en exil. — Les Bourbons émigrés (1789-1814), par M. Louis MADELIN. 421
Revue littéraire. — Émile Gebhart, par M. René DOUMIC. 444
Revue dramatique. — *Simone*, a la Comédie-Française. 454
Revues étrangères. — Voltaire et Rousseau en Angleterre. 458
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Juin.

La politique extérieure après le plébiscite, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 481
Conspirateurs et gens de police. — L'aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu (1802), troisième partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 518
Aloyse Valérien, dernière partie, par M. Édouard ROD. 563
Paysages de Grèce. — II. Une visite a Iphigénie. — L'Acro-Corinthe. — Au pays de Schliemann. — Le 18 aout 1806. — Le palais des despotes, par M. Louis BERTRAND. 609
La médecine, les médecins et les facultés de médecine, par M. Charles RICHET. 641
L'Évolution de l'éducation au Japon. — II. Les Tendances socialistes et réactionnaires, par M. le comte VAY DE VAYA et DE LUSKOD. . . . 676
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Juin.

La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 721
Ciel rouge, première partie, par Claude FERVAL. 753
Madame, mère du Régent. — IV. Mort de Charles-Louis. — Liselotte, le Roi et Madame de Maintenon. — Les grands chagrins, par Arvède BARINE. 791
Silhouette universitaire. — Octave Gréard, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 831
Le mariage secret de madame la Duchesse de Berry, a propos d'une publication récente, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française 869
Revue musicale. — *Hippolyte et Aricie*; — *Boris Godounow* a l'Opéra; — *Snegourotchka* (*La fille de Neige*) a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 908
Revue littéraire. — Le poète de la vie familière, François Coppée, par M. René DOUMIC. 921
Revue dramatique. — *Amoureuse*, a la Comédie-Française; — *Le Roi*, aux Variétés. 931
Revues étrangères. — Rousseau en Angleterre, par M. T. DE WYZEWA. . 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47818.